TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 357 — 40 PAGES — VENDREDI 19 MAI 1978

Le gouvernement brésilien prépare des réformes libérales

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

• ZAÏRE

L'armée aurait repris l'aéroport de Kolwezi où la situation des Européens demeure critique

Circonspection à Paris

Une semaine après le début de la « deuxième guerre du Shaba », les appels répétés du général Mobutu n'ont encore rencontré aucun écho concret ni à Paris ni ailleurs. Tandis que quatorze mois plus tôt, dans des circonstances sensiblement analogues, le Maroc et la France avaient volé au secours du gouvernement de Kinshasa, c'est aujourd'hui la circonspection qui prévaut.

Si M. Giscard d'Estaing, qui réserve une place privilégiée à l'Afrique *dans la conduite de la* politique extérieure française, paraît moins compréhensif à l'égard du régime du président Mobutu que vis-à-vis de celui de M. Sekou Touré, par exemple, ce n'est sans doute pas sans motif sérieux.

Une réédition de la guerre du Shaba, dans un laps de temps aussi bref, donne à penser à Paris que si les populations zaïroises restent apparemment indifférentes à la vie politique nationale, certains des adversaires du régime militaire de Kinshasa ne désarment pas. L'homme qui exerce sans partage le pouvoir au Zaïre depuis plus de douze ans n'a pas utilisé le sursis de quatorze mois qui lui avait été octroyé, avec l'aide de la France, pour modifier fondamentalement ses méthodes de gouvernement.

Le général Mobutu est victime du phénomène classique de l'usure du pouvoir. Ceux qui veulent l'évincer ont tiré, quant à eux, les leçons de leur échec de l'année dernière. Après avoir réorganisé leur mouvement, les chefs du Front national de libération congolais estiment avoir des chances plus sérieuses de parvenir à leurs fins. C'est également ce que pensent certains gouvernements, qui se contentent d'observer avec vigilance les développements de la situation *militaire dans l'ancienne province* katangaise.

L'absence de preuve établissant de manière claire la présence de troupes cubaines aux côtés des rebelles jette la suspicion sur certains des propos du chef de l'Etat zaïrois. M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, n'a pas dissimulé son scepticisme sur ce point et, après lui, nombreux sont ceux qui considèrent que la dénonciation du « péril cubain » pourrait bien n'être qu'un stratagème.

L'analyse de la situation politique et militaire au Zaïre n'est pas seule à décourager les velléités d'intervention immédiate. La conjoncture internationale est défavorable à une telle initiative. Les dures critiques que les pays progressistes du tiers-monde expriment à l'encontre de la politique française en Afrique incitent Paris à la prudence.

Déjà engagé militairement au Sahara occidental et au Tchad, le gouvernement français hésite à ouvrir un nouveau front, à prêter le flanc à l'accusation d'ingérence. A la veille de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies pour y défendre les thèses françaises sur le désarmement, M. Giscard d'Estaing cherche à temporiser.

Le président de la République, recevant en visite M. Léopold Sedar Senghor, a déjà dû recueillir le point de vue de celui-ci sur les événements au Zaïre. Il consultera également ses pairs africains sur ce sujet à l'occasion du « sommet » franco-africain qui se tiendra la semaine prochaine à Paris. Désireux de poursuivre l'élargissement du cercle de famille francophone, il ne veut pas mettre dans l'embarras certains pays progressistes, comme le Bénin ou l'archipel du Cap-Vert, qu'une nouvelle intervention française au sud du Sahara pourrait inciter à ne pas participer aux assises auxquelles ils sont conviés. Tout pousse donc cette fois à la circonspection.

Vers une intervention des parachutistes belges ?

La situation militaire demeure confuse à Kolwezi, la cité minière du Shaba attaquée depuis près d'une semaine par les anciens « gendarmes katangais ». L'aéroport aurait été repris par les forces gouvernementales, mais le sort des deux mille cinq cents à trois mille Européens résidant dans cette ville s'est aggravé au point qu'une intervention du gouvernement belge en vue d'assurer la sauvegarde de ses ressortissants semblait imminente ce jeudi 18 mai, en fin de matinée.

A Bruxelles, M. Tindemans, premier ministre belge, a déclaré jeudi matin : « La situation à Kolwezi est grave. On se bat dans les rues. On dénombre des dizaines de victimes. L'issue des combats est incertaine. »

Selon un premier bilan, onze étrangers — dont neuf Belges et un Italien — ont été tués dans des circonstances mal éclaircies par les assaillants (voir notre dernière édition du 18 mai).

A Paris, le porte-parole de l'Elysée a indiqué mercredi soir qu' « aucune disposition particulière n'avait, jusqu'à présent, été prise par le gouvernement français ». « Le gouvernement, a-t-il ajouté, rassemble tous les éléments d'information nécessaires. Il faut attendre demain pour voir si des décisions peuvent être envisagées. »

La plupart des informations en provenance de Kolwezi indiquent que la situation de la communauté étrangère continue de se dégrader. Le consul général de France à Lubumbashi, capitale du Shaba, déclarait mercredi soir, dans une communication téléphonique que le nombre des victimes civiles se serait accru et qu'il y aurait des Français parmi elles. D'autre part, selon des témoignages recueillis auprès de sources informées ayant été en contact récent avec Lubumbashi, des Européens auraient été vus à Kolwezi dans des camions circulant dans les rues de la ville. Ils seraient l'objet de sévices de la part des rebelles qui les gardent.

Selon l'agence officielle zaïroise, « *à Kolwezi, rien ne va plus. Les* ex-gendarmes « kayangais » se livrent au pillage, mettent à sac les *magasins et les villas, et donnent la véritable image de ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être, c'est-à-dire des aventuriers.* »

(Lire la suite page 3.)

Rapprocher l'Europe et l'Afrique

Par JACQUES CHIRAC (*)

Pour l'Afrique, — en dépit des crises qui la secouent, — une évidence s'impose : l'avenir lui appartient et le temps des ambitions est venu. Les rapport de domination touchent à leur fin, les matières de base se valorisent, les premières réussites font école. L'Afrique peut désormais compter sur l'Afrique. Elle ne saurait cependant se replier sur elle-même, nier les interdépendances, effacer les solidarités. Au moment où les relations Nord-Sud disputent aux autres points cardinaux le soin d'écrire l'histoire, l'Afrique, partenaire essentiel du dialogue des continents, doit s'ouvrir au monde pour imprimer sa marque et faire entendre sa voix.

Or, il se trouve que l'Europe est le partenaire le plus naturel de l'Afrique. Il y a entre les deux continents tant de choses en commun et tant d'aspects complémentaires que ne pas les rapprocher heurterait à la fois l'histoire, *la logique et nos* intérêts mutuels bien compris. C'est pourquoi à Marseille, le 27 janvier 1977, j'appelais publiquement à un effort d'imagination pour définir l'avenir commun de l'Europe et de l'Afrique et former ensemble une « alliance » reposant sur la conjonction d'intérêts entre partenaires égaux, respectueux *de leur dignité mutuelle* ».

Il était naturel qu'un tel dessein procédât du mouvement gaulliste pour qui l'Afrique a toujours été si proche. L'idée a, depuis, fait son chemin et figure désormais au catalogue des intentions de la politique africaine de la France.

A la veille de la cinquième conférence franco-africaine, le moment me paraît venu de préciser ce dessein non seulement parce qu'il est resté flou, mais aussi parce qu'il a été dénaturé.

Il ne s'agit pas de créer un mécanisme contraignant ou sophistiqué, qui serait vite dépassé ou détruit par les réalités. Il s'agit simplement d'esquisser un cadre qui favorise la création d'un tissu de liens nouveaux entre deux ensembles de pays également indépendants et souverains.

Trop d'arrière-pensées ont actuellement cours pour que je ne prenne pas la précaution de d'abord définir *ce que ce cadre ne doit pas être* :

— Ce ne doit pas être une organisation internationale ;

— *Ce ne doit pas être un traité*, ni un pacte, ni une alliance militaire ;

— Ce ne doit pas être un mécanisme facilitant l'ingérence dans les affaires africaines ;

— Ce ne doit pas être un cadre limité à de nouvelles formes de coopération économique multilatérale ;

— Ce ne doit pas être un mécanisme qui bouscule les institutions européennes ou africaines actuellement existantes.

(Lire la suite page 4.)

(*) Président du R.P.R.

• RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Les États-Unis entravent une tentative de coup d'État pour permettre des « élections propres »

Les interventions américaines ont sans doute contribué à faire échouer la tentative de coup d'Etat en République Dominicaine : le gouvernement de Saint-Domingue a officiellement annoncé, le mercredi 17 mai dans la soirée, que le dépouillement du scrutin du 16 mai pour l'élection présidentielle allait reprendre. Les locaux de la junte électorale chargée de centraliser les résultats avaient été occupés par des forces de police dans la nuit de mardi à mercredi. Le dépouillement était suspendu.

Cette intervention illégale de la police bénéficiait, selon toute vraisemblance, de la complicité des forces armées et de M. Joaquin Balaguer, actuel chef de l'Etat, candidat pour la quatrième fois depuis 1966 à la présidence de la République. Elle intervenait en effet au moment où les premiers résultats officiels de la junte électorale donnaient une très large avance à M. Guzman, candidat du parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.), une formation de gauche dont l'ancien président Juan Bosch, renversé en 1963 par un coup d'Etat, a été le fondateur.

« Les plus vives pressions au plus haut niveau »

Cette intervention armée apparaissait mercredi à Saint-Domingue comme le prélude d'un véritable coup d'Etat destiné à faire échec à la victoire, à peu près certaine, du *parti révolutionnaire, et à maintenir* par la force le régime Balaguer, *malgré* la promesse formelle faite personnellement au président Carter que les élections du 16 mai seraient « propres ». Il ne fait guère de doute que la très vive réaction des Etats-Unis et la présence à Saint-Domingue d'une mission d'observateurs de l'Organisation des Etats *américains* (O.E.A.), *présidée par* l'ancien président équatorien Galo Plaza, ont permis, dans un premier temps, de stopper la tentative de coup d'Etat. Les « plus vives pressions » ont été exercées « au plus haut niveau » par l'administration américaine dans la journée de mercredi. M. Balaguer était mis en demeure par Washington d'honorer ses « promesses ». M. Galo Plaza rencontrait le chef de l'Etat dominicain. Premier signe de détente : le général Beauchamps, ministre dominicain de la défense, affirmait dans un communiqué, au début de l'après-midi, que les forces armées n'avaient pas l'intention de « *prendre le pouvoir* ».

A Washington, la Maison Blanche se déclarait disposée à « *faire tout le nécessaire* » pour que le processus électoral soit respecté en République Dominicaine. Le souvenir de la brutale et massive intervention militaire des Etats-Unis à Saint-Domingue en 1965 est encore présent *dans toutes les mémoires* à Washington. Et l'annonce que le dépouillement du scrutin allait reprendre a été accueillie avec soulagement à la Maison Blanche. Il reste à savoir *quand* et comment ce dépouillement va effectivement reprendre et si les forces armées peuvent accepter une éventuelle victoire à la présidence de M. Guzman.

M. N.

M. Giscard d'Estaing précise à M. Barre les orientations de l'action gouvernementale

L'Elysée a rendu public, jeudi matin 18 mai, le texte d'une lettre que M. Giscard d'Estaing a adressée, mardi 16 mai, à M. Barre pour lui indiquer les orientations que doit prendre l'action gouvernementale dans les mois à venir.

Le président de la République avait annoncé, le 12 mai, aux nouveaux élus de l'U.D.F., qu'il se disposait à « *indiquer prochainement les directions que doit prendre votre action en faveur de la justice et du progrès* » (*le Monde* daté 14-15 mai).

Un calendrier des travaux du conseil des ministres est annexé à la lettre du chef de l'Etat. La défense de l'emploi et le développement de l'emploi figurent en tête de cet échéancier. La réforme des collectivités locales sera examinée au mois de juin.

(Lire page 36 la lettre du président de la République.)

AU JOUR LE JOUR

TOUT VA BIEN

Les ignares en économie pourront se demander par quel miracle « la hausse de l'indice des prix n'est pas l'inflation », comme l'affirme M. Raymond Barre. En fait, il ne s'agit pas d'un miracle mais de calculs extrêmement compliqués qui ne sont pas à la portée de tout le monde, puisque le ministre de l'économie lui-même, M. Monory, ne semble pas être accordé sur le même violon que le meilleur économiste de France.

Quant à nous autres, simples mortels, il ne nous restera plus qu'à nous convaincre que si le tabac augmente, il suffit de ne plus fumer ; que si l'essence est plus chère, nous n'avons qu'à aller à pied ; que si le timbre-poste fait de l'escalade, nous devrons nous contenter d'imaginer les lettres d'amour que nous n'échangerons plus. Bref, de ne pas vivre au-dessus des moyens que nous avons de ne pas dépenser.

BERNARD CHAPUIS.

Aimer l'Italie ?

Par M. A. MACCIOCCHI

Aujourd'hui professeur à Vincennes, Maria-Antonietta Macciocchi a adhéré au parti communiste italien pendant la résistance. Elle en a été exclue l'an dernier dans des conditions qu'elle a rapportées dans son livre « Après Marx, avril », après avoir été correspondante à Paris de « l'Unita » et député de Naples. Au lendemain de l'assassinat d'Aldo Moro et *des élections régionales*, elle donne son point de vue sur la crise italienne et la situation du P.C.I.

La tragédie italienne s'appelle « compromis ». Depuis « l'unité » — d'ailleurs manquée par le Risorgimento (la « révolution passive »), — les compromis se succèdent dans l'histoire de l'Italie : de Cavour à Depretis, à Giolitti, aux débuts de Mussolini, à Togliatti, à Andreotti et Berlinguer. Le dernier compromis est celui dit « *de la majorité gouvernementale* » conclu entre la D.C. et le P.C.I., dont l'artisan obstiné et tragique fut Aldo Moro : plus d'alternance au gouvernement mais partage du jeu du pouvoir, avec toutes les ruses, les compromissions permanentes qui s'ensuivent. En résulte logiquement l'autoritarisme d'un Etat qui n'arrive pas à exister autrement que par des alliances contre nature, d'un Etat qui se verra sans cesse remis en question par des *fractions* « orthodoxes » reprochant aux forces du compromis de les avoir trahies. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de compromis pour sauver Moro ? Eh bien ! parce que le compromis aurait mis fin au compromis. D'habitude, on est ferme et on cède pour sauver une vie humaine. En Italie, le contraire s'est passé. Ne faut-il pas interpréter le fort recul du P.C.I. aux élections de dimanche 14 mai comme une condamnation soudaine par l'électorat de cette furieuse fermeté vis-à-vis de Moro, qui est allée de pair avec les mollesses de l'éternel compromis ?

La faiblesse historique de l'Etat italien né *après la guerre* s'aggrave du fait de l'ambiguïté d'un puissant P.C.I. confronté aux problèmes du pouvoir. Duplicité des structures de *tout* le mouvement communiste : le P.C.I., tout en participant à l'élaboration de la Constitution très avancée de 1947, a *continué à présenter* au peuple, au moins jusqu'à 1956, l'U.R.S.S. comme le seul modèle *d'Etat* possible, basé sur la liberté absolue et la suppression de toute exploitation de l'homme par l'homme. La Démocratie chrétienne adoptait la position inverse en demandant aux Italiens de considérer les Etats-Unis comme le pôle de tout ce qui leur parvenait de positif : liberté, dollars, blé, armement. Il est inutile de se demander pourquoi la D.C. s'est maintenue trente ans au pouvoir : la majorité des Italiens n'avaient aucune envie de se mettre sous la botte russe, même s'il fallait supporter la corruption de la classe dirigeante et le pillage de l'économie.

(Lire la suite page 9.)

OLMI AU FESTIVAL DE CANNES

Jours de labeur jours de bonheur...

Un seul film au programme pour cette deuxième journée du Festival *de Cannes. Mais un film d'une ampleur,* d'une qualité si rares qu'il apparaît déjà comme un des vainqueurs *possibles* de la compétition.

Il dure trois heures, ce film, où le temps épouse le rythme des saisons, où la vie s'écoule dans la grisaille des travaux, *des peines et des joies confondues.* Film-fresque, film-tapisserie, chronique qui, par moments, devient poème, humble épopée consacrée à des humbles.

La Lombardie à la fin du siècle dernier et, au cœur de la basse plaine bergamasque, une petite communauté paysanne : *quatre ou cinq* familles de métayers réparties dans une vaste ferme. Ici, tout appartient *au maître* : *les bâtiments*, les terres, les arbres, et c'est au maître que reviennent les deux tiers de *la moisson. Pauvreté* proche de la misère, soumission qui rappelle le vieux servage.

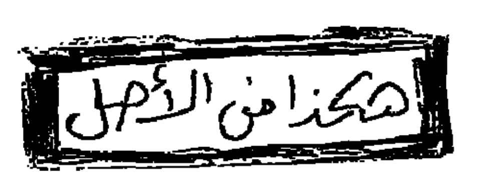
Dans ce *monde* clos, Ermanno Olmi avance à pas tranquilles. Ces paysans, il faut d'abord apprendre à les connaître. Des visages apparaissent, des caractères progressivement se *dessinent. Voici* Finard, le rusé, qui réussit parfois à gruger le patron.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 27.)

LE FESTIVAL DU LIVRE A NICE

Lire page 24 les articles de JACQUELINE PIATIER et de BERNARD ALLIOT sur le Festival international du livre qui a pris fin à Nice le 17 mai.



idées

JEUNESSES

Pour une formation en alternance à la fin de la scolarité obligatoire

par JACQUES LEGENDRE (*)

CETTE année encore, les jeunes qui vont quitter l'école connaîtront des difficultés pour trouver un emploi. Cette année encore, le gouvernement met en place un ensemble de mesures importantes destinées à favoriser leur insertion.

On a trop entendu dire que la politique menée en 1977 en faveur de l'emploi des jeunes était conjoncturelle, voire électoraliste, pour ne pas relever que ces assertions sont démenties par les faits. Certes, les mesures prises en 1978 ne vont pas reconduire purement et simplement celles de 1977. Mais comment s'en étonner ? Le dispositif mis en place l'an dernier supposait une mobilisation sans précédent de l'administration et des entreprises : il était normal que les mesures ainsi arrêtées pour la première fois ne le soient que pour un an.

Mais la situation que les jeunes ont à affronter est de celles que seuls une action continue et un effort prolongé permettront de redresser, tel est le sens de la politique qui a été et qui sera menée. Les causes du chômage particulièrement important chez les moins de vingt-cinq ans sont, en effet, assez bien connues. Elles se trouvent tout d'abord dans l'absence d'expérience professionnelle, phénomène contre lequel il est particulièrement difficile de lutter puisqu'il constitue en quelque sorte la caractéristique des jeunes demandeurs d'emploi et notamment de tous les primo-demandeurs. A niveau égal de qualification reconnue, à rémunération équivalente, le chef d'entreprise a naturellement intérêt à embaucher parmi les postulants celui qui justifie d'une expérience et qui connaît les tours de main. En ce sens, la prise en charge par l'Etat de certaines cotisations sociales a pour objet de compenser, lorsqu'il s'agit de décider de l'embauche de jeunes, la perte de productivité due à l'inexpérience.

Mais trop de jeunes souffrent d'un handicap encore plus important : ils n'ont pas acquis au cours de leur scolarité une formation professionnelle adaptée. C'est une situation que l'on retrouve malheureusement à tous les niveaux de sortie du système éducatif, même relativement élevés, celui du baccalauréat, voire celui de la fin des études supérieures. Cependant, la situation la plus difficile est celle des jeunes qui n'ont reçu qu'une formation générale faible et aucune formation professionnelle. Ils sont encore deux cent mille à quitter le collège dans ces conditions chaque année.

Préparer le premier emploi

C'est un grave problème que cherchent à résoudre tous les pays qui ne connaissent pas l'affectation autoritaire à des postes de travail. La réponse ne pourra y être apportée de façon correcte que par une réforme du système éducatif. Celle mise en route par la loi du 11 juillet 1975, proposée par M. René Haby et dont j'ai été le rapporteur devant l'Assemblée nationale, se fixe aussi ce but.

Mais les réformes du système éducatif, longues à être mises en œuvre, le sont plus encore à produire leurs effets, puisqu'il faut tout d'abord que les jeunes aient parcouru le nouveau cursus. Or, le problème posé par les jeunes insuffisamment préparés pour leur accès à la vie professionnelle exige une action immédiate.

C'est pourquoi le « pacte national pour l'emploi » dans sa version initiale et dans sa version reconduite fait une large place à la formation professionnelle, par les stages, le contrat emploi-formation, l'apprentissage.

Nous avons tiré des leçons d'une expérience d'un an. Certaines formules seront privilégiées : d'abord celles qui paraissent comporter une assurance plus grande pour le jeune de trouver un emploi stable, ensuite celles dans lesquelles la formation est le mieux assurée et contrôlée. C'est parce qu'ils répondent à ces critères que le contrat emploi-formation et le contrat d'apprentissage vont devoir faire l'objet d'un effort particulier allant, de la part des pouvoirs publics, dans le sens de la simplification administrative. On a vérifié en effet, au cours de la dernière année, que le succès d'une formule ne tenait pas seulement à l'importance des avantages financiers procurés, mais aussi et de façon non négligeable à la simplicité des formalités à accomplir pour en bénéficier.

Enfin, le pacte pour l'emploi *doit également s'insérer dans une* politique plus vaste qui sous-tend l'ensemble du programme gouvernemental et qui a pour but de permettre le retour à terme à un fonctionnement de l'économie dans lequel l'intervention de l'Etat soit moins forte. Les modifications apportées à certaines formules traduisent directement cette orientation.

Mais si l'Etat doit intervenir moins directement, il ne lui appartient pas moins de fixer les règles et d'en assurer le respect. Or c'est un point sur lequel le pacte pour l'emploi reste encore incomplet : s'il n'est plus possible d'y voir une action strictement conjoncturelle, il faut reconnaître que l'action sur les structures y est encore peu développée.

Or comment se caractérise la situation actuelle de l'accès des jeunes au marché du travail ? Par une coupure nette entre la formation initiale et l'activité professionnelle. Du côté de l'enseignement technologique même, les occasions sont encore trop rares pour le jeune de connaître la réalité de l'activité professionnelle à laquelle il se prépare, ce qui laisse place à la propagation d'idées fausses car préconçues. Du côté de la vie professionnelle, les possibilités de bénéficier d'une formation complémentaire sont extrêmement réduites, et, cependant, le besoin s'en fait de plus en plus fréquemment sentir.

En effet, devant l'évolution rapide des technologies, le parti a été pris, dans les formations professionnelles initiales les mieux conçues, de préparer le jeune à faire face à d'éventuelles mutations du métier qu'il prépare plutôt que de lui inculquer toutes les finesses, si elles existent, d'un premier emploi dont le contenu sera modifié inéluctablement à moyen terme.

Mais les formules permettant réellement la préparation au premier emploi sont rares, ou peu usitées. L'apprentissage est strictement réglementé quant à l'âge et au niveau de formation. Le contrat emploi-formation, formule intéressante, cesse à peine d'être confidentiel.

Il y a donc incontestablement place pour une action qui consisterait en une définition et une organisation de la formation par alternance, à la fin de la scolarité et au début de l'activité professionnelle. Cette formation en alternance pourrait aussi comprendre des stages en milieu professionnel, pour le jeune sous statut scolaire, donc sous la responsabilité et le contrôle de l'établissement de formation, mais également des stages de formation pour le jeune sous contrat de travail, que le contenu de la formation soit laissé à l'initiative de l'entreprise, comme dans le contrat emploi-formation, ou soit fixé en dehors d'elle, comme dans le contrat d'apprentissage.

Bien entendu, cette action, à laquelle réfléchissent déjà les membres du groupe de coordination éducation-travail mis en place à l'automne dernier par *MM.* Haby et Beullac ne pourra être menée à bien si ne s'y trouvent pas associés, par une large concertation, l'ensemble des partenaires sociaux, dans un secteur qui leur est particulièrement cher, qu'il s'agisse des confédérations ouvrières, des syndicats d'enseignants ou des représentants des organisations patronales ou consulaires.

A plus long terme, cependant, une interrogation demeure. A ces jeunes dont on veut améliorer leur formation, l'économie pourra-t-elle offrir les emplois qualifiés qu'ils seront en mesure de tenir ? Je le crois, car une analyse de la situation économique mondiale montre que la force d'une nation comme la France n'est évidemment pas dans les matières premières ou la main-d'œuvre bon marché, mais dans le savoir-faire des Français.

Cela suppose une action délibérée et à long terme en vue de la qualification des emplois offerts, action qui n'ignore pas les choix et les contraintes de la restructuration industrielle et qui utilise toutes les possibilités de la politique d'amélioration des conditions de travail, et notamment du travail manuel.

C'est à coup sûr une politique difficile, à mettre en œuvre, mais cette difficulté même est à la mesure de l'enjeu : permettre à tous les jeunes d'occuper un emploi stable où leur personnalité pourra s'épanouir.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation (formation professionnelle).

Le « sas » n'est pas la solution

Par JEAN LE GAC (*)

AINSI, selon Jean Vincens (*le Monde* du 16 mars), le système de formation et la non-existence d'une période intermédiaire, d'un « sas », entre l'école et la vie active seraient à l'origine d'un grand nombre de maux de notre société industrielle. Il faut réfuter cette analyse, car elle n'est qu'une réplique de thèses patronales selon lesquelles le système productif capitaliste et son évolution ne sont nullement en cause.

Le système éducatif reflète la société dans laquelle il se trouve inséré. Le marché du travail explique son fonctionnement. Il est vain d'espérer un changement en profondeur, une baisse du chômage et une évolution des contenus d'emplois par une quelconque réforme du système de formation. C'est le mode de production lui-même qu'il faut modifier. Encore faut-il analyser convenablement son évolution et oser poser les vraies questions.

Le chômage est là, il s'installe. Il est le prix d'une volonté de maîtriser l'inflation sur le dos des travailleurs. Il est l'expression (comme l'inflation) d'une crise économique du système capitaliste qui, pour échapper aux difficultés, s'efforce de trouver un nouveau souffle, s'adapte en restructurant ses forces de production, en acceptant, créant, utilisant un important volant de chômage et tente de produire une nouvelle *organisation* de la société en cherchant à susciter de nouveaux besoins marchands.

Leurre donc de penser qu'un travailleur mieux formé, ayant bénéficié d'une période « sas », trouvera plus aisément un emploi — la formation n'a jamais été et ne sera jamais la solution au sous-emploi, c'est d'abord l'emploi qu'il faut créer. Les jeunes s'en rendent bien compte lorsque, au sortir du système de formation initial, la première expérience s'avère être le chômage.

Pour répondre notamment aux impératifs de la production de masse, beaucoup d'emplois industriels ont commencé aux environs de 1920 à se vider de toute initiative, de tout intérêt, pour se diviser en une succession sans fin de gestes répétitifs. Une substitution accélérée du capital au travail s'est accrue surtout à partir de 1958. Elle s'est intégrée dans une politique de l'emploi et des revenus visant à réduire le coût salarial, elle a participé à la déqualification massive de nombreux emplois.

Les mêmes évolutions attendent la grande majorité des jeunes travailleurs diplômés ou non : le VIIe Plan prévoit pour 1980 43,6 % d'entrées dans la vie active sans qualification. Peut-on encore dire que l'absence de sas est responsable de cette évolution ?

Nous observons globalement une élévation du niveau de culture générale dans notre société même si, pour une certaine partie de la population exclue de cet « univers de connaissance », la coupure devient de plus en plus grande.

Aussi les attentes de chacun quant à un emploi correspondant à la formation acquise augmentent-elles. Et le décalage entre ces attentes et l'appauvrissement des contenus des tâches tend-il à devenir de plus en plus grand. C'est l'objet de la réforme Haby que d'accentuer une restructuration du système éducatif en favorisant une baisse du niveau de la formation afin de mieux faire correspondre encore le produit sorti de l'éducation à son devenir : l'occupation d'un emploi de moins en moins qualifié.

L'autogestion : un mythe moteur

Le travail, au contraire, doit permettre à l'homme de développer sa responsabilité, de manifester son autonomie, sa créativité. Aucun mode de production si rentable soit-il ne peut durablement s'imposer s'il va à l'encontre des exigences fondamentales de la personne humaine. Certaines entreprises s'en sont aperçues et ont commencé à apporter des modifications (élargissement des tâches, direction participative par objectifs, etc.), en réponse au refus croissant des travailleurs de supporter le travail parcellisé, vide de contenu.

L'objectif de ces nouvelles formes d'organisation du travail est de revaloriser les tâches et d'accroître l'autonomie des travailleurs (l'organisation de la production y gagne en souplesse et en rendement) sans mettre en cause l'organisation hiérarchique autoritaire sur laquelle repose le pouvoir patronal.

En fait, la division des tâches entre conception et exécution permet de couper les travailleurs des connaissances nécessaires à la maîtrise du processus global du travail. Elle permet aussi de justifier, au nom de la compétence, la hiérarchie et les inégalités de pouvoir. Il est fondamental de s'apercevoir que l'organisation du travail n'est pas une technique s'appliquant à des éléments neutres, mais un problème de structures adaptées à une finalité. « *Elle est la façon dont une classe contrôle, dirige une autre classe.* »

Le capitalisme, avec sa logique du profit et sa recherche du pouvoir, ne peut répondre aux besoins des hommes. Toute innovation dans ce cadre s'avère vouée à l'échec. En ce sens, la démarche autogestionnaire de la C.F.D.T. permet d'avancer un certain nombre de solutions. Elle repose avant tout sur l'idée qu'il ne saurait y avoir d'autogestion que socialiste : « *L'instauration d'une société autogestionnaire est incompatible avec le maintien de la propriété privée des moyens de production et d'échange.* »

Dans *la C.F.D.T. d'aujourd'hui* (1), Edmond Maire et Jacques Julliard distinguent plusieurs niveaux dans le concept d'autogestion. Au premier niveau qu'ils qualifient de philosophique, « *l'autogestion est l'affirmation de la capacité des individus à s'organiser collectivement à l'intérieur de diverses institutions sociales (...). L'homme est capable de liberté, d'initiative et de créativité (...). Cette idée de l'autogestion en fait un mythe moteur, c'est-à-dire une représentation collective génératrice d'action, dès maintenant.* »

C'est aussi « *une aspiration (non abstraite) qui prend naissance au contact des réalités quotidiennes et se traduit à un moment donné dans un projet social* ».

Enfin l'autogestion « *constitue un schéma d'organisation économique, notamment dans l'entreprise* ».

Mais il ne faut pas croire à la fin ou au dépassement de la division du travail par un développement de l'automatisation qui supprimerait toutes les tâches d'exécution. Nous ne pouvons compter ni sur la science ni sur le progrès technique pour remettre en cause la division du travail.

Cela signifie se battre pour « *l'égalité devant le contenu et le traitement des informations concernant un choix à effectuer* » (2). Sans cela il n'y a pas de choix démocratique réel.

En ce qui concerne l'organisation matérielle du travail, les machines, les outils, il apparaît d'abord nécessaire de répondre aux améliorations des conditions de travail : sécurité, environnement, réduction de la durée du travail, baisse des cadences, suppression du travail au rendement, du travail de nuit et du travail posté quand le processus technique de travail ne l'impose pas, modification des postes de travail s'appuyant sur des travaux ergonomiques.

Cette solution fait apparaître l'enrichissement du travail comme une nécessité non seulement humaine mais économique.

Alors, le rapport formation-emploi, emploi-formation apparaîtra tout autre. Alors, mais alors seulement, pourra se poser la question du lieu et du contenu de la formation. Et l'on pourra sans doute penser une formation initiale comportant pour tous une formation polyvalente intégrant formation générale, formation technique, formation professionnelle et débouchant sur une expérience professionnelle. Et le principe de l'alternance pourra être retenu à partir d'un certain âge dès lors que formation et production s'intégreront dans une perspective socialiste autogestionnaire.

(*) Membre du secrétariat national de la section orientation du S.G.E.N.-C.F.D.T.

(1) Editions du Seuil.

(2) Citation de H. Lesire Ogrel. Intervention au nom de la C.F.D.T. au cours du colloque de 1976, Autogestion et travail.

Un livre de Lê Thành Khôi

Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ?

ET si mai 68 revenait ? Et si resurgissait cette fièvre sociale qui fit vaciller l'Etat et trembler les nantis ? Professeur à l'université Paris-V et à l'Institut d'étude du développement économique et social de Paris-I, Lê Thành Khôi croit manifestement que cette épée de Damoclès est toujours suspendue au-dessus de nos têtes. Le livre qu'il publie aujourd'hui s'ouvre sur cet avertissement : « *L'explosion violente de la contestation étudiante, qui a marqué les années 60 et le début de la présente décennie semble avoir fait place depuis à un certain reflux. Il serait inexact cependant de croire qu'elle s'est éteinte, car les causes qui en étaient à l'origine persistent toujours ; sur certains points, elles se sont aggravées du fait de la crise économique.* »

Economiste, l'auteur ne croit pas aux explications « superstructurelles ». Le pouvoir des slogans, le scintillement du verbe, cèdent la place sous sa plume à de froids constats statistiques auxquels n'échappent ni le monde dit libre, ni les pays prétendûment démocratiques, ni davantage ces Etats du tiers-monde voués, selon leurs exploiteurs, à un fatal sous-développement.

Dans le bastion avancé du capitalisme se niche une misère silencieuse, ignorée mais réelle. En 1976, un rapport de l'O.C.D.E. recensait soixante-seize millions de « pauvres » dans les pays membres, c'est-à-dire 10 à 15 % de personnes dont les ressources étaient inférieures aux deux tiers du revenu national moyen. Des « programmes » ont été lancés pour venir à bout de cette situation. En vain, ou presque. C'est que, selon l'auteur, la pauvreté est, dans ce système, un phénomène « *nécessaire* ». Elle contribue « *à freiner les hausses de salaires, à diminuer les pressions inflationnistes, à favoriser la fluidité de l'emploi* ». En un mot, elle entretient la croissance.

Cette loi d'airain n'explique pas seulement que subsistent des îlots de misère au milieu de l'opulence. La recherche du profit perpétue aussi les inégalités culturelles et sociales. Parfois même elle les aggrave. Dans l'enseignement supérieur, par exemple, les filles sont, dans la plupart des pays capitalistes, moins nombreuses que les garçons. Dans un même pays, les chances de scolarisation sont différentes selon que l'on naît fils de médecin ou fils de personne, à la ville ou à la campagne, en Ligurie ou en Calabre, à Harlem ou dans un faubourg de New-York.

Les contradictions de notre époque

Plus subtile est la différenciation par l'idéologie, à propos de laquelle l'auteur a ces mots sévères mais pénétrants : « *Le contenu des manuels, les méthodes pédagogiques, les notes, tout concourt de façon explicite ou implicite à valoriser les attitudes et les comportements qui ont assis l'essor du capitalisme : l'ambition individuelle, la compétitivité, la concurrence, la conquête d'une position sociale mesurée par la fortune. Or, ce sont des valeurs qui s'opposent à la culture de la classe ouvrière, fondée sur la solidarité, la coopération, l'association.* »

Discrimination encore sur le « marché du travail » où l'homme adulte blanc est partout préféré à l'immigré, à la la femme et au jeune. Discrimination toujours dans les pays socialistes où, malgré l'immense effort accompli en faveur de l'éducation, l'accès à l'enseignement supérieur reste inégalitaire. En Hongrie, par exemple, un enfant d'ouvrier agricole avait en 1930 une chance sur mille trois cent vingt d'entrer à l'université. Trente ans plus tard, il a encore vingt fois moins de possibilités qu'un fils de cadre supérieur d'y accéder.

Guère plus tendre qu'à l'égard des pays capitalistes, l'auteur voit dans cette situation la conséquence d'un système qui, s'il a aboli la propriété privée, cantonne les groupe sociaux dans des rôles différents. Cette dépossession saute davantage aux yeux encore dans les pays du tiers-monde qui subissent les conséquences de la nouvelle division internationale du travail fondée sur la domination scientifique et technologique des nations avancées.

Là aussi, l'idéologie dominante est reine malgré quelques concessions à l'air du temps : « *L'africanisation, pour prendre un exemple, a consisté à enlever des manuels les phrases les plus choquantes* (« nos ancêtres les Gaulois ») (...), *à augmenter l'horaire des cours de littérature, d'histoire et de géographie africaines. Réformes ponctuelles. Sauf rares exceptions, nulle part le système n'a été repensé totalement en fonction des problèmes de l'Afrique.* »

De quelque côté qu'on se tourne, l'inégalité triomphe, la misère subsiste, l'aliénation demeure. N'y aurait-il aucune solution ? Lê Thành Khôi en cite quelques-unes imaginées çà et là par les responsables politiques, reconnaissant au passage les énormes progrès enregistrés depuis la dernière guerre mondiale. Mais, outre que les causes du mal lui semblent consubstantielles au système qu'il décrit, son pessimisme s'appuie sur la la conviction que, contrairement à une hypothèse courante, l' « *excès d'exploitation* » engendre non la révolte mais l' « *inertie* ».

Alors, baisser les bras ? L'auteur ne le croit pas. Sa confiance va à la jeunesse, celle qui, de Berkeley à Paris, sut traduire dans les années soixante « *les contradictions de notre époque* ». Ce rôle, elle pourrait à nouveau le jouer, même si elle ne peut agir seule. Il lui faut pour cela prendre conscience de « *l'unité des problèmes économiques, sociaux et politiques à l'échelle de la planète tout entière* ».

BERTRAND LE GENDRE.

★ Lê Thành Khôi, *Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ?* Presses universitaires de France, 227 p., 59 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA NOUVELLE GUERRE DANS LE SUD DU ZAÏRE

L'armée aurait repris l'aéroport de Kolwezi

(Suite de la première page.)

Selon l'agence, les femmes et les enfants des étrangers sont assignés à résidence, tandis que les hommes ont été regroupés dans un hôtel de la ville. Selon l'agence, « *la situation est très inquiétante pour les ressortissants étrangers pris en otages* ».

A Kinshaha, M. Bazin, conseiller à l'ambassade de France, a déclaré, mercredi, dans une interview recueillie par Europe I : « *Les agresseurs n'ont aucune retenue, aucune discipline, et se livrent à des exactions et à des actions assez sauvages sur l'ensemble des expatriés sans faire de distinction de nationalité, de sexe ou d'activités.* » Qualifiant la situation de « très angoissante », le diplomate a ajouté : « *Pendant les premiers jours, les agresseurs étaient relativement calmes. Ils étaient fatigués par leur longue marche sans nourriture. Ils auraient ensuite trouvé de l'alimentation et beaucoup de boissons. Ils se sont départis de leur calme pour se livrer au pillage et à la chasse aux Européens. Ces hommes n'ont rien à voir avec des troupes de style normal. Ce sont des hordes, des hommes d'un niveau très bas, très haineux et très sauvages qui se défoulent sur les expatriés.* »

Quelques heures plus tôt, M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, avait indiqué à Bruxelles que l'on craignait effectivement « *une chasse aux Européens, et en particulier aux Français* ». Pour sa part, répondant aux questions de M. Ferretti, député U.D.F. de Moselle, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a déclaré à l'Assemblée nationale que les six coopérants militaires français qui s'étaient rendus à Kolwezi pour réparer du matériel « *auraient pu quitter cette ville* ». « *L'information suivant laquelle ils auraient été fait prisonniers n'a pas été confirmée* », a-t-il ajouté. Le ministre a en outre précisé que « *mille deux cents Français se trouvent dans la province du Shaba, dont quatre cents à Kolwezi au service de la société minière Gecamines. Il ne s'agit pas de coopérants* ». M. de Guiringaud a souligné que le gouvernement français, « *qui a accordé son assistance technique au Zaïre, continuera de le faire, et encourage les efforts du gouvernement de ce pays pour établir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire* ».

D'autre part, plusieurs ambassades étrangères à Lusaka (Zambie) ont lancé mercredi un appel au ministère zambien des affaires étrangères en vue de l'organisation d'un pont aérien permettant l'évacuation vers ce pays de la communauté occidentale. Plusieurs familles auraient déjà fui la zone des combats. Pour sa part, la Belgique a lancé, mercredi, un appel à l'ONU, à l'O.U.A. et à la Croix-Rouge internationale pour leur demander « *d'user de leur influence sur le plan humanitaire pour la sauvegarde des Belges actuellement à Kolwezi* ».

La plupart des ressortissants américains bloqués par les combats ont, quant à eux, pu être évacués par camions et hélicoptères civils, a annoncé, mercredi, un porte-parole du département d'Etat. Il s'agit de soixante-dix-sept employés de la compagnie américaine Morrison-Knudsen. Le convoi qui a gagné la ville de Musonoi, à quelque 80 kilomètres au nord-ouest de Kolwezi, n'a rencontré aucune résistance. Il reste onze Américains dans la zone des combats, dont six missionnaires.

« Trois heures de combats »

Sur le plan militaire, l'agence zaïroise a annoncé mercredi que les parachutistes gouvernementaux largués mardi matin sur Kolwezi avaient repris l'aéroport de la ville après « *trois heures de combats acharnés* ». Selon l'agence, cette reconquête est l'œuvre du 111e bataillon de parachutistes, « *le plus jeune bataillon que les Français viennent de former à la demande du président Mobutu après la guerre des quatre-vingts jours* » (allusion à la première guerre du Shaba). Il semble cependant que seule une centaine de parachutistes aient été largués pour renforcer les unités régulières encerclées à Kolwezi.

D'autres forces zaïroises tiennent le camp « *Nzilo* », situé à environ 30 kilomètres au nord de la ville. En outre, des renforts acheminés par pont aérien sur Lubumbashi, composés d'environ trois bataillons, ont formé une colonne motorisée qui se dirige vers Kolwezi. Sur le reste du front du Shaba, les forces zaïroises semblent bien tenir le dispositif défensif mis en place notamment dans la région de Dilolo et Mutshasha. Démentant les informations antérieures, l'ambassadeur du Zaïre à Bruxelles, M. Inonga Lokongo Lome, a indiqué, mercredi, que Mutshasha « *était toujours restée aux mains des forces zaïroises* ».

● A KINSHASA, une marche de soutien au président Mobutu qui, selon une estimation officielle, aurait regroupé plus de cent cinquante mille personnes, s'est déroulée mercredi après-midi. Il s'agit de la première manifestation populaire organisée dans la capitale zaïroise depuis la reprise des combats au Shaba. Selon l'agence, la population a demandé au président Mobutu que « *le Zaïre soutienne et arme également le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) opposé au régime du président Neto* », et a également « *souhaité la rupture des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S.* ».

Cependant, la deuxième guerre du Shaba ne semble pas troubler le rythme de vie quotidien des quelque deux millions et demi d'habitants de Kinshasa. « *Depuis l'annonce officielle du coup de force des ex-gendarmes katangais*, écrit le correspondant de l'Agence France-Presse, *aucun dispositif particulier, aucune nervosité parmi la population ne sont perceptibles. L'activité normale de la population se poursuit. Bureaux, magasins, services publics, fonctionnent comme à l'accoutumée. Les mass media, au contraire de l'an dernier, accordent une large place à l'événement. Cependant, les autorités zaïroises ont entrepris une véritable mobilisation générale. L'effort de sensibilisation de la population est manifeste.* »

● A MOSCOU, nous indique notre correspondant Daniel Vernet, l'agence Tass a diffusé mercredi une « *déclaration autorisée* », démentant toute participation soviétique dans les actions armées antigouvernementales au Shaba. Réfutant catégoriquement ces « *insinuations* » absurdes, l'agence rappelle que l'U.R.S.S. « *s'en tient fermement au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays* ». Pour Moscou, « *la nouvelle tentative de faire passer le conflit interne du Zaïre pour une agression étrangère est l'œuvre de ceux qui sont intéressés à s'immiscer dans les affaires intérieures des pays africains et qui joueraient volontiers le rôle de gendarmes sur le continent* ». Cette allusion, indique notre correspondant, vise les Etats-Unis et la France.

● A WASHINGTON, un haut fonctionnaire de la défense nationale a indiqué que les mille cinq cents parachutistes de la 82e division aéroportée américaine basée à Fort-Bragg (Caroline du Nord) étaient maintenus en état d'alerte « *car nous ne sommes pas certains qu'une opération de sauvetage ne sera pas nécessaire* ».

● A LIBREVILLE, en sa qualité de président en exercice de l'O.U.A., le président gabonais, M. Omar Bongo, a demandé mercredi aux Etats membres de l'organisation panafricaine de « *se manifester positivement dans les plus brefs délais en faveur du Zaïre* ».

● A LUANDA, l'agence angolaise affirmait mercredi que « *sous le prétexte d'évacuation d'Européens résidant au Shaba, une opération de débarquement de troupes aéroportées américano-franco-belge est imminente* ». Toutefois, l'ambassadeur d'Angola à Bruxelles, M. Almeida, a déclaré mercredi que son « *pays était prêt à accueillir des réfugiés du Shaba* », ajoutant que cette offre « *ne s'appliquait qu'aux Européens. Il s'agit d'une question humanitaire et nous sommes prêts à y répondre, comme nous l'avons déjà fait en 1977.* »

● AU CAP, M. Vorster, premier ministre sud-africain, a déclaré, en substance, que si l'intervention militaire actuelle au Sahara est préparée et inspirée par les marxistes, il serait impensable que les puissances occidentales restent les bras croisés.

● A NEW-YORK, M. Waldheim, secrétaire général de l'O.N.U., a offert mercredi ses bons offices au représentant de la Belgique pour faciliter l'évacuation des ressortissants belges à Kolwezi.

(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

Inquiétude à Bruxelles

UNE INTERVENTION AÉROPORTÉE PARAIT TRÈS PROBABLE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — A l'issue d'une réunion du comité de crise qui s'est tenue de 2 h. à 5 h. 30 du matin, le jeudi 18 mai, on avait l'impression à Bruxeles qu'une intervention aéroportée à Kolwezi était devenue inévitable.

« *On s'est battu pendant toute la nuit dans les rues de la ville*, a notamment déclaré le premier ministre, M. Tindemans, *et il y aurait plusieurs dizaines de victimes européennes. La situation devient de plus en plus critique ; nous allons devoir prendre une décision dans les prochaines heures.* » Le ministre des affaires étrangères, M. Simonet, de son côté, avait déclaré la veille à la Chambre : « *Une évacuation* (des Européens) *ne devrait pas être asimilée à une opération militaire et devrait se faire en collaboration avec d'autres pays.* »

Les ministres et les experts du comité de crise devaient se réunir à plusieurs reprises ce jeudi. Ils gardent le contact avec la représentation belge à Kinshasa, où l'ambassadeur, qui était en vacances en France, est rentré d'urgence, et avec l'ambassadeur du Zaïre à Bruxelles, M. Inonga, qui déclarait, mercredi soir, que les forces gouvernementales zaïroises encerclent maintenant Kolwezi. On apprenait aussi au cabinet du premier ministre que, au début des opérations, un contact avait pu être établi avec les rebelles du F.N.L.C. qui avaient désigné un commissaire à Kolwezi. L'optimisme avait alors régné pendant quelques heures, mais depuis lors, le commissaire semble avoir disparu et une anarchie totale s'être installée parmi les rebelles « *qui*, dit-on ici, *organisent la chasse aux Européens* ».

On peut se demander cette fois si l'opération n'est pas déjà déclenchée et si les troupes belges n'ont pas déjà été transportées à l'aéroport de Kisangani, agrandi récemment par les Américains et probablement contrôlé par eux. De là, deux heures de vol suffiraient pour atteindre Kolwezi.

A l'aéroport militaire de Bruxelles on a aperçu cinq transports de troupe C 130 avec des parachutistes venus de Namur, officiellement, ils se livraient à des « *exercices de routine* ». On a également remarqué des avions américains.

PIERRE DE VOS.

Il faut situer ces événements dans le cadre des efforts de déstabilisation de l'Afrique

déclare M. Barre à TF 1

Lors de son entretien télévisé de mercredi soir 17 mai, à TF 1, M. Barre a répondu à plusieurs questions concernant la politique africaine et proche-orientale de la France. Il a notamment déclaré :

« Le gouvernement français suit avec la plus grande attention et avec la plus grande vigilance le développement des événements au Zaïre, qu'il faut d'ailleurs situer dans un cadre général, celui des efforts de déstabilisation qui sont actuellement poursuivis dans ce continent.

» Or le gouvernement français souhaite que l'Afrique soit un continent paisible, qu'il se consacre à son développement et que les problèmes africains soient réglés par les Africains eux-mêmes sans ingérence extérieure. Il y a un an, le gouvernement français, à la demande du président de la République, qui suit toutes ces questions avec la plus grande attention, avait mis à la disposition des Marocains des moyens logistiques, des moyens de transport.

» Cette fois-ci, nous constatons que le gouvernement zaïrois et le président du Zaïre, le général Mobutu, font face à la situation. Grâce aux efforts qu'ils avaient accomplis au cours de l'année dernière pour se donner les *moyens de réprimer toute tentative nouvelle*, il semble qu'ils font ce qui est nécessaire pour maintenir la souveraineté du gouvernement zaïrois sur l'ensemble du territoire. »

« Une politique de défense des coopérants »

Parlant ensuite de l'éventuelle évacuation des Français du Shaba, le premier ministre a déclaré :

« Vous pensez bien que nous ferons tout ce qui sera nécessaire pour la protection de nos ressortissants. Mais ne créons pas autour de cette affaire du Zaïre une atmosphère d'émotion exceptionnelle. C'est une situation qui demande du sang-froid. »

Interrogé ensuite sur les diverses interventions françaises au Proche-Orient et en Afrique, M. Barre a répondu :

» Lorsqu'il a fallu, l'ONU prenant un certain nombre de décisions, apporter une contribution au rétablissement de la paix au Liban — ce qui est la préoccupation des Français, — lorsqu'il a fallu contribuer à défendre l'intégrité du Liban, la France a accepté qu'un contingent de forces françaises participe à l'action qui était entreprise par l'ONU. Y a-t-il là de quoi parler d'une intervention répréhensible ?

» En ce qui concerne le Tchad, nous avons des accords de coopération avec ce pays. Ce que nous faisons, nous le faisons pour protéger nos coopérants qui se trouvent dans ce pays.

» En Mauritanie, des attaques ont été lancées contre des coopérants français. Qu'aurait-on dit si des coopérants français avaient été maltraités, molestés, tués ? L'opinion publique aurait immédiatement réagi.

» Nous ne poursuivons pas du tout une politique systématique de recherche de l'intervention mais une politique de défense des coopérants français, car il est normal que nous apportions notre appui à des pays auxquels nous sommes liés par l'histoire et par des accords particuliers.

» Nous le faisons sans aucun esprit d'impérialisme et même pas pour la défense de nos intérêts. »

Est-il bon, lui demande enfin un journaliste, pour l'image de la France, de soutenir militairement ou par notre assistance des régimes qui ne bénéficient peut-être pas d'une grande assise populaire ? M. Barre répond :

« Tout dépend du jugement que l'on porte sur les gouvernements qui sont en place. Le gouvernement français apporte son appui aux gouvernements légitimes qui lui demandent une aide. Cela est très normal. On peut penser ce que l'on veut de la légitimité des gouvernements. Même en France et dans d'autres démocraties, on se pose ce genre de questions. Mais nous irions très loin si nous nous laissions embarquer dans ce genre de raisonnement. »

(Lire page 35 les autres déclarations de M. Barre concernant les problèmes économiques.)

EN VISITE OFFICIELLE A PARIS

Le président Senghor « ne condamne pas » les interventions françaises au Tchad et en Mauritanie

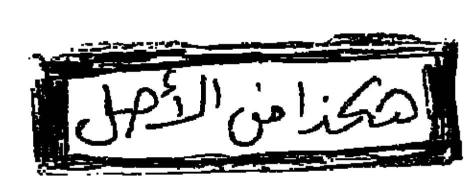
Hôte officiel de la France, M. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal, a précisé, mercredi soir 17 mai, son point de vue sur les interventions étrangères en Afrique. « *Je critique*, a-t-il dit, *ceux qui interviennent en Afrique à la demande d'un Etat africain qui a des problèmes intérieurs à résoudre ou qui veut se mêler des affaires intérieures d'un autre Etat. Je ne condamne pas les interventions françaises pour défendre un Etat agressé de l'extérieur, en conformité avec des accords entre la France et un Etat africain. Je pense en particulier au problème de la Mauritanie ou au problème du Tchad.* »

M. Senghor a ajouté : « *A l'est et à l'ouest, et tout d'abord aux Américains et aux Soviétiques, mais aussi aux Français de négocier, dans le cadre de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, un accord aux termes duquel serait condamné toute intervention en Afrique d'un Etat de la conférence quels qu'en soient la raison, le motif ou le prétexte* ».

Accueilli mercredi, à 15 h. 30, à Orly, par M. Giscard d'Estaing, le président de la République sénégalaise a eu un premier entretien politique en tête à tête avec son hôte sur la situation en Afrique et les zones de tension qui s'y développent.

Un nouvel entretien entre les deux chefs d'Etat devait avoir lieu jeudi et porter sur la coopération culturelle et technique franco-sénégalaise, le troisième entretien, fixé à vendredi, étant en principe réservé aux relations économiques franco-sénégalaises.

Mercredi soir, le président de la République sénégalaise et Mme Senghor, ont assisté à une représentation du *Triomphe de l'amour*, de Marivaux, à la Comédie-Française. Le président et Mme Giscard d'Estaing avaient demandé qu'en hommage au poète qu'est le président Senghor, certaines de ses poésies soient lues par un sociétaire de la Comédie-Française. C'est Mlle Claude Winter qui a lu deux poèmes du président sénégalais : *Jardin de France* et *Prière aux masques*, avant la représentation de la pièce de Marivaux.



AFRIQUE

Rapprocher l'Europe et l'Afrique

(Suite de la première page.)

J'en viens donc aux propositions précises. Il s'agirait de constituer une *conférence du dialogue euro-africain*, ouverte à tous les pays africains et européens. Dans mon esprit, il s'agirait d'une formule extrêmement souple et informelle ne nécessitant qu'un secrétariat très réduit. Des rencontres périodiques auraient lieu aux niveaux les plus divers, depuis celui des techniciens au sein de groupes de travail, jusqu'à celui des chefs d'Etat et de gouvernement. Il faudrait en fait emprunter à la fois à certains usages de la C.S.C.E. et du dialogue euro-arabe. L'élément constitutif, la pièce maîtresse de cette conférence, serait constitué par une déclaration générale à laquelle adhéreraient les Etats qui le souhaiteraient.

Cette déclaration comprendrait quatre chapitres :

— les principes politiques reconnus en commun ;

— le renforcement de la sécurité ;

— la solidarité économique et financière ;

— les échanges culturels, humains et technologiques.

● LES PRINCIPES RECONNUS EN COMMUN :

— Condamnation de toute ingérence ;

— Respect de l'indépendance et de la souveraineté des Etats ;

— Libre choix du type de régime politique et social ;

— Respect des frontières existantes ;

— Condamnation de l'apartheid et de la discrimination raciale ;

— Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

● LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE :

— Reconnaissance de l'interdépendance des deux continents en matière de sécurité ;

— Renonciation à l'agression ainsi qu'à toute action qui tendrait à aider l'agresseur d'un Etat africain ;

— Mise en œuvre de moyens pacifiques de solution des différends (conciliation et arbitrage) ;

— Reconnaissance du fait que la solution pacifique des différends entre Etats africains doit être recherchée par des organisations strictement africaines.

— Amélioration des capacités défensives des Etats africains par l'encouragement à la création de pactes régionaux de sécurité et assistance des Etats européens à ces pactes si elle est souhaitée ;

— L'assistance technique des Etats européens aux Etats africains serait limitée à la mise sur pied de leurs forces de sécurité (l'objectif étant de parvenir à terme au retrait de l'ensemble des militaires étrangers).

— Dans cette attente, les pays européens étudieraient les moyens appropriés pour renforcer la sécurité des pays africains faisant l'objet d'une menace extérieure et qui feraient appel à l'Europe.

— Recherche en commun du niveau optimum d'armements défensifs compatible avec le développement économique ;

— Recherche du maintien de l'état actuel de non-nucléarisation de l'Afrique à condition que tous les pays africains, y compris l'Afrique du Sud, renoncent solennellement à se doter de l'arme nucléaire et qu'un contrôle proprement africain soit institué.

● LA SOLIDARITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE :

Il s'agirait de retrouver l'esprit de l'accord de Yaoundé, c'est-à-dire l'existence de liens économiques et de mécanismes privilégiés entre l'Europe et l'Afrique. Il ne s'agit aucunement de remettre en cause les mécanismes de *Lomé*. Il s'agit, au contraire, de prévoir, en outre, pour les pays africains et pour eux seuls, une série d'avantages en s'opposant vigoureusement aux tentatives de mondialisation de l'aide européenne.

L'Afrique fait en effet partie du « premier cercle » de la solidarité européenne et doit en bénéficier concrètement.

Dans cet esprit, je propose :

— de développer la coopération financière et économique en privilégiant, notamment, les pays les plus défavorisés ;

— de définir un cadre qui permette aux investissements privés de s'orienter massivement vers l'Afrique ;

— d'adopter une véritable politique de valorisation des matières premières fondée sur des accords à long terme portant à la fois sur les prix et sur les garanties d'approvisionnement ;

— de donner priorité à l'autosuffisance alimentaire, au désenclavement et à la lutte contre la sécheresse (Sabel). A cet effet, seraient créés un fonds spécifique du dialogue euro-africain et des comités techniques chargés d'élaborer des projets pour chacun de ces secteurs ;

— de procéder à une réflexion en commun sur le dialogue Nord-Sud en se gardant du culte des idées générales, responsable de l'actuel enlisement de ce dialogue, mais en privilégiant au contraire les applications concrètes et l'ensemble euro-africain.

● LES ECHANGES CULTURELS, HUMAINS ET TECHNOLOGIQUES :

— Respect des droits de l'homme et condamnation solennelle de l'apartheid ;

— Echanges d'informations sur la situation en Afrique du Sud ;

— Développement de la coopération culturelle notamment par la création de liens inter-universitaires et d'une progression spectaculaire des bourses d'études et de stages ;

— Echanges culturels et échanges de jeunes ;

— Priorité aux échanges scientifiques et aux transferts de technologie, y compris pour l'atome pacifique contrôlé.

En proposant ce grand dessein, j'ai bien conscience de défier à la fois le temps et les difficultés. Des années seront sans doute nécessaires. De multiples questions se poseront : quelle Europe ? quelle Afrique ?

Pour la mise en œuvre de ce dessein, l'Europe ne saurait se limiter à l'actuelle Communauté. Le dialogue euro-africain doit être ouvert à toutes les démocraties occidentales européennes — notamment scandinaves — comme à toutes les démocraties africaines (c'est-à-dire que seuls seront exclus les pays où la dignité de l'homme africain est bafouée), mais il doit être strictement limité à ces deux continents.

Quels que soient les obstacles, quels que soient les délais, je poursuivrai mon idée avec ténacité et cela pour plusieurs raisons.

L'une d'entre elles est que je suis convaincu que l'Europe a beaucoup à emprunter aux cultures et aux civilisations africaines. Il y a pour les mentalités européennes un grand enrichissement à attendre d'un échange confiant et assidu avec les mentalités africaines. L'Europe ira au déclin si elle continue à hésiter entre le repliement ou la duplication du modèle américain, et si elle ne s'ouvre pas vers des continents « porteurs d'avenir » comme l'Afrique.

En effet, le dialogue euro-africain me paraît surtout être l'une des garanties les plus sûres de l'indépendance de l'Europe et de l'Afrique. Dans un monde où le risque de cogestion des affaires mondiales par les deux superpuissances est plus élevé que le risque de les voir se combattre par les armes, c'est l'une des rares échappatoires possibles à leur ambition de prendre « en tenaille » des continents médians comme les nôtres.

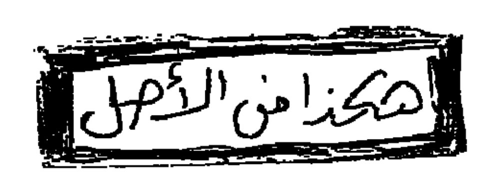
Il s'agit donc de l'indépendance de l'Europe et de l'indépendance de l'Afrique.

∴

Qu'on comprenne bien que, en faisant ces propositions, je ne me prononce pas contre l'aide bilatérale, qui doit rester un moyen privilégié de la politique de solidarité entre la France et les pays d'Afrique francophone. Bien au contraire, je considère qu'elle doit avoir, et de loin, la priorité dans notre politique africaine. J'ajoute que cette coopération bilatérale ne doit pas se réduire à une politique de l'incantation et du verbe. Il ne s'agit ni de rêver ni de proposer, il s'agit de créer et de construire. Or nous manquerions à notre devoir en ne redressant pas rapidement une situation que seuls masquent les mots. Notre coopération s'est gravement dégradée dans les années récentes : en 1966, le budget du ministère de la coopération représentait 1,3 % du budget du pays. En 1977, il ne représente plus que 0,7 %. Le nombre global de nos coopérants a diminué de 25 %, le volume de nos investissements publics a chuté de 40 %. Nous devons réagir sans tarder : il faut doubler le budget de notre ministère de la coopération pour retrouver par là même le niveau qui fut le nôtre au temps du général de Gaulle.

C'est pour la France une question de fidélité non seulement à l'égard de l'Afrique mais aussi d'elle-même.

JACQUES CHIRAC.



AFRIQUE

Éthiopie

Les maquisards érythréens affirment avoir repoussé les premières attaques des forces d'Addis-Abeba

Le déclenchement de l'offensive éthiopienne pour briser l'encerclement de la ville d'Asmara, capitale de l'Erythrée assiégée par les fronts de libération, a été confirmé tant par le chef de l'Etat éthiopien, le lieutenant-colonel Menguistu, que par les différents fronts érythréens. Toutefois il est difficile de savoir ce qui se passe réellement sur le terrain, et les divers communiqués demeurent contradictoires. Les maquisards, après avoir reconnu que les forces éthiopiennes avaient pour la première fois réussi à franchir leurs lignes, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Asmara, affirment maintenant que les affrontements se déroulent dans le *no man's land* qui séparait les combattants.

L'agence de presse du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) a affirmé mercredi 16 mai que cette contre-offensive avait été repoussée. « *Les Ethiopiens*, pense-t-elle, *n'ont pas pu pénétrer le front des forces encerclant Asmara* ». A Rome, le porte-parole du F.L.E. et du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) a démenti qu'il s'agissait d'une véritable contre-offensive générale, mais a reconnu que la marine et l'aviation éthiopiennes bombardaient des localités proches d'Asmara et tenues par les maquisards. Un communiqué de F.L.E., diffusé à Nairobi jeudi 18 mai, déclare que « *les raids aériens incessants ont causé d'importants dommages aux biens et des pertes énormes dans la population civile. L'ennemi a clairement pour objectif de créer la panique afin de forcer la population civile à fuir les villages et les villes.* » Il s'agit, poursuit ce communiqué, d'un « *génocide* ».

Selon les représentants érythréens au Kénya, la moitié de la garnison d'Asmara, soit vingt mille hommes appuyés par des blindés, participe aux opérations et les combats font rage. Des opérations auraient aussi lieu le long de la mer Rouge, entre Massawa et Assab. Enfin, il n'a pas été précisé cette fois-ci si des forces étrangères — cubaines, soviétiques ou sud-yéménites — qui avaient aidé l'armée éthiopienne à reprendre l'Ogaden à la Somalie participent aux combats contre les Erythréens. Ceux-ci ont néanmoins affirmé à plusieurs reprises que la participation des troupes et des pilotes cubains ou sud-yéménites à cette « campagne d'Erythrée » ne faisait pas de doute. — *(U.P.I., A.P.)*

Comores

Selon le « Quotidien de la Réunion »

DES FRANÇAIS AURAIENT PARTICIPÉ AU COUP D'ÉTAT DE MORONI

Notre correspondant à la Réunion nous indique que, selon *le Quotidien de la Réunion* (journal d'information) « *un mercenaire français aurait fait office de capitaine dans l'équipe putschiste* » aurait été blessé lors du coup d'Etat du 13 mai. Ce dernier aurait été évacué sur l'île de Mayotte.

A ce propos, le quotidien demande : « *Les putschistes sont arrivés par la voie maritime. De quel pays ? On ne peut encore le dire. Parmi eux se trouvaient des mercenaires notamment français (...) Or, c'est également avec l'aide des mercenaires français ou recrutés en France que les putschistes du 3 août 1975 avaient ravi le pouvoir de M. Ahmed Abdallah. C'est à Paris que le président Abdallah a passé ses deux ans d'exil. Le rôle de la France, même s'il ne s'agit pas de la France « officielle » n'est donc pas clairement établi dans cette affaire.* »

D'autre part, un cabinet restreint a été mis en place mercredi 17 mai à Moroni. M. Abdellahi Mohamed, premier ministre, chef du gouvernement, est chargé par un décret publié mercredi 17 mai, des affaires sociales, de la justice, de l'économie, du commerce et des finances.

M. Abbas Djoussouf, ministre d'Etat, est chargé de la défense nationale, de l'intérieur, des transports et des télécommunications.

Une ordonnance précédente a accordé les pleins pouvoirs à M. Mohamed, ancien ministre d'Etat chargé des affaires intérieures dans le gouvernement de M. Soilih. D'autre part, le couvre-feu a été allégé et ne sera plus en vigueur que de 23 heures à 6 heures.

DIPLOMATIE

L'U.E.O. S'INTÉRESSE AU RÔLE DE LA CHINE POUR LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE

La commission des affaires générales de l'Assemblée de l'U.E.O. (1), réunie mardi 16 mai à Paris, a adopté par 14 voix contre 3 un projet de recommandation présenté par son rapporteur, Sir Frederic Bennett (conservateur britannique), sur les relations entre la Chine et l'Europe.

Le projet qui sera soumis à l'Assemblée du 22 juin recommande à l'U.E.O. « *d'examiner avec attention le rôle que peut jouer la Chine à l'égard de la sécurité de l'Europe* », « *d'étudier avec soin* » ses vues sur les « *menaces pesant sur la paix* », d'encourager le commerce avec la Chine et de considérer « *avec faveur* » ses demandes en matière de technologie industrielle.

Examinés le 2 avril, le rapport et le projet de recommandation n'avaient pas été adoptés, les parlementaires de gauche le jugeant provoquant à l'égard de l'U.R.S.S. Depuis la recommandation a été remaniée et le paragraphe préconisant « *d'examiner dans un esprit objectif* » toute demande de la Chine d'armements et d'équipements militaires conventionnels supprimé.

(1) L'Union européenne occidentale, seule organisation européenne s'occupant de défense, groupe l'Allemagne fédérale, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, le Luxembourg et les Pays-Bas.

● *La Lettre de l'Unité*, éditée par le P.S., note dans son numéro du 17 mai, à propos du désarmement : « *Le parti de Georges Marchais a préféré laisser vide son strapontin. Qui saura un jour pour quelles vraies raisons ? Celles qui sont avancées ne sont pas sérieuses : il y a eu d'abord la phase psychologique. On a laissé croire qu'un délégué communiste pourrait se rendre à l'ONU s'il y avait accord avec Giscard sur le fond. C'était surestimer la capacité communiste de conviction, qui est grande, ou bien sous-estimer la résistance du président, qui est aussi grande. Il y a eu ensuite la phase formelle : on n'ira pas parce qu'on n'a pas été invités. L'insistance avec laquelle l'Elysée a fait savoir que c'était faux a rendu cette position intenable. On en est donc arrivé à la troisième et dernière phase, l'explication du refus : pas de caution pour « des préoccupations partisanes de la politique intérieure qui ont visiblement inspiré le président de la République ». Et le refus communiste, il est inspiré par quoi ?* »

● *L'U.R.S.S. et le désarmement.* — M. Leonid Brejnev a annoncé, mercredi soir 17 mai, au Kremlin, que « *l'Union soviétique a décidé de signer le protocole 2 du traité sur l'interdiction de l'arme nucléaire en Amérique latine* ». Le chef de l'Etat soviétique a fait cette déclaration au cours du toast prononcé à l'occasion du dîner offert au Kremlin à M. Jose Lopez Portillo, président des Etats-Unis du Mexique. Cet accord, dit accord de Tlatelolco, qui porte sur la dénucléarisation de l'Amérique latine, n'avait jusqu'à maintenant pas été signé par l'U.R.S.S., Cuba et l'Argentine. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

ÉQUIVALENT DE LA COUR DES COMPTES FRANÇAISE

Le contrôleur d'État dénonce dans son rapport les carences et les gaspillages dans l'administration

Jérusalem. — Des jours durant, les Israéliens vont lire plus attentivement que jamais leurs journaux. Non pas tant pour s'inquiéter des conséquences de la vente des F-15 à l'Arabie Saoudite ou pour s'informer de l'éventualité d'une reprise des pourparlers avec l'Egypte, mais pour suivre un singulier feuilleton : le « rapport annuel du contrôleur d'Etat ».

De notre correspondant

Pendant plus d'une semaine, la presse israélienne commente, en effet, le contenu de ce volumineux document de mille vingt pages. L'institution du contrôle d'Etat est comparable à celle de la Cour des comptes en France, mais son rapport est plus détaillé et plus virulent. Le retentissement donné à ses conclusions n'a guère d'équivalent dans d'autres pays. La parution de ce dossier représente, en Israël, un événement national qui fait passer au second plan tout autre sujet d'actualité. Il s'agit d'un minutieux et cruel sottisier de l'administration.

L'an dernier, par exemple, le contrôleur d'Etat avait dénoncé avec force « *un gaspillage énorme* » dans l'armée et faisait état de « *vols* » dont le montant s'élevait à plusieurs millions dans les arsenaux militaires. Le gouvernement travailliste et M. Shimon Pérès, alors ministre de la défense, avaient dû répondre de ces « *désordres* » devant la Knesset, subissant les attaques de l'opposition de droite animée par M. Begin. Les répercussions de cette affaire n'avaient pas été négligeables dans le résultat des élections législatives trois semaines plus tard.

Cette année, le jugement du contrôleur d'Etat était d'autant plus attendu qu'il s'agissait de son premier rapport après l'arrivée de M. Begin au pouvoir. Le contrôleur dénonce notamment les lacunes du ministère des finances, accusé de déléguer exagérément ses pouvoirs aux banques et d'« *ignorer trop ce que l'Etat doit et ce qu'on lui doit* ». Il est également reproché à ce ministère d'avoir la fâcheuse tendance de reporter certains déficits d'un budget sur l'autre. En outre, certaines catégories de contribuables sont purement et simplement oubliées (c'est le cas des Israéliens installés en Cisjordanie depuis 1967). Le contrôleur estime qu'avec une meilleure gestion des fonds de l'Etat il aurait été possible, par exemple, d'augmenter de deux cent mille le nombre des nouveaux immigrants et surtout d'éviter le départ de cent mille Israéliens...

L'armée n'est pas épargnée. Les enquêteurs ont découvert que, malgré la fierté de Tshahal pour son système de mobilisation, il existe une unité de réservistes au moins qui ne peut être mobilisée : on a tout simplement oublié de prévoir pour elle les consignes de rassemblement et les points de regroupement en cas de guerre. Dans une brigade de blindés, sur dix-sept chars, six ont des moteurs défectueux et trois des mitrailleuses inutilisables. L'administration des Domaines est aussi visée : parmi les quatre cent mille personnes qui louent des terres domaniales près du quart ne paient pas de loyer. Ces heureux locataires ont été oubliés. On découvre, d'autre part, que cinquante mille Israéliens n'ont pas pu voter lors des dernières élections législatives, le ministère de l'intérieur ayant arrêté leur dossier parce que leur adresse était incomplète.

Le contrôleur d'Etat est un personnage un peu mythique. Aidé par quelque cinq cents experts-comptables, économistes et juristes, il mène ses enquêtes dans les livres de comptes, mais aussi « sur le tas ». Il peut tout vérifier jusque dans le moindre bureau, derrière le plus petit guichet. Ainsi mène-t-il actuellement une enquête sur les carences du service d'ordre, de la police et de l'armée, lors de l'attentat palestinien commis près de Tel-Aviv le 11 mars et qui a coûté la vie à trente-sept personnes. De même, des investigations sont en cours sur la manière dont a été conduite l'intervention militaire israélienne au Sud-Liban.

Les pouvoirs et la compétence du contrôleur sont presque illimités. Depuis dix-sept ans, le grand inquisiteur des vices de l'appareil d'Etat est une personnalité pittoresque, M. Ytzhak Nebenzahl, qui, pour donner la mesure de l'originalité de cette institution, garde son franc-parler : « *Un gouvernement, c'est comme une automobile*, a-t-il déclaré en présentant, le 15 mai, son rapport. *Pour rouler, une voiture doit avoir quatre roues en bon état. Dans ce pays, il y a une roue défectueuse : c'est l'administration. Dans ces conditions*, ajoute-t-il, *le citoyen attend neuf ans pour obtenir le téléphone, voit sa belle cité devenir un bidonville et regarde passer la somptueuse limousine du fraudeur du fisc tandis que lui-même attend l'arrivée d'un autobus sale et bondé.* »

L'une des conclusions du rapport de M. Nebenzahl souligne cependant les limites de sa fonction : « *Les précédentes recommandations du contrôleur ont été rarement suivies et appliquées.* »

FRANCIS CORNU.

● *L'armée israélienne* a annoncé mercredi 17 mai que plusieurs dizaines de fedayin palestiniens, organisés en douze cellules, avaient été arrêtés ces derniers temps sur la rive occidentale du Jourdain. Ces cellules avaient été mises en place par les organisations du Fatah et le Front démocratique de libération de la Palestine. Deux des cellules du Fatah seraient responsables de l'explosion qui fit deux morts dans un autobus à Jérusalem, en février dernier, et de celle qui entraîna la mort de deux touristes ouest-allemands dans un autocar à Naplouse, le 26 avril. — *(Reuter.)*

● *Un nouvel incident* a mis aux prises, mardi 16 mai, dans la région de Tyr des militaires français de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) et des commandos palestiniens. Selon un officier français, un fedayin a été blessé et deux autres Palestiniens se sont rendus aux « casques bleus » français. — *(Reuter.)*

● *Le dispensaire de Médecins sans frontière* délivrant une médecine gratuite à destination des populations chiites pauvres du Sud-Liban et des Palestiniens a été inauguré le samedi 13 mai à Tyr.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● DES ETUDIANTS AURAIENT ETE TUES, mercredi 17 mai, au cours de nombreux heurts entre manifestants et policiers, qui, dans plusieurs villes du pays ont précédé la grève de vingt-quatre heures de six cent mille employés du secteur public. A Bogota plus de cent personnes ont été arrêtées à la suite de ces affrontements et quatre jeunes gens ont été jugés par un conseil de guerre. — *(A.P.)*

Egypte

● UN DEPUTE DE LA GAUCHE EGYPTIENNE, M. Aboul Ezz El Hariri, membre du « Rassemblement progressiste unioniste », a été arrêté, mardi 16 mai, à Alexandrie, à la tête d'une manifestation demandant le changement du régime, indique le quotidien *Al Ahram*, jeudi. M. El Hariri a été arrêté avec d'autres manifestants dans le quartier de Goumrok, où devait avoir lieu, mercredi, une consultation électorale destinée à pourvoir au siège laissé vacant par le cheikh Achour, député wafdiste (droite) exclu de l'Assemblée du peuple (*le Monde* du 18 mai). D'autre part, les autorités égyptiennes ont empêché la parution de l'hebdomadaire de gauche *Al Ahali*, qui avait mené une campagne contre la politique du gouvernement. — *(A.F.P., Reuter.)*

Haute-Volta

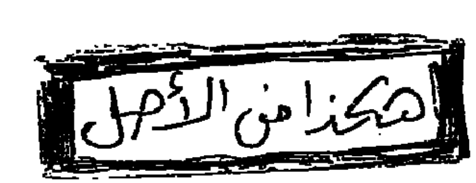
● LE GENERAL SANGOULE LAMIZANA, chef d'Etat voltaïque, qui a été mis en ballottage lors du premier tour de l'élection présidentielle, affrontera M. Macaire Ouedraogo, le 28 mai prochain, lors du second tour. Au premier tour de scrutin, le général Lamizana avait obtenu 425 583 voix et M. Macaire Ouedraogo, celui de ses concurrents qui le suivait le plus près, a obtenu 254 465 voix.

Mauritanie

● M. MOKTAR OULD DADDAH, chef de l'Etat mauritanien, a indiqué, jeudi 18 mai, que le Koweït, où il vient d'effectuer un voyage, avait décidé de participer au capital de la Société nationale industrielle et minière (SNIM), entreprise d'Etat créée en 1972 pour contrôler l'exploitation du minerai de fer, principale exportation du pays, et récemment transformée en société d'économie mixte. Cette prise de participation intervient après celle de la Libye, annoncée il y a quelques semaines, et de deux organismes arabes : la Banque islamique et l'Arab Mining Co., dont les sièges se trouvent respectivement à Djeddah (Arabie Saoudite) et Amman (Jordanie). — *(A.F.P.)*

Pérou

● L'ARMEE EST INTERVENUE pour maintenir l'ordre dans les villes de Cuzco et Arequipa où, mercredi 17 mai, se poursuivaient les grèves et les manifestations de protestation contre les hausses des prix des produits de première nécessité. *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

ÉCHEC AU COUP D'ÉTAT EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Les forces armées accepteront-elles la victoire du candidat de la gauche à l'élection présidentielle ?

Correspondance

Saint-Domingue. — Après dix-huit heures du mutisme le plus absolu de la part du gouvernement et des autorités dominicaines, un communiqué, diffusé sur les antennes de la radio et de la télévision, a annoncé, dans la soirée du mercredi 17 mai, que le comité chargé de coordonner et de superviser le déroulement des élections générales du 16 mai (« Junta Central Electoral ») se préparait à reprendre le dépouillement des votes interrompu au cours de la nuit de mardi à mercredi. Intervenant quelques instants plus tard, un commentateur, proche du gouvernement, accusait d'« irresponsabilité » le comité de coordination électoral qui n'avait pas, selon lui, « donné d'informations à la population ».

A 4 heures, mercredi, l'annonce des résultats de la consultation avait été suspendue après une intervention des forces de police au siège du comité de coordination électoral sans qu'aucune déclaration officielle ne vienne par la suite expliquer cette action. Trente heures après la fermeture du dernier bureau de vote, les Dominicains ignoraient encore l'issue exacte du scrutin.

Cette situation a suscité une certaine nervosité, d'autant que la lutte entre les candidats à la présidence de la République des deux principales formations politiques, M. Joaquin Balaguer, actuel chef de l'Etat pour le Parti réformiste (P.R.), au pouvoir depuis douze ans, et M. Antonio Guzman pour le Parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.) s'annonçait très serrée.

Bien qu'aucun incident grave n'ait été signalé, la tension avait sensiblement augmenté dans l'après-midi : magasins et bureaux sont restés fermés et, dès la mi-journée, les rues de la capitale étaient désertes, malgré le démenti du ministre de la défense, M. Juan René Beauchamps, selon lequel les forces armées n'avaient pas pris le pouvoir en République Dominicaine

La manifestation, organisée par une partie des forces armées devant le quartier général de la police, célébrant la « victoire » du président Balaguer et l'« enterrement de Guzman » n'avait pas, il est vrai, contribué à apaiser les esprits.

Selon M. Salvador Jorge Blanco, président du P.R.D., principale formation de l'opposition, celle-ci aurait obtenu plus d'un million de suffrages, battant très nettement le Parti réformiste (P.R.) au pouvoir, qui n'aurait recueilli que 700 000 votes environ. Ces chiffres officieux confirmeraient la tendance qui se dessinait au moment même de l'intervention de la police au siège du comité de coordination électoral. D'après des résultats partiels dans la capitale, le P.R. avait recueilli 66 730 voix contre 158 811 au P.R.D. En outre, le P.R.D. semblait s'acheminer vers la victoire même dans certains bastions du Parti réformiste comme Santiago, seconde ville du pays.

Selon certaines informations, deux membres du comité de coordination électoral auraient disparu. Mais, M. Antonio Guzman, candidat du P.R.D. à la présidence, nous a indiqué qu'aucun membre de cette formation n'avait été emprisonné ou menacé. « *Francisco Pena Gomez est à Saint-Domingue et vivant* », nous a précisé un autre membre du P.R.D., démentant ainsi les rumeurs les plus alarmistes sur le sort de l'homme le plus populaire du parti. Le comité exécutif du P.R.D a demandé à ses adhérents et sympathisants, dont plusieurs dizaines occupent en permanence le siège du parti, de rester « calmes et sereins ».

Une guerre civile il y a treize ans...

« *La situation est extrêmement grave*, nous a cependant déclaré M. Emilio Ludovino Fernandez, directeur du département des affaires étrangères du parti, *car on est en train de jouer avec la volonté du peuple. Pour des raisons moins importantes, le pays a connu une guerre civile il y a treize ans. Sans vouloir établir de comparaison entre les deux situations, je peux vous affirmer que le peuple dominicain est prêt à défendre ses droits.* »

L'annonce de la reprise des opérations de dépouillement aura quelque peu contribué à détendre l'atmosphère. La présence d'observateurs étrangers et d'une mission de l'Internationale socialiste, ainsi que d'une délégation de l'Organisation des Etats américains, aura sans doute aidé à limiter la crise.

En tout état de cause, la surprise causée par les événements aura certainement été plus grande à l'étranger qu'en République Dominicaine. L'armée n'y a jamais fait mystère de son soutien au président Balaguer, et l'éventualité d'une intervention militaire dans le processus électoral, en cas de difficulté du candidat du parti réformiste, était considérée comme une quasi-certitude.

MARIE-CLAUDE CÉLESTE.

● *M. François Mitterrand* a pris position, mercredi 17 mai, en adressant au président de la République un télégramme dont copie a été communiquée à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Le premier secrétaire du parti socialiste indique que, « *informé de l'interruption du dépouillement électoral en République Dominicaine par une intervention militaire, alors que les premières indications marquaient une nette avance du parti révolutionnaire dominicain, le P.S. français élève une solennelle protestation contre un putsch qui s'oppose par les armes à la libre expression de la volonté populaire* ».

« *Le parti socialiste réaffirme avec force la nécessité que le déroulement complet et régulier du processus électoral soit respecté et que ses résultats soient acceptés par tous* », conclut le télégramme.

DE TRUJILLO A M. BALAGUER

L'assassinat, en 1961, du dictateur Raphael Trujillo par un commando lié à la C.I.A. a marqué le début d'une période très agitée en République Dominicaine. En septembre 1963, le gouvernement de Juan Bosch, alors dirigeant du parti révolutionnaire, de tendance gauche libérale, était renversé par un coup d'Etat. En avril 1965, un soulèvement civil et militaire dont le but était le rétablissement du gouvernement constitutionnel de Juan Bosch tournait court à la suite d'une intervention militaire américaine massive. En 1966, le Dr Balaguer, ancien confident et ministre de Trujillo, était élu à la présidence de la République. Il a gardé le pouvoir au cours des douze dernières années.

États-Unis

DANS SES « MÉMOIRES »

M. Nixon fait un autoportrait d'homme d'État impitoyable

De notre correspondant

Washington. — Si certains jugent excessifs les droits d'auteur — non officiellement révélés, mais estimés à 2 millions de dollars — encaissés par M. Nixon pour ses Mémoires, il faut bien reconnaître que l'ancien président n'a pas ménagé sa peine. Les sept extraits publiés auparavant par la presse ne donnaient qu'une faible idée de l'énorme volume (plus de 1 100 pages) qui vient de sortir en librairie. Bourrés de citations, de notes et de documents jusqu'à présents confidentiels, entrecoupés d'extraits de son journal personnel, les *Mémoires de Richard Nixon* seront sans conteste une source précieuse pour les historiens. Même si, comme dans tous les exercices de ce genre, l'auteur donne la version des faits qui lui convient le mieux.

L'histoire du Watergate a été présentée en priorité (*le Monde* du 3 mai) lors de la prépublication des journaux, mais ce n'est pas le seul chapitre intéressant d'une longue carrière politique dont tous les principaux épisodes sont abondamment décrits.

Un personnage décidé

En politique étrangère, les passages les plus caractéristiques sont sans doute ceux où M. Nixon décrit, avec un extraordinaire luxe de détails, les négociations sur le Vietnam en 1972. On y redécouvre un personnage encore plus décidé et impitoyable que celui qui apparaissait au grand jour, prêt à la plus grande brutalité pour parvenir à ses fins, mais aussi sachant souffler le chaud et le froid avec une finesse machiavélique. Les propositions de paix alternent avec des bombardements savamment dosés : tantôt on réduit de deux cents à cent cinquante le nombre des sorties quotidiennes de B-52 contre le Nord pour « récompenser » l'adversaire de telle ou telle concession, tantôt, pour accentuer la pression, on avance la zone des bombardements autorisés de quelques kilomètres supplémentaires vers le Nord.

Lors de la grande escalade du 8 mai 1972, lorsque M. Nixon ordonne le minage du port de Haïphong et la reprise des attaques aériennes à grande échelle, il n'hésite pas à secouer ses propres chefs militaires, dont les plans sont trop timides à ses yeux. « *Nous devons punir l'ennemi d'une manière qui lui fera réellement mal cette fois-ci*, écrit-il à leur intention dans une note à M. Kissinger, *j'ai l'intention de ne m'arrêter devant rien pour le mettre à genoux.* » L'ancien président révèle au passage que M. Laird, son secrétaire à la défense, se rangeait parmi les « colombes », de même que le secrétaire d'Etat M Rogers.

Quant à l'envoi des B52 sur Hanoï à la fin de décembre de la même année, l'idée est de M. Nixon personnellement, qui voulait « *quelque chose de nouveau* ». M. Kissinger était lui aussi partisan d'une escalade, mais son imagination n'était pas allée jusque-là. L'ancien président ne cache pas que c'était là sa dernière carte et que, si Hanoï avait toujours refusé les conditions qui permirent l'accord de Paris quelques jours plus tard, il ne sait « *si la guerre finirait et dans quelles conditions* ». Pendant toute cette difficile partie, M. Nixon pousse en avant son conseiller pour la sécurité nationale, mais il tient à montrer que c'est lui qui tient les rênes. Lorsqu'il sait M. Kissinger en désaccord sur la tactique à suivre, il lui dicte presque mot pour mot ce qu'il devra dire à M. Le Duc Tho à Paris.

Dans les rares cas où M. Nixon se reproche quelque chose, c'est généralement de ne pas avoir été assez ferme. Ainsi, son seul regret à propos de l'invasion du Cambodge, en 1970, est de n'avoir pas lancé en même temps des bombardements contre le Vietnam du Nord. A un autre endroit, l'auteur se demande comment l'histoire aurait évolué s'il avait été élu président en 1960 et non pas Kennedy. « *Nous aurions traité l'affaire de la baie des Cochons de manière très différente et nous aurions probablement sauvé Cuba de Castro* », écrit-il. De même, à propos du Vietnam, « *nous aurions usé de notre puissance beaucoup plus tôt dans la guerre, si nous avions jugé nécessaire d'y recourir.* »

La haine du clan Kennedy

A ce propos, l'ancien président ne cache pas sa haine de Kennedy et de son « clan », qui ont utilisé contre lui des procédés « *sans scrupules* » dans la bataille électorale de 1960, et, une fois au pouvoir, lui ont cherché de mauvaises querelles par le biais de l'impôt ou d'enquêtes judiciaires. Il en a tiré une leçon : « *Ne plus jamais entrer en campagne avec le désavantage de la vulnérabilité au niveau de la tactique politique.* » Peut-être est-ce là une étape importante du « cycle » qui a conduit à Watergate, mais M. Nixon ne pousse pas l'introspection jusque-là.

L'ancien président n'a que des paroles aimables pour décrire ses trois rencontres avec de Gaulle. A chaque fois, ou presque, il parle avec lui de la Chine, le président français lui suggérant — tout comme Adenauer — de « *s'appuyer sur la Chine pour équilibrer la menace soviétique croissante* ». Lors de la dernière entrevue, de Gaulle lui conseille de quitter le Vietnam, mais « *sans hâte exagérée* » et « *dans la dignité* ». La démission du général, quelques mois plus tard, amène M. Nixon à lui écrire, dans une lettre privée plus chaleureuse que le message officiel : « *En cette période de dirigeants médiocres dans la plupart des pays, l'Amérique a besoin de votre présence.* » Lisant cette lettre en présence du messager américain qui la lui portait à Colombey, de Gaulle n'hésite pas à dire de M. Nixon : « *C'est un camarade* »

L'ancien président est presque aussi aimable pour Georges Pompidou et justifie le comportement de ce dernier dans l'incident qui l'opposa à des manifestants juifs à Chicago en 1970. Il cite le mot de l'ancien président français lors des funérailles de de Gaulle : « *Enfin seuls.* » Il ne s'agissait pas, précise-t-il, d'exprimer un soulagement, mais de constater une condition commune d'orphelins entre deux hommes ayant « *vécu et travaillé tant d'années à l'ombre de deux géants : Eisenhower et de Gaulle* ».

MICHEL TATU.

Brésil

Le gouvernement prépare des réformes libérales

L'acte institutionnel qui confère au président des pouvoirs d'exception va être supprimé

De notre correspondant

Brasilia. — L'acte institutionnel numéro 5, qui donne depuis dix ans au président de la République des pouvoirs d'exception permanents (1), va être supprimé. L'indépendance du pouvoir judiciaire sera reconnue, avec la garantie d'inamovibilité pour les juges. L'*habeas corpus* va être rétabli. La loi de sécurité nationale, les limitations aux activités des organisations étudiantes vont être réexaminées. Confronté à une crise politique et militaire, le général Geisel a lancé sa contre-offensive.

On savait depuis plusieurs semaines, à Brasilia, qu'une série de réformes institutionnelles étaient sur le point d'être annoncées. Leur élaboration avait été confiée à M. Petronio Portella, président du Sénat et membre du parti gouvernemental Arena. Après plusieurs rencontres avec le président Geisel et le général Joao Baptista Figueiredo, son « dauphin » officiel, M. Portella a présenté l'ensemble de ces propositions mardi 16 mai, à la direction nationale de son parti. Il devrait dans les prochains jours les communiquer au Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), le seul parti d'opposition toléré.

Les réformes devraient entrer en vigueur en mars 1979, au moment de la succession du chef de l'Etat. Elles divisent sérieusement l'opposition. Comment celle-ci pourrait-elle, en effet, rejeter des mesures qu'elle réclame depuis des mois, même si elle les juge insuffisantes ? Les optimistes font valoir qu'il s'agit là de la première initiative réelle d'ouverture politique prise par le président Geisel depuis celle qu'il avait timidement esquissée au début de son mandat.

Les pessimistes soulignent les limites des réformes proposées. Si l'acte institutionnel n° 5 disparaît, si le président perd ainsi le pouvoir de fermer le Congrès et de « casser » à son gré les mandats des parlementaires, de nouvelles « clauses de sauvegarde » n'en sont pas moins instituées : l'état d'urgence, décrété par le chef de l'Etat, et l'état de siège (qui nécessiterait l'approbation du Congrès). Si l'habeas corpus est rétabli, les personnes soupçonnées de « terrorisme » n'en bénéficieront probablement pas. Le problème de la liberté syndicale, enfin, est tout simplement oublié.

Ces réformes permettront-elles au président Geisel de calmer les mécontents ? L'idée d'un retour immédiat à l'état de droit n'est plus seulement l'apanage des milieux politiques d'opposition : elle gagne visiblement certains secteurs militaires. Ne parle-t-on pas de plus en plus d'une imminente candidature militaire d'opposition à celle du général Figueiredo ?

Cette perspective commence à provoquer de sérieux remous au sein des forces armées. Le nom le plus cité est celui du général en retraite Euler Bentes, qui affirmait récemment que, la sécurité nationale n'étant pas menacée, rien n'empêchait un retour immédiat à la démocratie.

Mais le président Geisel doit aussi tenir compte des éléments « durs » dans l'armée qui ne voient dans toute l'activité politique de l'opposition qu'« agitation » et « manœuvres de subversion ». Inquiets devant le climat d'effervescence politique croissante, hostiles aux réformes, ils font pression sur la présidence par l'intermédiaire des ministres des trois armes. Dans le passé, en période de crise, les secteurs « durs » ont toujours eu le dernier mot.

THIERRY MALINIAK.

(1) L'acte constitutionnel n° 5 a été parfois comparé, notamment par les milieux gouvernementaux brésiliens, à l'article 16 de la Constitution française, qui définit pourtant des pouvoirs à caractère temporaire.

ASIE

Chine

Huit jours après l'incident frontalier sur la rivière Oussouri

Pékin réagit avec modération aux « regrets » exprimés par Moscou

Huit jours après l'incident frontalier sino-soviétique, l'agence Tass a accusé mercredi 17 mai la Chine d'« *expansionnisme* » et de « *bellicisme* », et de vouloir « *justifier* » par une « *inexistante menace soviétique* » sa volonté « *d'établir son hégémonie de grande puissance en Asie d'abord, et ensuite dans le monde entier* ». Selon l'agence, les dépenses militaires chinoises « *dépassent 40 % des dépenses de l'Etat* ». Pékin, affirme Tass, a récemment acheté en France « *un important contingent de missiles anti-chars et se propose d'acheter la licence de fabrication d'avions de combat Mirage* ».

D'autre part, le porte-parole du gouvernement britannique a déclaré mercredi devant la Chambre des lords que Londres était disposé à livrer à Pékin des avions à décollage vertical Harrier si les autorités chinoises en exprimaient le désir. — (*A.F.P.*)

De notre correspondant

Pékin. — La réponse officielle chinoise aux « *regrets* » soviétiques exprimés à propos de l'incident de frontière du 9 mai, transmise sous forme de note verbale mercredi 17 mai à l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Pékin, est d'un ton inhabituel. Certes, Pékin reprend certains des termes employés dans sa première protestation du 11 mai et soutient la thèse d'une « *provocation militaire organisée par la partie soviétique* ». Mais pouvait-on moins faire à Pékin sous peine de se dédire gravement à quelques jours d'intervalle ? La Chine maintient, d'autre part, que des civils ont été blessés par le tir des Soviétiques et affirment en détenir des preuves. Il s'agit de l'accusation la plus grave portée contre l'U.R.S.S. On peut s'étonner qu'elle ne soit mentionnée qu'au dernier point de la note.

Pour le reste, la controverse entre les deux parties porte sur des points de détail : heure exacte de l'incident, conditions de visibilité, topographie des lieux (...). Pékin se permet même un brin d'humour pour demander, au cas où, comme l'affirme l'U.R.S.S., les embarcations militaires soviétiques n'auraient pas pénétré dans les eaux territoriales chinoises, si le personnel qu'elles transportaient « *avait des ailes* » pour atteindre la rive.

Tout cela donne l'impression d'une acrimonie très mesurée. Si on se souvient des échanges autrement âpres et violents auxquels donnèrent lieu de précédents incidents, on ne peut qu'être frappé par la modération dont Pékin fait preuve aujourd'hui. Sous réserve de la « *réponse officielle* » que la R.P.C. déclare encore attendre de Moscou, les échanges diplomatiques entre les deux pays témoignent dans cette circonstance d'une rationalité, d'une réserve de part et d'autre qui étaient loin de caractériser leurs rapports depuis dix ans.

Rien n'indique que ce comportement réciproque soit révélateur d'un changement sur le fond dans les relations sino-soviétiques. On y verrait plutôt le signe d'un changement de style, d'ailleurs inauguré il y a six mois par la présence du ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, à la réception organisée par l'ambassade d'U.R.S.S. à Pékin pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre.

A. J.

Recevant une délégation commerciale indonésienne

Pékin cherche à rétablir des relations diplomatiques avec Djakarta

De notre correspondant

Pékin. — Une délégation de la chambre de commerce et d'industrie indonésienne se trouve actuellement à Pékin où elle a été reçue, dimanche 16 mai, par Mme Chen Mu-hua, vice-premier ministre, membre suppléant du bureau politique du P.C., après s'être entretenue la veille avec le ministre chinois du commerce extérieur, M. Li Chiang. Ces rencontres à un niveau sans précédent depuis onze ans pour des hôtes indonésiens — constituent le dernier épisode dans une série de développements contradictoires qui ont récemment marqué les relations sino - indonésiennes. Comme avec les autres pays de l'ASEAN, Pékin cherche depuis longtemps déjà à rétablir avec Djakarta des relations diplomatiques normales, suspendues depuis 1967. On paraissait peu pressé cependant du côté indonésien de suivre l'exemple de la Thaïlande, de la Malaisie et des Philippines jusqu'au mois de mars dernier quand le président Suharto annonça qu'il s'apprêtait à son tour à renouer avec la Chine. Le terrain, au demeurant, avait été préparé. Une mission commerciale s'était rendue pour la première fois depuis plus de dix ans à la foire de Canton à l'automne 1977.

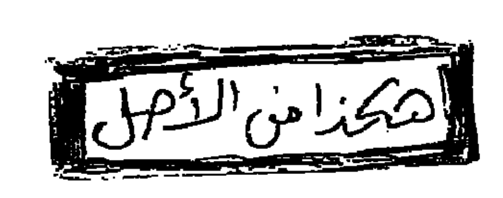
Tout paraissait aller pour le mieux lorsque le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, crut opportun de parler à Pékin de la formation d'un « front commun » comprenant les pays de l'ASEAN et la Chine, afin de faire échec aux grandes puissances dans le Sud-Est asiatique. Maladresse ou geste délibéré ? La réaction, en tout cas, ne se fit pas attendre et le 22 avril, le général Panggabean, ministre indonésien des affaires étrangères par intérim, répliquait que « *l'ASEAN n'avait pas d'ennemi et n'en cherchait pas* », que l'Indonésie pour sa part souhaitait « *coopérer avec tous les pays* », mais qu'elle n'avait pas oublié le rôle de la Chine dans les secousses politiques qui l'avait affectée en 1965.

Les dirigeants chinois répliquaient à leur tour en invitant le chef du P.C. indonésien, M. Adjitorop, qui réside à Pékin depuis treize ans, mais que l'on voit peu en public, à prendre place à leurs côtés, à la gauche de M. Teng Hsiao-ping et à deux fauteuils du président Hua, à l'occasion de la soirée artistique organisée pour le 1ᵉʳ mai à Pékin. La photographie de la tribune, reproduite dans tous les journaux d'Asie du Sud-Est, pouvait difficilement rassurer Djakarta sur les intentions chinoises. La présence à Pékin, à la même époque, d'une équipe indonésienne de badminton ne compensait que très imparfaitement ces signes de mésentente.

C'est pourquoi l'arrivée d'une nouvelle mission économique et l'accueil exceptionnel qui lui est réservé sont significatifs. L'objectif de la délégation est officiellement d'« *explorer les possibilités de relations commerciales directes entre la Chine et l'Indonésie* ». De fait, si l'Indonésie a importé, l'hiver dernier, de notables quantités de riz chinois, l'essentiel des échanges commerciaux entre les deux pays — caoutchouc indonésien contre conserves alimentaires et jouets chinois notamment — passe par Hongkong.

Assurément, des possibilités beaucoup plus larges s'ouvrent, dans ce domaine. L'essentiel toutefois réside dans le problème des relations politiques. Côté indonésien, on paraît particulièrement préoccupé par la question des Chinois résidant en Indonésie, environ trois millions en tout, dont près d'un million ayant la qualité de citoyens de la République populaire, et qui contrôlent une importante partie de l'économie du pays. C'est un point capital sur lequel les hommes d'affaires indonésiens actuellement à Pékin seront très certainement priés de transmettre des assurances à Djakarta. Le plus intéressant de l'affaire est, qu'en dépit de profonds différends idéologiques qu'on s'applique même à souligner de part et d'autre, des pas concrets continuent d'être franchis sur la voie de la normalisation. La diplomatie thaïlandaise, fort expérimentée en la matière, jouerait, dit-on, son rôle dans ces efforts de rapprochement.

A. J.



Chine : la révolution rectifiée

II. — La lutte entre deux lignes

Après avoir, dans un premier article (« le Monde » du 18 mai 1978), décrit la disparition des idéologues au profit des pragmatistes, notre correspondant analyse les luttes de tendances qui continuent de secouer le P.C. chinois.

De notre correspondant ALAIN JACOB

Pékin. — Les efforts de remise *en ordre et de rénovation* déployés par la nouvelle direction chinoise se heurtent à plusieurs sortes de résistances. Il en résulte une réalité politique beaucoup plus complexe que ne la présentent la plupart des discours officiels et qui explique les tensions sensibles au sommet du régime.

Toutes les décisions de la nouvelle équipe dirigeante, d'abord, ne sont pas accueillies à la base avec un enthousiasme unanime. Avant même, par exemple, que le débat ne devienne public par voie de journaux muraux à l'université de Peita (*le Monde* du 24 mars 1978), on savait qu'une partie des étudiants et un certain nombre d'enseignants de la nouvelle génération critiquaient divers aspects de la réforme entreprise dans l'éducation. D'une part parce que celle-ci diminue les chances des enfants et jeunes gens aux origines les plus modestes (qui avaient au contraire été avantagés depuis la révolution culturelle), d'autre part parce que le rétablissement des examens et des méthodes de contrôle des études, la réouverture d'« *écoles pilotes* » destinées à de petites élites, le rétablissement de titres et de grades dans les facultés, se font souvent dans un esprit de restauration d'un passé qui n'était pas idéal et dont tout le monde n'a pas gardé le meilleur souvenir.

Des manifestations de mécontentement ont-elles eu lieu dans *d'autres secteurs ?* Il est très difficile, faute d'informations complètes, d'apprécier la qualité de l'ordre qui règne effectivement dans le pays. Sans aucun doute, il n'est plus question de troubles du genre de ceux qui agitèrent l'année 1976. Est-ce à dire aussi qu'il n'y a plus d'incidents ? Les sanctions dont on entend parler font au moins penser qu'il existe encore des opposants qui ne peuvent être réduits par les seuls moyens de la critique et de la persuasion : condamnations à la peine capitale dans plusieurs villes, et notamment en janvier dernier à Hangchow, arrestations par exemple dans le Setchouan en février et à Luta (Liaoning) en mars. Il ne saurait s'agir dans chaque cas de criminels de droit commun. Au Setchouan en particulier, les trois personnages arrêtés étaient expressément accusés d'être d'« *actifs contre-révolutionnaires* », « *chefs de faction de la bande des quatre* ». Qu'ils viennent seulement d'être appréhendés laisse supposer qu'ils n'avaient pas cessé leurs activités dès la crise d'octobre.

Inertie, résistances...

D'une manière générale, bon nombre de transformations entreprises se heurtent à des résistances par inertie. Phénomène naturel dans une société où les comportements humains n'évoluent pas au gré des mots d'ordre, surtout quand ceux-ci changent un peu trop vite. Dans les campagnes comme dans les usines, les cadres locaux se voient constamment pressés de montrer plus d'énergie dans la mise en œuvre de nouvelles méthodes de travail et de gestion. Il est à craindre toutefois qu'avec la meilleure volonté ils ne parviennent que lentement à modifier la mentalité des paysans et des ouvriers dont ils ont la responsabilité. Les principes de la « *ligne de masse* » leur interdisent d'ailleurs toute brusquerie.

Mais l'inertie est souvent un phénomène plus politique que sociologique. Un an et demi après la chute de la « *bande des quatre* », la presse dénonce encore quotidiennement non seulement « *ceux qui tournent avec le vent* », ceux qui « *esquivent leurs propres responsabilités* » et « *cherchent à protéger leurs copains* », mais encore ceux qui, hésitant à s'engager, préfèrent paraître « *trop à gauche que trop à droite* ». Crainte des lendemains et d'un possible retour de bâton ? C'est une préoccupation qui s'exprime parfois chez des gens qui, depuis 1957, ont connu des mésaventures diverses et jugent prudent de ne s'associer qu'avec réserve aux orientations les plus récentes. Mais le maréchal Yeh Chien-ying, à la tribune du onzième congrès rappelait que, sur les trente-cinq millions de membres que compte le P.C. chinois, « *près de la moitié* » y ont adhéré depuis la révolution culturelle, dont sept millions depuis le dixième congrès, en 1973. On ne saurait s'attendre que ce vaste contingent de militants formés pendant des années dans un milieu idéologique où le « *groupe de Changhaï* » exerçait une influence pilote accomplisse sans hésitations ni murmures un tournant à 180 degrés et ne soit pas tenté de freiner, lorsqu'il le peut, certaines des opérations de « *restauration* » qui lui paraissent excessives.

Le 23 mars encore, *le Quotidien du peuple* évoquait expressément les cas de « *résistance à l'application de la ligne du onzième congrès* ». Un exemple parmi d'autres de ce freinage concerne la politique des réhabilitations. Des consignes répétées ont été données pour que les dossiers de cadres inquiétés depuis la révolution culturelle soient apurés et que les intéressés, sauf crimes majeurs, puissent reprendre leur travail. Cette liquidation du passé ne se déroule pas sans difficultées, et l'on nous cite le cas d'un établissement pékinois qui compte encore soixante détenus — dont certains depuis plus de huit ans — sur un effectif total d'environ deux mille personnes.

Peu de secteurs de la vie politique échappent à ce phénomène, et de multiples indices montrent que l'armée elle-même n'en est pas exempte. Dans un article diffusé le 24 février par Radio-Pékin, le « *groupe théorique* » de la région militaire de Canton observait que, depuis 1975, « *certains problèmes non seulement n'ont pas cessé d'exister dans l'armée, mais encore sont, à divers égards, devenus plus sérieux* ».

C'est sur ce fond de tableau que des tendances différentes sinon opposées se manifestent au sommet du pouvoir. Le problème de l'épuration est l'un de ceux sur lesquels les divergences sont le plus évidentes. De discours en discours depuis le printemps 1977, le président Hua Kuo-feng ne cesse de répéter que l'opération d'assainissement des rangs du parti peut être considérée comme « *pratiquement achevée* ». Au lendemain de chaque grand rendez-vous politique, des voix ne s'en élèvent pas moins pour réclamer un approfondissement des purges. Tous les observateurs prêtent à M. Teng Hsiao-ping un rôle déterminant dans cette campagne — dans laquelle le nouveau chef du département politique général de l'armée, M. Wei Kuo-ching, le seconde sans doute activement. Le schéma d'action du dynamique vice-premier ministre se distingue assez clairement avec une année de recul.

Le premier rendez-vous décisif a lieu au mois de mars 1977 : on y décide d'une part, les conditions dans lesquelles M. Teng Hsiao-ping reprendra ses fonctions ; d'autre part, les grandes lignes de l'opération d'épuration à laquelle il convient de procéder. Bien qu'il ne soit pas encore à cette date officiellement « *réhabilité* », l'influence du vice-premier ministre est déjà très forte, et c'est lui qui exige des têtes. Un premier compromis est réalisé sur celles qui tomberont et celles qui resteront. Il devrait servir de base à la préparation du congrès du parti, dont on apprend qu'il se réunira avant la fin de l'année.

En juillet, le plénum du comité central consacre le rétablissement de M. Teng Hsiao-ping dans tous ses pouvoirs, le décharge pratiquement des « *erreurs* » qui lui étaient encore reprochées quatre mois plus tôt (en particulier en ce qui concerne son interprétation des directives du président Mao sur la lutte de classe et le développement de l'économie nationale) et fixe le programme du XIe congrès. Sans attendre celui-ci, au mois d'août, M. Teng Hsiao-ping aurait fait savoir que les décisions qui allaient être annoncées étaient sujettes à de multiples réserves. On s'en rendit compte un peu plus tard lorsque des personnes qui venaient d'être réélues au comité central perdirent leurs fonctions.

Octobre 1977 : nouvelle réunion du bureau politique, élargie à diverses personnalités, dont les premiers secrétaires du parti dans les provinces où se posent encore des problèmes. Cette réunion est précédée, à Canton, d'une conférence des principaux chefs militaires, qui sont informés à l'avance des décisions sur le point d'être prises et priés de s'y conformer. Il s'agit d'un nouveau compromis. C'est à cette époque que sont arrêtées les principales mesures qui seront annoncées au cours de la session de l'Assemblée nationale populaire, ainsi que diverses nominations, destitutions et « *révisions de statut* ». Les résultats apparaîtront dans les mois qui suivent avec le remplacement du chef du département d'organisation du comité central — qui a la haute main sur les mouvements de personnes dans l'appareil du parti, — diverses promotions à la propagande, la chute du premier secrétaire du Heilungkiang (pourtant nommé depuis moins d'un an, aujourd'hui sévèrement critiqué), la nouvelle enfin que deux des membres du bureau politique perdent leur « *base* » de pouvoir : M. Saifudin à la tête du comité du parti du Sinkiang et le général Chen Hsi-lien au commandement de la vaste région militaire de Pékin.

Rien n'est pour autant définitif, car, moins de quinze jours après la session de l'Assemblée nationale populaire — dont on aurait pu penser qu'elle annonçait une phase nouvelle de stabilité et d'unité, — *le Quotidien du peuple* repartait le 20 mars à l'attaque, dénonçait la présence d'« *équipes dirigeantes inadéquates dans certains départements* » et réclamait la « *refonte complète* » des équipes en question.

Le compromis d'octobre

Tout se passe comme si chaque compromis auquel on était collectivement parvenu était régulièrement remis en cause par un homme pour qui on ne va jamais ni assez vite ni assez loin. Il va de soi que l'offensive se développe aussi bien sur le plan des principes que sur celui des personnes. En mai 1977, par exemple, la notion de primes et de « *stimulants matériels* » est encore qualifiée de « *révisionniste* ». En novembre, elle fait partie du « *système socialiste de répartition selon le travail* ».

D'autres points restent en discussion sur lesquels tout le monde n'a visiblement pas les mêmes idées. A l'élitisme et au professionnalisme que prône sans réserve M. Teng Hsiao-ping dans son discours à la récente conférence sur les sciences, répondent des propos de M. Hua Kuo-feng à la fois plus populistes et plus équilibrés quant aux rapports entre le travail scientifique et la formation politique. *Le Quotidien du peuple* — qui n'est actuellement l'organe d'aucune tendance exclusive — reprend peu après un thème voisin, citant des paroles de Mao Tse-toung en 1957 sur la nécessaire prééminence des « *politiques* », c'est-à-dire des représentants du parti, sur les spécialistes. « *Le prolétariat,* ajoute le journal, *exerce sa dictature sur l'ennemi, mais il doit également persévérer dans l'exercice de sa direction sur d'autres domaines. Voilà une vérité fondamentale du marxisme-léninisme.* »

Autre exemple de décalage : au mois de décembre, le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, annonce que la Chine souhaite acheter au Japon une aciérie d'une capacité annuelle de 6 millions de tonnes. Un peu plus tard, le bruit court que l'aciérie en question sera construite à Changhaï. Le 26 février, devant l'Assemblée, le président Hua Kuo-feng éprouve le besoin de préciser qu'« *on devra éviter, dans la mesure du possible, d'implanter les nouveaux projets* (industriels) *dans les grandes villes déjà surchargées* ».

L'alliance de la « gauche » et du centre

Qui l'emporte ? On se ferait une fausse idée de la situation politique en imaginant qu'elle est dominée par la rivalité entre deux hommes, MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping. Ne dit-on pas et n'est-il pas vrai, dans une large mesure, que l'un et l'autre concourent aux mêmes objectifs des « *quatre modernisations* » et du « *décollage* » de l'économie nationale ? Ce qui est vrai, en revanche, et que personne ne conteste, y compris parmi les rares interlocuteurs chinois avec qui l'on peut s'entretenir de ce sujet, c'est que le dynamisme du vice-premier ministre, homme pressé, le conduit à imposer des décisions avec une agressivité qui suscite elle-même des réactions antagonistes et des résistances jusqu'au plus haut niveau.

L'impression qui s'est dégagée de la session de l'Assemblée nationale populaire est que l'influence de M. Teng Hsiao-ping a littéralement été « *contenue* » par une majorité des membres du bureau politique dans laquelle se sont retrouvés des hommes aussi divers que M. Wang Tong-hsing, grand maître des services de sécurité et certainement l'homme qui, parmi les dirigeants actuels, a été le plus proche de Mao Tse-toung, et *le vénérable et respecté maréchal* Yeh Chien-ying. En bref, M. Teng Hsiao-ping se serait heurté à une alliance de la « gauche » *et* du centre.

Est-ce vraiment un fait nouveau ? Quand on y regarde de près on s'aperçoit que l'épuration, en dépit des appels à la vengeance, diminue considérablement d'ampleur au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie. Elle a été très sévère au niveau des vice-présidents des comités révolutionnaires dans les provinces — dont un quart à peine sur un total de trois cent quatre-vingts ont survécu à leur poste depuis 1976 — et sans doute à celui des membres des comités provinciaux du parti (dont on ne connaît que des listes incomplètes). Sur quarante premiers secrétaires du parti dans les provinces et commandants de régions militaires, une demi-douzaine à peine ont en revanche disparu de la vie politique. Au niveau du bureau politique proprement dit, à part les « *quatre* » eux-mêmes, une seule personne, Mme Wu Kuei-hsien, a été « *éliminée* ». Des personnages comme le maire de Pékin, M. Wu Teh, les généraux Li Teh-sheng et Chen Hsi-lien, l'ancien premier secrétaire du Sinkiang, M. Saifudin, notoirement critiqués à un moment ou à un autre, ont pour leur part conservé leurs sièges.

Cela prouve seulement qu'il existe dans le P.C. une pesanteur de l'appareil contre *laquelle les* offensives les plus déterminées s'essoufflent. Ce qui est vrai pour les vivants l'est d'ailleurs aussi pour les morts, et une récente tentative pour assimiler à la « *bande des quatre* » le nom de Kang Sheng, décédé en décembre 1975, mais personnage-clé des derniers épisodes de l'histoire politique chinoise, s'est étouffée sans bruit dans la désapprobation générale. « *Etait-ce vraiment l'heure,* nous confiait un ami pourtant peu suspect de sympathies « gauchistes », *de faire le procès des disparus ?* »

Tout l'art de M. Hua Kuo-feng — dont l'expérience en ce domaine fait penser à celle de M. Brejnev en U.R.S.S. il y a quelques années — a été de se tenir avec une application constante et méticuleuse au plus près du centre de gravité du système. Partant en octobre 1976 d'un capital politique fort mince — une phrase discutable de Mao Tse-toung le désignant comme son successeur et son rôle dans l'arrestation des « *quatre* » — il a su se faire confirmer des pouvoirs qui, pour n'être pas exercés sans partage, n'en sont pas moins considérables entre les mains d'un seul homme. Il n'a plus rien aujourd'hui d'un Malenkov, auquel on eut tort de le comparer à l'origine, et sa réussite majeure est d'avoir su s'identifier à cette stabilité à laquelle le corps politique aspire probablement avant tout. Aussi bien parlait-on, au lendemain de la session de l'Assemblée, de la mise en place du « *système Hua* ».

Serait-il pensable d'ailleurs que, sans la stabilité intérieure, la République populaire se permette les initiatives qui annonçent une ère nouvelle dans sa politique extérieure ?

Prochain article :

UNE NOUVELLE PUISSANCE

Des écrivains demandent la « réhabilitation » de l'amour dans la littérature

Pékin (A.F.P.). — *Des écrivains chinois, mentionnant l'existence d'une littérature pornographique clandestine en Chine au temps de la « bande des quatre », ont demandé la « réhabilitation » de l'amour dans la littérature pour mettre fin à ce phénomène.*

Radio-Canton a rendu compte, le 1er mai, d'un forum de l'Association provinciale des écrivains au cours duquel la veuve de Mao, Mme Chiang Ching, a été accusée d'avoir organisé la circulation clandestine de « manuscrits pornographiques » *à l'époque de la « bande des quatre ».*

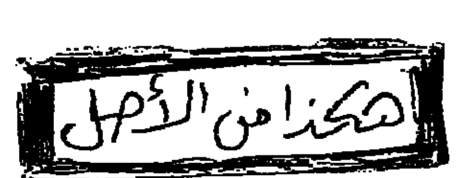
L'existence d'une littérature érotique clandestine en Chine populaire, interdite après l'accession des communistes au pouvoir, n'avait jusqu'à présent jamais été évoquée officiellement.

Les écrivains de la province du Kwangtung (sud de la Chine) ont appelé leurs confrères « progressistes et révolutionnaires » *à donner une « description* correcte de la relation *amoureuse ».*

Le relâchement de la pression idéologique après le limogeage des « quatre » a toutefois permis la réapparition timide, dans le domaine public, de romans classiques chinois, dont le thème amoureux n'est pas entièrement masqué par l' « analyse de classe ».

D'autre part, un écrivain en vogue à l'apogée de la « bande des quatre », Hao Jan, fait l'objet d'une campagne de critiques dans la presse chinoise. Des commentaires contre son œuvre sont parus dans les derniers numéros des revues Littérature du peuple *et* Littérature de Changhaï. *Hao Jan avait déjà été critiqué à la mi-février par le* Quotidien de l'armée de libération. *A la différence de celles de ce quotidien, auquel les étrangers n'ont pas accès, les critiques contre l'auteur sont, à présent, publiées dans des revues accessibles à tous.*

Hao Jan est accusé d'avoir « pavé le chemin » *de la prise du pouvoir par les « quatre » et d'avoir* « chanté les louanges » *de la veuve de Mao. Son roman,* les Enfants des Hsisha, *écrit après l'affrontement entre l'armée chinoise et les forces vietnamiennes de Saigon, en janvier 1974, sur les îles Hsisha (Paracels), « n'atteint pas le niveau* des romans de piraterie étrangers, tel *Robinson Crusoé* », *estime le critique Li Ping-chih.* (Robinson Crusoé *vient, en revanche, d'être réédité en traduction chinoise.)*



EUROPE

Espagne

Élections sénatoriales partielles

Progrès des communistes et de la droite au détriment des socialistes et du centre

De notre correspondant

Madrid. — *« Le bipartisme a cessé d'exister, il existe maintenant un quadripartisme »*, a déclaré M. Sole-Tura, membre du comité exécutif du P.C.E. en prenant connaissance des premiers résultats des élections partielles qui ont eu lieu mercredi 17 mai dans les provinces d'Oviedo et Alicante, afin de pourvoir deux sièges de sénateur.

Les chiffres qui ont été connus dans la nuit de mercredi à jeudi indiquent une chute du parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, un tassement du parti socialiste — qui remporte malgré tout le siège d'Alicante et se trouve en première position à Oviedo, — une montée en flèche du parti communiste et une nette progression du parti de droite, l'Alliance populaire. Le commentaire de l'élu communiste paraît néanmoins précipité en raison du pourcentage élevé d'abstentions (environ 50 % des électeurs inscrits), ce qui a défavorisé l'U.C.D.

Toutes les formations engagées ont voulu donner la valeur d'un test politique à cette consultation, la première depuis les élections législatives du 15 juin 1977. Les principaux leaders ont participé à la campagne, y compris le chef du gouvernement, qui est allé sur place défendre les candidats de son parti. Un socialiste, M. Alberto Javier Perez, succédera à un autre socialiste à Alicante, où le siège avait été laissé vacant par la mort de son titulaire. M. Fernando Moran, diplomate de carrière, également socialiste, mais venu du parti socialiste populaire de M. Tierno Galvan, succédera sans doute au sénateur communiste Wenceslao Roces, démissionnaire.

Ce dernier avait été élu le 15 juin 1977 grâce à une coalition du P.S.O.E. et du P.C.E. Aussi le parti communiste avait-il déclaré que le siège lui revenait et que la même coalition devait se former pour permettre la victoire de son candidat. Le parti socialiste ayant refusé, M. Santiago Carrillo l'a accusé d'« avarice électorale ».

Pour avoir une idée de l'évolution de la popularité des différents partis, les résultats de mercredi ont été confrontés à ceux que chaque formation avait obtenus aux élections pour la Chambre des députés le 15 juin 1977 (l'élection des sénateurs avait donné lieu alors à des alliances électorales qui rendent toute comparaison impossible). A Alicante, le P.S.O.E. est en tête comme en juin 1977 mais avec 34,6 % des voix au lieu de 42,3 %. L'U.C.D. tombe de 35,4 % à 31,15 % tandis que le parti communiste progresse (16,4 % contre 9,4 %) ainsi que l'Alliance populaire (10,3 % contre 6,3 %). Les abstentionnistes, trois fois plus nombreux, ont déserté les deux principales formations, car le parti communiste et dans une moindre mesure l'Alliance populaire améliorent leur nombre de voix.

Aux Asturies, alors que pour 85 % les bulletins avaient été dépouillés, le parti socialiste arrivait également en tête avec 32 % des voix, alors que le parti socialiste populaire, avec qui il a fusionné, et lui-même, avaient obtenu 39 % des suffrages en juin 1977. L'Union du centre démocratique tombait de 31,6 % à environ 24 %. En revanche, le parti communiste passait de 10,7 % à environ 23 % tandis que l'Alliance populaire améliorait légèrement ses positions (15 % contre 13,6 %).

Le pourcentage d'abstentions qui a doublé a là aussi désavantagé le centre et dans une même proportion le parti socialiste. Ainsi est confirmée la thèse de M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du P.S.O.E., qui affirme que pour arriver au pouvoir il devra gagner des électeurs sur sa droite, c'est-à-dire parmi les Espagnols qui ont voté l'an dernier en faveur de l'U.C.D. On pourrait être tenté d'expliquer la percée du parti communiste par la figure légendaire de son candidat M. Horacio Fernandez Inguanzo, héros de la résistance antifranquiste, si le score modeste réalisé l'an dernier n'avait pas été celui d'une figure encore plus légendaire, la Pasionaria. — Ch. V.

A la suite d'un différend avec le ministre de la défense

Le chef d'état-major de l'armée de terre donne sa démission

De notre correspondant

Madrid. — Est-ce le signe d'un malaise au sommet de l'armée ? Le chef d'état-major de l'armée de terre, le lieutenant-général Vega Rodriguez, a demandé à être relevé de ses fonctions pour « raisons personnelles », et le lieutenant-général Gutierez Mellado, vice-président du gouvernement et ministre de la défense, a accepté de lui chercher un remplaçant. La nouvelle a cueilli par surprise les milieux militaires, le mercredi 17 mai. On niait cependant, dans ces mêmes milieux, que la démission du chef d'état-major soit liée à des « problèmes de fond », c'est-à-dire qu'elle soit de nature politique. Selon la version la plus couramment admise mercredi, il semble qu'elle ait été provoquée par un différend entre le ministre de la défense et celui qui apparaissait comme son successeur naturel, puisqu'il était le numéro deux dans la hiérarchie.

Ce différend aurait porté sur la nomination du nouveau capitaine-général de Catalogne, le lieutenant-général Ibanez Freire. Pour en comprendre l'origine, il faut se reporter au plan de restructuration des forces armées mis en chantier l'an dernier par le lieutenant-général Gutierez Mellado et dont certains aspects ont heurté une institution régie par des règles plusieurs fois centenaires.

L'un des premiers objectifs du plan — le rajeunissement des cadres — avait déjà soulevé une certaine émotion. Le vice-président du gouvernement a en effet décidé d'avancer de quatre ans l'âge de la retraite, qui est actuellement de soixante-quatre ans pour les colonels et de soixante-six et soixante-dix ans pour les généraux, selon leur grade. En rendant ce changement progressif (il l'a étalé sur quatre ans), il a prévenu le mécontentement qui commençait de se manifester. Mais la réorganisation en cours a d'autres aspects polémiques, comme la désignation des futurs capitaines-généraux commandant les régions militaires. Jusqu'à présent, ce sont toujours des généraux de l'armée de terre qui ont été nommés à ce poste. Chefs suprêmes dans leur région, ils avaient sous leur autorité les commandants des autres armées.

Avec la fusion des trois ministères traditionnels en un seul, celui de la défense, la nouvelle organisation militaire — qui devrait s'appuyer sur un nouveau découpage territorial — permettrait, en principe à un chef de la marine ou de l'aviation d'être nommé capitaine-général. Le monopole de l'armée de terre cessant d'exister, rien ne justifierait que la désignation des capitaines-généraux soit contrôlée seulement par le chef d'état-major de cette armée.

Le problème s'est posé au moment de remplacer le général Coloma Gallegos à Barcelone. Ancien ministre de la guerre de Franco, le général Coloma Gallegos était connu pour son intransigeance : il l'a prouvé en engageant des poursuites contre la troupe théâtrale Els Joglars, dont quatre membres sont en train de purger, au scandale général, deux ans de prison. Le ministre de la défense n'aurait pas tenu compte de l'avis de son chef d'état-major, qui avait son candidat. Il a envoyé à Barcelone un général qui, dès sa prise de fonctions, a fait des déclarations apaisantes et de nature nettement politique. Après avoir vanté les mérites du président de la Généralité, le général Ibanez Freire a indiqué, en effet, que l'armée serait toujours prête à venir en aide *« au noble peuple catalan »*, et il a fait des éloges répétés des vertus régionales.

Ce langage n'a pas plu à tout le monde dans l'armée. Des remarques assez aigres sont faites sur la carrière du général Ibanez Freire, notamment sur les difficultés qu'il a rencontrées lorsqu'il était gouverneur civil de la province de Barcelone, en 1966. On lui reproche d'avoir favorisé, par ses maladresses, l'agitation universitaire qui s'est développée cette année-là et qui avait abouti à l'action de la police contre un couvent de capucins où s'étaient enfermés des dirigeants étudiants et des intellectuels. Démis de ses fonctions, le général Ibanez Freire avait été nommé sous-secrétaire au travail, puis il avait occupé plusieurs postes de caractère administratif avant de diriger la garde civile.

Le lieutenant-général Gutierez Mellada ne s'efforce pas seulement de réorganiser les forces armées pour les rendre efficaces. Il a beaucoup travaillé pour les adapter au régime démocratique. Il a interdit les discussions politiques dans les casernes (y compris au mess des officiers) et réagi rigoureusement chaque fois que cette règle a été enfreinte. Il a limogé un général de la garde civile qui avait critiqué l'emploi des forces de l'ordre aux Canaries et adopté la même mesure à l'égard de plusieurs officiers qui avaient reçu dans leur cantonnement le leader de l'extrême droite, M. Blas Pinar.

CHARLES VANHECKE.

LA SITUATION

La Chambre ouvre un débat sur l'affaire Moro et l'ordre public

Le président du conseil italien, M. Giulio Andreotti, a réuni ce jeudi matin 18 mai les secrétaires généraux des cinq partis de la majorité (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate et républicain) en prévision du débat à la Chambre sur l'affaire Moro et le terrorisme qui devait avoir lieu dans l'après-midi. Quelques difficultés à propos de ce débat avaient été soulevées la veille par les socialistes : leurs bons résultats aux élections locales partielles les encouragent à faire entendre leur voix. Les partis de la majorité devaient débattre enfin des consultations du 11 juin prochain. Si le référendum sur le financement public des partis est incertain, celui sur l'abrogation de la loi Reale (ordre public) paraît difficilement évitable. Les partis de gauche sont très embarrassés par la perspective de devoir défendre une loi à laquelle ils s'étaient opposés en 1975.

La carence des services secrets et des forces de police

De notre correspondant

Rome. — L'affaire Moro a mis en relief la carence des services secrets et celle des forces de police. Les premiers n'ont été en mesure ni de prévoir l'attentat ni d'indiquer des pistes sérieuses aux enquêteurs. Les secondes se sont montrées incapables de défendre l'homme politique le plus important d'Italie, de retrouver ses ravisseurs et d'empêcher que le corps de la victime soit déposé à deux pas du siège de la démocratie chrétienne et de celui du parti communiste.

Ces multiples échecs font parler de l'*« inefficacité de la police italienne »*. Mais le pluriel s'impose car il s'agit de plusieurs corps, mal coordonnés et parfois concurrents. Leur physionomie est un peu floue. Des projets de réforme ont été établis ou même approuvés par le Parlement, mais, dans bien des cas, les nouvelles dispositions sont restées lettre morte. Elles n'existent que sur le papier.

Les services secrets ont reçu un coup d'arrêt au début de 1975, après l'arrestation de leur ancien chef, le général Vito Miceli. Celui-ci — aujourd'hui en liberté et même devenu parlementaire d'extrême droite — était soupçonné d'avoir couvert une tentative de putsch néo-fasciste. D'autres membres du S.I.D. (Service information de la défense) étaient accusés de participation à des attentats d'extrême droite.

Le Parlement a approuvé, en octobre 1977, une restructuration du SID en deux services ; le SISMI, chargé du contre-espionnage classique ; le SISDE, ayant pour rôle de *« défendre l'ordre démocratique »*, c'est-à-dire de dépister les terroristes et les comploteurs. Ces deux services sont placés sous la responsabilité politique du président du Conseil, par l'intermédiaire d'un nouvel organisme, le CESIS, chargé de leur coordination.

La réforme prévoyait d'autres choses : les membres des services secrets n'auraient à répondre qu'aux ordres de leurs supérieurs ; ils recueilleraient des informations sans remplir un rôle de police judiciaire ; le secret d'État ne pourrait plus être invoqué dans le cas d'activités subversives ; enfin, un contrôle serait exercé par huit membres du Parlement.

Le vice-président de ce comité de surveillance est le sénateur communiste Ugo Pecchioli, considéré dans son parti comme le spécialiste de l'ordre public. *« L'ancien SID*, remarque-t-il, *n'était ni efficace ni limpide. Il fallait le détruire, le refaire complètement. Cela dit, tous ses membres n'étaient évidemment par des félons. On doit utiliser l'expérience qu'ils ont acquise. »*

Concrètement, sur les trois mille membres du SID, près d'un tiers ont été — ou seront — écartés pour diverses raisons. Mais les nouveaux organismes restent, en grande partie, paralysés. Le SISMI (contre-espionnage) s'accroche à l'héritage et ne veut céder au SISDE ni des hommes ni des dossiers. Il faudra reconvertir certains agents et en recruter de nouveaux ; en apprenant aux uns et aux autres à ne pas dépister seulement quelques espions mais à chasser les terroristes jouissant de complicité sur tout le territoire national. Ce ne peut être ni facile ni rapide.

La crise des vocations

A part les polices municipales, les polices privées, les gardiens de la paix, l'Italie compte trois grandes forces de l'ordre : la pubblica sicurezza, qui dépend du ministère de l'intérieur, les carabiniers, qui appartiennent à l'armée et la guardia di finanza, laquelle, comme son nom l'indique, relève du ministère des finances. Au total, plus de deux cent mille hommes.

Contrairement à une idée courante, l'Italie est le pays d'Europe occidentale qui compte le plus fort taux de policiers par rapport à la population. Mais ces policiers sont, à la fois, mal coordonnés et mal employés, donc inefficaces. Pour surveiller, par exemple, les parcs publics romains, les policiers font des rondes, indépendamment des carabiniers. Ceux-ci se retrouvent avec la guardia di finanza pour garder les côtes. Tandis qu'aux frontières les trois polices se marchent sur les pieds.

La grande malade est la pubblica sicurezza, bien que ses quatre-vingt mille hommes ne soient plus traités de « sales flics », comme au temps de la guerre froide et de la répression anti-ouvrière. On les appelle même des *« enfants du peuple qui militent dans la police »*. L'Italie aime ses policiers, les admire pour leur courage, mais les néglige beaucoup. D'où une « crise des vocations » qui pourrait devenir préoccupante.

La classe politique est consciente du malaise des policiers. Elle sait qu'il faut les payer davantage et les libérer des tâches de bureau qui absorbent trop d'énergies et rendent les troupes opérationnelles bien maigres. Une proposition de loi non encore votée prévoit une démilitarisation — sans désarmement — de la pubblica sicurezza. *« La formation militaire ne se justifie pas*, remarque le sénateur Pecchioli. *On ne combat pas le terrorisme avec des blindés. Quant au statut militaire, il fait des forces de l'ordre un univers fermé. La police doit être immergée dans la société pour mieux connaître la population et permettre à celle-ci de collaborer avec elle. »*

Ne se limitant pas à la pubblica sicurezza, la proposition de loi des partis de la majorité prévoit une coordination des diverses polices qui auraient des services communs. D'ores et déjà le Parlement a approuvé la création d'une « banque des informations » au niveau national. Son usage conduira à enfreindre le secret de l'instruction.

La restructuration des polices ne peut ignorer les gardiens de prison. N'est-ce pas dans les pénitentiers que se recrutent nombre de terroristes ? Ces gardiens sont dans une situation financière et psychologique désastreuse. Certaines mesures urgentes viennent d'être prises en leur faveur. Le gouvernement prévoit surtout de « dépénaliser » des délits mineurs qui seraient sanctionnés par une amende et non plus une détention. C'est le seul moyen, à l'heure actuelle, de désengorger les prisons, car la magistrature ne parvient pas à faire face à la situation : deux détenus sur trois attendent d'être jugés.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

LA MORT DE LORD SELWYN-LLOYD

« L'homme de Suez »

De notre correspondant

Londres. — Lord Selwyn-Lloyd a terminé, mercredi 17 mai, à soixante-treize ans, dans le respect et l'estime, une vie mouvementée et une carrière controversée. Fidèle serviteur de son parti — conservateur, — il encaissa les coups les plus durs en appliquant avec un soin méticuleux des décisions impopulaires, souvent prises à l'échelon supérieur. Ainsi, succédant à Sir Anthony Eden, comme ministre des affaires étrangères, en janvier 1956, et malgré les doutes qu'il avait sur la sagesse de l'intervention militaire à Suez sans être assuré de l'appui des États-Unis et du Commonwealth, il soutint jusqu'au bout la politique de son ancien patron.

Il alla même jusqu'à tromper les Communes sur le sens de l'opération menée par les Franco-Britanniques. Après avoir assuré, en novembre, les Israéliens qu'ils pouvaient compter sur le soutien total de la Grande-Bretagne s'ils entraient en guerre contre l'Égypte, Sir Selwyn Lloyd déclarait que la politique britannique visait seulement à assurer l'évacuation du territoire égyptien par les forces israéliennes. Plus tard, il fut le seul, aux côtés d'Eden, à s'opposer au retrait inconditionnel des forces britanniques. En démissionnaire, il aurait à coup sûr obtenu la sympathie du public.

Ensuite, dans les années 60, comme chancelier de l'Échiquier, il devint très impopulaire en se faisant le champion de l'austérité et en imposant une pause aux hausses de salaires.

Malgré les services rendus, il fut brutalement renvoyé du cabinet par M. Macmillan, le 3 juillet 1962, première victime d'un remaniement ministériel qualifié par la presse de *« nuit des longs couteaux »*. Son courage dans l'adversité et sa fidélité au parti conservateur lui valurent l'affection de ses amis et l'estime de ses adversaires. Après avoir été pendant un an leader (chargé de l'ordre du jour de la Chambre des communes sous le gouvernement de Sir Alec Douglas Home, il fut élu speaker en 67 (président des débats), mais contrairement à la tradition, le vote ne fut pas unanime. Il réussit cependant à s'imposer en maintenant la neutralité et l'impartialité exigées par ses fonctions. Il présidait dignement aux débats avec l'autorité d'un censeur bienveillant, sachant manifester tolérance et humour.

Mais plutôt qu'au respectable speaker des Communes, les historiens s'intéresseront à « l'homme de Suez », en regrettant que ses Mémoires inachevés ne permettent pas d'en savoir encore davantage sur ce malheureux épisode de la politique britannique.

HENRI PIERRE.

[Né à Liverpool en 1904, dans une famille libérale d'origine anglo-galloise, John Selwyn Brooke Lloyd avait fait des études de droit à Cambridge avant de devenir avocat. Après la guerre, qu'il fait comme officier d'état-major, il est élu député de la circonscription de Wirral, près de Liverpool. Il entre au gouvernement en 1955 comme secrétaire d'État à la défense. Il est nommé ministre des affaires étrangères en janvier 1956 et le restera jusqu'en 1960, où il devient pour deux ans chancelier de l'Échiquier. Sa carrière ministérielle s'achève en 1962, mais il jouera ensuite pendant de longues années un important rôle d'arbitre aux Communes. En 1976, Sir Selwyn Lloyd, anobli, était devenu lord Selwyn-Lloyd of Wirral.]

EN ITALIE APRÈS L'ASSASSINAT D'ALDO MORO

L'extrême gauche craint de servir de victime expiatoire

Milan. — L'extrême gauche italienne broie du noir. Hier prise entre deux feux, elle craint fort désormais de servir de victime expiatoire. Les principaux courants « révolutionnaires » ont certes, dès l'enlèvement d'Aldo Moro, condamné la « *logique de mort des Brigades rouges* », mais jamais ils n'ont manqué de dénoncer parallèlement l'Etat — « *pousse au crime* », disent-ils — quand la plupart des forces politiques prétendaient au contraire affirmer son autorité pour « *sauver la République* ».

C'est ce refus obstiné de choisir entre l'Etat et ceux qui le défient que les gauchistes italiens craignent aujourd'hui de payer cher. Les tenants de la fermeté l'ont, il est vrai, déjà interprété comme un signe de mansuétude à l'égard des terroristes, voire l'expression d'une certaine complicité, au moins passive.

A lire sa presse, l'extrême gauche semble échapper à tel procès. Au lendemain de la mort d'Aldo Moro, les trois quotidiens « révolutionnaires » ne se distinguaient guère des autres journaux. Sobre par principe et par habitude, *Il Manifesto* titrait « *Moro tué dans la solitude* ». Le *Quotidiano dei Lavoratori* flétrissait « *l'infâme assassinat* » dont la mise en scène, ajoutait *Lotta Continua*, aurait « *fait l'admiration de Goebbels* ». Même les « autonomes » en venaient à « excommunier » les Brigades rouges, eux qui, pourtant, avaient aussi trouvé des aspects positifs dans un enlèvement qui « *aggravait les contradictions internes de la bourgeoisie* » !

Tout cela traduit en fait la vigueur du débat et l'importance de la réflexion amorcée depuis plusieurs mois au sein de la mouvance gauchiste, confrontée, en Italie comme en Allemagne fédérale, au développement d'un terrorisme qui se réclame, lui aussi, de la « *révolution socialiste* ».

La réflexion parait aujourd'hui sortir des sentiers mille fois battus sur « *l'opportunité de la violence dans la situation actuelle* ». Elle s'éloigne aussi des sacro-saints canons qui opposeraient « *violence de masse* » et « *violence minoritaire* », et tend ici à s'attaquer aux principes mêmes de l'action terroriste. Les militants de *Lotta Continua* — qui ont volontairement dissous leur organisation en décembre 1976, mais gardent à travers leur journal une influence notable — sont à l'avant-garde de cette remise en question.

De notre envoyé spécial

« *Il faut rejeter le chantage des brigadistes* », affirment-ils aujourd'hui. « *A les entendre, qui est contre eux a partie liée avec l'Etat. Eh bien non ! Les moyens employés ne sont jamais neutres. Ils préfigurent la société que l'on prétend construire. La lutte des classes exclut de prendre des prisonniers politiques. On ne fait pas la révolution en rétablissant la peine de mort. On ne lutte pas contre les prisons quand on construit sa propre prison.* »

Mais ce discours ne suffit pas à convaincre le pouvoir en place — et avec lui le parti communiste — qu'un fossé sépare désormais la majorité de l'extrême gauche des terroristes. Car, si loin vont-ils dans leurs critiques, les gauchistes n'en refusent pas moins l'allégeance à l'Etat et ne se font pas faute, à l'occasion, de rappeler ses connivences avec l'autre terrorisme — le « noir », — celui dont la flambée a précédé l'entrée en scène des brigadistes.

Les communistes, les premiers, ont dénoncé l'« ambiguïté » de ceux qui *font* part égale entre l'Etat et ses destructeurs. Et une opinion publique peu au fait des arcanes de la myriade gauchiste ne tarde guère à jouer des amalgames ; certaines de ses franges, notamment parmi les autonomes, peuvent de fait servir de « vivier » au terrorisme. Mais c'est aujourd'hui l'ensemble de l'extrême gauche qui, très isolée, passe peu ou prou pour le flanc-garde des « *ennemis de la démocratie* ».

Prompte à dramatiser la situation, elle s'élève déjà contre la « répression ». A Milan, on met en relief les perquisitions effectuées chez neuf ouvriers membres du « conseil d'usine » de l'Alfa Romeo qui s'étaient opposés aux heures supplémentaires du samedi acceptées par les syndicats. On parle de mesures semblables contre des travailleurs de la SIP (téléphone) et de la Compagnie générale électrique. On évoque le cas de ce professeur de philosophie récemment arrêté et incarcéré trois jours pour avoir refusé de dénoncer les élèves qui avaient contesté le directeur lors d'une grève datant du mois de décembre.

Rien en fait, ne permet de conclure à une « *vague de répression* » ; les exemples sont rares et isolés, jamais très graves ; la plupart des personnes arrêtées par les policiers lancés aux trousses des Brigades rouges ont été rapidement relâchées.

La détermination du P.C.

Plus sérieuse et plus révélatrice parait, en revanche, la détermination du P.C. et des syndicats à empêcher toute contestation trop ouverte de leur ligne de conduite dans les entreprises. M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.G.I.L. (socialiste-communiste) n'a laissé planer aucune équivoque : « *ceux qui partagent le slogan « ni avec l'Etat ni avec les Brigades rouges » ne peuvent faire partie du syndicat unitaire : ou ils s'en vont ou il faut les mettre dehors* », déclarait-il voilà quelques semaines.

Cela, semble-t-il, n'est pas resté simple menace. Les dirigeants de Democrazia proletaria affirment, par exemple, qu'un de leurs militants, membre du secrétariat provincial de la C.G.I.L. à Trente, a été exclu pour avoir adhéré publiquement au « slogan ». Une section du même syndicat, regroupant enseignants et travailleurs de l'université de Cozenza (Calabre), aurait été dissoute pour des motifs similaires. Les dirigeants de Democrazia proletaria estiment cependant que cette volonté d'épuration rencontre à la base des résistances assez fermes pour contraindre le plus souvent les responsables syndicaux à temporiser.

Pour l'extrême gauche, la répression et la remise en ordre dans les syndicats, loin d'extirper les racines du terrorisme ou d'en étouffer les effets, risquent, au contraire, de le favoriser : « *Réduire les espaces de liberté et de démocratie de masse par la répression ne fera que grossir les rangs de ceux qui ne voient d'autre issue que la lutte armée* », assure ainsi M. Savioni, leader milanais de Lotta Continua. Et « *s'attaquer aux révolutionnaires qui militent dans les syndicats*, c'est, selon ce militant du « Manifesto », *prendre le risque de couper les passerelles fragiles qui relient encore la classe ouvrière organisée aux mouvements de jeunes et aux « emarginati », dont l'explosion au printemps 1977 n'a jamais été véritablement éteinte* ».

Certains, parmi les plus alarmistes, voient déjà poindre une évolution dite « *à l'allemande* », qui finirait par « *criminaliser toute opposition* ». Mais ils sont peu suivis. « *Peut-être veulent-ils exorciser le démon*, explique un vieux militant, *mais ils sont complètement à côté de la plaque. Le modèle allemand c'est un Etat fort et un consensus social largement accepté. Rien de tel chez nous : l'Etat est faible, et le mouvement ouvrier reste fort. En fait de consensus, le compromis historique s'ébauche peut-être au sommet, mais, heureusement, on le chercherait vainement à la base.* »

Assurément isolée, éventuellement menacée d'une répression larvée et sélective, âprement combattue dans les usines, où elle a gagné depuis la fin des années 60 une influence non négligeable, l'extrême gauche italienne semble « *faire le gros dos* » en attendant des jours meilleurs. « *Il faut être réaliste*, conclut M. Giuseppe Liverani, leader milanais de Democrazia proletaria, *on ne peut espérer une reprise immédiate de l'initiative ouvrière. Mais, à la fin de l'année, d'importantes conventions arriveront à terme. Il faudra renégocier, et cela peut donner l'occasion de nouvelles luttes. Les dix dernières années ont tout de même laissé des traces qui n'ont pas disparu de la conscience collective. Mais si les terroristes continuent, alors...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

Aimer l'Italie ?

(Suite de la première page.)

Malgré tous les scandales, la D.C. pouvait compter sur un appui sûr : *puisque la vraie démocratie était* ailleurs (à Moscou pour les uns, à Washington pour les autres), les Italiens n'adhéraient que superficiellement à leur Etat et ne le considéraient pas comme un acquis fondamental à défendre à tout prix. Or, un jour de cette année 1978, la D.C. et le P.C.I. — regroupant à eux deux 75 % des électeurs — se sont mis d'accord pour une formule de gouvernement hybride offrant des garanties soit à Moscou (Berlinguer, en 1977, a été reçu triomphalement par Brejnev) soit à Washington (on rassure les Américains sur la stabilité des alliances). Voilà le « compromis historique », voilà « l'eurocommunisme », belle formule européenne pour communistes fatigués et les différentes gauches malades de ne pas arriver à penser un socialisme crédible.

Le « polycentrisme » du P.C.I. sert donc d'aimant aux diverses angoisses théoriques et politiques. Les socialistes *français* n'ont pas arrêté de rêver le P.C.I. comme étant le parti qu'ils auraient voulu être. Les intellectuels vraiment marxistes allaient demander leur *consécration* à Rome. Les intellectuels de gauche en général se sentaient porteurs de lumières pour un pays très politisé, avec un P.C.I. superstar.

L'année 1977 marque le point culminant de cette vieille adoration confuse pour le P.C.I. et en même temps les premiers signes sérieux de contestation, voire de tentatives de démystification à son égard. Toute l'année dernière, le défilé contradictoire des intellectuels français en Italie — de Trieste à Venise, de Bologne à Milan ou à Rome — m'a fait étrangement penser aux préparatifs fébriles d'un grand affrontement comparable, comme la suite meurtrière des événements l'a malheureusement prouvé, à la situation de l'Espagne avant la guerre civile.

Cela faisait longtemps que l'intelligentsia française (notamment Sartre et *les Temps modernes*) s'était dirigée vers Rome, surtout pour se libérer des frustrations méprisantes dans lesquelles l'avait tenue le P.C.F., principalement pendant la guerre d'Algérie. Même les plus intransigeants parmi les exclus du parti français ne manquaient pas d'avoir *un couplet d'approbation pour* le P.C.I. de leur imagination, pour se donner bonne conscience. Au-delà des Alpes était la vérité du communisme libéral, cultivé, intelligent, sublime. Jouer le P.C.I. contre le P.C.F., nous l'avons tous fait. Opération indolore. Greffe soulageante. A mes yeux, ceux qui sont allés à *Pékin* en *s'illusionnant sur* la possibilité d'un éclatement de l'appareil de domination communiste ont été plus près de la révolte — comme beaucoup l'ont démontré par la suite — que ceux qui sont allés resacraliser la structure dogmatique de *tout* parti communiste, à travers la contradiction *romaine* du P.C.I. Démarche qui n'a *d'ailleurs jamais* attiré sur eux les foudres du P.C.F. (ni du P.C.U.S.). Comme quoi elle s'inscrirait sans le savoir dans un conformisme qui se croyait contestataire ; tonnes d'articles, de reportages, de livres où la ligne suivie était en fait toujours, à quelques variantes près, celle de *l'Unita*.

Un parti communiste comme les autres

Le « transfert » de la gauche sur le P.C.I. a été fait de *malentendus* et d'ignorance ou, si l'on veut être plus indulgent, de romantisme stendhalien. La gauche n'est pas arrivée à comprendre qu'il y avait quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark... ou bien que, dans un « *système politique malade* », la maladie ne pouvait pas ne pas atteindre, aussi, le P.C.I. Banale vérité. C'est un parti communiste comme les autres. Plus « *machiavélique* », sans doute, donc plus rusé que le rustre, l'intolérant P.C.F. de Thorez ou de Marchais, mais tout aussi *mécanisé*, centralisé, dominateur, ennemi du vrai débat.

Le mythe du P.C.I. aurait dû pourtant être ébranlé, en France, dans le courant de 1977, par la révolte des étudiants, des jeunes marginaux, *des* « Indiens *métropolitains* » qui *donna* naissance à une nouvelle avant-garde intellectuelle, sorte de *révolution* culturelle sous-jacente. *Le* P.C.I., qui aurait pu laisser se *développer* ce mouvement libertaire, profondément inventif et novateur, et qui avait le premier levé le drapeau de la défense des libertés constitutionnelles, l'a impitoyablement combattu et réprimé de façon bien plus violente que la D.C., en qualifiant la non-violence de « fascisme » et les jeunes de « petits délinquants » et de « porteurs de peste ». Les intellectuels qui ne suivaient pas étaient, comme Sciascia, des « lâches ». Une fois la non-violence battue de Rome à Bologne, l'aphasie est intervenue, toute la place a été laissée à la vraie violence criminelle, paranoïaque et sans issue, des Brigades rouges. Ces dernières n'ont pas seulement exécuté Aldo Moro mais ont, du même coup, parachevé le meurtre, commencé par le P.C.I., de la nouvelle gauche de *1977. Deux seuls interlocuteurs* « durs » sont restés face à face : les B.R. et le P.C.I.

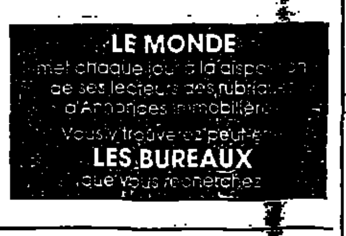
Cet enchaînement est loin d'être *compris* : l'appel de quelques intellectuels français contre la répression en Italie, et notamment à Bologne, l'année dernière, est maintenant dénoncé *(cf. Max Gallo, l'Express)* (1) comme une complicité par rapport aux Brigades rouges, ce qui montre la persistance inébranlable de l'influence du P.C.I. Mais où donc est passée l'intelligentsia française pour « sauver » Aldo Moro ? Je me suis trouvée en train de signer avec des évêques et *Lotta continua*. A Paris, décidément, *on ne signe que pour* des cas de gauche. Si le P.C.I. avait reçu une pétition de deux mille intellectuels français, n'aurait-il pas *infléchi son* intransigeance *inhumaine*, qui ne masquait que sa volonté de sauver sa place au pouvoir et non pas *Moro (« Moro est mort »)*. Sauver non pas l'Etat mais le régime. Hypo*thèse fantastique : si un grand* dirigeant du P.C.I. avait été enlevé par des Brigades *blanches* du Christ vengeur, n'aurions-nous pas eu le plus spectaculaire éventail d'illustres *signatures pour* le faire libérer, et cela *de* gauche à droite ? Pour ma part, j'ai la faiblesse de croire qu'une vie humaine n'est ni de droite ni *de gauche*.

L'« après Moro » — qui peut trouver l'Italie soit à l'époque du déclin du compromis historique avec la fin du monothéisme gouvernemental et un renforcement inattendu de la démocratie constitutionnelle, soit dans les secousses de nouveaux affrontements sanglants — exige plus d'humanité de la gauche française, plus de connaissance, plus de sérieux, plus d'analyses sévères de ce qui se passe derrière le perpétuel écran d'un « compromis » que les électeurs italiens semblent commencer à déchirer. Ce serait, en effet, la seule façon d'« aimer l'Italie ».

M.-A. MACCIOCCHI.

(1) Voir les articles de Jérôme Bindé « Le chantage à la barbarie », *le Quotidien de Paris* des 9, 10, 11 mai 1978.

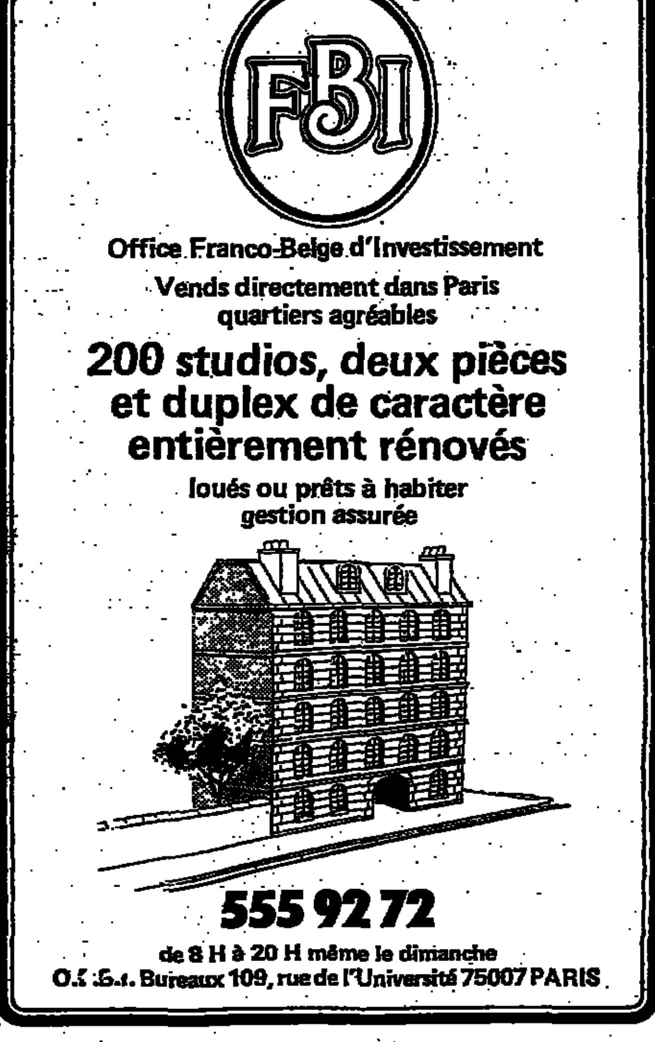




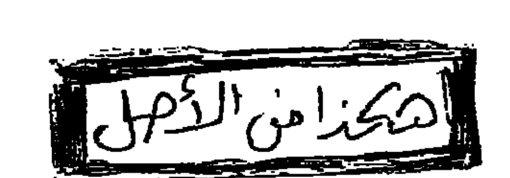












LA SUCCESSION DE M. ROBERT FABRE A LA PRÉSIDENCE DU M.R.G.

Redevenir ce que nous sommes

par JACQUES MAROSELLI

NOTRE prochain congrès du M.R.G., qui verra l'élection de son nouveau président, suscite de l'intérêt. Au P.S., en particulier, qui agit pour que le M.R.G. reste son *« marchepied »* pour les consultations nationales à venir : élection au Parlement européen en 1979, élection pour la présidence de la République en 1981... « On a souvent besoin d'un plus petit que soi. »

Il paraît, en effet, vouloir maintenir en vie notre formation. Mais en veillant qu'elle n'acquierre pas d'autonomie réelle. Il pèse donc sur notre congrès extraordinaire pour que le futur président reste dans la mouvance du P.S.

Un dispositif a été déjà mis en place dans ce sens : *dénigrement* systématique de ceux qui ne veulent pas être complices de cette opération, *intervention* auprès d'élus qui se sentent « tenus » par les voix socialistes, *promesses* à ceux qui ont l'ambition d'être candidats à des élections cantonales ou au Parlement européen, *réduction* de l'audience du M.R.G. grâce à des accords électoraux qui furent « la pièce maîtresse du P.S. ». Mais, pour la plupart, les militants du Mouvement des radicaux de gauche estiment que notre éthique mérite, en toute légitimité, plus qu'une simple annexe dans un programme, et sa place plus qu'un appendice du P.S. ou d'une quelconque formation politique. Nous sommes persuadés que le radicalisme du M.R.G. correspond à un besoin profond, qu'il est appelé à jouer un rôle de premier plan dans une société caractérisée par l'inquiétude, par l'agressivité, par la violence et le manichéisme.

Dès lors, comment le M.R.G. pourrait-il se contenter de n'exister qu'organiquement ? Traditionnellement de gauche, le radicalisme ne peut se satisfaire de gadgets qui ne résolvent pas les problèmes fondamentaux. Il veut une transformation continuelle et progressive de la société au service de l'homme, de sa dignité, de son épanouissement. Sa sensibilité lui impose d'imprégner aujourd'hui, dans les lois, les idées de demain.

Quatre axes principaux

1) *Etablir une base programmatique spécifiquement radicale.*

Elle doit l'être à partir des militants. En redonnant la parole aux usagers de la vie publique, parce que nous symbolisons le progrès, le dialogue, la justice et que nous voulons traduire dans les faits les aspirations du plus grand nombre. En affirmant — comme Alain — que nous possédons le sens de l'Etat, mais aussi celui de la contestation du pouvoir. En se rapprochant des groupes, des associations qui traduisent les besoins de notre époque.

2) *Créer une structure efficace* en donnant aux militants la possibilité de se faire plus et mieux entendre, de contribuer à l'élaboration des décisions. Pour cela une démocratisation et une décentralisation s'imposent. Les postes de responsabilité à tous les niveaux seront pourvus uniquement par la voie élective. Notre future organisation sera d'autant plus efficace qu'elle s'appuiera sur les fédérations départementales regroupées au sein des vingt-deux régions administratives.

Notre actuel comité directeur *modifié* — élargi par l'entrée de plus de militants — jouera un rôle majeur. Il aura une vue plus réaliste de notre société et de ses problèmes. Mieux renseignés grâce à un bulletin de liaison, nos comités locaux deviendront les relais de notre doctrine et seront plus aptes à faire connaître les positions du M.R.G. au regard des questions d'actualité.

Enfin, pour que nos propositions et nos décisions soient déterminées hors du poids de l'argent que nous pourrons recueillir, nous séparerons les fonctions administratives des fonctions politiques.

3) *Fixer les buts et les moyens de les atteindre.* Une formation politique qui n'a pas la capacité de présenter des candidats chaque fois que possible ne peut prétendre détenir une stature nationale. Nier cette évidence serait remettre en cause notre existence.

L'élection au Parlement européen en 1979, à la proportionnelle, donnera à l'électorat radical la chance de s'exprimer dans son cadre naturel grâce à la présence d'une liste M.R.G. Cet électorat sera rejoint, n'en doutons pas, par les gens de progrès, qui verront que nous sommes parmi les mieux placés pour dépasser les nationalismes étroits et ouvrir par la tolérance et le respect de chacun la voie de la complémentarité.

La seconde grande échéance électorale sera *l'élection à la présidence de la République en 1981.* Il est impératif que nous nous donnions les moyens d'y présenter, le cas échéant, un candidat. Sans nous soucier dès aujourd'hui de ce que feront les autres formations politiques. Laisser croire le contraire, même par des silences, équivaudrait à une abdication.

Pour atteindre ces buts:

a) Il faut, par un effort constant, augmenter le nombre de nos adhérents. Il faudra aussi veiller rigoureusement à l'efficacité du fonctionnement administratif et assurer la formation et l'information de nos militants ;

b) Il faut que le M.R.G. affirme son *autonomie*, facteur indispensable à l'exercice de sa souveraineté, en *refusant*, notamment, l'apparentement de ses députés au groupe parlementaire du P.S., qui, de ce fait, doivent se plier à la discipline de vote de ce groupe.

4) Définir les types d'alliances possibles dans la gauche.

Les alliances ne doivent pas être conclues à seule fin de conquérir le pouvoir pour avoir ensuite la liberté de l'exercer à la carte. Les radicaux de gauche rechercheront leurs alliances dans la gauche qui, pour eux, est synonyme de mouvement, tolérance, justice, progrès, libertés.

Devront-ils s'en tenir à un type d'alliance telle que celui d'hier — d'union de la gauche — assorti d'un programme dont l'actualisation n'a pu être menée à bien et d'un accord électoral « privilégié » passé entre le M.R.G. et le P.S. ? Ou devront-ils, fidèles à eux-mêmes, aller vers des accords plus étendus, notamment en direction d'autres formations ou associations de la gauche pour mieux assurer la victoire de leur idéal humaniste ?

L'essentiel sera de réaliser des alliances qui ne soient pas des soumissions déguisées, mais fondées sur une morale politique. Nous devrons alors tenir nos engagements sans jamais réduire les libertés acquises.

Etroite ou vaste, toute alliance, pour être loyale, doit être *le fruit de la comparaison des programmes* et des convergences qui en ressortent. Selon qu'elles seront plus ou moins nombreuses, l'alliance qui en découlera aura une base plus ou moins large. Nombreuses, elles donneront naissance à une plate-forme qui témoignera de l'étendue et de la profondeur des accords. Limitées, elles permettront de réaliser en commun des opérations ponctuelles.

Ces principaux axes de réflexion retenus permettront — au-delà des stériles querelles de personnes que je désapprouve, et des mauvais procès — de construire un parti moderne, solide, uni, autonome, mais non solitaire dans la gauche. Un parti capable de renforcer, au-delà des combinaisons d'appareils ou de personnes, le camp de la justice sociale et du changement en mobilisant par l'humanisme qui le caractérise tous les citoyens épris de vérité et soucieux de moraliser la vie publique.

Un congrès extraordinaire du Mouvement des radicaux de gauche siégera samedi 20 et dimanche 21 mai à l'hôtel Méridien, à Paris. Il a pour principal objectif de désigner le successeur de M. Robert Fabre, député de l'Aveyron, à la présidence du Mouvement. Trois candidats se sont déclarés. Il s'agit de deux des vice-présidents du M.R.G., MM. Michel Crépeau, député, maire de La Rochelle, et Jacques Maroselli, maire de Luxeuil, auxquels s'est ajouté M. Jacques Lévy, conseiller général de la Haute-Garonne. Nous publions ci-dessous les analyses de MM. Crépeau et Maroselli.

Saisir l'innovation

par MICHEL CREPEAU

LE contexte politique de notre époque place les petits partis dans une position difficile. Mais, pour mesurées qu'elles soient, les chances qu'ils ont de peser sur l'événement ne sont pas inexistantes. Mieux que les autres ils sont aptes à saisir l'innovation, à tenter des expériences, à tenir un nouveau langage, à bousculer les idées et les choses pour les faire avancer. Ne disposant pas du poids du nombre, ils peuvent mobiliser à leur profit la force irrésistible des idées neuves. Cela implique d'abord qu'ils se dotent de structures appropriées à une action de ce type. On ne dirige pas un commando comme on mène une armée.

L'expérience vaut d'ailleurs d'être faite, en France, d'un parti politique vraiment régionalisé et décentralisé, qui ne soit pas principalement parisien et qui échappe par conséquent aux pesanteurs et ronronnements de la « classe politique ». Tenter de faire tomber cet écran, de sauter par-dessus cette barrière pour nous rapprocher des sources de notre légitimité, tel peut être un premier objectif, tel doit être le premier exemple que nous puissions nous efforcer de donner.

C'est parce qu'elle n'a pas su garder, comme il l'aurait fallu, le vrai contact avec la vie que la gauche a perdu. Elle perdra aussi longtemps qu'elle ne tiendra pas le langage que la majorité des Françaises et des Français ont envie qu'on leur tienne : celui des réalités d'aujourd'hui. Je sais que ma conception du radicalisme n'a pas l'image traditionnelle que la plupart des gens en ont. A commencer par bien des radicaux. Du moins a-t-elle le mérite d'être nourrie d'une double expérience.

Celle acquise sur le terrain difficile, mais concret, d'une action municipale qui s'est résolument voulue moderne et novatrice. Or, en politique ce ne sont pas les mots qui témoignent. Ce sont les actes. Et, pour avoir vécu depuis bientôt trente ans le déclin du radicalisme, je suis — avec quelques autres — bien placé pour savoir que si nous voulons survivre il est grand temps d'entreprendre autre chose et de nous organiser autrement.

Le radicalisme de compromis n'a plus sa raison d'être dans le système actuel et, à vrai dire, il n'intéresse personne. Sauf, peut-être, ceux qui songent encore, sous une forme ou une autre, à rejoindre tôt ou tard le camp de la majorité. Mais ne cesserions-nous pas alors d'exister en tant que radicaux de gauche du moins. Tel n'est donc pas notre objectif. Telle ne peut être notre tactique. Et si nous restons dans la gauche, il faudra bien que nous trouvions un jour des alliés. Par conséquent notre indépendance, notre autonomie, pour indispensables qu'elles soient, ne peuvent se limiter à jeter des pierres chez le voisin.

Ce n'est pas en brandissant des sabres de bois, en nous délectant d'un patriotisme de parti démagogique, en ressassant la rancune de nos échecs, que nous rendrons force et vigueur à un mouvement qui depuis cinq ans s'est agité sur place, dont les refus et les éclats improvisés ont bien créé quelques remous, mais qui n'a jamais vraiment suscité un courant capable d'infléchir les conceptions et de modérer les appétits de partenaires difficiles et sûrs d'eux-mêmes dominateurs face à notre faiblesse et nos velléités.

Une approche nouvelle

C'est, au contraire, par une approche nouvelle de la politique que nous pourrons marquer l'originalité du radicalisme et par là même lui rendre une existence et un rôle.

Encore faut-il que nous sachions être clairs, imaginatifs et créatifs, en restant réalistes et concrets. Tels n'étaient pas les traits dominants du programme commun que nos partenaires ont conçu en 1972, avant que, à l'incitation de Robert Fabre, notre mouvement tout entier ait accepté de s'y rallier.

Cependant, cette partie de notre histoire, elle aussi, nous engage. L'échec d'une élection, qui n'est après tout qu'un moment de la vie politique, ne justifie pas que nous nous sentions du jour au lendemain, ou le soir même, déliés de ce que *nous avons défendu devant le pays pendant cinq ans.* Il y a un moment et une manière de dire les choses. Le débat est trop grave pour qu'un homme seul puisse le trancher. Les grandes responsabilités se pèsent et se mesurent. Elles exigent le délai du conseil et de la réflexion.

Notre part de l'héritage

Pour les radicaux de gauche, comme pour la gauche tout entière, c'est avant tout cette réflexion au fond qui s'impose : sur la stratégie, sur la tactique. Et avant tout sur le contenu nouveau qu'il faut donner au message politique, au projet de société et au programme de gouvernement plus crédible qu'il faudra bien proposer le moment venu. L'union sur un nouveau programme est-elle encore possible ? Doit-elle intervenir avant le premier tour ou seulement pour le second tour des élections ? Tout cela est fort complexe et je ne crois pas qu'on puisse trancher maintenant. Mais nous avons, *a priori*, trois ans pour réfléchir, même si le calme apparent d'aujourd'hui ne peut faire très longtemps illusion.

Il est sûr, en tout cas, que les radicaux de gauche disposent d'un vaste champ d'action à peu près délaissé par les autres formations politiques. C'est à partir de là qu'ils peuvent et doivent se donner des raisons d'exister. L'insatisfaction généralisée dans les sociétés riches, l'asphyxie urbaine, le gaspillage systématique, le vide culturel, l'inadaptation totale du système éducatif, le phénomène audiovisuel, la dégradation du sport, la corruption du vocabulaire, les pollutions physiques, morales et visuelles, le blocage des initiatives et de la créativité, l'exploitation excessive de besoins artificiellement créés à tous les niveaux de la consommation : un vaste champ d'observation, d'analyse et de proposition s'offre à nous à un horizon qui n'est plus celui de la France de Poincaré, mais qui doit être celui de l'Europe de l'an 2000. Puisque nos partenaires de gauche cèdent si facilement à la double tentation contradictoire de la théorie et des chiffres, soyons donc là pour rappeler que la politique n'est pas seulement faite d'économique et de social, mais avant tout d'éthique et d'espérance. C'est cette dimension qui est la nôtre. Et qui peut douter que la gauche tout entière en ait encore besoin ?

Ce n'est peut-être pas de pétrole que le monde moderne manque le plus, mais de sagesse, d'humanité et de fraternité. Si ces mots-là n'ont plus d'échos, la politique n'a plus de sens. L'ordinateur peut y pourvoir. Et l'administration aussi. Qui ne voit que notre monde égoïste et sans joie s'engage sur une voie qui le mène à sa perte : aggravation scandaleuse des inégalités entre les pays les plus riches et les plus pauvres, recul de toutes les libertés, montée de la violence, inadaptation des institutions, fausse orientation de la croissance, surarmement, explosion démographique, et j'en passe.

Tout porte à croire, au train où vont les choses, que la grand-peur de l'an 2000 ne soit mille fois plus justifiée que le fut la grand-peur de l'an 1000. Et, face à tout cela, une Europe qui ne s'exprime qu'en termes de montants compensatoires et ne dit plus rien en termes de *civilisation*.

La tâche exaltante qui s'offre aux hommes et aux femmes de notre génération n'est-elle pas précisément de tenter de faire en sorte que le siècle qui vient puisse être autre chose que celui des ordinateurs, des circuits intégrés et des robots ? N'est-il pas grand-temps de crier que le développement des techniques et l'accumulation des richesses ne sont pas les principales marques du progrès humain ? N'est-ce pas le sens profond, le sens vrai, et si actuel, de l'humanisme radical ?

C'est cette part-là de l'héritage qui nous concerne. Et elle seule. Le reste n'a que peu d'importance.

● *M. Jacques Lévy*, conseiller général de la Haute-Garonne, candidat à la succession de M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui avait obtenu le soutien de la fédération M.R.G. de son département, a reçu celui de la fédération de l'Ariège. Cette dernière estime que M. Lévy *« ymbolise le désir d'un grand nombre de militants de faire entendre leur voix »*.

La controverse au sein du P.C.F.

M. CHAMBAZ PRÉCISE LE SENS DU RAPPORT DE M. MARCHAIS DEVANT LE COMITÉ CENTRAL

M. Jacques Chambaz, ancien député, membre du bureau politique du P.C.F., explique, dans *l'Humanité* du 18 mai, la phrase de M. Georges Marchais dans son rapport au comité central du parti communiste : *« Il est vrai que c'est plus facile de monologuer derrière un bureau et de rédiger, à l'abri de toute contestation de ses camarades, des articles péremptoires qui trouveront facilement preneur. »*

« Cette phrase, comme le confirme son contexte, ne concerne ni les intellectuels ni le travail intellectuel (qui pourrait sérieusement prétendre que l'usage d'un bureau est un critère décisif de la définition d'une classe ou d'une couche sociale ?), écrit M. Chambaz. *Elle porte appréciation sans équivoque aucune sur des articles précis, sur un auteur précis, je veux dire Louis Althusser, qui, depuis, a confirmé la gravité de ses propos, comme chaque communiste a pu en prendre connaissance dans* l'Humanité. » Cette dernière remarque fait allusion à l'article de M. Paul Laurent critiquant les déclarations de Louis Althusser au quotidien italien *Paese Sera* (*le Monde* daté 14-15 mai).

● *M. Michel Rocard*, député, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré mercredi 17 mai : *« Il faut à l'Europe un autre souffle, une autre ambition : celle d'exister pour elle-même au service de ceux qui l'habitent et qui sont fiers d'y vivre. On peut appeler cela l'Europe socialiste, on peut appeler cela l'Europe des travailleurs, on peut appeler cela l'Europe des peuples (...). Il existe encore une forte résistance des intérêts nationaux et des égoïsmes de patrie, bien que ces derniers aient été, dans les faits, considérablement battus en brèche par la domination économique et l'uniformisation culturelle qui résultent de la montée du pouvoir des firmes multinationales, qui ont trouvé en Europe un champ d'expansion tout à fait privilégié. »*

LES ÉLUS COMMUNISTES PRÉCISENT LEUR PROJET DE RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le conseil national de l'Association des élus communistes et républicains (A.E.C.R.) a tenu mercredi 17 mai à Paris, à huis clos, sous la présidence de M. Charles Fiterman, membre du bureau politique du P.C., une réunion d'études consacrée aux problèmes de collectivités locales, au cours de laquelle, selon *l'Humanité* du 18 mai, M. Marcel Rosette, sénateur, président de l'A.E.C.R., a notamment souligné la nécessité de préciser les propositions contenues dans le projet de réforme présenté l'an dernier par son parti. *« Le conseil national*, indique l'organe central du P.C., *a mis au point un projet de neuf mesures d'urgence »* concernant *« les revendications en matière d'autonomie communale, les nouvelles responsabilités que demandent les communes, des propositions pour l'équilibre des budgets, l'information et la participation de la population, la coopération intercommunale, les droits des élus et du personnel communal, la création d'un conseil supérieur des collectivités locales pour la décentralisation et enfin, la mise en place de la représentation proportionnelle à tous les niveaux. »*

Ces propositions seront rendues publiques *« dès leur rédaction définitive »*.

M. ROBERT BALLANGER (P.C.) RENONCE A SON MANDAT DE MAIRE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Dans une lettre en date du 12 mai adressée aux habitants d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, annonce sa décision de se démettre de son mandat de maire de cette ville qu'il exerçait depuis 1971.

« Il y a des moments, des circonstances politiques et humaines où le cumul des mandats électifs est rendu nécessaire, mais il n'est jamais souhaitable, et je crois qu'il faut y mettre un terme quand les possibilités en sont offertes », écrit-il notamment. M. Ballanger indique qu'il a proposé à son parti d'être remplacé par M. Pierre Thomas, conseiller général, qui est actuellement son premier adjoint, et que cette proposition a été acceptée. Le conseil municipal d'Aulnay-sous-Bois doit se réunir le dimanche 21 mai, en séance extraordinaire, pour prendre acte de la démission de M. Ballanger et procéder à l'élection du nouveau maire.

● *Le conseil des ministres* du mercredi 17 mai a décidé la dissolution du conseil municipal de Wimereux (Pas-de-Calais), à la suite de la démission du maire, M. Georges Caux, P.S., et de son premier adjoint. Ces derniers s'étaient démis de leurs fonctions après le refus exprimé par une majorité de conseillers municipaux (le conseil est composé de 18 élus de gauche et de 5 favorables à la majorité) de voter le budget, proposé par le maire. Ce budget prévoyait une sensible augmentation des impôts locaux, consécutive à la participation financière de la commune de Wimereux à la construction d'une salle de sports, située sur le territoire d'une commune voisine, mais dont les utilisateurs sont, en majorité, des habitants de Wimereux. L'autorité préfectorale avait imposé cette charge à la commune de Wimereux.

● *Le Conseil constitutionnel* a statué, mercredi 17 mai, sur huit recours relatifs aux dernières élections législatives. Il a décidé le rejet de ces recours, dont deux visaient l'élection de M. Maurice Pourchon (P.S., Puy-de-Dôme), les autres, celles de MM. Maurice Charretier (U.D.F., Vaucluse), Claude Labbé (R.P.R., Hauts-de-Seine), Louis Philibert (P.S., Bouches-du-Rhône), Robert Poujade (R.P.R., Côte-d'Or), Jean de Préaumont (R.P.R., Paris) et Louis Sallé (R.P.R., Loiret).

D'autre part, à l'occasion de cinq de ces recours, le Conseil constitutionnel a précisé les champs d'application respectifs de la loi sur le service national et des textes relatifs au service militaire. Se penchant notamment sur l'article 3 de l'ordonnance du 24 octobre 1958, portant loi organique, le Conseil a estimé que les militaires qui n'ont pas *« définitivement »* satisfait aux prescriptions concernant le service militaire actif sont inéligibles à l'Assemblée nationale et au Sénat.

● *Le bureau politique de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.)* condamne de nouveau les attentats commis en Bretagne. *« La flambée actuelle de violences terroristes représente une tentation avec force sa condamnation »*, indique-t-il. *Car si les problèmes auxquels la violence entend répondre sont réels, il faut souligner que le terrorisme ne leur apporte aucune solution. Il ne sert en fait qu'à permettre à la droite de faire l'amalgame entre le séparatisme et l'autonomisme, entre les terroristes et le parti breton responsable qu'est l'U.D.B. qui, depuis quatorze ans, mène son combat à visage découvert. »*

LE PREMIER MINISTRE POURSUIT SES ENTRETIENS AVEC LES PARLEMENTAIRES

Poursuivant ses entretiens avec les parlementaires, M. Raymond Barre a convié à déjeuner, jeudi 18 mai à l'hôtel Matignon, MM. Robert-André Vivien, R.P.R., et Fernand Icart, U.D.F., respectivement président et rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, ainsi que MM. Edouard Bonnefous, gauche démocratique, et Maurice Blin, U.C.D.P., qui occupent au Sénat les mêmes fonctions.

Le premier ministre devait s'entretenir ensuite, à 16 heures, avec MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., de l'Assemblée nationale, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F.

M. Raymond Barre recevra également à déjeuner, le mercredi 31 mai, M. Alain Poher et les présidents des six commissions permanentes du Sénat.

NOMINATIONS

M. GABRIEL VUGHT : directeur général de l'administration et de la fonction publique.

M. Gabriel Vught, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé, sur proposition du premier ministre, directeur général de l'administration et de la fonction publique, en remplacement de M. Michel Massenet.

[Né le 21 octobre 1930 à Oba[illegible], M. Gabriel Vught, ancien élève de l'ENA, a été membre du cabinet de M. Christian Fouchet, ministre de l'éducation nationale (1962-196[illegible]). Maître des requêtes depuis avril 19[illegible], il a dirigé le cabinet de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (1975-1977).]

∴

M. Pierre Moinot, conseiller maître à la Cour des comptes, a été nommé président de chambre en remplacement de M. Bernard Beck, nommé premier président de la Cour le 8 mai dernier. Cette nomination est intervenue mercredi 17 mai au conseil des ministres.

[Né le 29 mars 1920, M. Pierre Moinot, licencié ès lettres, a été conseiller technique au cabinet d'André Malraux (1959-1961), ministre d'Etat chargé des affaires culturelles. Il fut ensuite chargé de la direction du théâtre et de l'action culturelle (1960-1961), directeur général des arts et des lettres (1965-1969). M. Moinot a été président de la commission des avances sur recettes aux films de long métrage (1964-1972), et membre du conseil d'administration à l'O.R.T.F.]

● *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, actuellement en voyage dans les Antilles françaises, a déclaré mercredi 17 mai à Fort-de-France (Martinique) : « *Les deux départements français d'Amérique sont des départements comme ceux de l'Hexagone. (...) C'est la loi de la France qui sera appliquée dans les départements d'outre-mer, progressivement et définitivement (...).* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LA PRÉVENTION COLLECTIVE DES MALADIES INFECTIEUSES DES ANIMAUX

Les agents de l'État n'interviendront qu'en cas d'épizootie ou à titre exceptionnel

Mercredi 17 mai, sous la présidence de M. Stasi, (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi relatif à l'exécution des prophylaxies collectives des maladies des animaux.

Ce projet, dont le rapporteur, M. DOUSSET (apparenté U.D.F.) rappelle la lente élaboration, marquée par la confrontation entre élèves et vétérinaires, donne à l'Etat la possibilité de faire assurer par des fonctionnaires et agents de la direction des services vétérinaires (D.S.V.) les prophylaxies ordonnées par l'Etat (tuberculose et brucellose bovines, fièvre aphteuse) et certaines prophylaxies volontairement mises en œuvre par des groupements de producteurs et agréées à cette fin.

Pour ce qui concerne les prophylaxies obligatoires, l'objet de ce projet, indique le rapporteur, est d'établir une complémentarité satisfaisante entre vétérinaires sanitaires et agents de l'Etat, en cas d'épizootie, lorsqu'il faut agir vite et massivement, et lorsque, pour une raison quelconque, les vétérinaires-praticiens (4 500 à l'heure actuelle) ne peuvent mener à bien les tâches qui leur incombent. Cette complémentarité, estime-t-il, doit cependant être précisée et affirmée. Aussi, la commission de la production proposera-t-elle un amendement en ce sens.

En revanche, les dispositions concernant l'exercice des prophylaxies agréées doivent être, à son avis, écartées. Il les estime, en effet, soit inutiles (on voit mal ce qu'apporterait l'intervention des agents de l'Etat), soit intolérables dans la mesure où les vétérinaires seraient l'objet d'une concurrence déloyale par le biais des prix.

M. Dousset conclut : « *Ce projet assouplira le dispositif de lutte contre les maladies des animaux ; mais il n'en restera pas moins de portée très limitée. Pour accroître la productivité de l'élevage, sauvegarder la santé publique, exporter, il faudra prendre des mesures radicales et surtout procéder à l'identification pérenne de l'ensemble du cheptel.* »

M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, estime que si la loi de juin 1938 garantit aux docteurs-vétérinaires le monopole de l'exercice de cette profession, il convient aujourd'hui « *de pallier la défaillance des vétérinaires sanitaires dans l'exécution des prophylaxies.* » La voie choisie par le gouvernement consiste à faire exécuter certaines interventions par des agents de l'Etat qui, souligne le ministre, « *seront soumis à l'autorité hiérarchique de la direction de mon département chargé des services vétérinaires* ». « *Il ne s'agit pas d'une loi de substitution mais bien d'une loi de complémentarité et je prends l'engagement que ce principe de complémentarité sera affirmé dans les textes d'application de la future loi* », déclare le ministre.

Après avoir indiqué que le tarif des interventions pratiquées par les agents de l'Etat sera identique à celui appliqué par les vétérinaires, il indique qu'il estime « *superflu* » l'amendement de la commission précisant les conditions d'intervention des agents de l'Etat.

M. EMMANUELLI (P.S., Landes) estime que le projet de loi « *pourrait prendre toute sa valeur si nous dépassions le seul objectif que vous semblez vous être fixé : ne pas remettre en cause le monopole de la profession vétérinaire sur les prophylaxies collectives* ».

Son groupe votera le texte à condition qu'il ne soit pas déformé par les amendements de la majorité.

M. AURILLAC (R.P.R. - Indre) demande que les agents de l'Etat intervenant dans les conditions définies par la loi seront sous le contrôle technique d'un docteur vétérinaire.

Le rôle du vétérinaire

M. SOURY (P.C. - Charente) relève que les opérations de prophylaxie collective obligatoires entraînent chaque année plus de quarante millions d'interventions, soit, pour moins de quatre mille praticiens, de dix mille à douze mille pour chacun d'entre eux. « *Il y a donc place pour davantage de vétérinaires* », déclare-t-il. Il rappelle que la brucellose a eu tendance à s'étendre depuis deux ans et que les éleveurs redoutent des dangers nouveaux.

M. CLAUDE MICHEL (P.S. - Eure) souligne l'insuffisance des indemnités versées aux éleveurs pour compenser les pertes dues aux maladies. Dans le cas de la tuberculose, par exemple, cette indemnité est passée de 300 F en 1956 à 450 F aujourd'hui. Il estime qu'il n'est pas souhaitable de « *vouloir défendre à tout prix un monopole de droit qui est battu en brèche dans les faits* ». « *Le vétérinaire*, dit-il, *ne doit plus être le notable du milieu rural qui écrase le paysan de toute la hauteur de son savoir.* »

M. EMILE BIZET (app. R.P.R.-Manche) estime que « *jusqu'à présent la profession vétérinaire (dont il est membre) a fait face à ses tâches de prophylaxie* ». Il estime nécessaire en conséquence de ne pas ouvrir de brèche dans le monopole confié aux docteurs vétérinaires.

Dans sa réponse aux intervenants, M. Méhaignerie souhaite surtout que dans ce débat « *la raison l'emporte sur la passion afin d'assurer une meilleure prophylaxie* ».

Dans la discussion des articles, M. RIGOUT (P.C.) estime la position de la commission inacceptable, car, en limitant l'intervention des agents de l'Etat en cas d'épizootie, ou à titre exceptionnel, elle violerait le texte de son contenu positif. Opinion que ne partage pas M. FONTAINE (non inscrit), qui tient au contraire à cette restriction.

L'article premier donne à certains fonctionnaires et agents de la D.S.V. la faculté d'intervenir dans les opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux, lorsqu'elles sont ordonnées et dirigées par le ministre de l'agriculture ou agréées par ce dernier. Le rapporteur présente l'amendement de la commission, qui met en évidence la complémentarité des interventions de la D.S.V. et des vétérinaires en soulignant que l'intervention des agents de l'Etat ne serait ni systématique ni permanente, mais susceptible de n'intervenir qu'en cas de nécessité.

Au scrutin public demandé par le groupe communiste, l'Assemblée décide par 285 voix contre 199 sur 486 votants que les agents de l'Etat seront habilités à intervenir « *en cas d'épizootie ou à titre exceptionnel* ».

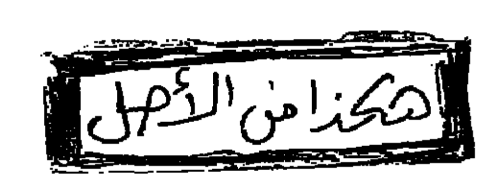
Un amendement de la commission vise ensuite à exclure les vacataires du champ d'application de la loi. Il s'agit, explique le rapporteur, de se prémunir contre la tentation de recruter au coup par coup des agents dont la compétence professionnelle peut être discutable. Pourraient seuls intervenir des fonctionnaires et agents « *titulaires et contractuels* ». L'Assemblée accepte.

La commission propose également de supprimer les dispositions concernant la participation d'agents de l'Etat à des prophylaxies privées agréées par le ministre de l'agriculture. Le gouvernement exprime son accord : l'Assemblée également.

L'Assemblée repousse deux amendements, présentés par MM. Aurillac (R.P.R.) et Rigout (P.C.), et vote l'ensemble du projet de loi, l'opposition s'abstenant.

P. J. et P. Fr.

● *Le groupe parlementaire mondialisme*, qui se donne pour but de « *promouvoir la cause du droit mondial par l'action parlementaire, notamment d'agir en faveur du désarmement et du développement des institutions mondiales* », s'est reconstitué, mardi 16 mai, sous la présidence de M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du parti radical et député (app. U.D.F.) de l'Allier.



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 17 mai au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● EMPLOI DES JEUNES

Le conseil a adopté un projet de loi relatif à l'emploi des jeunes. Ce projet est destiné à poursuivre l'effort national entrepris en faveur de l'emploi, et plus particulièrement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, d'une part en facilitant l'embauche des jeunes dans les petites et moyennes entreprises, d'autre part en leur offrant la possibilité de s'initier aux activités manuelles par des stages pratiques en entreprise.

Afin d'encourager les petites et moyennes entreprises à embaucher des jeunes, l'Etat prendra en charge, à concurrence de 50 % pendant un an, les charges sociales supportées par les entreprises de moins de cinq cents salariés et qui réalisent moins de 100 millions de chiffre d'affaires, pour les jeunes qu'elles embaucheront. Cette mesure concerne les jeunes de dix-huit à vingt-six ans qui ont quitté depuis moins d'un an le système scolaire et universitaire, l'apprentissage ou un stage de formation, ou qui ont terminé le service national actif. Elle s'applique, dans les mêmes conditions, aux jeunes de seize à dix-huit ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement technologique.

De plus, afin de favoriser l'apprentissage, tous les jeunes embauchés comme apprentis, quel que soit leur âge et quelle que soit la taille de l'entreprise, ouvriront droit au bénéfice de l'exonération.

Les employeurs ne pourront bénéficier de cette exonération que pour les embauches qui provoqueront un accroissement net de leurs effectifs de salariés. Les recrutements devront avoir lieu pendant la période du 1er juillet 1978 au 31 décembre 1979.

Les stages pratiques en entreprise seront maintenus. Ils s'adresseront aux jeunes âgés de dix-huit à vingt-six ans et aux femmes sans emploi, aux veuves, aux femmes divorcées ou chefs de famille célibataires qui peuvent ressentir le besoin de reprendre une activité professionnelle et de s'y préparer par une expérience pratique. Les bénéficiaires auront le statut de stagiaire de formation professionnelle. Ils recevront, à ce titre, une indemnité qui sera à la charge de l'Etat et de l'entreprise. Les entreprises pourront imputer sur leur participation à la formation professionnelle continue, et dans la limite de 0,1 % de cette obligation, les dépenses de formation afférentes à la seule formation pratique des stagiaires et la part de l'indemnité de stage leur incombant. (Lire page 36.)

● MONOPOLE DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi complétant la loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision. Les atteintes au monopole de l'Etat dans le domaine de la radiodiffusion et de la télévision n'étant pas — d'après une récente décision de justice — sanctionnées par les dispositions du code des P. et T. relatives aux signaux radioélectriques, il était indispensable de compléter la loi du 7 août 1974 : la diffusion d'émissions qui enfreindraient le monopole du service public national de la radiodiffusion-télévision sera désormais punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 10 000 à 100 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. Le tribunal, en cas de condamnation, prononcera la confiscation des installations et des appareils.

● LE BUDGET 1979

Le conseil des ministres a arrêté, sur la proposition du ministre du budget, les plafonds de dépenses du projet de loi de finances pour 1979, globalement et pour chaque ministère.

Le projet de loi de finances pour 1979 respectera l'ensemble des engagements pris par le gouvernement. Il traduira en particulier les mesures contenues dans le programme de Blois, notamment au titre de l'emploi, des personnes âgées, de la sécurité des Français et du Fonds d'équipement des collectivités locales.

De même, sont prévus les crédits nécessaires pour mettre en œuvre la loi d'indemnisation des rapatriés, la loi de programmation militaire et les programmes d'action prioritaires.

Les administrations doivent procéder maintenant à la mise au point des mesures détaillées, en vue de préparer les fascicules budgétaires qui seront déposés devant le Parlement à l'automne.

● SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a informé le conseil des mesures de sécurité qu'il a décidé de prendre à l'égard des détenus dangereux.

Depuis 1945, le système pénitentiaire français a pour finalité la réinsertion des détenus. La réforme de 1975 a confirmé cette orientation en tenant compte des changements de tous ordres intervenus depuis trente ans. Ces solutions pouvaient être retenues et doivent être maintenues pour la masse des petits délinquants, c'est-à-dire la grande majorité des trente-cinq mille détenus qui sont actuellement incarcérés. En revanche, elles ne peuvent concerner les quelque trois cents grands criminels qui présentent un grave danger pour la société.

Dès à présent, diverses mesures seront prises pour renforcer la surveillance des détenus dangereux, notamment par la révision du règlement intérieur des quartiers de sécurité, par la création d'un groupe de contrôle et de sécurité pénitentiaire, chargé de vérifier la stricte application du règlement, de prévoir des mesures de sécurité particulières, d'apporter au personnel son assistance technique. Il sera d'autre part, demandé aux parquets de limiter le nombre des transferts des détenus lors du déroulement des poursuites pénales. Enfin, un contrôle plus strict sera exercé sur les personnes appelées à pénétrer dans les quartiers de sécurité des établissements pénitentiaires.

Le président de la République a demandé au garde des sceaux de mettre à l'étude une disposition législative permettant d'empêcher à l'avenir qu'une personne reconnue coupable d'une infraction pénale puisse retirer un profit financier de l'exploitation commerciale du récit des faits pour lesquels elle a été condamnée.

● LA PARTICIPATION

Le ministre du travail et de la participation a exposé au conseil des ministres les grandes orientations de la politique de participation. Cette politique procède du choix de société qui a inspiré la création des comités d'entreprise en 1945, les ordonnances de 1959 et de 1967 sur l'intéressement, le développement de l'actionnariat ouvrier. De nouvelles étapes doivent être franchies, tout en respectant la nécessité de procéder progressivement, en concertation avec les parties intéressées.

Dans cet esprit, un premier train de mesures sera prochainement présenté au Parlement, concernant la représentation des cadres dans les conseils d'administration et dans les conseils de surveillance des grandes entreprises, ainsi que l'amélioration des dispositions des ordonnances de 1959 et de 1967 sur la participation financière.

Le ministre du travail et de la participation a été chargé d'étudier d'autres voies possibles du développement de la participation.

● L'AGRICULTURE ET L'EUROPE

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des résultats du conseil des ministres de la Communauté du 8 au 12 mai 1978, qui a fixé les prix agricoles de la campagne 1978-1979, et arrêté les principes de l'amélioration des règlements concernant les productions des régions méditerranéennes.

Une nouvelle et importante étape a été franchie dans la voie du retour à l'unité des prix au sein de la Communauté, grâce à l'élimination de plus de la moitié des montants compensatoires monétaires français par rapport à ce qu'ils étaient au mois de mars dernier. Les montants compensatoires monétaires français sont ramenés à 10,5 %.

Compte tenu d'autre part de la hausse des prix agricoles communautaires exprimée en unités de compte, les décisions prises à Bruxelles permettront à la fois d'améliorer le revenu des agriculteurs et de renforcer la compétitivité des exploitations.

Un effort exceptionnel a en outre été réalisé au profit des éleveurs de porcs : les montants compensatoires sont réduits de plus des deux tiers et ramenés à 6,5 %.

En troisième lieu, la France a obtenu que soient maintenues les garanties fondamentales que le Marché commun agricole procure aux producteurs de lait et de viande bovine.

Enfin, conformément à notre demande, le conseil a fixé, sous réserve de la confirmation de l'accord italien, les principes de la réforme des organisations communes du marché du vin et des fruits et légumes, de manière que ces produits bénéficient désormais d'organisations de marché comparables à celles des produits du Nord. Un ensemble de mesures propres à renforcer les structures de ces secteurs de production a en outre été fixé.

Dans la négociation difficile qui vient de s'achever, l'action de la France a permis non seulement le maintien de l'acquis communautaire, mais aussi un renforcement de la politique agricole commune, dont il importe que les régions méditerranéennes soient les premières à bénéficier.

● LA CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINE

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte du déroulement de la réunion préparatoire à la conférence franco-africaine qui doit avoir lieu les 22 et 23 mai. Le conseil s'est félicité des excellents résultats de cette réunion à laquelle participaient vingt délégations africaines.

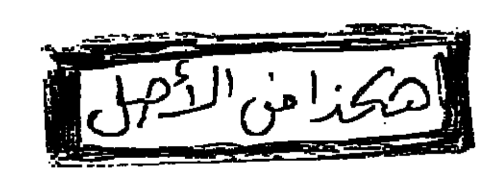
Le gouvernement exprime ses graves préoccupations devant les tentatives successives de déstabilisation de l'Afrique. Concernant la République du Zaïre, il approuve et soutient les efforts du gouvernement zaïrois et de son président avec lequel il est en contact, pour s'opposer aux actions de pénétration au Shaba, et pour y rétablir la sécurité. Il continuera à lui apporter son assistance technique, selon les accords conclus. Il suit avec vigilance la situation des ressortissants étrangers, en liaison avec les pays directement concernés. (Lire page 3.)







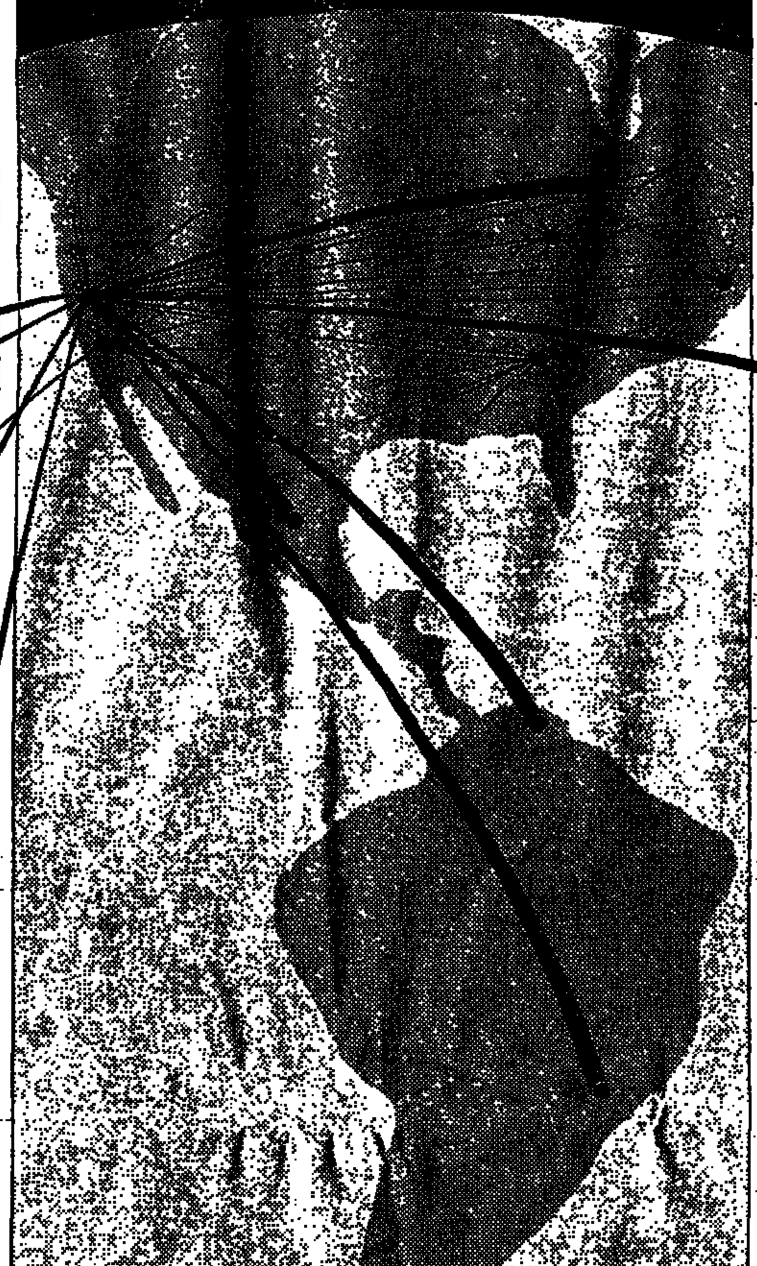




Le traitement réparti peut-il convenir à votre entreprise?

Une expérience concluante: la nôtre.







Nous réduisons les coûts de communication pour nos deux usines du Sud-Est Asiatique en reliant l'usine de Penang à celle de Singapour. C'est là que sont regroupées les informations destinées à être transmises aux Etats-Unis.

Les données sur la comptabilité, la paye et le stock sont traitées localement par des ordinateurs HP. La situation est identique au Japon.

En Australie et en Nouvelle-Zélande, les bureaux de vente HP sont équipés à la fois pour le traitement local des données et les communications à grande distance.

Réseau de systèmes répartis Hewlett-Packard

Toutes les unités de fabrication et tous les bureaux du Nord de l'Amérique disposent de liaisons de communication informatisées avec le siège HP en Californie.

Dans les petits bureaux, ces liaisons servent également au traitement des commandes, à la gestion des fichiers clients, etc. Nos unités de fabrication et nos bureaux régionaux utilisent des systèmes HP 3000 pour le traitement local des données.

Au Brésil, notre unité de fabrication de Campinas est reliée par ordinateur au bureau principal de Sao Paulo. Celui-ci communique à son tour avec le siège de l'entreprise.

Les bureaux du Venezuela et du Mexique disposent de systèmes de communication informatisés qui assurent aussi la gestion locale.

La majorité des données recueillies en Europe est acheminée vers les Etats-Unis par l'intermédiaire de notre siège de Genève, mais tous les bureaux de vente communiquent entre eux directement.

Les unités de fabrication en France, Allemagne et Ecosse utilisent également des ordinateurs Hewlett-Packard pour la comptabilité, le traitement des commandes, la gestion, etc.

Chez Hewlett-Packard, dès 1967, nous avons réparti la charge de traitement entre nos unités de production. La mise en place en 1971, d'un réseau de systèmes à l'échelle mondiale, nous a permis d'atteindre, en 1977, un niveau de vente de 1,36 milliard de dollars (dont 42 % en matériel informatique).

Actuellement nous fabriquont 4000 produits différents dans 40 divisions dispersées dans le monde entier. Nous disposons de 172 bureaux de vente dans 65 pays. Une telle extension financière et géographique nécessitait donc l'implantation du traitement réparti chez Hewlett-Packard.

Commencer par le commencement

Nous avons commencé par utiliser des petits systèmes dans nos unités de production pour automatiser divers tests. Ensuite nous avons associé ces mini-ordinateurs à d'autres systèmes pour qu'ils puissent relayer données et programmes. Puis nous avons interconnecté ces ordinateurs pour que la direction locale puisse prendre ses décisions en fonction de données précises et actualisées.

Dans le cadre de notre évolution, nous avons relié nos bureaux de vente dispersés aux unités de production. Actuellement, nous disposons de 130 systèmes de communication rapides répartis en 94 points, qui échangent des données condensées par l'intermédiaire de satellites et de lignes téléphoniques. Chaque jour, nous recevons au siège de notre société un ensemble d'informations représentant au minimum 12 millions de mots. Cependant, le coût des communications est étonnamment bas.

Ainsi, pour environ 5 F, nous pouvons envoyer un message international de 10.000 mots en une minute. Avec un télé-imprimeur, une telle opération coûtait environ 4800 F et exigeait 16 heures.

Un système doit être évolutif

Vous n'avez pas à choisir impérativement entre un réseau en étoile, en boucle, ou en chaîne. Il vous est possible d'adopter les configurations de votre choix et de les associer, disposant ainsi d'un petit système local ou d'un réseau mondial.

Vous pouvez connecter un système HP à partir de 35.000 F. Les entreprises, quelle que soit leur taille, ont donc la possibilité de bénéficier de l'approche souple qu'offre le traitement réparti. Vous n'aurez pas non plus à vous débarrasser de votre ancien matériel car nous tirons parti de certains ordinateurs et périphériques, Hewlett-Packard ou non.

La clé de voûte de notre système est le puissant système universel HP 3000. Un logiciel peu coûteux lui permet de communiquer avec le HP 1000, ordinateur généralement spécialisé dans les applications de conception, de test et de contrôle au niveau des unités de production (ces deux types d'ordinateurs peuvent être également connectés directement à un processeur IBM).

La majorité des communications à grande distance est prise en charge par le HP 2026 qui dispose de toute la puissance nécessaire pour le traitement local des données. Le nouveau logiciel HP 3000 en fait un outil de gestion encore plus puissant. C'est ainsi qu'à partir de votre ordinateur de Paris, vous pourrez utiliser toute la puissance de traitement et la base de données de votre ordinateur de Milan - ou d'un autre HP 3000 de votre réseau.

Protection du plus grand investissement

Nous avons consacré des centaines d'années-homme à l'élaboration du système d'exploitation de notre HP 3000. Nous n'ignorons donc rien des coûts de programmation et désirons les limiter au maximum. Dans cette perspective, nous concevons nos nouveaux systèmes pour qu'ils puissent utiliser le logiciel existant. Ils exécuteront donc vos programmes plus rapidement et plus efficacement.

Nous vous épargnons en outre bien des soucis en fabriquant nos propres imprimantes, unités à écran, disques, dérouleurs, mémoires additionnelles, unités de saisie de données, etc.

Si une partie quelconque de votre système nécessite une intervention, nous la réaliserons. Etant donné le nombre important de nos bureaux de vente, nous pouvons être chez vous dans un délai très court.

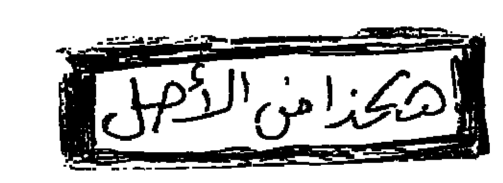
La morale de l'histoire

Elle est très simple. Si vous devez équilibrer la charge de vos ordinateurs au sein de votre usine ou entre des points très éloignés, vous pouvez le faire sans risque.

Si vous désirez en savoir plus, faites appel à votre représentant local Hewlett-Packard ou écrivez-nous à l'adresse suivante: Hewlett-Packard France, Z.I. de Courtaboeuf, B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78 25.



France: B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78.25



Le Monde

société

APRÈS LE SUICIDE D'UNE INSTITUTRICE

Plusieurs syndicats d'enseignants appellent à une journée de protestation en Charente

De notre envoyé spécial

Reignac (Charente). — A l'appel de plusieurs syndicats d'enseignants, un arrêt de travail d'une heure devait être observé, ce jeudi 18 mai, dans les écoles, collèges et lycées du département de la Charente. Ce mouvement a été décidé en signe de deuil et de protestation après le suicide d'une institutrice quelques heures après qu'elle ait reçu une réprimande de son inspecteur. (« Le Monde » daté 14-15 mai et 16 mai.)

Les témoignages concordent sur ce qui s'est passé le jeudi 11 mai au collège de Barbezieux. Françoise Bordelais, âgée de vingt-trois ans, institutrice de classe unique à Reignac, rencontre dans un couloir l'inspecteur départemental de l'éducation nationale, avant une réunion de la commission d'admission en sixième. L'institutrice a omis de constituer les dossiers des élèves estimés aptes à passer en sixième. Un bref dialogue s'engage : *« Je n'ai pas été informée qu'il fallait apporter des dossiers.*

— Vous n'avez qu'à retourner chez vous. Vous reviendrez à la prochaine réunion, le 2...

— Mais je vous assure que je n'ai pas été informée...

— Vous vous foutez de ma gueule ! »

L'inspecteur prononce cette dernière phrase d'un ton rude. Mme Bordelais repart en voiture et se pend dans un local attenant à son école de Reignac.

Ces faits ont déclenché une semaine plus tard une avalanche de communiqués.

La section charentaise du Syndicat national des instituteurs et des professeurs d'enseignement général de collèges (SNI-P.E.G.C.) met en cause *« la réforme Haby »*, qui a *« supprimé la concertation inspecteur-inspecté »*. Le SNI-P.E.G.C. évoque *« la nécessité d'une revalorisation de la fonction d'instituteur et d'une amélioration des conditions de travail »*. Il appelle à faire du 18 mai *« une journée de deuil départemental et de protestation contre l'autoritarisme qui s'instaure de plus en plus dans la fonction publique et dans l'éducation nationale en particulier. »*

Les sections départementales du Syndicat national de l'enseignement secondaire et de la Fédération de l'éducation nationale déclarent que *« le désarroi des enseignants face à la réforme Haby »* et *« les atteintes aux libertés »* sont *« à l'origine du drame »*.

Le Syndicat national des enseignants techniques et professionnels C.G.T. estime que le suicide illustre *« la pesanteur du pouvoir qui étouffe notre système éducatif »*.

Selon l'union départementale C.G.T., Mme Bordelais a été *« insultée et humiliée par un inspecteur plus soucieux d'appliquer la politique d'autoritarisme que d'accomplir sa mission »*.

Même quand ils précisent qu'ils ne visent pas personnellement l'inspecteur, les responsables de ces syndicats sont unanimes : la réprimande est la cause du suicide.

M. Roger Nouvel, l'inspecteur d'académie, trouve l'accusation *« grave et injuste »*. Il explique *« le mouvement d'humeur de l'inspecteur »* par *« des négligences répétées d'ordre administratif de l'institutrice, peut-être en raison d'une fatigue »*.

« La goutte d'eau »

Dans le village de Reignac, on ne parle pas de la réforme Haby ni de l'autoritarisme. On s'interroge, on sent qu'un suicide par pendaison ne peut pas être interprété comme un appel au secours. On parle de *« la goutte d'eau qui a fait déborder... »* Déborder quoi ? Une si *« gentille »* institutrice, bien qu'un peu *« soupe au lait »*, si *« gaie »*, bien qu'elle se soit avouée *« fatiguée »* en cette fin d'année, si *« simple »* ? On cherche et on ne trouve que des bribes qu'on a honte d'évoquer : la santé mentale de la mère, une cure d'amaigrissement. On se reprend bien vite. On sent le besoin d'affirmer avec insistance qu'*« elle s'entendait bien avec son mari »*. On regrette qu'elle ne soit pas allée le voir pour se *« soulager »* (au moment de la discussion avec l'inspecteur, le mari, qui est enseignant, était à la section d'éducation spécialisée dans le même collège). *« Si seulement il y avait eu quelqu'un sur son chemin pour l'arrêter. » « Pourquoi ? Pourquoi ? »*

Dans le cimetière de Condéon repose une jeune femme qui, selon l'inspecteur d'académie, *« semblait avoir l'estime de tous, en particulier de l'inspecteur départemental. Cet homme, un peu bourru, mais qui défend ses maîtres, avait fourni sur son travail pédagogique des appréciations nettement favorables »*.

Dans l'école de Reignac, une *« classe unique »* d'une vingtaine d'enfants de cinq à onze ans ont fait la connaissance d'une nouvelle maîtresse. Dans les établissements scolaires de Barbezieux et d'Angoulême, les responsables syndicaux se mobilisent. Exploitation politique ou réflexe de solidarité humaine et professionnelle ? *« On cherche des causes individuelles à ce suicide pour désamorcer le mouvement contre l'autoritarisme »*, dit l'un d'eux.

MICHEL SIDHOM.

A PARIS

Plusieurs centaines d'enfants manifestent en faveur des centres de loisirs

Les loisirs des jeunes Parisiens sont au centre de diverses déclarations et manifestations qui ont eu lieu mardi 16 et mercredi 17 mai. Mercredi, plusieurs centaines d'enfants se sont réunis place des Vosges avec leurs animateurs C.F.D.T. et C.G.T. des centres de loisirs pour attirer l'attention sur les difficultés que rencontre l'organisation des loisirs le mercredi après-midi. La veille, M. François Collet, adjoint au maire de Paris, avait annoncé un certain nombre de mesures destinées à améliorer le fonctionnement des centres aérés qui accueilleront cette année pendant l'été entre sept mille et dix mille enfants.

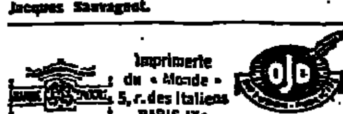
Il y avait des ballons rouges et jaunes, des tréteaux, un homme-orchestre, des conteurs et des marionnettes boliviennes. Il y avait six à sept cents enfants bariolés qui multipliaient les cris et les jeux. Il y avait aussi leurs animateurs, qui ont rappelé qu'ils n'ont pas de statut. Cette absence de statut est liée à la diversité de leur origine : étudiants, enseignants, animateurs vacataires ou non. La plupart n'ont pas non plus de formation. Les moyens de transport promis depuis deux ans ne sont toujours pas là. Les normes officielles d'encadrement (un animateur pour huit enfants) ne sont, selon les syndicats, pas respectées. Enfin il n'y a ni locaux (*« on n'a que le préau et la cour de l'école »*) ni budget (*« à chaque sortie, on demande trois francs aux parents. Ce n'est pas le service public gratuit. »*) L'administration les a menacés de licenciement, considérant qu'ils n'avaient pas à se servir des enfants pour appuyer leurs revendications.

Mardi 16 mai, au cours d'une conférence de presse, M. François Collet, adjoint au maire, délégué à l'enseignement, avait annoncé que la capacité d'accueil des trente-sept centres aérés de la Ville de Paris (huit centres à Boulogne, seize à Vincennes et treize autres hors de Paris) serait accrue. Des crédits d'équipement seront débloqués pour permettre une utilisation plus longue de ces centres du 3 juillet au 8 septembre. Il y aura quarante-huit journées d'ouverture contre trente-neuf l'anée dernière.

La Ville a passé un marché de 500 000 francs avec un organisme privé pour la mise en place et l'entretien permanent de tentes. Le fonctionnement sera amélioré : il y a maintenant l'eau potable dans tous les centres et la qualité de la nourriture sera étroitement surveillée.

A titre expérimental quatre centres aérés « hebdomadaires » ont été créés à Coye-la-Forêt et à Pierrefonds (Oise), aux Mesnuls près de Montfort-l'Amaury (Yvelines), et à Morsang-sur-Orge (Essonne), qui pourront accueillir au total deux cent soixante enfants pris en charge du lundi matin au vendredi soir. M. Collet a admis que les autobus étaient encore surchargés, l'encadrement insuffisant et que la fixité du lieu de séjour pouvait devenir monotone. Tout en rappelant que la Ville dépensera 22,3 millions de francs au cours de l'été (68 francs par jour et par enfant), l'adjoint au maire a évoqué les difficultés d'accueillir des jeunes dont on ne connaît jamais d'avance le nombre.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Les associations « portes ouvertes » ont accueilli six mille six cents personnes en 1977

« APPRENDRE A ÉCOUTER LES AUTRES »

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — *« Personne n'écoute plus personne. C'est la source de tous les déséquilibres. Nous voulons réapprendre à écouter les autres. »* C'est l'objectif que se fixent les membres de la Fédération « portes ouvertes », réunis à Bordeaux, les 13 et 14 mai, pour son deuxième congrès.

La Fédération « portes ouvertes » groupe neuf centres d'aides morale et psychologique répartis dans huit villes de France : Paris (deux centres), Lyon, Clermont-Ferrand, Rouen, Dijon, Beauvais, Rennes et Bordeaux. Deux cent cinquante bénévoles y reçoivent et écoutent les isolés des grandes villes ou ceux qui, apparemment bien insérés, n'ont trouvé personne à qui se confier (1). « *Chez nous,* dit M. Fraiche, secrétaire général de la Fédération, *Monsieur Tout-le-Monde écoute Monsieur Toute-le-Monde. Nous garantissons l'anonymat et la gratuité. Le même accueillant ne reçoit jamais deux fois la même personne. Nous ne donnons que du temps aux autres, mais pas de conseils.* »

Les diverses expériences ont permis de dégager une constatation commune : il y a des isolés dans toutes les classes sociales, ils sont de toutes origines et de tous âges. L'étude des six mille six cents entretiens conduits au cours de l'année 1977 (10 % de plus qu'en 1976) a fait ressortir que plus de 50 % des visiteurs se situent entre vingt-cinq et cinquante ans, soit dans la population active, et que la progression de cette catégorie, pour l'année dernière, a été de 6 %.

Sans vouloir aborder le débat de fond, les congressistes, qui ont cependant rappelé que « *certaines personnes apparaissent plus exposées que d'autres du fait, soit de leur situation économique, soit de situations ou prédispositions d'ordre personnel sur les plans physique, psychologique ou affectif* ».

Ils ont, d'autre part, annoncé que quatre centres supplémentaires, à Marseille, au Havre, à Saint-Brieuc et à Lille, verraient le jour dès cette année.

PIERRE CHERRUAU.

(1) *Le Monde* des 13 juin 1975, 26-27 décembre 1976 et 1er juin 1977.

● RECTIFICATIF. — M. Robert Lehr, président de Mensa-France, nous écrit au sujet de l'article « Les surdoués sont-ils les premières victimes de l'école ? » (*le Monde* du 3 mai) et nous prie de rectifier : *« Il ne faut pas lire que nous préparons pour 1979 une autre manifestation intitulée « L'armée de la sottise », mais « L'année Mensa de la sottise », à l'issue de laquelle nous décernerons des prix aux auteurs des discours les plus vains, aux actions les plus inopportunes, aux décisions les plus néfastes, aux bêtises les plus énormes. »*





JUSTICE

LES PROLONGEMENTS

Huit nouvelles dispositions

Après la communication de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, au conseil des ministres du 17 mai (nos dernières éditions), la chancellerie a publié un communiqué précisant les mesures de sécurité qu'elle a décidé de prendre à l'égard des « détenus dangereux ».

Dans l'immédiat, elles consisteront à multiplier les fouilles des locaux « où sont incarcérés ces détenus et des objets laissés à leur disposition » ; changer fréquemment ces détenus de cellule ou d'établissement, varier les horaires réglant leur vie quotidienne ; exercer un contrôle plus strict sur toutes les personnes

On ne s'évade pas (toujours) de la Santé

Jacques Mesrine n'a pas été le seul détenu de la Santé à posséder du matériel d'évasion. Trois repris de justice, Michel Pommez, quarante-trois ans, Maxime Lebour, vingt-huit ans et Michel Cherbonnel, trente ans, qui répondaient mercredi 17 mai, à la quatorzième chambre correctionnelle, d'une tentative d'évasion avec bris de prison remontant à la nuit du 23 au 24 janvier 1977, furent trouvés en possession, après leur échec, de morceaux de lames de scie, de 100 mètres de fil de nylon, de cordages et d'un grappin.

Michel Pommez a prétendu que les lames de scie lui avaient été expédiées, glissées dans un paquet, par un complice de l'extérieur qui avait jeté ledit paquet par-dessus un mur d'enceinte de la prison le 20 janvier précédent, de bon matin, à l'heure de la promenade dans une cour. Il aurait réussi à s'emparer de ce trésor et à le cacher sous la ceinture de son pantalon en profitant de l'obscurité relative du lieu et d'un moment d'inattention du gardien. Quant aux autres objets, ils lui seraient parvenus par des « moyens intérieurs » qu'il a refusé de révéler.

L'aventure fut passablement rocambolesque. Les trois captifs, enfermés dans des cellules séparées, avaient scié consciencieusement chacun un barreau de fenêtre. Michel Cherbonnel s'y était mal pris et n'avait pas réussi à passer. Maxime Lebour, lui, avait mal sauté sur le sol et s'était foulé les chevilles. Se retrouvant trop isolé pour avoir une chance de réussir en grimpant, selon le plan prévu, sur un toit qui surplombe un mur de ronde et un mur d'enceinte, Pommez remonta dans sa cellule et alerta les surveillants.

Les prévenus comparaissaient entravés. Ce fut l'occasion pour Me Henri Leclerc, défenseur avec Me Sabine Hubin-Paugam, de laisser éclater son indignation. *« C'est une atteinte à la dignité humaine !* s'écria-t-il. *Ces hommes ont fréquemment comparu dans des juridictions où le service d'ordre était bien moins important qu'ici et jamais ils n'avaient les mains entravées. »*

M. André Cozette, le président, comme Mlle Françoise Benit, substitut, s'étant opposés à l'ouverture des menottes des détenus, ces derniers refusèrent de parler et leurs avocats de plaider. Après une suspension d'audience de quelques minutes, le président demanda aux gardes de libérer les poignets des trois hommes.

Michel Pommez consentit donc à parler. Il fut bref : *« Ce n'est pas seulement un droit*, dit-il, *c'est presque un devoir pour un détenu d'essayer de s'en aller... Je laisse au « Parisien mal libéré » la liberté de qualifier les prisons de palaces à quatre étoiles... »*

Ses deux compagnons s'associèrent à ses paroles.

« La prison, ce n'est pas la vie, remarqua ensuite Me Hubin-Paugam. *Il est normal quand on y est d'avoir des rêves d'évasion. » « Ces hommes,* ajouta Me Leclerc, *ont rendu service à M. Bonaldi, le directeur de la Santé, qui a pu prendre, après leur tentative manquée, des mesures pour empêcher l'entrée dans la prison de matériel d'évasion. Ce goût pour l'évasion montre d'autre part l'échec de notre organisation pénitentiaire, qui ne remplit pas son rôle de réinsertion des délinquants. Il en va autrement dans les pays scandinaves, où le taux de récidive est nul. »*

Quoi qu'il en soit, les prévenus ont été condamnés chacun à huit mois d'emprisonnement.

En Grande-Bretagne

LES « ASSASSINS » AVAIENT QUATRE ET SIX ANS

Le meurtre, par deux garçons âgés de quatre et six ans, d'une invalide âgée de quatre-vingt-quatre ans à Wolverhampton, dans les Midlands, a soulevé une émotion considérable en Grande-Bretagne. Quatre jours après la découverte du « meurtre », la police pense que Mme Willits a été, non pas assommée, mais seulement éraflée par la moitié d'une brique jetée sur elle avec d'autres projectiles par les deux enfants. La victime serait donc morte de frayeur.

Ramenée ainsi à de plus sobres proportions, l'affaire n'en continue pas moins d'agiter les habitants du quartier pauvre de Burton Crescent. La mère d'un des petits garçons affirme que son fils est innocent et a été effrayé par la police, mais la petite fille de la victime prétend que les deux enfants se sont vantés à l'école d'avoir *« tué la vieille »*. Du coup, leurs petits camarades, loin de les considérer comme des héros, les harcèlent en criant : *« Assassins ! assassins ! »*

AUX ASSISES DE PARIS

Le pigeon

— *« Ce n'est pas le premier pigeon »*, a dit l'avocat général, parlant de M. Henri Supper.

— *« Heureusement ! J'espère bien qu'il y en aura d'autres »*, a répondu Mlle Martine Israël, péripatéticienne de son état, partie civile.

M. Supper, le « pigeon » en question, se trouvait, mercredi 17 mai, dans le box des accusés de la cour d'assises de Paris. Il répondait d'une tentative d'homicide volontaire sur la personne de Mlle Israël.

Devant ses juges, cet accusé a raconté son affaire : une histoire qui commence à Paris au mois de juin 1973, dans le quartier Saint-Denis. Il a alors vingt-trois ans et travaille comme commis d'agent de change.

A cette époque, Supper tombe amoureux d'une prostituée âgée de vingt-huit ans et la fréquente assidûment. Il lui offre dîners et bagues. Il l'invite neuf jours — *« chambre à part »*, précisera l'intéressée — aux Bahamas. Supper a de l'argent, fruit du boursicotage, selon lui. Il roule en Jaguar. *« Ça a duré comme ça un an et demi »*, dira-t-il. Jusqu'au jour où il perd son travail et où ses revenus fixes diminuent vertigineusement. La prostituée sympathique devient distante.

— *« Vous étiez redevenu le client et non plus « l'amant »*, suggère M. Jean-Georges Diemer, président de la cour.

— *« Oui »*, répond Supper.

Dès lors, les faits se précipitent. De dépit, Supper saisit, durant l'été 1974, un bâton en caoutchouc et frappe Martine. Son « protecteur », Abdelaziz Zougbi, intervient alors au cours d'une « explication », place Daumesnil. Le « mac » prévient : *« Ne cherche plus à voir ma femme. Tiens-le-toi pour dit. »*

Pas facile. Martine est si belle. *« Émouvante de beauté. »* Supper se dit fasciné. Pour parler d'elle et de son milieu, il a des pudeurs de langage étranges. Ainsi Martine ne se rend pas rue Saint-Denis, mais sur *« son lieu de travail »*. Elle ne vit pas de « passes », mais donne des *« rendez-vous »*. Elle n'est pas entourée de prostituées, mais de *« camarades de travail »*.

Ces prévenances linguistiques n'empêchent pas Martine de vouloir couper court. Délire ou entêtement ? Naïveté ou désarroi ? Supper ne veut pas. *« Quand on devient amoureux, on n'y peut rien »*, dit-il. Il veut, à son tour, une explication. Celle-ci lui étant refusée, il achète une carabine Winchester et se poste, le 6 mai 1975, à proximité de l'appartement de Martine. Pas pour faire mal. Juste pour impressionner.

Quand Martine sortira, elle poussera un cri, rouvrira son appartement et s'y engouffrera. Un coup de feu partira cependant. Derrière la porte, Martine est blessée au col du fémur. Supper envoie des fleurs et quelques mots : *« Je t'aime encore bien davantage. »* Curieux « pigeon ».

Pour Martine, tout cela est un leurre. *« Supper voulait ma peau. C'est un criminel »*, dit-elle. La thèse de l'amour-passion est jetée aux orties...

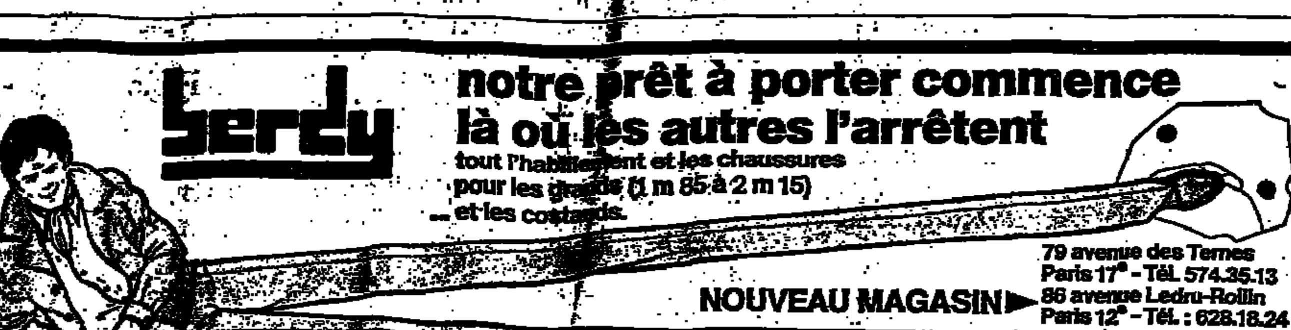
Venue, dans un premier temps, devant un tribunal correctionnel, l'affaire a été requalifiée par un arrêté du 11 novembre 1977 de la chambre d'accusation et renvoyée devant la cour d'assises.

L'avocat général, M. Thomas, a requis cinq ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis, assortis d'une mise à l'épreuve. Le jury ne l'a pas suivi. Supper — qui avait fait quatorze mois de détention provisoire — a été condamné à quatre ans d'emprisonnement, dont trois avec sursis.

LAURENT GREILSAMER.

● *Le Syndicat de la magistrature visé par un attentat.* — Un engin explosif a provoqué, mercredi 17 mai, vers 23 heures, d'importants dégâts au rez-de-chaussée de l'immeuble du numéro 4, rue Olier à Paris (15e), dont le quatrième étage est occupé par les locaux du Syndicat de la magistrature. L'inscription *« Rote Armee Fraktion, 4e étage »*, soulignée par une flèche, a été découverte à la hauteur du second étage sur la paroi de la cage d'escalier. Le syndicat y voit, de la part des agresseurs, un *« amalgame entre terrorisme et défense des libertés démocratiques »*.

Le 25 octobre 1977, l'explosion d'une bonbonne de gaz avait soufflé la porte de ce local (*le Monde* des 26 et 27 octobre 1977).



JUSTICE

DE L'AFFAIRE JACQUES MESRINE

sont prises pour renforcer la sécurité à l'égard des détenus dangereux

appelées à pénétrer dans les quartiers de sécurité ; réaménager les parloirs « dans le respect du secret et de la liberté de communication des détenus avec les avocats, les aumôniers et les visiteurs des prisons » ; charger un « groupe de contrôle et de sécurité » de « veiller à la stricte application du règlement, d'organiser des mesures de sécurité particulières et d'apporter au personnel son assistance technique » ; prendre des mesures en vue d'éviter des transferts et déplacements de détenus à l'occasion d'un poursuite pénale engagée à leur égard ; affecter à la surveillance des détenus dangereux « un personnel d'élite ayant reçu une formation spécialisée » ; mettre en place des dispositifs modernes de surveillance, de détection et d'alerte.

D'autre part, un projet de loi est en préparation, selon le ministère de la justice, de manière à permettre que *les profits* tirés par un détenu, ou par un tiers, du récit de son crime soit affecté à la réparation du préjudice subi par les victimes. Ce projet répondra aux préoccupations de M. Roger Chinaud, député de Paris (P.R.), qui, dans une question écrite au ministre du budget, suggère de « demander aux services fiscaux de faire procéder à la saisie des bénéfices faits par les maisons d'éditions qui n'hésitent pas à éditer des auteurs comme MM. Spaggiari et Mesrine ».

M. Chinaud demande de plus « si la saisie des droits d'auteur de tels plumitifs ne devrait pas être, elle aussi, décidée. Cela permettrait finalement, dit-il, de faire supporter à ces auteurs secondaires et à leurs surprenants éditeurs des dépenses que la nation est forcée d'effectuer de plus en plus, afin de se protéger des exactions commises par des personnages de ce type ».

M. PIERRE AYMARD : sûr de mon honneur.

Dans une lettre d'adieu adressée, mercredi 17 mai, au personnel pénitentiaire, M. Pierre Aymard, récemment relevé de ses fonctions de directeur de l'administration pénitentiaire écrit :

« *Quoi que vous fassiez, vous serez constamment critiqués par les uns ou par les autres au nom de principes, d'idéologies et de nécessités également contradictoires. Vous aurez souvent le sentiment de ne pas être compris et soutenus comme vous méritez de l'être. Je vous dis néanmoins : ne vous découragez jamais, en vous attachant sans complexe à votre mission première d'ordre public mais sans perdre de vue son aspect social essentiel* » (...)

» *Je pars dans la sérénité, sûr de mon honneur*, poursuit M. Aymard, *mais dans le regret d'une mission inachevée qui m'apporte, grâce à vous tous, beaucoup de satisfactions, et la malchance ultime d'un grave déboire.* »

UNE EXPOSITION A LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Ville-prison...

« *Ville = zéro* », écrivait-on sur les murs d'une cité de transit lyonnaise, ghetto surveillé nuit et jour par des *rondes de police*.

La ville peut-elle être autre chose qu'une prison ? De la cité moderne à la prison, de la prison à la cité, de ce cercle, peut-on sortir ? Ouvrir la prison sur la ville, les yeux des citadins sur la prison... C'est le thème de l'exposition itinérante organisée par la CIMADE (Comité œcuménique d'entraide) et l'ARAPEJ (Association rencontre, action, prisons et justice), toutes deux d'origine protestante. (1). Entrée gratuite dans le hall « design » de la Maison des sciences de l'homme, à Paris.

« *La ville c'est comme un grand rond dont le centre est occupé par ceux qui ont l'argent, le savoir, le pouvoir... Elle repousse de plus en plus loin ceux qui sont en marge. Et ils commencent à lui faire peur. Alors elle les enferme* », lit-on à l'entrée de l'exposition.

A pénétrer dans cet espace clos par une quarantaine de grilles portant un numéro — comme des cellules — espace qui tient de la coquille d'escargot ou d'un cercle sans début ni fin, on se sent inquiet.

« *Etes-vous en sécurité ?* » On *entre en prison. C'est l'arrêt de* la sexualité. Le travail occasionnel sous-payé. Le temps ? « *Plus rien qu'un compte à rebours qu'il faut user.* » Pour une femme, une double peine pour une double transgression : *celle de la loi* et celle de la condition de femme. De ces photos, de ces mots, de ces chiffres, chacun peut penser ce qu'il veut. Pour une fois le citoyen n'est pas guidé, assumé par ceux qui crient à la mort ou par d'autres qui crient à la guerre. Le spectacle est ailleurs. Mesrine s'est évadé, les verrous ont été resserrés.

De ces prisons, dont M. François Colcombet, du Syndicat de la magistrature, retraçait l'histoire au cours du débat d'inauguration, on ne sort guère. « *Pour un qui se réadapte malgré la prison, il y en a un qui crève et deux qui retournent en taule, tôt ou tard...* »

A la *sortie* de la prison de Fresnes les cafés s'appellent, c'est vrai, « Ici mieux qu'en face » et « Liberté ». Des *noms* à rêver.

Les révoltes de Toul, ces cris des centrales, se sont maintenant tues. Seul persiste ce regard désabusé d'un garçon, photographié après un interrogatoire, affolé, menottes aux mains. C'est un regard de maintenant. Depuis trois ans, derrière les hautes murailles des prisons françaises, le nombre des détenus progresse rapidement. Dans le domaine de la sécurité, la route fait en 1977 vingt-six fis plus de morts que le revolver. Alors, après tout, qui *fabrique l'insécurité ?*

DANIELLE ROUARD.

(1) Exposition ouverte à Paris du 16 au 30 mai. Pour tous renseignements, cf. Dora Valayer, Cimade Expo-Prisons, 176, rue de Grenelle, Paris-7e.

● *M. Schmelck est nommé vice-président du comité d'étude sur la violence.* — Par décret, publié au *Journal officiel* du 17 mai, M. Robert Schmelck, premier avocat général de la Cour de cassation, est nommé vice-président du Comité national de prévention de la violence et de la criminalité. Après la nomination à la chancellerie de M. Alain Peyrefitte, qui avait été le premier président de ce comité d'étude, M. Schmelck avait été chargé d'assurer la mise au point rédactionnelle du rapport concluant les travaux (*le Monde* du 26 avril 1977).

FAITS ET JUGEMENTS

Déboutés quatorze ans après.

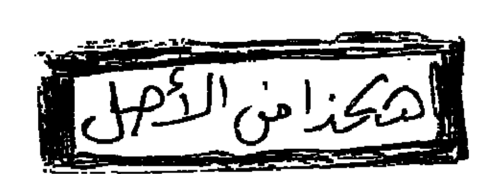
Le tribunal de grande instance de Dijon a débouté, mercredi 17 mai, M. et Mme Saint-Aubin de leur appel en garantie contre l'Etat français, qu'ils tiennent pour responsable de la mort de leur fils, Jean-Claude, survenue près de Fréjus, sur la R.N. 7 le 5 juillet 1964. En conséquence, M. et Mme Saint-Aubin devront payer le montant des frais de gardiennage (4 500 francs suisses) de la voiture accidentée à M. Auguste Prélaz, garagiste près de Genève. Depuis l'origine de cette affaire, M. et Mme Saint-Aubin estiment que leur fils a été victime d'une méprise politique, à savoir d'une action antiterroriste dirigée contre l'O.A.S. (*le Monde* du 13 juin 1973 et du 28 avril 1978).

Le jugement rendu souligne à propos des circonstances de l'accident « *qu'il est inconcevable que les témoins* » n'aient pas vu ou entendu le camion militaire dont les époux Saint-Aubin, sur la foi du témoignage de M. Mohamed Moualkia, pensent qu'il est à l'origine de l'accident. « *Les témoignages sont insuffisants*, précise le jugement, *pour emporter la conviction du tribunal en ce qui concerne l'intervention d'un véhicule dans la réalisation de l'accident.* » — (*Corresp.*)

Les ravisseurs de la dépouille mortelle de Chaplin risquent sept ans et demi de prison.

Arrêtés mardi (*le Monde* du 18 mai), les deux ravisseurs de la dépouille mortelle de Chaplin — un Bulgare et un Polonais qui bénéficiaient de l'asile politique en Suisse — sont passibles de sept ans et demi de prison pour « crime manqué d'extorsion » et « atteinte à la paix des morts ». Ils avaient présenté sans succès plusieurs demandes de rançon à la famille. Le cercueil a été retrouvé dans un champ, près de Noville, à quelques kilomètres du cimetière de Corsier-sur-Vevey.

● *Un administrateur judiciaire pour le Palais de la Méditerranée.* — Le tribunal de commerce de Nice vient de désigner un administrateur judiciaire provisoire, Me Jean-Louis Lanzaro, pour assurer la gestion de la société du Palais de la Méditerranée, après le dépôts de bilan, au mois d'avril, de ce casino niçois. D'autre part, M. Jean-Claude Roaldès, syndic désigné auparavant, est chargé de tirer parti des éléments constitutifs de la société et de rechercher un éventuel acquéreur désireux de continuer l'exploitation du casino.



ÉDUCATION

PREMIÈRE RENCONTRE ENTRE M. BEULLAC ET LE SGEN-C.F.D.T.

Une délégation du Syndicat général de l'éducation nationale SGEN-C.F.D.T. conduite par son secrétaire général, M. Roger Lépiney, a été reçue mercredi 17 mai, pendant plus d'une heure et demie, par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation.

« *Nous avons été écoutés*, a déclaré M. Lépiney à l'issue de ce premier entretien, *mais nous ne savons pas si nous avons été entendus.* » Le SGEN a réitéré son refus de la réforme Haby, dont il n'entend négocier ni le contenu ni l'application. Il a insisté pour obtenir un élargissement des droits syndicaux dans les établissements (droit de réunion sur le temps de travail, décharges de services, heures de délégation syndicale, etc.). « *Le ministre a pris note de nos demandes, mais ne s'est engagé à rien* », ont déclaré les dirigeants du SGEN.

Pour l'emploi, M. Beullac aurait constaté qu'il y avait effectivement beaucoup trop de non-titulaires, et il a promis d'examiner quels maîtres auxiliaires pourraient être réemployés à la prochaine rentrée.

Enfin, s'agissant des rythmes scolaires, M. Beullac s'est déclaré prêt à réexaminer les dates d'examens futurs, en concertation avec les intéressés. Mais il a précisé que le ministère s'en tenait, pour cette année, au calendrier fixé par son prédécesseur.

● *Le Groupe de recherche pour l'éducation permanente (GREP)*, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris (tél. 824-46-76), organise, sous le patronage de la Fondation européenne de la culture, du ministère français de l'agriculture et du Fonds d'intervention culturelle, avec le concours de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale et de la Caisse nationale de crédit agricole, une série de dix séminaires européens sur la ruralité à l'abbaye de Fontevraud, près de Saumur.

Ces ateliers fonctionneront durant dix-huit mois selon un rythme bimestriel. Le premier aura lieu les 6, 7 et 8 septembre 1978 sur : « *Les institutions et expériences globales d'animation et de développement rural* ». Suivront : « *Le rôle des services en milieu rural* » (11, 12 et 13 octobre) ; « *Le cadre de vie et l'habitat rural* » (8, 9 et 10 novembre) ; « *Les racines du régionalisme culturel* » (13, 14 et 15 décembre). L'interprétation sera assurée en anglais et en français.

DEUX JOURNÉES D'ÉTUDES DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS

Décentraliser avec mesure

La décentralisation de l'enseignement conçue comme un rééquilibrage pour combattre un centralisme excessif, une équipe éducative où les parents aient leur place, mais avec des « garde-fous », la pratique des langues régionales autorisée mais en évitant tout système exclusif : le syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.) n'a pas quitté la voie de la mesure au terme d'une session d'études qu'il a organisée les 16 et 17 mai à Paris et qui a réuni trois cents personnes. « Plus que jamais, a conclu M. Guy Georges, secrétaire général, nous devons discerner le possible du souhaitable. »

En avouant sa prudence, le syndicat la fonde, le souci de ne pas casser le fil qui relie les militants aux adhérents. « *Nous avions demandé en 1962 une rénovation de l'enseignement des mathématiques*, a rappelé M. Guy Georges. *Cette rénovation est venue sans préparation des maîtres. Ils l'ont donc reçue avec réticence, alors même qu'ils la souhaitaient.* » Cette volonté de cohésion, le syndicat l'éprouve davantage encore, après le congrès de la fédération Cornec, qui vient d'avoir lieu (*le Monde* du 17 mai). Les instituteurs ne sont-ils pas fondés à serrer les coudes après avoir entendu les parents de la fédération amie revendiquer le droit d'être présents et actifs dans les écoles ? Et puis, le désenchantement n'incite pas à l'audace : quand le thème de la session a été décidé « *tout laissait penser que nous serions aujourd'hui dans une autre situation politique et qu'il nous appartiendrait de mettre en œuvre une gestion véritablement démocratique de l'école. Il en est allé autrement. Mais s'il est un domaine où il ne faut pas attendre le grand soir, c'est bien celui de l'éducation* ».

La place des parents : prudence

Ainsi, sur la décentralisation. Tout en affirmant que « *le pouvoir central de l'éducation nationale « pense » et décide en s'abritant derrière des structures de pseudo-concertation* » selon les termes de M. Michel Gevrey, secrétaire national chargé des questions pédagogiques, le syndicat s'est efforcé de délimiter ce qui devait rester soumis aux décisions centrales (la politique de l'éducation, la garantie d'un statut national des personnels, de l'obligation scolaire, de la gratuité) et ce qu'il appartiendrait de remettre aux décisions régionales (la gestion des moyens financiers, l'aménagement de la carte scolaire) ou communales (l'entretien et la construction des locaux, la gratuité des fournitures scolaires, l'aire de recrutement des écoles). De même, si la gestion des comités techniques paritaires (C.T.P.), qui examinent les créations et les suppressions de classes, devrait être tripartite par l'intervention des usagers — les parents en l'occurrence — ceux-ci ne seraient pas invités à la table des commissions administratives paritaires départementales (C.A.P.D.) qui gèrent les mouvements de personnels, les mutations.

C'est d'ailleurs dans l'attitude à l'égard des parents qu'apparaît le mieux la réserve du syndicat. Rapportant le travail à la commission chargée d'étudier l'équipe éducative, M. Maurice Piques a reconnu que « *la place des parents a nourri le débat* ». « *Si leur participation est de plus en plus inéluctable nous devons lancer un appel à la prudence, dresser des garde-fous.* » M. Guy Georges était encore plus net lorsqu'il déclarait à la fin de la session : « *La présence des parents est irrévocable, irréversible. Mais si la coopération est nécessaire, cela interdit toute substitution de compétence. Nous n'accepterons ni la mise en condition ni la mise en tutelle. (...) Il faut que le mouvement « parents d'élèves » le sache et le comprenne. On ne peut en même temps souhaiter des relations étroites et tenir en suspicion les maîtres ou leur organisation syndicale avec lesquels on veut entretenir des relations.* »

Pourtant les enseignants sentent qu'ils ne peuvent plus rester isolés dans leurs classes ou dans leur spécialité. La mise en place d'une équipe éducative s'impose à eux, comme une chance. « *Ne serait-elle pas*, a demandé M. Maurice Piques, *le moyen adapté à notre temps de donner à l'école des forces neuves et de reprendre dans la cité la place que nous avons perdue ?* » L'équipe éducative, c'est-à-dire la collaboration des enseignants, des personnels de santé, des agents techniques, de l'administration municipale et... des parents, redonnerait, a dit une déléguée, « *à l'enseignant une identité, à l'enseignement une efficacité* ». M. Michel Gevrey avait prévenu qu'aux yeux du syndicat « *l'équipe n'est pas une panacée capable de résoudre les problèmes du système éducatif magiquement* ». Mais qu'elle est « *à coup sûr un moyen pour les maîtres de se sortir des difficultés où ils se trouvent et d'atténuer leurs inquiétudes* ».

L'entrée en sixième : une ambiguïté

Inquiétude : voilà décidément le mot-clé dans cette école en crise. Il n'était point besoin du récent suicide d'une jeune institutrice, évoqué à l'ouverture de la session (*le Monde* du 17 mai), pour ajouter au malaise des enseignants. Parce qu'ils veulent « *se dégager du poids de la hiérarchie* » tout en recherchant avec les inspecteurs de nouvelles modalités d'évaluation de leur travail, parce que leur formation insuffisante et inadaptée les pousse « *à s'enfermer sur eux-mêmes et dans l'école* », des incertitudes pèsent sur eux, auxquelles le secrétaire général du SNI décèle une cause supplémentaire. Le système scolaire vit, selon lui, dans une ambiguïté entretenue depuis près de vingt ans, depuis l'ordonnance du 6 janvier 1959, qui supprima l'examen d'entrée en 6e. « *On a exigé alors que tous les enfants atteignant la 6e soient au niveau des seuls 30 % qui y entraient auparavant.* » Pour le SNI, il faut soit revenir à la sélection et le dire clairement, soit, et c'est la solution qu'il préconise dans son projet de l'« *école fondamentale* », tirer toutes les conséquences de l'entrée en 6e de la masse des élèves. A cette fin, il convient de définir des programmes de français et de mathématiques en continuité entre le cours moyen et la 6e, de supprimer toute rupture entre ces deux niveaux et de préparer les maîtres à exercer de l'école maternelle à la classe de 3e.

CHARLES VIAL.

LES CRITÈRES DE LA PÉDAGOGIE

« Si je dégoûte à tout jamais un enfant de la culture, je ne serai pas sanctionné. Mais si je lui donne une gifle, j'aurai les pires ennuis... » *Pour alimenter sa réflexion, le Syndicat national des instituteurs avait fait appel à M. Gilbert de Landsheere, doyen de la faculté des sciences de l'éducation et directeur du laboratoire de pédagogie expérimentale de Liège. Avec un humour de velours, M. de Landsheere s'est demandé devant qui, et de quoi, est responsable celui qui enseigne ?*

Si les réponses ne manquent pas dans l'abstrait, tout se complique dans la réalité. Car personne ne sait, scientifiquement, ce qu'est l'acte d'enseigner. En le limitant « au message verbal qui cheminerait de l'enseignant vers l'enseigné, avec une action directe », *M. de Landsheere a observé qu'il se passe un acte pédagogique différent toutes les quatre secondes dans une classe élémentaire... Dès lors, on peut tout au plus définir des objectifs pédagogiques et fixer par avance les critères qui serviront à apprécier s'ils sont atteints.*

Un inspecteur venant dans une classe ne devrait pas procéder autrement que demander au maître : Que voulez-vous enseigner ? A quelle preuve estimerons-nous que vous avez réussi ? Tous deux deviendraient alors « des gens qui travaillent ensemble » *et non plus* « un potentat et un dominé ». *Quant à noter les enseignants* « en fonction du nombre incroyablement grand de paramètres qui interviennent dans l'acte pédagogique, *a énoncé M. de Landsheere*, je mets au défi quiconque de définir un système de notation sérieuse ».

C. V.

● *Inscriptions scolaires à Paris.* — Pour la rentrée de septembre 1978, les parents qui souhaitent voir leurs enfants admis à l'école maternelle ou dont les enfants auront atteint l'âge de l'obligation scolaire sont invités à les inscrire exclusivement au bureau des écoles de leur arrondissement. Les inscriptions auront lieu jusqu'au 16 juin. Les pièces à produire sont le livret de famille ou une fiche d'état civil, le carnet de santé ou les certificats de vaccination, et enfin le groupe sanguin de l'enfant (facultatif).

● *Après le dépôt de bilan de la Librairie Marcel-Didier* (*le Monde* du 17 mars) ses activités d'édition scolaire ont été reprises par les Editions Didier. Cette nouvelle société, constituée avec la Librairie Hatier et les Editions Foucher, assure depuis le 1er avril la gestion, la promotion à l'étranger et l'exécution des commandes du fonds de l'ancienne Librairie Marcel-Didier qui s'était spécialisée notamment dans les ouvrages consacrés à l'apprentissage des langues étrangères. Un service d'accueil est ouvert aux professeurs, 27, rue du Sommerard, 75005 Paris. Tél. : 329-21-33, poste 35. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 12 h. 30 et de 14 heures à 18 h. 30.

★ Editions Didier, 4, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, tél. 329-21-33.

nées. — (A.F.P.)

RELIGION

Le dixième anniversaire de la « formation C » à la « Catho »

La théologie, moyen d'améliorer la communication entre l'Église et le monde

« *On ne s'enferme pas dans des murs pour faire de la théologie. La théologie n'est pas une connaissance livresque. Ici, à l'Institut catholique, je n'apprends pas grand-chose, sinon que j'ai de moins en moins de certitudes. Ici, je n'ai pas trouvé de sécurités, mais j'ai appris à poser les questions. Mon désir est de témoigner ma foi à travers une espérance. J'espère que le Christ est ressuscité.* »

Ces propos d'Isabelle Parmentier, professeur d'allemand, vingt-sept ans, heurteront peut-être certaines catégories de chrétiens qui mettent l'accent sur le savoir de la foi, sur les « certitudes » doctrinales, sur l'aspect de consolation de la religion. Ils ne semblent pas en tout cas détonner parmi les autres interventions d'une conférence de presse organisée le 16 mai avec des étudiants de la « formation C » (formation théologique universitaire pour laïcs). Ces étudiants estiment que la théologie doit partir de la vie et se forger dans la confrontation. « *Nous avons à répondre à la demande du monde ; je suis responsable des autres qui attendent de moi que je sache exprimer ma foi. J'attends, quant à moi, de la théologie qu'elle m'aide à trouver un langage pour ma foi.* » (Marie-Dominique Niel, vingt ans).

La « formation C » fonctionne depuis dix ans (1). Elle atteint quelque trois cents laïcs, hommes et femme de tous âges, qui apprécient, au-delà des cours magistraux, la volonté délibérée de travailler par équipes en toute spontanéité. « *Si je suis restée à la « Catho »*, explique Mme Claire Lisle, mère de famille, *ce n'est pas à cause des professeurs mais à cause des étudiants.* »

« *La dominante aujourd'hui*, commente le Père Coudreau, responsable de la « formation C », *c'est non seulement la prise de conscience que la fonction théologique dans l'Eglise est aussi l'affaire des laïcs, mais surtout la volonté d'améliorer la communication entre le monde et l'Eglise. L'Eglise rencontre difficilement les hommes. Il faut s'en expliquer.* »

Le succès déjà rencontré par la « formation C » devrait s'affirmer s'il participe de plus en plus activement à l'effort amorcé pour assumer les difficultés éprouvées par nos contemporains à s'intéresser à une Eglise qui paraît tantôt céder au vertige du changement, tantôt vouloir s'accrocher à des formes, des rites, des concepts, une mentalité dépassés.

Paul VI souhaitait récemment que l'Eglise de France « *approfondisse et équilibre le rapport action-contemplation* (2) ». Cet objectif vaut pour tous, y compris pour ceux dont la fonction plus spécifique est le travail intellectuel.

HENRI FESQUET.

(1) Le processus d'admission à la « formation C » (réservée aux laïcs) commence par un entretien. Permanence du lundi au vendredi de 15 à 19 heures. S'adresser au secrétariat de la « formation C », 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 222-41-81, poste 323, à partir du 22 mai.

Des lectures et des travaux préalables étant demandés aux candidats, ceux-ci sont priés de se présenter au plus tôt et avant le 30 juin. Rentrée : 30 septembre et 1er octobre. Les cours commencent le 9 octobre.

(2) Voir *Paul VI et les évêques de France*, dossier présenté par Joseph Vandrisse ; postface de Mgr Etchegaray, édit. S.O.S., 232 p., 40 F.

L'épiscopat et la JOC

« TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN » CRITIQUE Mgr ETCHEGARAY

Sans nier que la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) a des problèmes, Georges Montaron dans l'éditorial de « *Témoignage chrétien* du 18 mai, sous le titre « Le faux pas du Père Etchegaray » regrette que le président de la conférence épiscopale de France ait fait quelques reproches à ce mouvement (*Le Monde* du 13 mai).

« *A qui la faute ?* » demande-t-il si les jeunes travailleurs « *ont du mal à vivre leur foi* (...)

» *Qui a imposé sa culture pour lire le message de l'Evangile ? Qui a identifié la liturgie à un certain style de vie ? Qui a donné à Jésus-Christ le visage bénisseur des statuettes fades de Saint-Sulpice ?*

» *Dites-nous, père Etchegaray, n'y a-t-il pas là quelques ambiguïtés qu'il conviendrait de dénoncer ?*

» *Il faut un extraordinaire courage aux jocistes de 1978 pour témoigner de Jésus-Christ, de son Amour, de son Message au cœur de la jeunesse ouvrière. Reconnaissons-le, la communauté des chrétiens ne les aide guère.* »

A propos du caractère « sélectif » des invitations à La Courneuve, où a eu lieu le rassemblement de la JOC (*le Monde* du 13 mai), Georges Montaron écrit :

« *Il est vrai que les dirigeants jocistes n'ont invité que les organisations ouvrières avec lesquelles ils travaillent. Ils auraient pu être plus larges dans leurs courriers, laissant aux destinataires de leurs lettres le soin de refuser les invitations. Mais les jocistes ne sont guère formés à la diplomatie. Pour eux, un chat est un chat, un camarade de combat un camarade, et un dénigreur reste un dénigreur.*

» *Le père Etchegaray craint la « sélection significative », mais que pense-t-il de la sélection significative qui s'instaure dans tant de paroisses et de mouvements chrétiens où les ouvriers sont sous-représentés.* »

● PRECISION. — Nous avons indiqué dans *le Monde* du 16 mai que M. Charles Piaget, « *leader de la C.F.D.T. chez Lip* », accompagnait M. Edmond Maire au rassemblement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) le 14 mai à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Le P.S.U. nous demande de préciser que M. Piaget faisait en réalité partie de la délégation de cette formation, conduite par Mme Geneviève Petiot, secrétaire nationale.

Le Monde DES LIVRES

Gertrude Stein acharnée à faire parler la langue

● *Trois ouvrages aident à pénétrer l'une des œuvres les plus célèbres et les plus inconnues qui soient.*

POUR reconnaître Gertrude Stein comme un génie dès le début du siècle, il fallait un génie. Ce fut Gertrude Stein. Elle se disait un génie, elle se savait un génie. « *Cela prend beaucoup de temps d'être un génie, vous devez tellement rester tranquille à ne rien faire, à ne vraiment rien faire* », constate-t-elle, en 1938, dans *Autobiographie de tout le monde*. Et Gertrude Stein, écrivain, semble bien ne rien faire, du moins rien de ce que font les écrivains. Elle laisse la langue, les *mots*, à leur platitude première et cette langue, ces mots, ne semblent pas le moins du monde travailler ce dont ils traitent : la vie, qui demeure là, toute pauvre, mais si dense, éparse, comme elle l'est vraiment avant l'intervention du discours. Cette écriture décantée, répétitive, comme la respiration, absolument superposable à ce qu'elle dit, représente, en fait, l'une des aventures les plus violentes de la pensée et déclenche la plus émouvante des lectures où s'organise une perception neuve, plus naturelle donc plus difficile, car « *la nature n'est pas naturelle et c'est assez naturel* », soupire galement Gertrude Stein.

Son œuvre est l'une des plus célèbres et des plus inconnues qui soient. Trois ouvrages seulement, sur une soixantaine parus, avaient été jusqu'à maintenant traduits en français. Trois nouveaux paraissent, on en attend d'autres. *La simplicité démente et si exigeante de ses textes fait de leur traduction une gageure dont Daniel Mauroc et M.F. de Paloméra prouvent aujourd'hui qu'elle peut être tenue, admirablement. Déniché par Christian Bourgois, le *Picasso* fut écrit directement en français. Analyse fulgurante d'intelligence, portrait-miroir : Gertrude Stein ne se décrit-elle pas, affirmant : « *Il ne devance pas son époque, il la vit* » ?

Ce fut sa manière à elle de déborder son temps et c'est pourquoi de ses travaux si peu lus on retrouve la trace infiltrée dans la plupart des expériences contemporaines sur les langages, que les chercheurs, musiciens, peintres ou écrivains en soient conscients ou non. On a beaucoup évoqué son influence sur Hemingway, par exemple, mais on ignore tout ce que *lui doivent* un John Cage, un Pollock, peut-être même Samuel Beckett, par l'extrême limpidité où elle a su réduire et la *langue* et *la pensée*, dès lors mystérieusement identique.

« Alors quelle est la question ? »

Encore incomprise aujourd'hui, Gertrude Stein fut d'abord simplement ignorée comme écrivain. Lasse de publier ses manuscrits à compte d'auteur ou de les entasser *dans* des tiroirs, elle décide de sang-froid, vers les années 30, d'écrire un best-seller. Ce sera *l'Autobiographie d'Alice Toklas*, qui la raconte racontée (gloire serait mieux dire) par sa compagne Alice. Pari tenu, c'est la gloire. *L'Autobiographie de tout le monde* rend compte de ce triomphe qui l'exalte et la trouble. Lorsque, en 1934, les gratte-ciel de New-York proclament en lettres lumineuses la bienvenue des Etats-Unis à Gertrude Stein, lorsqu'elle est reçue à la Maison Blanche, lorsque Myrna Loy lui sert avec délice de factotum, lorsque Gertrude fascine étudiants et journalistes au cours d'une sensationnelle tournée de conférences dans les universités, qui célèbre-t-on ?

Est-ce l'Américaine massive, âgée de soixante ans, issue d'une famille juive allemande ? Est-ce la Parisienne, de passage au pays natal quitté depuis trente ans ? Est-ce l'ancienne étudiante de Harvard, passionnée par l'enseignement du philosophe William James, frère de Henry, *et qui lui* apprenait à éprouver la sensation d'un *mais*, d'un *et*, d'un *si*, comme celle du bleu ou du froid ? *Célébrait-on la collectionneuse*, installée depuis trente ans à Paris, amie de Picasso, de Braque, de Matisse, de tant d'autres *qu'elle avait découverts* et soutenus ? Ou la femme toute sa vie en proie à une crise *d'identité, mal* enracinée en Amérique comme en France, douloureusement consciente d'être née pour « remplacer » un frère *mort et qui demanderait* sur son lit de mort : « *Quelle est la réponse ?* », puis, n'en recevant aucune : « *Alors, quelle est la question ?* » *Mais surtout, célébrait-on* vraiment l'écrivain acharné à faire parler la langue, à lui faire savoir ce qu'elle dit, *et à ne rien dire* d'autre ?

Gertrude Stein, par Picasso.

VIVIANE FORRESTER.

(Lire la suite page 22.)

La nouvelle Phrygie de Gaston Bonheur

● *Un roman d'aventures utopique paré de toutes les séductions de la réalité.*

AYANT laissé à René-Victor Pilhes, citoyen de l'Occitanie comme lui et son presque « pays », le soin de présenter aux lecteurs du *Monde* en 1976, *la Croix de ma mère*, je découvre seulement avec *le Soleil oblique*, la nouvelle vocation de Gaston Bonheur. Certes, par-delà une belle carrière de journaliste, on le savait écrivain, voire poète, même romancier dans des temps plus anciens. Mais le voilà qui se révèle comme un fameux « faiseur » de ces romans populaires, picaresques, épiques et utopiques qui vous distraient, vous entraînent, vous soulèvent... tout en prétendant vous instruire. C'est qu'ils retrouvent en toute simplicité les voies traditionnelles du genre : la création de personnages héroïques, l'invention d'aventures rocambolesques, le recours à de folles sociétés secrètes et, à travers ces *débordements* de l'imagination, le dessein de faire luire une vérité sur l'homme et sur le monde.

Un produit rare et de bonne marque. Ne croyez pas que tout y soit au service de l'action. L'écrivain sait se ménager des plages où sa plume savoure le paysage, la lune, les arbres, les sources, la mer, la beauté des femmes, les vierges nues, le sport, les délices de toute les cuisines régionales et les divines *surprises* d'architectures naturelles ou humaines. Son roman va vite, va loin, plonge dans l'histoire, dans la littérature, *dans la mythologie*, ne s'interdit aucune utilisation fabuleuse du présent et cependant s'accorde le temps qu'il faut pour que l'auteur et le lecteur satisfassent avec raffinement leurs désirs.

Au fond, qu'arrive-t-il à Gaston Bonheur ? Il se met à rêver son époque. Le salut, bien entendu ne peut venir que du Midi.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 19.)

Un portrait de famille des Toscans au Moyen Age

● *L'ordinateur au secours de Clio.*

CE livre a trois auteurs : David Herlihy, Christiane Klapisch et l'ordinateur. Le document de base, c'est le gigantesque *catasto* (cadastre) de 1427 par lequel la modernissime administration de Florence prétendait tout connaître, tout estimer, tout taxer équitablement au titre de l'impôt : famille, terres, bétail. Le vaste filet de la statistique, consciencieusement tissé par les bureaucrates citadins, enveloppe les 260 000 personnes qui forment la population de l'Etat florentin (du *contado*), villes et campagnes. Seuls les prêtres, les juifs et les très pauvres ne sont pas comptés. L'opération permit d'améliorer la justice fiscale, mais elle était tellement énorme qu'on en resta souvent aux chiffres de base, faute de machine à calculer pour faire les additions du quatorzième siècle.

L'ordinateur fournit leur revanche posthume, un demi-millénaire plus tard, aux bureaucrates du Quattrocento. Au terme d'énormes travaux de préparation et de digestion des données menés par les deux auteurs, la machine est venue à bout du monstre. Saint Georges a terrassé le dragon. En un tournemain on peut désormais demander à ce *Catasto* revu et corrigé par I.B.M. *de nous donner l'annuaire* téléphonique des citoyens de Florence en 1427, à supposer que, par extraordinaire, ils aient possédé le téléphone.

Une « gésine » ininterrompue

L'ouvrage contient de longues considérations de méthode. Elles sont indispensables pour tester la solidité de l'entreprise. Mais le lecteur peut les « sauter ». Du côté du contenu maintenant : Herlihy et Klapisch partent, comme il se doit, des épidémies et catastrophes des quatorzième *et quinzième siècles*. Sans guerre de cent ans (réservée au seul territoire français), par la simple vertu de la peste noire (1348) et des « *pandémies* » suivantes, le *contado* de Florence perd plus des deux tiers de sa population entre 1300 et 1427. Quelle *saignée !*

Au quatorzième siècle, Florence était la troisième ville d'Italie pour la population, après Venise et Milan. Au seizième siècle, elle ne sera plus que la septième. Si les pertes pesteuses ont été quand même compensées, au moins partiellement, on le doit aux extraordinaires facultés de rebondissement de la fécondité des femmes : le mariage des jeunes Florentines vers 1420 s'opère très jeune, à quinze ou seize ans, comme aujourd'hui dans les Indes. D'où beaucoup d'enfants, puisqu'on devient mère dès potron-minet. Qui plus est, les veuves ne le restent pas longtemps : à peine leur conjoint a-t-il disparu par fait de peste... les voilà, quand elles sont encore jeunes, qui se remarient ; elles sont vite enceintes. La « gésine » est presque ininterrompue...

Au total, la vigueur économique *de la cité*, avec son industrie textile, son immense territoire agricole semé de métairies qui, sur les collines ombrées d'oliviers, *fournissent* la rente et la nourriture aux citadins, reste impressionnante : grâce à cette forte base, Florence traverse désastreusement, mais traverse quand même, et c'est cela qui compte, l'effroyable période de 1340-1430.

Décidément fécond, l'ordinateur de nos deux historiens a beaucoup à dire sur les structures sociales et mentales : il dessine les pyramides florentines des âges. Elles sont échancrées de « classes creuses » comme au vingtième siècle, qui coïncident avec les années catastrophiques. Le mariage toscan du quinzième *siècle, chez les bourgeois*, comporte des originalités remarquables : quand la fille est jolie, le père la marie à seize ans, avec un « vieux » de trente ans. Quand elle est laide, il la met au couvent, pour épouser Dieu. Jésus-Christ est un gendre discret et bon marché : le couvent exige des nouvelles nonnes une dot deux fois moins élevée que ne ferait un époux de chair et d'os ! Les classes moyennes urbaines, quand elles sont désargentées, tâchent de pratiquer la « contraception » *(coïtus interruptus)*. De quoi rendre furieux *les confesseurs* de l'époque, dont le prototype est saint Bernardin de Sienne, irrité par les funestes méthodes de ce paléo-malthusianisme.

La structure de la famille ou du foyer (« feu ») est *bipolaire* : à « un pôle se tiennent les innombrables ménages-débris », durement éborgnés par les pestes, privés de leur chef de famille et gouvernés par une pauvre veuve, chargée de marmaille. A l'autre pôle, on trouve les familles élargies : père, mère, beau-père, grand-mère, oncles et tantes célibataires, innombrables enfants nés des couples multiples formés par des frères respectivement mariés. Tout ce monde-là, jusqu'à quarante personnes quelquefois, se laisse gouverner par les vieux de la maison, et couchant sous le même toit, mange au même pot, cultive en commun les terres familiales ; *elles bénéficient* ainsi d'une main-d'œuvre pas chère, parce que familiale et non salariée. Les petits enfants sont *adorés, mignonnés, embrassés*, chatouillés par les mères et les nourrices. Quand ils meurent, comme des mouches, on se doit *d'en faire vite son deuil, pour* préparer le berceau du suivant. Nubiles, les jeunes filles sont séquestrées. Mariées, elles sont battues par l'époux. Tout est dans l'ordre.

Pourquoi ?

Ce « Herlihy-Klapisch » est *probablement la plus formidable* étude démographique qu'on ait jamais réalisée sur des populations médiévales ; un quart de million de *personnes* détaillées, scrutées, passées au peigne fin... *L'ordinateur*, en l'occurrence, aura bien mérité de Clio. Il ne soulève pourtant qu'une moitié du mystérieux voile qui dissimule à nos regards les causes du miracle florentin. Nous connaissons désormais sur le bout du doigt la façon dont les Toscans de 1427 naissaient, s'accouplaient, engendraient, mouraient, payaient leurs impôts, mariaient leurs filles *ou* géraient leurs bœufs. Nous ne savons pas encore très bien (mais le but de ce grand livre austère n'était sans doute pas de nous l'apprendre) pourquoi, quelques décennies plus tard, ils verront s'épanouir chez eux le capitalisme et Botticelli.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ LES TOSCANS ET LEUR FAMILLE, *une étude du Catasto florentin, de 1427, de David Herlihy et Christiane Klapisch-Zuber*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, éditions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 704 p., 260 F.

« Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée », de Jean d'Ormesson

Gloire du funambule

SI vous voulez faire carrière au service de l'Etat, il n'y a pas mieux que de naître d'Ormesson et de suivre, autour de la pièce d'eau du château familial, les conseils d'un adorable père ambassadeur. Mais si vous vous rêvez écrivain, c'est-à-dire de la graine de détraqué traqué, ce comble de la veine, pour peu que vous y ajoutiez le don du plaisir, peut tourner à la poisse.

De cette douce malédiction, l'auteur *d'Au revoir et merci* s'est brillamment amusé alors qu'il n'était encore qu'un normalien dilettante, payé par l'UNESCO pour mettre en romans minces (c'est lui qui le dit), ses amours de vacances. Douze ans ont passé *pendant* lesquels *l'adolescent, dont lui-même* et les siens redoutaient l'incurable légèreté, est devenu immortel, orphelin, quinquagénaire, directeur du *Figaro*, et auteur de deux best-sellers nullement frivoles. De quoi commencer *à faire sérieux, à se prendre au sérieux ? En tout* cas, de quoi mettre à jour ses expériences, ses convictions et ses chimères.

Ce nouveau tour de pièce d'eau, c'est encore en funambule que l'entreprend Jean d'Ormesson, son titre le dit assez, et on ne le changera pas ; mais sa fantaisie charmeuse se révèle la politesse d'une réelle gravité.

LUI n'en démord pas. Quitte à faire douter de sa modestie, maintenant qu'œuvres et honneurs ont lesté sa biographie, il continue à se proclamer incapable et de peu d'importance. M. Hersant parle-t-il de sa « faiblesse », il y voit un compliment. Coquetterie de vedette que l'obscurité crucifierait ? A peine. On le croit quand il assure que, comme à Lacordaire et à Montherlant, la gloire lui fait pitié, et qu'il s'inclut dans sa tendresse pour les perdants. Décrocher le Nobel, tomber « si bas » ? Il y songe.

S'il a souhaité diriger *le Figaro* et siéger quai Conti, c'est uniquement pour se faire pardonner ses péchés de jeunesse par son père, dont il ne cesse de retoucher le portrait de grand humaniste libéral avec une insistance inconsolable. De même jure-t-il n'avoir inventé le château d'*Au plaisir de Dieu* et son duc inébranlable que pour rendre à sa mère un domaine perdu et célébrer sa permanence.

La piété filiale sert ainsi de fil secret au livre, et au funambule pour braver, ombrelle en main, le vide de l'avenir.

par Bertrand Poirot-Delpech

L'HÉRITIER *ne* s'est pas contenté d'honorer ses privilèges de naissance. Il les a transformés en avantages intellectuels. Il y a puisé, avec quelque avance sur son temps, une réhabilitation du plaisir ; un plaisir moins béat que ne l'ont fait croire ses fringales d'Italie vers 1950, et baigné parfois d'un soleil noir... Enfin, après avoir commencé à écrire « sans savoir quoi », il a apporté à la production littéraire des années 70 la contribution considérable de *la Gloire de l'Empire* et d'*Au plaisir de Dieu*, dont le manque apparent de sérieux n'a caché l'importance qu'aux imbéciles.

Sa modestie qu'on peut croire feinte parfois est authentique en littérature, et payante. Au lieu de vouloir s'égaler risiblement à Nietzsche ou à Proust, comme tant de ses contemporains, il a accepté de se situer dans la descendance de Bourget, de Bordeaux, de Toulet ou de Renard. Il aurait pu ajouter Jules Romains, à qui il n'a pas succédé par hasard rue d'Ulm et sous la Coupole : ici encore, à propos de prétendus *ancêtres romains ou irlandais, il illustre, comme dans la Gloire de l'Empire*, les charmes et les profondeurs insoupçonnées de la mystification.

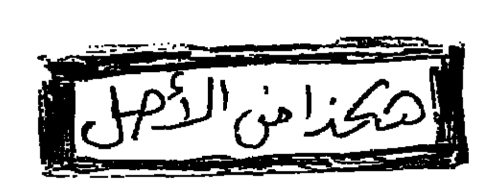
Grâce à *quoi il* occupe beaucoup mieux qu'un « strapontin » *dans la littérature, et la tête d'une « arrière-garde »* dont dépend finalement la survie du roman, aux yeux du public, sinon des professeurs.

CAR *le roman* est menacé, ainsi que l'écrit et toute la culture qui a baigné notre bonheur d'exister. Jean d'Ormesson en est conscient et inquiet. Sans dramatiser, parce qu'il a horreur de ça, son *Vagabond* glisse souvent vers un *Ce que je crois* ou plutôt un *Ce dont je doute*. L'Occident, selon lui, est à son automne, et pas seulement la classe qui l'a dominé. Le socialisme a cessé d'être un recours acceptable. La jeunesse est livrée à un monde où l'avoir dévore l'être, sans plus de projet que de mémoire.

Face à cette crise des valeurs, d'Ormesson s'affirme chrétien, persuadé qu'une force invisible et les morts veillent sur nous, tourné vers l'avenir mais fidèle au passé, horrifié *par le marxo-freudisme mais aussi par les « goulags spirituels »* de l'Occident, partagé entre sa défiance de l'humanisme et sa foi en une nature humaine déjà présente à l'époque de Cro-Magnon, entre l'éternel et le contingent, le tout de *l'individu et son néant, bref hésitant sans cesse entre les* contraires.

NOUS touchons là au plus typique de sa pensée, de son *caractère*, de son style. *Pas un ancêtre qui ne* soit défini par ses contradictions ou loué de ses contrastes. Se dit-il las de la politique ? C'est pour y revenir plus qu'on ne lui demande. Défend-il les principes ? C'est *pour les transgresser. La famille ? C'est pour lui préférer* l'individu. Ses amours ? Ni tragiques ni gaies. Les objets ? Il les adore et s'en moque. L'histoire va à la fois vite et lentement, dans l'espoir et le désespoir...

(Lire la suite page 20.)



la vie littéraire

Le Midi à la conquête de l'Ouest

Dès la seconde moitié du siècle dernier, la surpopulation et une terre pauvre contraignirent à l'exil des paysans des Hautes-Alpes. Certains s'installèrent à Marseille, d'autres, séduits par le boniment des recruteurs, émigrèrent aux Etats-Unis. Ceux du Champseur parcoururent l'Ouest américain comme moutonniers, mineurs ou orpailleurs. Quelques-uns, saisis par le mal du pays, revinrent dans leur vallée natale, mais la plupart firent souche outre-Atlantique. Marcel Barès, journaliste à Gap, et sa fille Florence ont retrouvé ces pionniers ou leurs descendants, après un parcours de 10 000 kilomètres à travers la Californie, l'Oregon, l'Idaho, l'Arizona, etc. Florence et Marcel Barès consultèrent les « papiers de famille » et entreprirent alors de retracer l'épopée des cousins d'Amérique dans un ouvrage intitulé *le Western champsaurin* (Editions Ophrys, 10, rue de Nesle, 75005 Paris). Le second tome (148 p., 20 F) — il en est prévu cinq — vient de paraître, et le troisième devrait sortir à l'automne. L'université de Bakersfield, en Californie, où résident de nombreux Haut-Alpins ou leurs descendants, envisage la traduction de la série complète. — B. A.

Métro, boulot, dodo.

Quotidiennement les « bouches » du métro parisien avalent et recrachent une masse continue d'êtres humains — quatre millions environ. Près de quinze mille travailleurs assurent le fonctionnement de ce réseau souterrain, de cette *Métropolis*.

Pierre Bouvier, auteur d'un essai sur Frantz Fanon et agent culturel, pendant plusieurs années, à la R.A.T.P., a tenté, par le biais d'entretiens libres, d'appréhender la quotidienneté de ces travailleurs.

C'est le « fonds quotidien », les « temps morts » de la classe ouvrière — c'est-à-dire ce qui échappe généralement aux historiens ou aux stratèges de la politique — qui ont retenu l'attention de Pierre Bouvier, soucieux de comprendre le pourquoi et le comment du « conformisme » apparent du plus grand nombre. A cet égard, *Métropolis* (190 p., Ed. Tigres en papier, 7, boulevard de Clichy, Paris) constitue un document accablant sur l'aliénation quotidienne. — R. J.

Le « Doctrinal » est arrivé

Le numéro 4 du *Doctrinal de Sapience* vient de sortir. Sous ce titre moyenâgeux se cache une revue trimestrielle assez méchante et pas du tout bête. Animée par un groupe d'enseignants d'histoire et de philosophie, elle se propose de réfléchir sur l'origine et la fonction non seulement de l'école en général, mais aussi du prétendu « discours rationnel » que véhicule l'enseignement de la philo, et sur sa prétendue « neutralité » politique. Dans ce numéro 4, on trouve, entre autres, d'excellents articles sur l'attitude du pouvoir vis-à-vis des enseignants, sur « *la méthode socratique de l'abbé Rambaud à l'usage des petits ouvriers de la cité l'Enfant-Jésus de Lyon* », et sur la crise de l'institution scolaire. Mais, et ce n'est pas l'aspect le moins original de cette revue, on y trouve aussi des textes d'élèves : ce ne sont pas forcément des cancres, et leur point de vue vaut souvent celui du prof... Bref, tous ceux que la lecture des circulaires ministérielles relatives au « programme » de la classe de philo et du bac plongent chaque année dans la perplexité, et qui ne trouvent pas dans Kant un réconfort suffisant pour leurs angoisses, devraient s'abonner au *Doctrinal*, une de ces excellentes revues comme on n'en fait pas assez. (Ecrire à Martine Hocquet-Tessard, 55, rue au Maire, 75003 Paris.) — C. D.

Vercingétorix est de retour

C'est le dix-neuvième siècle (pas si « stupide ») qui tira Vercingétorix de l'ombre où le cachait l'histoire, le témoignage de César mis à part. D'emblée dans la légende, le personnage ainsi exhumé n'était pas plus « vrai » que celui de *la Guerre des Gaules*. On doit à Camille Jullian, grand spécialiste des Gaulois, d'avoir mis les choses en place, en 1901 : son *Vercingétorix*, toujours aussi puissant et psychologiquement crédible, est peint au cœur d'une civilisation que nous connaissons mal — la nôtre, pourtant, — originale, tumultueuse, enrichie en même temps qu'affaiblie par trop de particularismes.

Une préface et des gloses de Paul-Marie Duval réactualisent une œuvre restée souveraine. Dans la même optique : la réédition de travaux historiques d'une qualité indiscutable, les Editions Tallandier publient, de John Charpentier, *l'Ordre des Templiers* (qui évacue pas mal de balivernes régulièrement débitées sur le sujet), et *les Hommes de la Croisade*, qui revivent, foule composite lancée vers l'Orient par croyance ou appât du gain, sous la plume alerte de Régine Pernoud. — G. G.-A.

Le centième numéro de « Psychologie »

La revue *Psychologie* fête son centième numéro. Lancée en février 1970 par Jacques Mousseau au sein des éditions Retz, elle atteignit rapidement un tirage moyen de soixante-quinze mille exemplaires. Bénéficiant du contrat d'exclusivité avec le magazine américain *Psychology today*, elle publia en primeur de nombreuses études sur les nouvelles tendances de la psychologie anglo-saxonne, ainsi que des grands entretiens avec des chercheurs reconnus — de Jean Piaget à Claude Lévi-Strauss. S'adressant à un public non spécialisé, elle sut éviter les écueils d'une vulgarisation hâtive et racoleuse. — R. J.

vient de paraître

Romans

MAURICE TOESCA : *Un héros de notre temps.* — Un récit à la fois policier et politique sur le thème du terrorisme. (Albin Michel, 253 p., 39 F.)

CLAUDE COURCHAY : *les Matins célibataires.* — L'auteur poursuit dans son cinquième récit le « journal de notre temps ». (Gallimard, 255 p., 39 F.)

ROGER IKOR : *le Cœur à revers.* — Les mœurs modernes considérées par un nouveau Candide. (Albin Michel, 257 p., 39 F.)

FRANÇOISE PARTURIER : *Calamité mon amour.* — Françoise Parturier revient au genre romanesque, avec cette peinture des visages contradictoires de l'amour. (Albin Michel, 409 p., 49 F.)

Poésie

MARC VAUTION : *l'Absence habitée.* — L'auteur a obtenu, pour ce recueil, le prix Ibarie-Varonca 1977. (Ed. Subervie, 91 p., 21, rue de l'Embergue, 12000 Rodez.)

JEAN FOLLAIN : *Présent jour.* — L'inventaire, inquiet et fervent, du monde quotidien. Les poèmes sont accompagnés de trente-six dessins de Denise Esteban. (Ed. Galanis, 127, bd Haussmann, Paris-8e. 35 F.)

KATHLEEN RAINE : *Sur un rivage désert.* — On découvre ici la grande poétesse anglaise dont Françoise Wagener a présenté l'autobiographie *Adieu prairies heureuses* (Stock) dans « Le Monde des livres » du 21 avril 1978. Traduit par Marie-Béatrice Mesnet et Jean Mambrino. (Granit. Diffusion Nouveau quartier latin, 145 pages, 33 F.)

Isis errante. — Autre recueil traduit de l'anglais par François Xavier Jaujard, suivi d'une bibliographie de l'auteur. (Granit. Diffusion Nouveau quartier latin, 105 pages, 33 F.)

Littérature étrangère

FRANCES GLADSTONE : *le Portrait de son père.* — L'enfance et l'adolescence d'une jeune Américaine juive new-yorkaise vivant actuellement à Paris, ou le portrait d'une âme tendre. Traduit de l'anglais par Michel Doury. (Le Sagittaire, 202 p., 32 F.)

Critique littéraire

Maurice Roche par les autres. — Un recueil d'analyses théoriques, de témoignages d'entretiens concernant l'auteur de *Compact* et de *Codex* (Ed. de l'Athanor, 185 p., 42 F.)

Ecrits intimes

GEORGES PERROS : *l'Ardoise magique.* — Un des derniers textes de Perros, mort le 24 janvier 1978. (Ed. Givre, 5, place J. Leroux-Villers - Sameuses 08 000 Charleville-Mézières. 29 p., 30 F.)

Entretiens

HENRI QUEFFELEC : *Un Breton bien tranquille.* — Queffélec fait son autoportrait au cours d'entretiens avec Maurice Chavardès. (Stock, 347 p., 42 F.)

Psychanalyse

MICHEL NEYRAUT : *les Logiques de l'inconscient.* — Peut-on parler de l'irrationnel en termes rationnels ? (Ed. Hachette, 226 p., 38 F.)

A. VITALE, P. BERRY et J. HILLMAN : *Pères et Mères.* — Trois études de psychologues jungiens traitant des mythologies relatives aux archétypes du père et de la mère. Trad. de l'américain et préfacé par M. Laguilhomie. (Ed. Imago, diffusion Payot, 130 p., 48 F.)

JEAN-CLAUDE MILNER : *l'Amour de la langue.* — Qu'en est-il du désir des linguistes ? (Ed. du Seuil, 132 p., 39 F.)

Témoignages

MARC BLANC-LAPIERRE : *Suis-je donc fou ?* — Le pouvoir psychiatrique dénoncé par une de ses victimes. (Ed. Robert Laffont, 408 p., 55 F.)

Psychiatrie

THOMAS S. SZASZ : *l'Age de la folie.* — L'histoire de l'hospitalisation psychiatrique à travers des textes de psychiatres et d'écrivains commentés par Thomas S. Szasz. Trad. de l'américain par J. Ochs. (P.U.F., coll. « Perspectives critiques », 255 p., 59 F.)

Philosophie

PAUL-LAURENT ASSOUN : *Marx et la répétition historique.* — L'expérience historique interrogée à travers la thématique marxienne de la répétition. (P.U.F., 219 p., 60 F.)

MICHEL CLOUSCARD : *le Frivole et le Sérieux.* — Les stratégies du néo-capitalisme et les idéologies à la mode. (Ed. Hallier, 191 p., 39 F.)

Sociologie

MANCUR OLSON : *Logique de l'action collective.* — L'impossibilité théorique de la solidarité, par un sociologue américain proche de Raymond Boudon. (Presses universitaires de France, 199 p., 69 F.)

BERNARD TOCANNE : *l'Idée de nature en France dans la seconde moitié du XVIIe siècle.* — Cette version d'une thèse présentée en Sorbonne se veut une « contribution à l'histoire de la pensée classique ». (Klincksieck, 501 p., 65 F.)

Histoire littéraire

LES LÈVRES NUES. — Les douze numéros de cette revue qui parut à Bruxelles de 1954 à 1958 sont réédités. On y retrouve des textes de Paul Nougé, Marcel Marien, Louis Scutenaire, Guy Debord. (Ed. Plasma, 48, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, 588 p., 120 F.)

HERMANN WENDEL : *Danton.* — Biographie classique par un essayiste et homme politique social-démocrate allemand d'avant 1914. La première édition française date de 1932. (Payot, 389 p., 55 F.)

en poche

« LA VIE DE GRAMSCI »

La collection « Pluriel » reprend la remarquable biographie de Gramsci par Giuseppe Fiori, avec une préface et des notes supplémentaires de Renato Mieli. Ce récit précis et sensible — le contraire d'une hagiographie politique — est une véritable enquête, bourrée de lettres et d'entretiens inédits.

D'un bout à l'autre de cette vie, la souffrance physique revient comme un leitmotiv. Fils de fonctionnaire, enfant fragile en Sardaigne, lycéen sous-alimenté, étudiant en philosophie à Turin, journaliste socialiste, chroniqueur théâtral s'intéressant à Pirandello, communiste enfin, voyageur du Komintern, puis prisonnier du fascisme, Antonio Gramsci a toujours dû se battre contre son propre organisme. Il meurt le 27 avril 1937, tuberculeux. A la veille de sa mort, la torture morale s'ajoute à la douleur corporelle. La préface de Renato Mieli explique pourquoi les innovations théoriques proposées par Gramsci dans ses écrits de prison le firent considérer comme un traître par ses camarades communistes, et comment ceux-ci lui firent sentir leur désapprobation jusqu'à l'intérieur des prisons mussoliniennes.

Le chemin de croix que fut la vie de Gramsci contraste étrangement avec l'irrésistible ascension du parti communiste italien depuis la guerre.

Cette biographie est également une excellente introduction à l'histoire contemporaine de l'Italie, sujet sur lequel on se doit de réfléchir, à un moment où la Péninsule renoue avec sa tradition de violence. — E. T.

★ LA VIE D'ANTONIO GRAMSCI, de Giuseppe Fiori, Le livre de poche, « Pluriel », 543 pages, 28,50 F.

● Parmi les rééditions : *le Bel Été*, de Cesare Pavese (L'Imaginaire, Gallimard) ; *le Fou d'Amérique*, roman d'Yves Berger (Le livre de poche) ; *les Bêtes*, récits de Pierre Gascar (L'Imaginaire, Gallimard). *Du contrat social*, de Jean-Jacques Rousseau, précédé d'un *Essai sur la politique de Rousseau*, par Bertrand de Jouvenel (Pluriel, Le livre de poche) ; *Utopie et Civilisations*, essai de Gilles Lapouge (Champs, Flammarion).

en bref

● UN FESTIVAL DE POESIE en langues française et anglaise aura lieu à l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi, les 19, 20 et 21 mai.

● LE CENTRE CULTUREL MUNICIPAL PRESENTE A VIERZON l'exposition de Juliette Darle et Alain Bosquet : Poètes dans la cité.

A l'occasion de cette manifestation, une plaquette sera éditée et une rencontre-débat aura lieu à Vierzon le samedi 20 mai, à 20 h. 30, avec la participation des poètes Marie-Claire Bancquart, Pierre Dalle Nogare, Juliette Darle, Vénus Khoury-Ghata, Gilles Pudlowski, Lionel Ray et Marcel Tavé. (Bibliothèque Paul-Eluard, à Vierzon.)

● LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE POESIE DE PARIS s'ouvre le 20 mai par une soirée de la poésie internationale à l'UNESCO, de 16 h. 30 à 20 heures. Trente-trois pays y seront représentés. Le 21 mai, un hommage sera rendu à Victor Hugo, place des Vosges, de 16 h. 30 à 18 heures. Le 22 mai, des poèmes seront dits et chantés à l'Olympia, de 20 h. 30 à minuit, par Marie-Paule Belle, Catherine Sauvage, Odette Joyeux, Francesca Solleville, Emmanuelle Riva, Béatrice Arnac, Mouloudji et Serge Gainsbourg notamment. Les manifestations, placées sous la direction de Jean-Pierre Rosnay, dureront jusqu'au 20 juin.

● UNE GRANDE FETE DU LIVRE est organisée les 18, 19, 20 et 21 mai à Argenteuil (Val-d'Oise) par la librairie La Halte des Heures, place Honoré-de-Balzac.

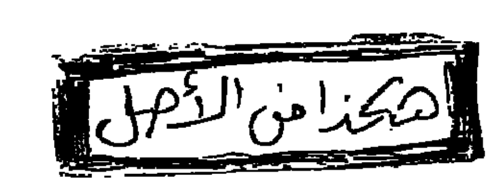
● LE SEIZIEME PRIX SEVIGNE, décerné par la Société des journalistes français, a été attribué à notre collaborateur Jean Taillemagre pour son livre « Pleine terre » (Stock).

D'autre part, le prix du Cercle européen Louise-Weiss a couronné Dominique Aucleres pour « Fenêtres ouvertes sur l'Histoire » (Plon). Le prix Sévigné européen d'écologie a été attribué à Philippe Lamour pour son livre « Ecologie oui, écologistes non » (Plon). Enfin, le prix Sevigné du cercle des libertés humaines est revenu à Jacques Médecin pour « le Terreau de la liberté » (Presses de la Cité).

● NOTRE COLLABORATEUR CLAUDE DAVID, professeur d'histoire de la littérature allemande à la Sorbonne, a reçu le prix littéraire « Friederich-Gundolf », de l'académie allemande de Darmstadt, pour la langue et la poésie, d'un montant de 6 000 deutschemarks, destiné à récompenser les études germaniques à l'étranger.

● LA LANTERNE NOIRE, revue de critique anarchiste, présente dans son numéro 18 (mars 1978) un dossier sur le féminisme (F. Blachier, B.P. 14 - 92360 Meudon-la-Forêt).

● A PROPOS DE GUSTAVE LE BON. — Nous avons signalé, dans « le Monde des livres » du 14 avril, que les Amis de Gustave Le Bon ont entrepris de rééditer son œuvre, trop oubliée. Les éditions Retz nous font savoir qu'avant la publication de la « Psychologie du socialisme », due à cette association, elles-mêmes avaient réédité, l'an dernier, l'ouvrage le plus célèbre de Gustave Le Bon : « la Psychologie des foules ».



chronique

Un peintre de la France profonde

● *Ces paysans qui vont disparaître.*

CE livre est le fruit d'un coup de foudre. A près de quarante ans, Charles-Armand Klein, qui avait vécu toute sa vie entre le onzième arrondissement et divers guichets de la Sécurité sociale, où il officiait, a découvert Huisseau-sur-Cosson, dans le Loir-et-Cher, et, à la différence de Paul Claudel, qui y avait situé des « conversations », lui, il y a fixé sa conversion. Il s'est pris d'intérêt pour une famille de paysans, les Boyer, et, comme il arrive dans toutes les histoires d'amour, il n'a rien voulu ignorer du passé de cette famille.

Cela nous vaut un récit à la fois documenté et savoureux, minutieux et galopant, qui court sur plus d'un demi-siècle, de 1905 à 1970 très exactement. Une chronique villageoise qui est en même temps un morceau de l'histoire de la France.

Comment on était éduqué, en ce début de siècle, par des instituteurs qui avaient les principes aussi rigides que les moustaches. Comment on se transmettait les secrets de la terre, de père en fils. Comment on mourait à la guerre, soit dans l'immédiat, piqué par un trait de feu, soit à retardement, miné par l'ypérite (soixante et onze disparus pour un village de mille trois cents habitants). Comment on prenait femme, entre deux *tailles de vignes, et non pour un* tour de taille, mais pour un tour d'esprit, ou un tour de main à confectionner les tartes et les tourtes. Comment les fils des tués de la Grande Guerre sont repartis et sont restés prisonniers cinq ans durant lesquels les femmes ont sarclé, bêché, labouré, administré.

Comment, pour se déboucher l'entendement, on lisait, avant, *le Petit Parisien* et, plus tard, on a écouté la T.S.F. puis regardé la télévision, sans que l'humour, le bon sens, la raillerie finaude aient jamais perdu leur dernier mot. Comment les tracteurs ont remplacé les chevaux et comment, avec les tracteurs, on a fait des barrages pour protester contre les incohérences, les ignorances de l'administration. Comment les enfants ont peu à peu déserté les sillons de moins en moins nourriciers et remplacé la terre, dans leurs veines, par la paperasse des bureaux, le cambouis des garages ou l'asphalte des H.L.M. Et comment, enfin, les vieux s'étiolent, dans une fin de vie solitaire et frileuse, que ne parviennent pas à égayer les pitreries de la télévision ni le tohu-bohu du monde.



★ *Dessin de CAGNAT.*

Charles-Armand Klein a dédié son livre « *à tous les petits paysans, avant que le dernier d'entre eux ne finisse empaillé dans un musée* ». C'est un constat d'amertume, où l'ingratitude et l'inconséquence des puissants ont leur part. Car il s'agit là d'une peinture de la France profonde, celle qui ne confondait pas l'honneur avec l'argent ni l'économie des marchés avec celle des supermarchés. Le livre a de l'humour *comme l'auteur et comme la* région où il se situe, qu'on n'a pas qualifiée sans raison de « jardin de la France ». Giono avait coutume de dire que les paysages façonnent les caractères. Ici, même le drame se colore de rose. On s'aime sans esbroufe. On meurt sans embarras.

Dans sa passion d'amoureux attentif, Charles-Armand Klein (ce prénom, déjà, paraît d'époque) a tissé sa chronique d'expressions du terroir qui sont aussi savoureuses à l'esprit que le vin du pays l'est au palais.

Ce n'est pas du patois mais du parler paysan, imagé, fruité, capté à la source. De la même manière, il a entrecoupé son récit de nouvelles — puisées dans la presse de l'époque — qui aident à le situer dans son contexte politique, historique. Ses chapitres s'intitulent, à la suite : « *Sous le règne de MM. Loubet, Fallières, Poincaré, Millerand, Doumergue, Lebrun, Auriol, de Gaulle, Pompidou* ». Toute notre histoire. Ou tout notre Guignol.

PAUL MOREL[LE].

★ LA TERRE DANS LES VEINES, LES GENS DE HUISSEAU ; de Charles-Armand Klein, Fayard, 2[?]5 p., 46 F.

romans

LA SAGA DES MAMMIFÈRES

HUGO VERLOMME a d'abord été un jeune journaliste parisien (il est né en 1952). Puis il a choisi pour un moment la bourlingue : à l'est, toujours plus à l'est, jusqu'au Pacifique. Il en a ramené un bref récit, *Détour,* où s'affirmait le goût lyrique de la dérive et, déjà, la fascination de l'Océan. Il publie aujourd'hui une sorte d'énorme fiction maritime, *Mermère.*

Mermère ne ressemble à rien de ce qui s'écrit aujourd'hui. Entre utopie et poésie, c'est, si l'on veut, une sorte de roman d'aventures fantasmatique. Il y est question de vastes domaines sous-marins peuplés d'êtres étranges nommés « noés ». Descendants d'humains transfuges des terres polluées, les noés leur ressemblent, à d'infimes détails près : ils ont la peau plus lisse, les cheveux sculptés par le sel, la capacité de respirer sous l'eau, et surtout une inaltérable sérénité.

Rien de plus précieux, pour les noés, que le « merroir » qu'ils habitent. Entre alguerales cultivées et sauvages sargasses, ils contemplent du fond de la mer les tempêtes qui agitent la surface. Ils baignent dans l'élément matriciel de *Mermère* en compagnie des derniers mammifères survivants : une sorte d'intimité lie les noés aux cétacés, baleines, marsouins et dauphins.

Mermère retrace particulièrement l'histoire d'un jeune noé aux yeux pourpres, Horn, fils d'une mère terrienne et d'un père issu de la race des fondateurs noés. Tourmenté par cette double appartenance, Horn partira pour voir, au péril de sa vie, cette terre qui l'attire et l'épouvante. Cette équipée parmi les terriens machiavéliques laisse entendre que l'histoire de *Mermère* n'est qu'une trêve écologique entre deux catastrophes à peu près irrémédiables.

Indéniablement, Hugo Verlomme a du souffle et un vrai talent de conteur à l'imagination généreuse. Ses gentils noés avec leurs drôles de cétacés sont plutôt sympathiques. Mais en fin de compte ce qu'il y a de plus attachant et aussi de plus beau dans le livre c'est, en fragments épars, un hymne superbe au soleil et aux sédiments *marins, aux marées et aux constellations, aux abysses* originelles et aux forêts d'algues hantées d'épaves qui semblent contenir la mémoire du monde.

★ MERMERE, d'Hugo Verlomme, Editions Maritimes et d'Outre-mer, [?] p., 49 F.

MONIQUE PETILLON.

La nouvelle Phrygie de Gaston Bonheur

(Suite de la page 17.)

Le Soleil oblique démarre à Carcassonne, dans le quartier populeux qui s'étend entre l'Aude et les remparts de la cité. Là vit, de nos jours, en 1977, une famille de communistes : les Bourrel. Le grand-père est guérisseur, le père sculpteur et le fils Marceau, lancé dans un périple initiatique, sera le héros du livre. Tous ces gens-là sont de bien curieux membres du parti ! Mais l'Occitanie n'a-t-elle pas toujours germé des hérétiques ?

De Carcassonne le roman gagne la montagne voisine, où s'est établie une mystérieuse franc-maçonnerie saint-simonienne qui étend le réseau de sa puissance sur la Méditerranée. C'est la Nouvelle-Phrygie. Que ne lui doit-on ? Dans le passé, la création des chemins de fer et le percement du canal de Suez... Aujourd'hui, elle a du foin dans ses bottes et ressemblerait à une parfaite société capitaliste si elle n'usait de son argent pour pourrir l'argent et assurer le triomphe des bien-pensants.

Or, le bien-pensant par excellence, aux yeux de Gaston Bonheur, se trouve être Enver Hodja, le chef actuel de l'Albanie. Par l'intermédiaire de Marceau, il se verra doté richement par la société secrète afin de fonder *Télé-Tirana* et *de répandre la* bonne parole sur le monde. Gaston Bonheur, mi-sérieux mi-plaisantin, prend soin de légitimer son choix. Enver Hodja n'a pas seulement fait ses études à Montpellier, ce qui lui vaut d'avoir été le condisciple de l'évêque de Carcassonne. Il s'impose *à la fois* par ses *positions* géographique et idéologique. L'Albanie est le « nombril de l'utopie », située à la « charnière des quatre mondes », « *l'Occident, la Slavie, la Chine et l'Islam* ». En outre, Enver Hodja, qui n'a pas renié Staline et s'est rallié à Mao, dont les poèmes hantent l'auteur, qui le cite à tout bout de champ, a bâti son communisme sur les communes paysannes. Or, Gaston Bonheur ne cesse de clamer *tout* au long de son livre que « *le communisme c'est beaucoup plus simple qu'on ne raconte. Ça tient en deux mots : la commune et la communale* ». Ce qu'Enver Hodja lui paraît avoir réalisé.

Il n'y a pas beaucoup de romans français qui nous introduisent en Albanie, ex-Illyrie, ex-domaine de *Pyrrhus*, l'antique Epiré où s'est accomplie la tragédie d'*Andromaque*. *Le Soleil oblique* en est un et peut-être le seul. A retenir, ne serait-ce que pour cela. D'autant qu'il nous initie aux charmes de cette terre qu'il voit appelée à façonner le monde de demain.

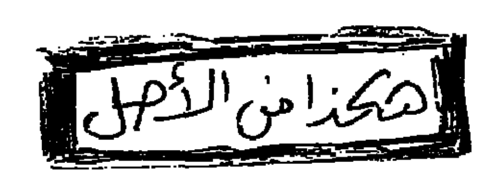
Dans la mission que Marceau accomplit auprès d'Enver Hodja, avec la bénédiction du parti communiste français et espagnol, il perdra une femme et en gagnera une autre. Augusta, la petite amie des cours de philo de Carcassonne, lui sera ravie parce que l'organisation saint-simonienne à qui elle appartient de naissance la réclame pour un autre destin. Elle disparaît soudain. Marceau qui mène une double quête, amoureuse et politique, se lance à sa poursuite. Après un surprenant détour par le monastère d'Ecône, dans les parages de Mgr Lefèvre, qui trouve en Gaston Bonheur un défenseur inattendu et narquois, cette course l'entraînera jusqu'aux lointains rivages de Troie, la vieille Phrygie. Là, transformée en moderne Sybille, Augusta va mourir. Mais, chemin faisant, Marceau aura découvert en Myrto, l'Albanaise, la musulmane, l'étonnant pouvoir de la beauté physique. Gageons que leur union colorera un autre tome de cette curieuse *Odyssée* occitane, qui se relie par certains personnages au roman précédent, *la Croix de ma mère.*

Un syncrétisme effréné qui fait parfois sourire, nourrit ce roman où l'inspiration cathare, à la fois sensuelle et éthérée, côtoie le rêve d'une société communiste qui ne déroberait à l'homme ni la terre, ni le temps, et ajouterait aux saints principes de liberté, d'égalité, de fraternité, les avantages non moins nécessaires de la prospérité et de la beauté. Avec la même audace *le Soleil oblique* transforme en personnages de romans les acteurs de l'histoire contemporaine, l'eurocommuniste Carillho aussi bien que le maoïste albanais ; il ressuscite sous un masque l'écrivain Joë Bousquet et ne se prive pas d'ajouter un chapitre imaginaire à l'action du comte de Saint-Simon, ni de ranger *Nerval* parmi ses disciples. Enfin, dans un mouvement inverse, il remploie les anciennes fables pour étayer sa nouvelle mythologie.

Il se donne donc toutes les libertés et la plus séduisante, celle de dérouler ses chimères comme sous le plein soleil de la réalité, dans une fête continuelle des yeux, du cœur et des sens.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE SOLEIL OBLIQUE, de Gaston Bonheur, Julliard, [?] pages, 48 F.



GLOIRE DU FUNAMBULE

(Suite de la page 17.)

Est-ce la marque de son signe zodiacal, les Gémeaux ? Jamais épuisé dans ce qu'il fait, souvent autre qu'on le croit, ailleurs qu'on l'imagine et tout près, notamment, de l'adversaire, il préférera toujours la contradiction à l'étroitesse d'esprit ou à l'obstination.

par Bertrand Poirot-Delpech

Il arrive que cette souplesse, quand il s'agit d'opinions ou de concepts, donne un peu le tournis. Mais elle gage un libéralisme, une tolérance, à toute épreuve, et dépasse le trait de caractère pour atteindre à la sagesse, sinon à la philosophie.

Natura non facit saltus pourrait se dire à son propos : on ne naît pas sauteur ou danseur, on le devient. En moins tragique que la double postulation baudelairienne ou que le dualisme de Montherlant, le balancement est ce qui tient le funambule d'Ormesson en équilibre sur le fil précaire de sa vérité.

CE n'est pas parce qu'il met les intuitions foudroyantes au-dessus des traités opaques que cet agrégé de philo manque de sérieux. Et si, pour prouver Dieu, ce Don Juan se fait volontiers Sganarelle — Allons, ce monde n'est pas sorti de rien ! — ce n'est pas pour l'abandonner dans sa niche — *« si Dieu existe c'est son problème »* a-t-on lu drôlement, sur les murs de 68, — mais pour L'aider à sauver les hommes, et Lui servir d' « agent secret ».

Opposer le mystère de l'oscillation au vertige de l'absurde, c'est aussi entretenir un rapport fécond avec le temps, perdu aux deux bouts du fil. Le temps, pour d'Ormesson, c'est Dieu même. Il le frôle dans le plaisir comme dans la détresse. C'est l'*air* sans lequel l'hirondelle de Kant ne volerait pas. C'est son espace, c'est là que se nouent son œuvre et sa vie.

Avoir été : d'autres se désolent de devoir se conjuguer un jour au futur antérieur ; pas lui. Les printemps d'après sa mort, il les hume par avance, il s'en réjouit dans les siècles des siècles. Car il est l'Homme à lui tout seul. Il est le Printemps. Le bonheur rend généreux, autre avantage.

VOILA ce que dit le vagabond d'Ormesson, mine de rien, et qui justifie son titre. L'*Ombrelle trouée* dont Mao aurait parlé à Edgar Snow veut peut-être dire « sans foi ni loi », ou encore « sans Dieu ni maître », comme le livre l'insinue avec un flou érudit du plus pur style *Gloire de l'Empire*. Mais elle pourrait surtout être portée en retouche au blason ou à l'épée de l'auteur. Ce sont à la fois les protections qu'il a reçues et les faiblesses dont il prend la *mesure, et sur lesquelles, comme l'oiseau sur l'air, il s'appuie.*

Dans une prose dont le talent ému fait on ne sait quel pont entre Chateaubriand et Giraudoux, le dernier chapitre suggère, jusqu'au vertige, l'avancée coulée ou subitement interdite, sur son fil de nuit, de l'humanité funambule.

Toute la légèreté de Jean d'Ormesson est là : il nous laisse nous apercevoir qu'il est profond.

★ LE VAGABOND QUI PASSE SOUS UNE OMBRELLE TROUÉE, de Jean d'Ormesson, Gallimard, 398 pages, 45 F.

poésie

Lionel Ray revient au prisme

● ***Une curieuse guerre des étoiles.***

DANS les années 50, Lionel Ray était un tout jeune poète élégiaque qui, sous un autre nom, signait des textes qu'on pouvait situer à mi-chemin entre Paul Eluard et René-Guy Cadou : ils étaient tendres, jolis, sans complication. En 1971, il rompait avec une tradition qui, jugeait-il, ne lui convenait pas, et se lançait avec intrépidité dans une écriture plus moderne, faite d'éclatements syntaxiques et de ruptures de ton.

Cette année-là, deux recueils importants, *les Métamorphoses du biographe* et *Lettre ouverte à Aragon sur le bon usage de la réalité* le faisaient bénéficier aussi bien des expériences de *Tel Quel* que des recherches entreprises par Michel Deguy. La poésie de Lionel Ray gardait cependant un parfum particulier, comme si par-delà les soucis intellectuels se maintenait le goût du mystère et de l'ivresse. Cette tendance, qui corrigeait en quelque sorte le parti pris d'une avant-garde ostensible, marquait aussi son recueil de 1973, *l'Interdit est mon opéra :* le lointain descendant du *Coup de dé* de Mallarmé rejoignait celui de *la Voyance* de Rimbaud.

Nous assistons aujourd'hui, avec l'attachant et le superbe *Partout ici même,* à un nouveau revirement de Lionel Ray. Il s'est rendu compte que trop de ses contemporains sacrifient à la théorie, à la remise en cause de la constitution du langage, à mille théorèmes qui, loin de moderniser la poésie, l'enfoncent dans l'aridité. Il ne garde que quelques recettes, par instants déroutantes, et qu'on peut juger inutiles pour un poète inspiré.

Par exemple, soucieux de donner à tous ses vers une même longueur, il les termine au milieu d'un mot, pour arriver à une somme de cinq ou de sept syllabes. L'œil est agacé par ce découpage, et obligé de raccommoder le vocable arbitrairement amputé. Il est un peu puéril d'écrire « som » sur une ligne et d'ajouter « meil » sur la ligne suivante ; il est vrai qu'ainsi l'attention est maintenue un fragment de seconde supplémentaire, ce qui permet à l'esprit de rester plus longtemps sous le charme du poème.

Car le charme est la vertu suprême de Lionel Ray, dans ce livre, qui se sait d'une mobilité et d'une effervescence peu communes. Véhément, exalté, d'une belle arrogance, Lionel Ray rassemble, comme pour les brasser sans fin, des bribes de confessions, des tentatives d'identification où se perd et se retrouve le moi, des matériaux divers de l'imagerie poétique comme le fleuve, le ciel, les bêtes, les êtres lointains, les choses, les sentiments inexprimés à force de s'extérioriser. Haro sur le vrai ! semble crier Lionel Ray qui sollicite, entre autres, « l'opinion du sapin » et envoie ses semblables au « collège des nèfles ».

Nous assistons à une longue catastrophe d'objets verbaux qui s'entrechoquent et de concepts qui s'annulent pour donner libre cours à une floraison imprévue d'idées ou vénéneuses ou non-euclidiennes. La nouveauté du poète consiste à nous prouver que son passage au sein de l'avant-garde avait un seul dessein : nous précipiter dans le royaume des merveilles, non pas telles que Lautréamont ou Supervielle ou Benjamin Péret nous les ont transmises, mais telles qu'elles émergent d'une curieuse *guerre des étoiles,* où l'homme écrivant, de se chercher parmi les techniques toutes jeunes, se rajeunit dans la prolifération de ses désirs et de ses fables. Ce symbolisme sans symboles et cette féerie abstraite pourraient bien être l'un des produits les plus avancés de notre jeune poésie.

Dans la forme visible
de son nom dans l'eau
qui s'accumule dans la
blessure du sommeil
le corps frotte de

Fou dans le soleil
retiré dans le
bleu plus rare et le
bleu si blanc des morts
dans l'oiseau caché

(Les fêtes ont des soirs
mobiles les cordes pendent
comme parfois les fleurs
vous fixez l'eau brusque
des phrases le retrait.)

Sous l'écorce du bruit
dans les murs-silence
dans les murs-paroles
de l'autre côté
de nuit dans le

Trace des paroles
la photo des ombres
je vous cherche parmi
les sombres fantômes
les oiseaux vieillis.

ALAIN BOSQUET.

★ PARTOUT ICI MÊME, de Lionel Ray, Gallimard, 196 p., 48 F.

histoire

LES INHIBITIONS FRANÇAISES

● ***La gaudriole n'appartient-elle qu'au passé ?***

AILLEURS, le peuple est plus beau. Sa culture est plus riche, plus libre. En France, il est d'usage chez les intellectuels de ne pas aimer le style populaire du moment. En cette fin de vingtième siècle, la culture de masse est méprisée, du roman-photo à l'automobile. Robert Muchembled, historien, a naturellement trouvé son « ailleurs » dans le passé exotique du Moyen Age et du début du seizième siècle. Il décrit dans *Culture populaire et culture des élites* les mœurs et les manières, les goûts et les haines des hommes d'autrefois, et la lente mais douloureuse transformation de 95 % de paysans en Français modernes.

Vers 1500, paysans et pauvres urbains sont analphabètes, physiquement dégradés, violents, surexcités, bavards, superstitieux, mais surtout, rêve de notre temps, sexuellement libres. En 1978, malgré des efforts louables, les Français, autant que les Britanniques, les Allemands ou les Suisses, sont silencieux, inhibés, puritains, tordus. Evidemment, ils savent lire, écrire, compter. Enfin ils mangent à leur faim. Tout n'est pas pour le pire dans le pire des mondes.

Que s'est-il passé entre ces deux dates ? L'acculturation, dit Muchembled. Les élites ont frappé. Brutalement, patiemment ou sournoisement, elles ont réduit le peuple, dès le dix-septième siècle, à son état actuel d'aliénation et de frustration.

La description est excellente. Muchembled connaît par cœur les archives criminelles du nord de la France depuis le seizième siècle. Il sait tout des affaires de meurtres, d'infanticides, de rixes urbaines et, surtout, de sorcellerie. Il a, de plus, un coup d'œil européen, étant familier des meilleurs historiens étrangers de la magie et de sa répression : Carlo Ginzburg pour l'Italie, Alan Macfarlane et Keith Thomas pour l'Angleterre.

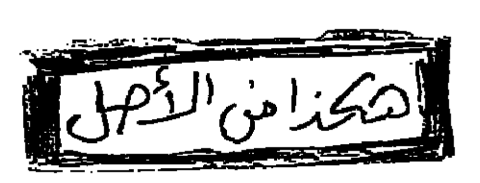
Pour l'interprétation, Muchembled est essentiellement, uniquement, disciple de Michel Foucault. A ses yeux, c'est le pouvoir qui transforme les mœurs, qui fait, des primitifs joviaux des origines, des travailleurs puritains et pudiques. Mais on comprend mal, dans cette hypothèse, comment s'enclenche la mécanique, puisqu'il est admis que ce sont les élites — c'est-à-dire le pouvoir — qui ont *commencé* à se transformer elles-mêmes, à s'auto-puritaniser, à s'auto-frustrer et à s'auto-aliéner. Historiquement, le masochisme précède le sadisme.

Ce livre intéressant, vivant, drôle et pathétique par l'époque qu'il reconstitue — on jugeait et pendait les cochons pour meurtre d'enfant — combine curieusement la sensibilité descriptive de Lucien Febvre et le dogmatisme interprétatif de Michel Foucault.

On est frappé par la différence entre le pessimisme sexuel des historiens français actuels — qui voient la gaudriole dans le passé — et l'optimisme frénétique de chercheurs américains, comme Edward Shorter, qui croient saisir dans le développement de l'humanité un irréversible mouvement vers l'activisme sexuel. On a peine à y croire : Paris serait-elle devenue la capitale de la déprime sexuelle ?

EMMANUEL TODD.

★ CULTURE POPULAIRE ET CULTURE DES ÉLITES, de René Muchembled, Flammarion, 398 p., 98 F.


هكذا من الأصل

lettres étrangères

Elias Canetti : la divine surprise

● *Un des grands écrivains contemporains méconnus. Et aussi un penseur singulier.*

FAIT, en toute simplicité, de fragments choisis, divagations, notes, aphorismes, apologues, *le Territoire de l'homme* est un livre très singulier. La pensée y creuse silencieusement des centaines de galeries invisibles aux sots. Tout se passe comme si un ancien Chinois était de retour parmi nous et que, après lui, l'édifice — nos habitudes, nos dogmes, nos préjugés — devait s'écrouler.

En dédaignant les références obligatoires à Marx et à Freud, en cherchant dans ce qu'il hait le plus, Hobbes ou de Maistre, dans ce qu'il aime par-dessus tout, Kafka ou Stendhal, les vrais mobiles des grandes actions humaines, guerres, amours, conquêtes, en se posant les vraies questions de la vie et de la mort, Elias Canetti crée une sorte de divine surprise. On avait oublié avec les pédants le plaisir qui accompagne l'impertinence intellectuelle, avec les convaincus le bonheur que procure une exigence d'absolu. Il nous redonne l'un et l'autre, sans forcer la note, tandis qu'il fait à la fois le tri et le vide dans ses lectures comme dans ses rêves. Au dehors, pendant ce temps, se déchaînaient les totalitarismes et s'épaississait la bêtise.

« *Il n'esquive pas les théories, mais elles lui sont à chaque fois l'occasion de trouvailles originales. Il sait jouer avec les systèmes sans s'y empêtrer. Il écarte les plus grandes difficultés comme on le fait d'une poussière sur un habit, d'une chiquenaude. Dans son sillage, on devient soi-même léger. A ses côtés, on prend tout au sérieux, mais pas trop: C'est une érudition légère comme la lumière.* » Ce portrait de Lichtenberg, un des hommes qui lui ressemble le plus, est un subterfuge, une façon de parler de soi et de ce qu'il a l'ambition d'accomplir. On peut dire qu'il le considère comme un disciple qui l'aurait précédé, dans un temps où les esprits dérivent autrement que dans le nôtre, avec une familiarité énigmatique. Les dictateurs, au contraire, Hitler, Gengis Khan, toujours tapis derrière leurs monceaux de morts, répètent toujours le même rôle, dans la monotonie cyclique des catastrophes.

Canetti aborde les thèmes *impossibles*, ceux contre lesquels tant de penseurs ont renoncé à se jeter. Il y emploie une obstination si admirable et une provision de ruses si imprévues, qu'il donne l'impression de posséder tous les trucs de ses illustres devanciers. On a la même impression de péril, de risque volontairement couru, en lisant Kraus (un autre de ses modèles), ou Cioran (qu'il a dû lire depuis).

Il tourne, par exemple, autour du thème de la mort avec la ferveur d'un maniaque, pour en tirer des réflexions qui ont le don de rassurer et d'inquiéter du même coup : « *Les villes où l'on a vécu deviennent les quartiers de la ville où l'on meurt.* » « *Quelqu'un qui devient immortel à coup de millimètres !* » Il découvre de terribles menaces sous des remarques plutôt anodines : « *Si chacun savait combien de personnes l'ont percé à jour !* » Il éclaire du seul jour possible les relations entre les animaux et les hommes, un des lieux du « territoire » où il vient souvent rôder : « *Les animaux ne se doutent pas que nous leur avons donné des noms. Ou peut-être que si et c'est alors pourquoi ils ont peur de nous.* »

Ceux qui ont lu son unique roman, *Autodafé* (1), et le grand œuvre de sa vie, *Masse et Puissance* (2), retrouveront dans ces pages une marqueterie d'obsessions qui, travaillées, épurées, finissent par ressembler à de la pensée. On assiste donc au travail de la réflexion qui, comme l'humeur, a ses sautes et ses constantes. Les villes, les livres, les chiens, les Chinois, reviennent souvent, pour fixer les idées. Et il les aime certainement, comme il abomine les généraux, les prophètes, les analystes : « *Les prophètes prédisent, en se lamentant, l'histoire ancienne.* » Quand il ne parvient plus à contourner l'intolérable, il préfère inventer des solutions imaginaires qui font rire bizarrement, ce qu'il appelle des « *retournements* » : « *Le chien enleva la muselière à son maître mais le garda en laisse.* » C'est le bavardage humain qui lui semble être quand même à l'origine de tous nos maux. Alors, il imagine encore des jugements pour le dégonfler : « *Des superlatifs se dégage une puissance de destruction.* » « *Les grands mots devraient, en signe d'avertissement, commencer à siffler comme les bouilloires où l'on chauffe l'eau pour le thé.* »

Canetti a peut-être aujourd'hui assez d'atouts dans son jeu pour devenir la coqueluche de ceux qui cherchent enfin à réapprendre l'intelligence et l'irrespect. Ils sont chaque jour plus nombreux, comme si, avant de finir, ce siècle qui a si cruellement manqué d'esprit allait mettre les bouchées doubles et se payer le luxe d'un dernier sursaut, d'une ultime coquetterie. Cette quasi-certitude ne devrait pas empêcher les autres de lire avec plaisir et avec profit un livre qui, déjà nous survit à tous.

RAPHAEL SORIN.

★ LE TERRITOIRE DE L'HOMME, d'Elias Canetti, traduit de l'allemand par Armel Guerne, Albin-Michel, 358 p., 49 F.

(1) Gallimard.
(2) Idem.



Dessin de Bérénice Cleeve.

Kathleen Raine : l'homme le plus cultivé...

La grande poétesse anglaise Kathleen Raine, qu'on découvre en France actuellement avec « Adieu prairies heureuses », (Stock), le premier tome de son autobiographie, et deux recueils de poèmes publiés par François-Xavier Jaujard (Granit), connaît bien Canetti.

Voici des extraits des pages qu'elle lui consacre dans le deuxième tome de son autobiographie, traduites par Diane de Margerie.

CANETTI est, je crois bien, l'homme le plus cultivé que j'aie jamais connu et peut-être le plus intelligent. Pourtant ce n'est ni pour son savoir, son intelligence ou sa bonté que Socrate était considéré par ses amis comme étant le meilleur des hommes. La qualité pour laquelle il était ainsi jugé est sans doute la sagesse. La sagesse de Canetti est justement celle briguée par Socrate — une « sagesse humaine ». Tout comme Socrate, Canetti est inséparable de la cité ; comme pour le philosophe, l'être humain est le terrain de sa connaissance, l'expérience humaine étant à la fois objet de son étude et truchement de la création.

Il y a des gens qui se nomment humanitaires, mais il en existe bien peu qui possèdent l'art suprême de la *Comédie humaine*. Canetti possède ce génie qu'avait Balzac à l'égard des êtres humains — un génie qui suppose à la fois une sorte de compréhension et de compassion, mais qui consiste surtout dans l'amour éprouvé pour la matière humaine en tant qu'objet de connaissance.

Un jour, Canetti me confia que son plus cher souhait serait, si seulement c'était possible, de s'identifier à chaque être vivant de la création. Il aimerait, me dit-il, l'espace de toute une journée, devenir ver de terre, apprendre ce que c'était que d'être un ver — quelque chose de si limité et dénué d'expression.

Un soir que j'étais avec lui attablée dans un petit bistrot minable ouvert toute la nuit, je me souviens qu'il m'avait cherché en de tels lieux une sorte de purification, loin de tout jeu social, et qu'il entrait en contact avec la véritable nature des choses, dans les profondeurs misérables hantées par les prostituées et les voleurs professionnels. Les philosophes grecs nomment cet univers « la lie de la terre », mais peut-être est-ce dans cette lie que le génie juif s'exprime, car c'est jusque dans ces abîmes que Dieu doit se manifester, si son désir est de se manifester. Canetti en tout cas refusait d'épargner à Jehovah un seul atome de la misère et du bourbier de l'ignorance et de la dépravation dans lesquelles était tombé l'homme, sa créature — dont il devait bien savoir la faiblesse et la bêtise pour l'avoir créé.

Je me souviens comment il me désigna la nappe maculée qui nous séparait, affirmant que c'était en cela qu'il devait maintenir foi, cela qu'il devait comprendre, car à converser avec Canetti il est parfois difficile de déceler le point où s'achève sa propre responsabilité et celui où commence la responsabilité de ce Dieu qu'il confronte si inlassablement avec le mal perpétré contre l'homme. Et pourtant il lui arrivait d'admettre l'existence d'un Dieu bénéfique quelque part au-delà de celle du Démiurge cruel.

« *Si je pouvais vraiment croire que Jésus avait vaincu la mort, je me convertirais au christianisme demain* », me dit-il un jour; car ce qu'il trouve vulgaire chez les chrétiens est précisément leur suffisance, et la facilité avec laquelle ils acceptent l'immense promesse. Si vraiment Jésus sur la croix avait vaincu la mort, alors, pensait Canetti, toute la souffrance humaine, le sang innocent versé sur l'autel d'un créateur sans pitié, et qui crie vengeance, serait racheté par le dieu qui l'a versé ; car ce n'est pas ce que l'homme a commis envers Dieu, mais ce que Dieu a commis envers l'homme, qui lui paraît exiger d'être racheté.

★ Extrait de *The Lion's Mouth*, Hamish Hamilton, 1977.

Gertrude Stein

(Suite de la page 17.)

Autobiographie de tout le monde surprend l'errance de Stein dans sa propre géographie : cette langue où choses et mots se présentent sans hiérarchie, où le parapluie d'Alice, perdu et retrouvé, prend la même valeur qu'une méditation sur la sainteté. Gertrude Stein sait dire la première pensée venue, celle que l'on repousse d'ordinaire, car elle n'a pas sa place dans nos systèmes codés ; elle sait accueillir les détails les plus négligeables, les enchaînements les plus incongrus et faire surgir l'existence palpitante, immédiate que dénature la tradition écrite. Elle retrouve le fonds dans lequel on puise, afin d'extirper les trames mensongères de cette légende que nous appelons l'Histoire, de ces récits truqués que nous appelons nos vies.

« Ida », elle, a une vie. Toute simple, ahurissante. Une vie comme la vie. Dans ce dernier roman paru du vivant de Stein, en 1940, Ida change d'hommes, de chiens, de villes, mais pas de vie. Il n'y en a qu'une, faite de gestes et de patience. Ida ne l'entame pas. « *Elle voyait la lune et elle voyait le soleil et elle voyait l'herbe et elle voyait les rues... Elle faisait très attention au mardi. Il lui fallait toujours un mardi. Le mardi était pour elle le mardi.* » Peu à peu, nous comprenons Ida. Nous devenons Ida, nous absorbons Ida. « *Elle était comme ça Ida.* »

Le temps, sans chronologie, l'enveloppe et l'englobe. Ida et ses hommes et ses femmes et l'attente. Et l'amour, qui est question d'identité. « *Et voici qu'Ida n'était plus simplement Ida elle était l'Ida d'Andrew et étant l'Ida d'Andrew, Ida était plus qu'Ida elle était l'Ida.* » Sensation de l', apprise autrefois du professeur James ! Andrew parti ne disparaît pas, passé dans le domaine des signes et dans la folie si poignante d'Ida : « *Il y avait un il voyez-vous qui était redevenu Andrew et c'était Ida.* » Ida continue de se reposer, de mourir, de vivre, de faire « *quelque chose d'intermédiaire. Elle avait pris son parapluie et son ombrelle. Tout le monde savait qu'elle s'en allait, pas vraiment, ils ne savaient pas qu'elle s'en allait mais elle était partie.* » Chère Ida.

Saura-t-on découvrir avec Gertrude Stein, à travers l'émotion des lettres, le poids du présent retrouvé, non pas fugitif comme celui de Virginia Woolf, mais continu, permanent, si envahissant que, telle la lettre volée d'Edgar Poe, il passe inaperçu à cause de son évidence ? Ce serait discerner la vie dans son exactitude enfin restituée.

VIVIANE FORRESTER.

★ AUTOBIOGRAPHIE DE TOUT LE MONDE, de Gertrude Stein, traduit de l'américain par Marie-France de Palomera, Seuil, 312 p., 59 F.
★ IDA, de Gertrude Stein, traduit de l'américain par Daniel Mauroc, Seuil, 160 p., 35 F.
★ PICASSO, Christian Bourgois, 96 p., 30 F.

André Masson romancier de l'absurde

● *Le dernier roman de l'écrivain mauricien vient d'être publié au Sénégal.*

DEPUIS Kafka, la littérature de l'absurde s'est diversifiée. On connaît la branche quasi métaphysique, l'absurde à l'état pur en quelque sorte, avec Camus ou les dramaturges contemporains, Beckett, Ionesco. Mais il y a aussi l'absurde social, l'absurde abstrait de la bureaucratie, descendu en droite ligne des prémonitions du *Procès* et, hélas ! de la réalité du *Zéro et l'Infini*. Dans ce domaine, qui semblait réservé aux écrivains des pays industrialisés, pénètre un homme du tiers-monde, un Mauricien, André Masson, frère du romancier et poète disparu Loys Masson et à qui l'on doit déjà plusieurs romans (1).

La loi du genre implique le déroulement d'un inéluctable enchaînement, qui rend l'absurde logique et le cauchemar tellement vraisemblable qu'il devient criant de vérité. Ainsi en va-t-il avec *la Verrue*, parue aux Nouvelles Editions africaines, jeune maison d'édition sénégalaise.

Une ville, la Ville, l'Etat, peu importe lequel. L'un de ses dirigeants, celui-là même poussé à leurs extrêmes l'interprétation et la conception de la Loi, le conseiller Karlus, se surprend un beau matin à chantonner. Or, on ne chante pas, dans la Ville. On ne rit pas non plus. Au maximum, on sourit. Mieux : Karlus ne se met-il pas à comparer les immeubles qui l'entourent à des colosses, les garages à des tanières, les piétons à des fourmis ? On a compris que le Conseiller modèle vient d'être contaminé par la peste de la Liberté. Son regard n'est plus un regard légal, d'ailleurs la preuve en est que son œil brille. Il fait montre d'imagination et, comme pour consacrer définitivement sa déviance, accepte de perdre — ou de se débarrasser ? — de sa verrue, symbole, dont nul jamais ne se doit défaire dans la Ville, de l'allégeance à la Loi.

Un impitoyable jeu de massacre

Dès lors, le combat est engagé entre l'Institution, ses agents, ses formidables pesanteurs, et l'Individu de chair et de sang, entêté à défendre jusqu'au bout son droit à l'identité. Dans cette lutte, l'amitié écartelée de son domestique Amiel et l'amour désespéré de sa maîtresse, Pilar, ne lui seront même d'aucun secours. On ne peut être que seul, implacablement seul, dans une confrontation de cette taille. D'ailleurs son issue n'est-elle pas connue d'avance ? Qu'importe. On ne se bat pas pour gagner mais parce qu'il faut se battre, répondre de toute manière à cet appel irrésistible qui justifie la vie et qui, sans doute, existera aussi longtemps que l'Homme, jettera toujours dans les engrenages bien huilés de l'Institution le grain de sable de la Conscience et de l'Insoumission.

Claire est la parabole, et significative l'écriture de ce texte nerveux et brûlant sous l'apparente objectivité du récit. Bien sûr, on pense à Camus, et à Orwell. Mais André Masson a su aussi faire œuvre personnelle par l'agencement général, le découpage et la convaincante progression dramatique du roman, l'évocation de scènes somptueusement décrites (celle notamment dans laquelle le maire « exorcise » Pilar), à la lisière parfois de l'incantation poétique, des dialogues toujours justes.

La Verrue n'est pas un livre reposant. C'est au contraire un impitoyable jeu de massacre. Qu'un romancier des lointains confins d'une Afrique où fleurissent tant de dictatures ait éprouvé le besoin de choisir un tel thème est également révélateur. Révélateur et réconfortant. Car il prouve que, contre le Système de l'Absurde, des hommes de talent et de courage continuent, malgré tout, comme Karlus lui-même, de se dresser.

JEAN-PIERRE BIONDI.

★ LA VERRUE, par André Masson, Ed. Nea, 219 p.

(1) Calmann-Lévy.

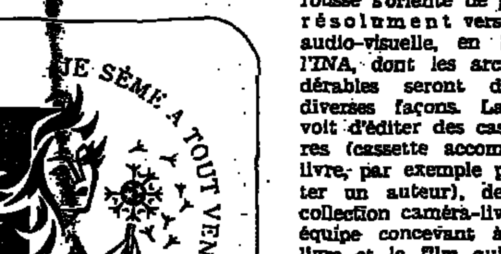
reportage

VOYAGE EN LAROUSSIE

● ***Après sa visite à René Rougerie, un des plus petits éditeurs de France, Josane Duranteau explore l'imposante machine des éditions Larousse.***

LE visiteur qui franchit la grande porte du 17, de la rue du Montparnasse, entre dans un monde de travail et de *silence*, où règne un ordre parfait : c'est l'univers laroussien, oasis de raison et de paix au sein d'un des quartiers les plus fantaisistes de Paris. Nous connaissons des maisons d'édition où les portes claquent, où l'on voit courir dans les couloirs des gens pressés qui s'interpellent. Rien de pareil ici : chacun est tranquille à sa table. On pense à une ruche, où s'activent de sages abeilles ou encore à quelque navire, et plus encore à une école réservée aux





Le premier emblème de la maison a été dessiné par Eugène Grasset. Il figurera sur les publications Larousse à partir de 1890 jusqu'en 1952 et sera repris à partir de 1970. Le deuxième emblème, anonyme, figurera de 1953 à 1954 et le troisième, dessiné par Picart Le Doux, de 1955 à 1970.

meilleurs sujets. Les élèves des *lycées viennent souvent en* groupe visiter ces lieux exemplaires.

Edmond About, dans un discours *de distribution des prix* au lycée Charlemagne, rappelait en 1883, les débuts de Pierre Larousse et traçait de lui ce portrait : *« J'ai connu des maîtres d'études bien méritants, un, entre autres, qui avait pris du service chez mon cher et vénéré chef d'institution, M. Jauffret. C'était un petit homme trapu, à la barbe fauve, aux yeux pétillants, un piocheur renfermé, ténébreux, fortement soupçonné de couver des idées subversives. Il en avait au moins une, subversive ou non, et il la mena à bonne fin, sans autres ressources qu'une volonté de fer. Ce « pion » rêvait de publier un dictionnaire comme on n'en avait vu, une encyclopédie populaire, et il n'en a pas eu le démenti. Il a laissé non seulement une fortune, mais une œuvre.* Exegit monumentum. » (Extrait de *Pierre Larousse et son œuvre*, par André Rétif.)

Une boulimie gigantesque

Plus de cent ans après la mort de ce « piocheur » à la « volonté de fer », le monument qu'on lui doit est une entreprise énorme, et qui ne cesse de s'étendre. Pour *la seule année 1977*, Larousse a imprimé 12 000 tonnes de papier (tonnage de l'ensemble des livres imprimés en France en 1976 : 97 912 tonnes). Nombre de signes imprimés en 1977 : 101 millions (les rééditions ne sont pas incluses). Cinq cent vingt personnes travaillent au siège social ; la librairie en emploie douze, les entrepôts de Montrouge cent quinze, et ceux d'Auxerre cent soixante-quatorze. Plus d'un millier de collaborateurs extérieurs ont travaillé à la *Grande Encyclopédie*. Dans tous les pays du monde, des correspondants se tiennent en liaison avec Larousse. Un nombre variable de documentalistes temporaires s'ajoute à l'effectif des permanents.

Quand Pierre Larousse, à *vingt-deux ans, quitta sa Bourgogne* natale pour s'installer à Paris, et devint « pion » à l'Institution Jauffret, 29, rue Culture-Sainte-Catherine (actuellement rue de Sévigné), il se précipita aux cours de la Sorbonne ; mais il fréquentait aussi le Collège de France, l'école des Arts et Métiers, l'Observatoire de Paris, le Muséum d'histoire naturelle, et il passait toutes ses soirées à la bibliothèque Sainte-Geneviève, étudiant avec une curiosité insatiable le latin, le grec, les sciences, l'histoire, la géographie, la linguistique et la philosophie. Son biographe écrit : « *Un appétit encyclopédique, un appétit gargantuesque, une prodigieuse faculté d'assimilation.* »

Ce vocabulaire de la boulimie convient aujourd'hui plus que jamais au gigantisme laroussien : on avale, on dévore, on digère, on assimile, on fait provision, on engrange pour les jours à venir. Le département de la documentation iconographique est un grenier bourré de près d'un million de documents que représentent deux millions et demi de fiches. Tous les matins, le service de documentation dépouille la presse : on met en fiches les événements du jour, *mais aussi on emmagasine le mot* nouveau, l'expression nouvelle qui entreront peut-être au dictionnaire.

Ce dépouillement fournira la matière du *Journal de l'année*, récapitulation des faits les plus notables rangés en rubriques régulièrement suivies d'une année *sur* l'autre ; c'est là aussi qu'on peut suivre les transformations de la langue usuelle, car on ne se contente pas de mettre en fiches journaux et revues : on s'intéresse beaucoup aux prospectus de la publicité et aux catalogues *en tous genres. « Le Salon des Arts ménagers est une mine ! »*, dit le chef de ce service en souriant.

En ce qui concerne la langue, l'ambition actuelle des éditions Larousse se sépare de celle de leur fondateur, grammairien passionné qui proscrivait les expressions vicieuses et préconisait l'usage d'un français « pur ». Le dictionnaire, aujourd'hui, a vocation de constater. Il photographie le français tel qu'on le parle, et c'est pourquoi tel mot familier, populaire, ou argotique, et signalé comme tel, peut entrer dans le dictionnaire une année, et en disparaître ultérieurement s'il est tombé en désuétude.

L'idéal laroussien, tel qu'il s'exprime par la bouche de tous ceux qui participent à des titres divers au travail commun, tend à *l'objectivité*. Il faut autant que possible être « impartial » ; d'autres disent : « être neutre ». Ou encore : « être sérieux ». Les produits Larousse doivent pouvoir être reçus par des lecteurs de tout horizon, de toute opinion, de toute philosophie.

Pierre Larousse disait de l'histoire : « *C'est la science qui doit le plus contribuer à la moralisation de l'homme. Elle doit flétrir le vice partout où elle la rencontre, rechercher et faire briller le mérite, combattre les faux préjugés, détruire les erreurs, inspirer un profond mépris pour le crime et une grande estime pour la vertu.* » Le *Grand Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle*, entièrement de sa main, est ouvertement républicain, anticlérical et antireligieux ; il défend une conception optimiste de l'homme *éclairé par la science. L'auteur* ne se prive pas de donner son sentiment à propos de tout avec, souvent, une verve qui est plus d'un journaliste d'humeur que d'un auteur de dictionnaire.

Ce n'est plus possible aujourd'hui. Comme le dit Etienne Gillon, qui est l'actuel capitaine de ce grand bateau, « *Pierre Larousse était engagé. Nous ne le sommes plus. A la troisième génération, nous avons choisi la neutralité. Notre idée n'est pas de faire du prosélytisme* ». Et l'un de ses collaborateurs déclare : « *Notre doctrine, c'est que nous n'en avons pas.* »

On voit par là que l'entreprise encyclopédique de Larousse s'oppose, en profondeur, à celle d'un Diderot. L'engrangement des savoirs, leur classification, puis *leur redistribution dans le* public sous des formes diverses se veulent purs de toute intention autre que d'information. La masse de ces savoirs accumulés jour après jour est si considérable que même la *Grande Encyclopédie* ne peut l'épuiser. Aussi travaille-t-on simultanément *à un grand nombre d'ou*vrages : il y en a quatre-vingt-dix-huit en chantier, à l'heure actuelle.

L'ampleur de cette production nécessitait une organisation rigoureuse, afin que les devis et les délais soient partout respectés : c'est pourquoi un service de coordination a été mis sur pied en 1962-1963, qui établit pour chaque ouvrage un planning allant de la rédaction au dernier stade de la fabrication. Cette innovation a d'abord inquiété les collaborateurs, qui craignaient d'être amenés à travailler plus vite, et donc moins bien. Ils sont depuis longtemps rassurés : le service de coordination n'a fait qu'éliminer les temps morts. Aucun délai prévu n'est *maintenant dépassé*. Une exception : le *Grand Larousse de la langue française* ; il devait comporter trois volumes, il en aura finalement sept. On est presque réconforté d'apprendre que l'énorme machine a eu ne serait-ce qu'une fois l'humanité de se tromper.

La grande salle de rédaction fait penser à une salle d'examens : chacun est visible pour les autres, mais seul dans sa petite cellule. Claude Dubois, qui dirige la préparation des dictionnaires, et des encyclopé*dies (il y en a eu dix-neuf de*puis 1959), est satisfait de cette installation qui favorise les échanges d'une discipline à une autre. L'abondante documentation Larousse est à la disposition des rédacteurs, qui s'appuient largement sur les ouvrages Larousse déjà publiés : en *effet, la mise à jour des diction*naires et encyclopédies constitue une part importante de leur travail ; chaque réédition est le fruit d'une révision complète, qui prend beaucoup de temps. C'est dans cette salle que s'organisent une grande partie des 560 000 signes produits chaque semaine par Larousse.

L'importance de l'image

Mais les « signes » sont loin de représenter le seul mode d'expression ici en vigueur. Dès 1906, le premier *Petit Larousse illustré* ne comportait pas moins de 5 800 gravures. A l'article *coiffure*, Claude Augé, directeur de la publication, avait posé devant le dessinateur de la maison un *panama* sur la tête, et son frère Paul portait un *haut-de-forme*. Depuis, l'illustration n'a cessé de prendre de l'importance. Le dessin n'a pas été abandonné, et le récent succès de l'*Histoire de France en bandes dessinées* a ouvert de ce côté une voie nouvelle.

Mais c'est la photographie qui est largement utilisée, soit au second plan, pour illustrer les textes, soit en vedette dans les collections d'art et de voyage. La dernière née de ces collections, *Beautés du monde*, après *la Grèce* et *les Pays-Bas*, annonce *la Turquie, l'Autriche, l'Italie* et une quarantaine d'autres titres, qui paraîtront tous les lundis chez les marchands de journaux. Cent vingt-huit fascicules sont ainsi prévus.

L'ouverture vers l'audio-visuel

Il s'agit là encore d'un type d'édition classique : mais Larousse s'oriente de plus en plus résolument vers l'expression audio-visuelle, en liaison avec l'INA, dont les archives considérables seront diffusées de diverses façons. Larousse prévoit d'éditer des cassettes sonores (cassette accompagnant un livre, par exemple pour présenter un auteur), de créer une collection caméra-livre, la même équipe concevant à la fois le livre et *le film qui l'accompagnera*, de travailler en liaison avec la télévision en éditant des livres qui reprendront les grandes émissions télévisées.

Parmi les projets à l'étude, il y a celui d'une revue de communication sociale, et la constitution d'une commission d'étude de la langue parlée. *Jacques* Demougin, spécialiste de littérature, pense qu'on pourrait développer une grammaire, et, pourquoi pas, un dictionnaire de la langue parlée. Innovation dès maintenant réalisée : l'édition d'un album de diapositives enseignant aux débutants l'utilisation du dictionnaire.

Les techniques modernes ont toujours été en faveur chez Larousse, et elles jouent un grand rôle dans la gestion même de l'entreprise : le service informatique est de ceux qu'on fait visiter avec fierté. Vers 1953-1954, l'extension des ventes à crédit, qui entraînait une comptabilité encombrante, a donné naissance à un département mécanographique, qui s'est vite montré insuffisant. Par étapes, l'équipement a été modernisé et l'effectif du service augmenté, jusqu'à comporter aujourd'hui une quarantaine de personnes, dont un tiers de cadres. Larousse est un client-pilote de Bull. Ainsi réussit-on à éviter à la fois surstockage et ruptures de stock, ainsi les commandes venues du monde entier sont-elles enregistrées et livrées à une vitesse record : le montant des exportations représente à peu près le quart du chiffre d'affaires.

Une affaire de famille

Tant d'activité déployée, tant de projets, un tel rendement, supposent l'existence d'équipes de *travail disciplinées et fidèles : il* y a effectivement chez Larousse de très anciens collaborateurs. A la mort du fondateur, c'est Jules Hollier, son neveu, qui prit la succession et, de mains en mains, Larousse est restée une entreprise familiale. Encore aujourd'hui, il y a incontestablement un esprit maison. Dans sa bibliographie de Pierre Larousse, André Rétif écrit :

« *En 1900, la maison Larousse était très fière de ses œuvres philanthropiques et en faisait état au moment de l'Exposition : « La maison Larousse occupe un » nombreux personnel (employés, » ouvriers, ouvrières, apprentis) » pour lequel il a été créé les » œuvres de mutualité, de pré» voyance, d'assistance et de soli» darité suivantes : société de » secours mutuels (...), caisse de » retraites (...), indemnités aux » ouvrières en couches (...), » œuvre de vacances...* » Et André Rétif ajoute : « *Le revers de la médaille, c'est que les salaires ne suivaient pas toujours.* » Aujourd'hui, où ce paternalisme n'est plus de mise, plus d'un laroussien déclare volontiers : « *Nous sommes une grande famille.* »

En quoi l'une des plus grandes maisons d'édition françaises ressemble — qui l'eût cru ? — à la plus petite de toutes, celle de René Rougerie, qui travaille tout seul avec son fils au village de Mortemart (1).

JOSANE DURANTEAU.

(1) Voir le reportage de Josane Duranteau dans « le Monde des livres » du 21 janvier 1977.

Panorama du XX[e] siècle

Le neuvième et dernier volume du *Panorama du vingtième siècle* est paru. Cette « encyclopédie du monde contemporain » est née d'un constat : notre civilisation a évolué depuis la « belle époque » des années 1900 avec une accélération telle *qu'un homme du dix-neuvième* siècle ressuscité serait presque aussi dépaysé parmi nous qu'un sujet de Louis XIV. Non seulement notre vie quotidienne est dans les plus petites choses imprégnée d'une technicité envahissante, mais encore les secousses qui interviennent sur tous les points du globe nous concernent directement, et il n'est plus possible aujourd'hui de vivre à l'ombre de son clocher, dans l'ignorance de l'aventure planétaire.

Les découvertes, les événements, les idées et les hommes qui ont contribué ou contribuent à faire de notre époque ce qu'elle est sont ici présentés par ordre alphabétique, avec un souci de vulgarisation qui rend cet ouvrage accessible à un très large public. L'illustration est « parlante » au moins autant que le texte.

Cet ouvrage a au moins deux usages possibles : on peut le consulter *chaque fois qu'on veut* comprendre tel ou tel aspect de l'actualité, et il est alors un instrument de travail ; on peut aussi tout simplement le lire et regarder les images, qui sont belles, dans une libre et attrayante promenade à travers notre temps.

L'INDEX DE LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

L'index de « la Grande Encyclopédie » vient de paraître. Nous avons demandé à Claude Dubois, le rédacteur en chef, d'exposer la méthode de son travail.

LA Grande Encyclopédie voulait, dans son projet, répondre à deux exigences essentielles : fournir à qui la consulterait réponses à des questions précises, ces questions formant un ensemble hétérogène parce que provoquées par des sollicitations très diverses ; mais aussi, faire un bilan des connaissances et des controverses *actuelles, en restituant* un savoir organisé, grâce à un discours suivi, relativement homogène. Les quelque huit mille entrées, qui constituent le corps de l'ouvrage, ont été choisies en vue de répondre à cette problématique ; *elles articulent* les connaissances en un tout cohérent dans lequel le lecteur doit pouvoir se diriger pour trouver le renseignement qu'il cherche.

Mais ce choix d'entrées est évidemment limitatif. L'ouvrage exige, pour remplir la totalité de ses fonctions, *une* « clef », supprimant toute recherche inutile ou insatisfaisante : l'*Index* de *six cent quarante-neuf* pages que nous venons de terminer, répond à ce souci. Riche — plus riche que le *Grand Larousse* en dix volumes et deux suppléments — *de cent soixante-quatorze mille mots* renvoyant à plus de quatre cent mille références, il a exigé de quarante-cinq *personnes* plus de deux ans de *travail*. Chaque entrée retenue porte en clair les références [titre, page (s)] des articles dans lesquels elle fait l'objet d'une citation, de précisions, d'un développement, d'une illustration (carte, photographie, schéma). Ainsi ce système des références croisées doit aider le lecteur à trouver immédiatement l'information dont il a besoin.

Evidemment le plus difficile a été pour ceux qui ont travaillé à cet *Index* de repérer dans les divers articles de la *Grande Encyclopédie* les concepts suffisamment définissables pour *faire l'objet d'une entrée et de* distinguer les homographes recouvrant des réalités distinctes : ainsi *agrégat* fait l'objet de quatre entrées correspondant à quatre acceptions différentes (en économie, en construction, en statistique, en zoologie) Parmi les noms propres, s'il fallait — *et cela allait de soi — ne pas* confondre en un seul article, parmi les trente-deux *Davis* cités, *John Davis* l'explorateur et *John Davis* l'haltérophile, il convenait en revanche de ne pas distinguer ce qui ne devait pas l'être *et* de savoir par exemple que le *Tyndall* cité à l'article « alpinisme » et le *John Tindall* dont il était fait mention pour ses importants travaux de physique était le même homme ; de même on ne devait pas ignorer que *Charles V* empereur germanique était aussi *Charles III* de Hongrie et *Charles IV* de Sicile.

Le reflet d'un temps

Ceux qui auront la curiosité de se promener au hasard des pages de cet *index* ou qui auront le courage de l'analyser feront, n'en doutons pas, d'intéressantes observations sur l'évolution de notre culture et de nos idéologies : abondance du nombre d'entrées dans certaines disciplines (psychologie, psychanalyse, économie, informatique, astronautique, biologie, cinéma, jazz, etc.) ; richesse de certains préfixes (*éco* — par exemple : *éco-allopatrique, écocline, éco-espèce, écologie, écophase, écophylétique, écophysiologie, écosystème, écotone, écotope, éco-toxicologie, écotrophique, écotype)*. *Importance du nombre* de références concernant certains personnages (Einstein, Foucault, Freud, Charles de Gaulle, Jean XXIII, Lacan, Lénine, Lévi-Strauss, Marx, Picasso, Sartre, Schönberg...), ou, au contraire, absence de certains autres... ; nature même des arti*cles vers lesquels renvoient* certains mots (*amour*, vers affectivité, béhaviorisme, saint Bernard, littérature courtoise, érotisme, personnalisme, Platon, préciosité). Une encyclopédie reflète bien son temps — et les contradictions de son temps — et son index est peut-être l'objet le plus sûr pour le constater.

Signalons, enfin, que dans la mesure où ont été analysés non seulement les articles de l'encyclopédie, mais aussi l'ensemble de ses illustrations, l'*Index* constitue un immense répertoire iconographique, l'image étant aussi significative que le texte : *c'est ainsi* qu'on trouvera des reproductions des œuvres de Picasso, à l'article qui lui est consacré, mais également aux entrées « Apollinaire », « Cocteau », « cubisme », « dessin », « Satie », et « Gertrude Stein », que *J.-L. Barrault* renvoie à « Claudel » et à « drame », et *Robert Bresson* à « Bernanos ».

Ainsi se révèle le tissu serré de correspondances dont est faite *la Grande Encyclopédie*.

LA DIXIÈME ANNÉE DU FESTIVAL DU LIVRE

★ Dessin de Carelman.

D'un stand à l'autre...

— Le Livre de poche a fêté son vingt-cinquième anniversaire et la sortie du 500 millionième exemplaire de la collection avec le Fou d'Amérique, *d'Yves Berger. Collaborant avec plus de quatre-vingts maisons d'édition, le Livre de poche compte deux mille cinq cents titres environ à son catalogue et a publié huit cents écrivains français et étrangers.*

— Présent sur le stand des Editions du Seuil, M. Chodkiewicz, qu'on donne pour le successeur de Paul Flamand, a été particulièrement félicité pour le succès du mensuel l'Histoire, *dont le premier numéro, tiré à 57 000 exemplaires, a été épuisé en deux jours sur Paris.*

— Un éditeur de livres qui « font rêver » a résolu ses problèmes de stockage. Les libraires ne lui retournent plus les ouvrages invendus mais seulement leur couverture.

— Larousse et l'INA (Institut national de l'audio-visuel) ont présenté le premier « Radio-livre » réalisé en commun sur le thème de la ville. Sous l'apparence d'un livre relié, le Radio-livre renferme une cassette et un livret. Le texte commente le thème choisi et la cassette rassemble des documents sonores d'une durée d'une heure et « mis en bande » par des éducateurs et chercheurs spécialisés.

— Une nouvelle venue : la micro-édition. Il s'agit de microfiches qui permettent de gagner 75 à 95 % de place sur les archives en papier et procurent une plus grande facilité de classement et de manipulation.

Nice-sur-Seine ?

CHAQUE année, à la fin du Festival de Nice, ils sont nombreux à dire qu'ils ne reviendront pas. Chaque année, ils sont tous là — sauf un, cette fois, Gallimard, l'irréductible. Car les éditeurs sont ainsi, ils critiquent les insuffisances, jurent qu'on ne les y reprendra plus et ils reviennent en traînant les pieds. Voilà dix ans que ça dure... Tous répètent : on fait peu d'affaires, le déplacement est coûteux, la promotion de la lecture est douteuse, les temps sont difficiles. Oui, mais il y a le charme discret des restaurants de Nice, l'accord de la ville conclu avec le soleil, la plage proche... et les chers confrères si difficiles à joindre dans le périmètre de la rive gauche. Le Festival est un miroir où l'édition française se contemple.

Il n'y a guère que Jérôme Lindon (éditions de Minuit) pour se faire l'avocat infatigable de la manifestation. Lui, il est venu pour travailler, pour prendre langue avec les libraires, pour convaincre les derniers adversaires du prix imposé. Les « petits » éditeurs nouveaux, eux aussi, sont satisfaits : ils présentent leur production au public et aux libraires. Les uns, estimant avoir récupéré leur mise, n'en demandaient pas plus. D'autres, mal placés, ou timides, sont repartis, empilant leurs livres à l'arrière de leur voiture, plus désabusés que jamais.

A l'inauguration, M. Jacques Médecin, député, maire de la ville, s'est félicité du succès d'une aventure commencée il y a dix ans « avec quelques amis ». Elle est devenue cette chose « originale » qui n'est pas une « entreprise commerciale » comme la Foire du livre de Francfort, qui a emprunté une « direction nouvelle », qui se veut « promotion de la lecture » et expérience de décentralisation. Et de citer à M. Jean-Philippe Lecat, venu inaugurer son tout jeune ministère de la culture et de la communication, les dix-sept nations étrangères représentées, les deux cent soixante-deux éditeurs exposants et les trois cent vingt libraires congressistes.

Promotion de la lecture ? Certes, si l'on regarde les enfants réunis dans le « coin lecture » qui dévorent les livres avec sérieux. Ils font plaisir à voir. Mais que dire de l'abondance des livres de sport, ou signés par les vedettes de la politique et de la télévision ? Ne sont-ils pas ceux qui se vendent le plus facilement aux lecteurs occasionnels et qui bénéficient des moyens de lancement audiovisuels les plus importants ? Les livres de littérature, les essais difficiles, qui font de l'amateur un lecteur passionné et fidèle, n'étaient guère mis en valeur, sauf parmi les grands, chez Flammarion, le Seuil, Grasset et chez les éditeurs de langue française tels que les Québécois, les Suisses et les Belges.

Même Armand Lanoux, romancier bien connu, dont le feuilleton de télévision sur Zola vient d'obtenir un grand succès, n'a pu rivaliser, dans la course aux signatures, avec Majax, l'illusionniste de l'O.R.T.F. Le champion fut, sans conteste la duchesse de Bedford. M. Poniatowski eut droit à un certain succès et... à quelques mouvements divers. Georges Arnaud, Lucien Bodard, Suzanne Prou, Marie-Claire Blais ne purent se mesurer avec un Eric Tabarly pressé de tous côtés et qui devait regretter le bon temps de la navigation solitaire !

Le Festival du livre est d'abord la fête de l'audiovisuel. Télévision, comme il se doit, avec M. Bernard Pivot, dont les prestations ont été très appréciées du grand public, et studios de radio, où auteur et interviewer, enfermés dans un grand cylindre de plastique, s'offraient à la curiosité des visiteurs comme des poissons exotiques dans un aquarium. A ce moment-là, les stands étaient désertés — quand ils ne l'étaient pas par les éditeurs eux-mêmes, rendus à quelque invitation : ce fut notamment le cas ce samedi après-midi où Christian Bourgois avait convié tous ses confrères à déjeuner dans sa maison d'Antibes.

Le public a finalement peu acheté, sinon des livres de sport, des ouvrages pour la jeunesse — dans ce domaine, des éditeurs avaient fait un effort de présentation remarquable — et, évidemment, des Mémoires de vedettes. Une exception : au stand du « Livre de poche », les acheteurs se poussaient et fouillaient à plaisir dans une montagne d'ouvrages. Aux Editions sociales, le dernier ouvrage de Louis Althusser a obtenu un regain d'intérêt singulier.

A l'inverse de l'an dernier, peu d'incidents ont troublé ce Xe Festival. Les Editions sociales ont protesté contre « l'interdiction d'un spectacle audio-visuel sur l'édition, réalisé par le groupe Organon ». Le Syndicat des écrivains (SELF) a quitté son stand parce qu'on lui refusait « le droit à la parole » au micro du Palais des Expositions, sous la pression, a-t-il prétendu, de grands éditeurs.

Trop de colloques et de débats se sont déroulés simultanément. Comment y participer ? Dans l'ensemble, ils furent surtout l'occasion d'un festival... de lieux communs. En revanche, les colloques sur « La technologie et la culture post-industrielle » et celui des éditions du C.N.R.S. sur l'étude des sociétés méditerranéennes et du Proche-Orient furent d'un haut niveau.

Deux bonnes expositions : Carelman présentait ses dessins et ses caricatures d'une grande sobriété de trait et rappelait qu'il n'était pas seulement l'auteur des *Objets introuvables* mais aussi l'illustrateur de talent de Queneau et de bien d'autres : une série de dessins de Dubout, *Entre-chats* et *Entre-chiens*, l'inénarrable Dubout mort il y a deux ans, révélait une tendresse méconnue chez l'illustrateur de la *Justine* de Sade.

L'avant-veille de la clôture, quelques éditeurs pliaient déjà bagage. A Paris, à Marseille, à Lyon, les affaires sérieuses ne pouvaient attendre. La plupart, reviendront, quoi qu'ils en disent. Les lecteurs, les amoureux des livres, y trouveront-ils leur compte ? Oui, si le Festival, passé le cap de l'adolescence, devient une véritable fête culturelle, sans trop d'effets spectaculaires et vains. Sinon, seuls les hôteliers et les restaurateurs continueraient à se réjouir.

BERNARD ALLIOT.

ALIBI

LES rencontres entre auteurs et lecteurs sont une initiative qu'il convient de mettre à l'actif du Festival. Mais, quand celles-ci ont lieu dans une sorte de niche de contreplaqué reléguée dans un endroit surchauffé du palais, on se demande à bon droit si les organisateurs ont autant d'intérêt qu'ils le disent pour ce genre de contacts. Et quand Louis Guilloux, lauréat du Grand Aigle d'or du Festival, ne peut se faire entendre de son public parce que le bruit assourdissant des appels officiels rend inaudible tout dialogue, on s'interroge sur le rôle d'éveil culturel que peuvent jouer la littérature et ses grands auteurs.

Autre fait : la rétrospective consacrée à l'œuvre de Louis Guilloux mise à l'écart du passage du public a été pratiquement désertée tout au long du Festival.

Louis Guilloux est un écrivain âgé, discret, dont l'œuvre élaborée sans tapage contribue à la renommée de nos lettres. Mais il répugne à parler dans un « crachoir », selon l'expression dont il use pour qualifier le micro. On imagine avec regret quels égards lui auraient valus une dizaine de passages sur les ondes... — B. A.

LE PALMARÈS

Outre le Grand Aigle d'or de Nice, la bourse Goncourt de la nouvelle et le Prix international de la presse (« le Monde » daté 17 mai) les récompenses suivantes ont été décernées :

AIGLES D'OR ET D'ARGENT pour les arts et techniques du livre. L'Aigle d'or a été attribué aux éditions suisses allemandes Verlag Sauerlander pour « l'Ile aux lapins ». Ouvrage pour la jeunesse.

Ont obtenu diverses distinctions :

Les éditions suisses de langue française Fontainemore pour « l'Œil et l'Eternité », portraits romains d'Egypte.

L'éditeur français Pierre Belfond pour « Paris 1900 ».

Les Editions des musées nationaux français pour « l'Age du bronze dans la région de Paris ».

L'éditeur Joël Cuenot pour « la Provence et Frédéric Mistral ».

LE PRIX TRENTE JOURS DE L'EUROPE (10 000 F), créé en 1977, à l'écrivain suisse Denis de Rougemont pour « L'avenir est notre affaire » (Stock).

LA BOURSE DE LA TRADUCTION (10 000 F), attribuée pour la première fois cette année, sous l'égide de la Communauté européenne, à Eugen Rosenstock Heussy (Europa Verlag).

LES LECTRICES D' « ELLE » ont sélectionné pour le mois de mai le roman d'Hortense Dufour « la Marie-Marraine » (Grasset) et l'essai du Dr Tubiana « le Refus du réel » (Laffont).

CONCOURS FR 3. Les candidats avaient proposé l'adaptation de trois nouvelles sélectionnées. A été retenue celle de Robert Rea et Jean-Jacques Bernard pour « la Vénus d'Ile », de Prosper Mérimée.

La voie de la francophonie

LES éditeurs des pays francophones belges, suisses, canadiens, africains, n'ont pas boudé Nice. S'ils ont découvert assez tardivement les avantages du Festival, leur participation, cette année, a été remarquable. Et ils ont su mettre à profit leur rencontre pour se faire connaître et reconnaître, et pour s'interroger ensemble, dans un colloque, sur leurs difficultés particulières et communes.

La traversée d'un océan n'a pas empêché les Québécois de venir nombreux, ministre de la culture en tête, M. Denis Vaugeois, et escortés de plusieurs écrivains, les uns déjà bien connus en France comme les romanciers Anne Hébert, Marie-Claire Blais, Victor-Levy Beaulieu, le poète Gaston Miron, le critique essayiste Nahim Kattan... les autres à révéler à travers leur dernier livre.

Même empressement du côté des éditeurs suisses. Entraînés par leur collègue Vladimir Dimitrijevic, de l'Age d'homme, et stimulés par les distinctions reçues les années précédentes par les livres d'art d'Ides et Calendes, ils se sont regroupés pour la première fois en un beau stand collectif, où voisinaient Payot, de Lausanne, la Baconnière, de Neuchâtel, l'Office du Livre de Fribourg, Droz, de Genève, Bertil Galland, de Vevey, et une cinquantaine d'autres.

C'est d'ailleurs un Suisse, M. Hutter, président de l'Union des éditeurs suisses de langue française, qui a eu l'idée de tenir ce colloque, où ses homologues — M. Jean-Jacques Schellens, pour la Belgique, M. Yves Dubé, pour le Québec — et le directeur commercial des Nouvelles Editions africaines, M. Philippe Touzard, ont tour à tour dessiné le profil éditorial de leur pays, avec les traits forts et les points faibles.

Tous ont insisté sur la nécessité de l'ouverture du marché français à leur production.

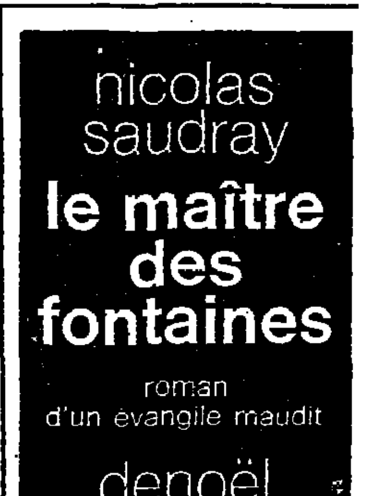
Quand il s'agit de littérature, Belges et Suisses reconnaissent sans acrimonie que seul le sceau de l'édition parisienne apporte la consécration. Encore souhaiteraient-ils que les talents qui ont germé sur leur sol leur soient rendus et qu'on ne présente pas par exemple à la télévision française Ramuz comme un écrivain d'ici qui aurait beaucoup vécu en Suisse.

A part ces pointes légitimes, la Belgique et la Suisse semblent assez satisfaites de leurs rapports avec la France et se situent volontiers dans sa culture. Les Québécois, au contraire, revendiquent l'autonomie de la leur. C'est leur différence qu'ils veulent faire éclater et ils nous reprochent de ne pas lui donner une audience suffisante. Intervenant dans le débat, Gaston Miron a regretté que « les auteurs canadiens ne soient jamais repris dans les collections de poche françaises ». Et M. Dubé a insisté sur le déséquilibre des échanges : tant d'exportations de livres français pour si peu d'importations de livres canadiens.

L'écho reçu de l'Afrique a été autrement désespéré. Ce ne sont pas les créations qui manquent, ce sont les moyens de les diffuser (50 librairies seulement pour 15 pays francophones !) et le public pour les recevoir (les livres dépassent rarement un tirage de 1.000 exemplaires.) L'édition ne peut survivre qu'en trouvant, pour le moment du moins, son audience ailleurs.

Le Colloque des éditeurs francophones a tout de même mis le doigt sur certains bonheurs et sur certaines misères. Tribune internationale, le Festival de Nice le deviendra difficilement. Il pourrait être celle d'une francophonie militante ou souffrante. Ce qui s'est passé pour son dixième anniversaire lui ouvre peut-être une voie...

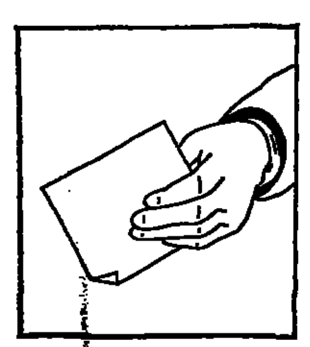
J. P.



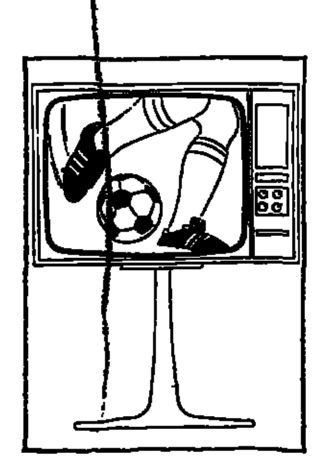
Classez les 4 plus beaux buts de la Coupe du Monde 1974 et gagnez le remboursement de votre TV couleur.

Pour suivre la Coupe du Monde de Football, vous voulez un téléviseur couleur? Au meilleur prix? Avec le plus grand choix et le meilleur service après-vente? Venez chez Darty.

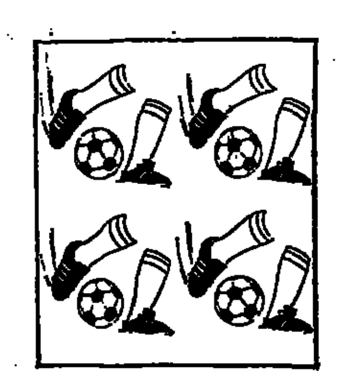
En plus, dans tous les magasins Darty, vous verrez en permanence sur TV couleur les plus beaux buts de la Coupe 74. Et si vous achetez votre TV couleur avant le 1er juin, vous pouvez même gagner son remboursement. Pour participer c'est très simple: voyez vous-même.



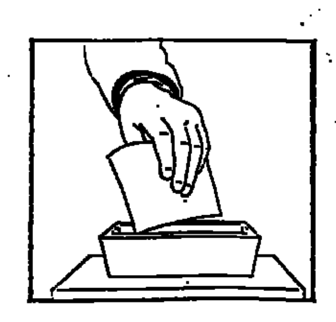
Le bulletin de participation vous sera remis après enregistrement de votre achat de TV couleur.



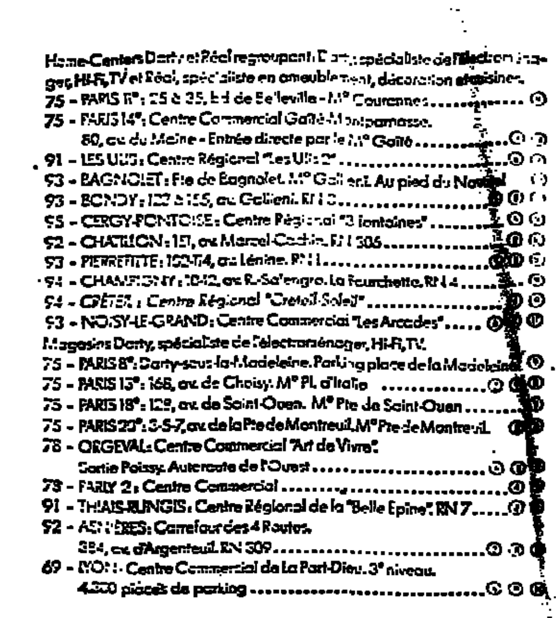
Regardez sur les écrans TV du magasin une sélection des buts marqués lors de la Coupe du Monde 1974.



Sélectionnez et classez les 4 plus beaux buts de ce film suivant les critères précisés sur le bulletin de participation.



Remplissez votre bulletin de participation et déposez-le dans l'urne.



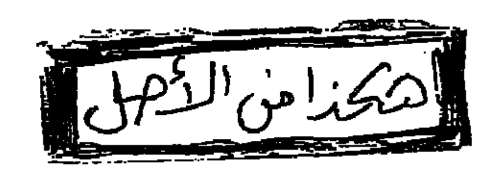
Home-Centers Darty et Réal regroupent Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV et Réal, spécialiste en ameublement, décoration et cuisines.
75 - PARIS 11e: 25 à 35, bd de Belleville - M° Couronnes
75 - PARIS 14e: Centre Commercial Gaîté-Montparnasse. 80, av. du Maine - Entrée directe par le M° Gaîté
91 - LES ULIS: Centre Régional "Les Ulis 2"
93 - BAGNOLET: Pte de Bagnolet. M° Gallieni. Au pied du Novotel
93 - BONDY: 122 à 155, av. Gallieni. RN 3
95 - CERGY-PONTOISE: Centre Régional "3 fontaines"
92 - CHATILLON: 151, av. Marcel-Cachin. RN 306
93 - PIERREFITTE: 102-114, av. Lénine. RN 1
94 - CHAMPIGNY: 10-12, av. R.-Salengro. La Fourchette. RN 4
94 - CRÉTEIL: Centre Régional "Créteil-Soleil"
93 - NOISY-LE-GRAND: Centre Commercial "Les Arcades"
Magasins Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV.
75 - PARIS 8e: Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine
75 - PARIS 13e: 168, av. de Choisy. M° Pl. d'Italie
75 - PARIS 18e: 129, av. de Saint-Ouen. M° Pte de Saint-Ouen
75 - PARIS 20e: 3-5-7, av. de la Pte de Montreuil. M° Pte de Montreuil
78 - ORGEVAL: Centre Commercial "Art de Vivre". Sortie Poissy. Autoroute de l'Ouest
78 - PARLY 2: Centre Commercial
91 - THIAIS-RUNGIS: Centre Régional de la "Belle Epine". RN 7
92 - ASNIÈRES: Carrefour des 4 Routes. 384, av. d'Argenteuil. RN 309
69 - LYON: Centre Commercial de La Part-Dieu. 3e niveau. 4.000 places de parking



69 - LIMONEST: Route Nationale 6
38 - GRENOBLE: 136, av. Gabriel-Péri
42 - ST-ÉTIENNE: Centre Commercial de Monthieu. Rue des Rochettes.
92 - LA DÉFENSE: Parvis de La Défense. A côté du C.N.I.T.
59 - LILLE: 56, rue de Béthune
59 - ROUBAIX: 15, rue Pierre-Motte
59 - ENGLOS: Centre Commercial Englos
69 - LYON-VÉNISSIEUX: bd Laurent-Bonnevay. Sortie Moulin-à-Vent
75 - LA VILLETTE: Pte de la Villette - Centre Pontéric
91 - MORSANG-SUR-ORGE: Autoroute du Sud - Sortie Savigny. Direction Sainte-Geneviève-des-Bois
60 - CREIL: Centre Commercial de Creil, 10, place de l'Europe
62 - LENS: Route de Liévin
27 - GIVORS: Centre Commercial du Gier
76 - ROUEN ST-SEVER: 47, avenue de Caen
76 - ROUEN MAROMME: Centre Commercial Cailly 2000

① Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - ② Nocturne le Mercredi jusqu'à 21 h 30 - ③ Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - ④ Nocturne le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑤ Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 30 - ⑥ Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑦ Ouvert le Dimanche matin - ⑧ Ouvert le Dimanche toute la journée - ⑨ Fermé le Dimanche - ⑩ Fermé le Lundi - ⑪ Fermé le Lundi matin - ⑫ Fermé le Mardi - ⑬ Fermé le Mercredi - ⑭ Nocturne le Mardi jusqu'à 22 h 00 - ⑮ Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 00 - ⑯ Nocturne le Samedi jusqu'à 21 h 00 - ⑰ Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 21 h 00 - ⑱ Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 20 h 00 - ⑲ Ouvert tous les jours de 9 h 00 à 20 h 00 - ⑳ Ouvert le Samedi de 9 h 00 à 20 h 00 - ㉑ Ouvert 7 jours sur 7 de 9 h 00 à 19 h 30.

TV. Electroménager. Hi-Fi.



CARNET

Naissances

— Hervé BERCOVIER et Danielle KRIEGEL sont heureux d'annoncer la naissance de

Abigall,

14 mai.
123, boulevard Masséna,
75013 Paris.

— Laurent, Annie et Yves FRISCH ont la joie d'annoncer la naissance de

Alain,

le 13 mai 1978.
11, rue des Filles-du-Calvaire,
75003 Paris.

— Joseph-J. PRESBURGER, Anne-Marie, née Hauser, et David ont la joie d'annoncer la naissance de

Eva.

Paris, le 2 mai 1978.

— Emmanuel et Catherine VILMIN, née Brabec, ont la joie de faire part de la naissance de

Marion,

le 15 mai 1978.
2, rue Chauchat,
75009 Paris.

Décès

— M. André Adler a la douleur de faire part du décès de sa sœur

Mlle Marcelle ADLER-BRESSE,
conservateur en chef honoraire
à la Bibliothèque
de documentation internationale
contemporaine,
docteur ès lettres,

survenu le 12 mai 1978, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

61, rue des Martyrs,
75009 Paris.

— Mme Jacques Biget,
M. François Guy et Mme, née Biget, et leur fils,
Mlle Nicole Biget,
Mme Albert Biget,
M. et Mme Francis Biget et leur fille,
Mme Laurent Belot,
M. et Mme Mouktar Abed et leur fille,
Mme Geneviève Meunier,
Toute la famille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BIGET,
préfet,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes), le 15 mai 1978.

Les obsèques seront célébrées aujourd'hui 18 mai 1978, en l'église de Saint-Vallier-de-Thiey.

Lou Jas,
06460 Saint-Vallier-de-Thiey.
[*Le Monde* du 17 mai.]

— Son époux, ses enfants, petits-enfants, ses frères et sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne GINOUX de FERMON,
épouse Simbozel,

survenu à Saint-Brévin-l'Océan (44), le 14 mai 1978, à l'âge de soixante-cinq ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 19 mai 1978, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Montrouge (place de la mairie), où l'on se réunira à 10 h. 45.

— Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Léon GORODICHE,
survenu le 10 mai 1978, dans sa cent quatrième année.
18, boulevard Maillot,
92200 Neuilly.

— M. et Mme Claude Levaillant et leurs enfants,
M. et Mme Georges Delville et leur fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien LEVAILLANT,
née Bernadette Gaeste,

survenu le 15 mai 1978, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau.
8, rue Antoine-Roucher,
75016 Paris.

— Mme François Raude, son épouse,
M. Michel Raude, son fils,
M. et Mme Pierre Laporte, son beau-frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Emile Raude et leurs enfants,
M. et Mme Van Honacker et leurs enfants,
Le colonel et Mme Marcel Barbe et leurs enfants, ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. François RAUDE,

survenu le dimanche 14 mai 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité, le mercredi 24 mai, à l'île de Groix (Morbihan).

Priez pour lui.

35, boulevard Pasteur,
93120 La Courneuve.
1 bis, rue Fabre-d'Eglantine,
75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Céline ROLIN,
écrivain, journaliste,

survenu à Paris, le 28 avril.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part de sa fille, sa mère et ses amis.

[Née le 11 septembre 1919 à Selles (Haute-Saône), Céline Rolin a mené une carrière de journaliste, collaborant à diverses publications, notamment « Témoignage chrétien ». Elle laisse plusieurs ouvrages : « Simple histoire d'un militant ouvrier, Hector Catteron » (Ed. Ouvrières, 1963), « Femmes séparées » (Flammarion, 1965), un essai sur les mères divorcées, et « la Femme devant le divorce » (Casterman, 1968).]

Avis de messe

— Mme Albert Raffi et sa famille font part de la messe de « bout de l'an », qui sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 1er juin 1978, à 11 h. 30, à la mémoire de l'intendant général

ALBERT RAFFI,
vice-président
du Comité de la Croix-Rouge
d'Alger.

Communications diverses

— Le 17 mai 1978, au cours d'une brève cérémonie au siège de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, M. Théo Braun, président de la Confédération, a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Gérard Galichon, directeur général de la Confédération et de la Caisse centrale.

Conférences

— Le « Club Libertés », suscité par les Grandes Conférences de Paris, qui organise des confrontations entre personnalités de toutes tendances, annoncent ses prochains débats à Paris, avenue Franklin-Roosevelt, de 18 h. 30 à 20 heures : lundi 22 : débat sur la gauche et le marxisme, avec M. Jean Elleinstein ; mardi 23 : débat sur l'alimentation, avec les professeurs H. Gounelle de Pontanel, de l'Académie de médecine, et Marian Apfelbaum, chef de service de l'hôpital Bichat, Mme Christiane Dore, rédactrice en chef de « Que Choisir ? », le docteur Ariette Mosse, chargée d'enseignement à la faculté de Paris-Ouest ; le docteur J. Lambert, secrétaire général de la Société de nutrition et de diététique ; M. J. Cabut, secrétaire général de la Confédération de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie, M. R. Lautié, ancien professeur à la faculté des sciences de Montpellier (représentant les magasins d'alimentation dite naturelle), M. Régis Glaise, administrateur de « Nature et Progrès », etc.

Lundi 29 : débat sur mai 68.

Pour assister à ces débats, dirigés par M. Denis Clair, écrire, en joignant enveloppe timbrée à 1,20 F, à « Libertés », 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

Visites et conférences

VENDREDI 19 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les jardins de la rue Mouffetard » (A travers Paris).

15 h., devant la grille, à droite du parvis : « Les parties hautes de Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli : « Salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand).

14 h. 30, 2, rue du Conservatoire : « Les heures romantiques de l'ancien Conservatoire » (Paris et son histoire).

CONFERENCE. — 20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et le yoga de la connaissance » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 2. - Bijx, obj. vitr., argent. anc.
S. 6. - Liv., violons, estamp., faïenc.
S. 11. - Dessins anciens, mobilier.
S. 17. - Success. K. et à div. Grav., tableaux, sièges et meubles.

ANCIENS COMBATTANTS

M. CHRISTIAN PRETTRE DIRECTEUR DES PENSIONS

Le conseil des ministres du 17 mai, sur proposition du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a pris les décisions suivantes :

— M. Christian Prettre, conseiller aux affaires étrangères, est nommé directeur des pensions au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, en remplacement de M. Pierre Blandino ;

— M. Jean-Paul Bourcheix, sous-préfet, est nommé directeur des statuts et des services médicaux, en remplacement de M. Jacques Le Meignen ;

— Mlle Viviane Ronserail est nommée directeur de l'administration générale, en remplacement de M. Jean-Paul Bourcheix.

M. Pierre Blandino, contrôleur aux armées, retournerait à son corps d'origine, tandis que M. Le Meignen a atteint l'âge de la retraite.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

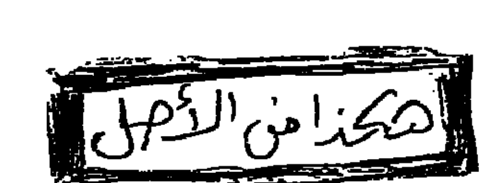
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Essaïon pas mort

Tout près de Beaubourg, il y avait l'Essaïon, deux caves pour le théâtre, dont Regis Santon avait fait un centre d'essai et qu'il avait dû abandonner pour cause de faillite. De son côté, José Valverde, après avoir quitté la direction du Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis, s'était transformé en metteur en scène errant. Mais il rêvait de retourner à Paris, de retrouver dans une petite salle l'enthousiasme de ses débuts héroïques aux Noctambules. « Folie peut-être, mais utopique certainement pas ».

Alors, le 23 mai, Essaïon ouvre à nouveau ses portes. A 18 h. 30, Micheline Uzan y reprend les Lettres de la religieuse portugaise, *et à 21 h. Edmond Tamiz y présente* la Cigale, *d'après une nouvelle de Tchekhov, qu'il a adaptée et mise en scène. L'art de Tchekhov c'est* « la maîtrise des moyens, l'art de l'économie, la retenue dans l'expression des passions, la distance, le jeu d'illusion et d'anti-illusion... Lorsque pour un effet déterminé on met en jeu le minimum de gestes, cela s'appelle la grâce ».

Brecht vivant

« Le théâtre de Brecht décrit un monde qui n'en finit pas de commencer » *disait Jean-Marie Serreau. Et on n'en finit pas de commencer à analyser le dramaturge et son théâtre. Le Théâtre Jean Vilar de Suresnes accueille jusqu'au 20 mai* le Retour de Bertolt Brecht *dans une mise en scène d'Alain Mergnat, avec le Centre dramatique de Bourgogne. Le 19 mai, à 20 h. 30, pour célébrer le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance, il y aura un débat à la Maison de la culture de Nanterre sur le thème de* Brecht, art et politique, *avec la participation de Manfred Weckwerth, metteur en scène et directeur du Berliner Ensemble, Gilbert Badia, Bernard Dort, André Gisselbrecht. Le 20 mai également, à 20 h. 30, Renate Richter, accompagnée par le Fischer Quintett, donnera un spectacle de cabaret qui voyagera ensuite et sera le 23 mai à la Maison de la culture de Rennes (où jusqu'au 3 juin on pourra entendre des enregistrements d'œuvres comme* l'Opéra d'quat'sous, Mère Courage, Mahagonny *et d'autres moins connues), le 25 mai au centre d'animation culturelle d'Angoulême, les 26 et 27 mai à la Maison de la culture d'Amiens.*

Phèdre au Marais

La dix-septième édition du Festival du Marais aura lieu du 12 juin au 13 juillet. M. Jacques Chirac, maire de Paris, vient d'en annoncer le programme. Le fait marquant sera certainement la représentation de Phèdre *par la Comédie-Française dans une mise en scène de Jacques Rosner, à partir du 29 juin, à l'hôtel d'Aumont. Deux autres spectacles seront proposés : du 12 au 21 juin (14 excepté),* la Lune à l'envers, *ballet-théâtre musical par la compagnie Alain Germain, et le 14 juin un récital de poésie, par Vicky Messica,* De Marot à Boris Vian.

Comme chaque année, il y aura aussi du café-théâtre tous les soirs, à 22 heures, dans les caves gothiques de l'hôtel de Beauvais.

Musique

MORT DU CHEF D'ORCHESTRE WILLIAM STEINBERG

Le chef d'orchestre allemand William Steinberg est mort le mardi 16 mai à New-York. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[Né à Cologne, où il fit ses études au Conservatoire, William Steinberg était devenu à l'âge de vingt et un ans l'assistant d'Otto Klemperer, alors chef d'orchestre à l'Opéra de cette ville. Il dirigea ensuite l'Opéra de Prague, puis, à intervalles réguliers, l'Orchestre symphonique de Berlin. Contraint de quitter l'Allemagne en 1936, en raison des persécutions nazies, il fonda ce qui allait devenir l'Orchestre philharmonique d'Israël avant de s'exiler aux États-Unis en 1938. Après avoir été direc-

■ RECTIFICATIF : Le festival organisé par le Théâtre populaire des Flandres aura lieu au printemps 1979 et non pas 1978 comme nous l'avions annoncé dans « le Monde » du 12 mai.

Le XXXIe Festival de Cannes

Le poison des belles manières

Rompant avec toute une tradition, MM. Favre Lebret, président du Festival, et Gilles Jacob, délégué général, ont inauguré les sections parallèles et la section « Un certain regard ». Le Festival commence vraiment. Ce que l'on a présenté était d'ambitions diverses et inégales, avec une déception pour la Semaine de la critique et un bonheur réconfortant pour les perspectives du cinéma français, qu'a ouvert les Belles manières, *premier film de Jean-Claude Guiguet, qui fait également partie de la Quinzaine des réalisateurs.*

Il s'agit d'un film linéaire qui commence avec le début d'une histoire et se termine avec elle : un prolétaire atterrit, sur petite annonce, dans la sphère de la haute bourgeoisie et la quitte. Entre-temps est passé le moteur de la lutte des classes, ce qu'il faut dire vite pour ne rien écraser. Le charme et la finesse des Belles manières *ne sont pas fragiles, mais ils apportent beaucoup plus qu'une simple intelligence sociale.*

La passion — le poison — entre lentement dans le cœur de Camille qui est jeune, simple et provincial. Car il est le « domestique » (cela ne se dit plus, bien sûr) d'Hélène, une femme riche d'aujourd'hui : il doit être chez elle comme chez lui, il peut prendre des bains et des livres ; il est chargé d'être le rayon de soleil du fils de la maison qui vit reclus. Toute séduction porte en elle sa trahison. Hélène va jusqu'au bout de sa conduite libérale, parce qu'elle sait les limites du jeu. On attise un feu, on s'en va sans l'éteindre. Tant pis pour celui qui croyait qu'on allait s'y brûler à deux.

Hélène Surgère est Hélène, et, sans doute, il n'y avait qu'elle pour représenter ainsi les ambiguïtés d'une certaine horreur bourgeoise (elle en vient d'ailleurs et a fui). Devenue comédienne par hasard à vingt-huit ans, c'est René Simon qui l'a persuadée de continuer. Elle a donc fait beaucoup de théâtre par passion et, en 1965, a créé les Eaux et Forêts, *de Marguerite Duras. Puis le cinéma est venu à elle.*

C'est Paul Vecchiali qui lui a demandé de commencer. Depuis quatre ans on ne l'a vue jouer que dans les films de Vecchiali, de Techiné et de Pasolini. Elle garde de Salo *le souvenir d'un tournage bienveillant et d'une gaieté saine (le contraire de ce que l'on voit dans le film, dit-elle) et de Pasolini, celui d'un homme de pensée, de moralité, qu'elle compare à Camus et à Malraux.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

Jours de labeur, jours de bonheur...

(Suite de la première page.)

Voici les Brena et leur fille Maddalena, que courtise un garçon des environs. Voici la veuve Runk, restée seule avec ses six gosses. Voici Anselmo, le grand-père, qui plante des tomates en cachette. Et voici Battisti qui, les soirs d'hiver, quand la neige recouvre la campagne, raconte des histoires à ses compagnons. Battisti dont la femme est de nouveau enceinte et qui, plus tard, creusera dans le bois tendre d'un peuplier appartenant au maître — « crime » inexpiable — les sabots dont son fils a besoin.

Parfois le documentariste apparaît chez Olmi : le sacrifice du cochon — une vieille truie « *élevée comme un enfant* » — est un étonnant morceau de cinéma réaliste. Ailleurs, c'est le conteur d'anecdotes. L'histoire d'une vache soignée à l'eau bénite, celle d'une pièce d'or cachée sous le sabot d'un cheval rappellent par leur saveur le Marcel Aymé de *Gustalin* et de *la Jument verte.* Mais le plus souvent, c'est le témoin qui parle, l'observateur attentif et fraternel qui se souvient de ses propres expériences et qui s'efforce, selon son expression, de « *rendre à ces paysans ce qu'il a reçu d'eux* ».

Jours de labeur, jours de bonheur, jours de malheur... Plus le film progresse, plus s'affirment, comme dans une symphonie, les thèmes qu'annonçait l'ouverture. Maddalena épouse Stefano, son amoureux, et les jeunes mariés partent pour Milan en « coche d'eau ». Une suite d'images admirables nous les montre voguant au fil du fleuve, puis accueillis à Milan — Milan où l'armée traque les ouvriers en grève — par une tante religieuse qui a préparé à leur intention deux lits unis par un ruban. Quand Maddalena et Stefano reviennent à la ferme, c'est avec un enfant dans les bras, un petit orphelin que la religieuse leur a confié. Qui est cet enfant ? Peut-être un « *fils de prince* » dont on fera un bon paysan.

A la fin du récit, quand le maître découvre le « vol » du peuplier, Batisti et les siens sont chassés du domaine. Traînant une misérable charrette, ils s'éloignent en silence — *et l'on ne sait ce qu'ils vont devenir* — après un dernier regard sur cette ferme qui n'était pas la leur, sur cette terre qu'ils ont tant travaillée et qu'ils ne reverront plus.

Ce film est rude et noble. Il a l'âpreté du sol où puisent ses racines, la dignité de ces paysans qui en sont les héros. Aucune fausse poésie, aucun lyrisme frelaté. La nature est chantée dans sa splendeur et sa richesse, mais aussi dans sa dureté et son indifférence. Aucune phraséologie politique. La misère est là, si présente, si obsédante, que son scandale n'a pas besoin d'être dénoncé par des discours. Aucun acteur professionnel, tous les personnages du film sont d'authentiques paysans qui parlent dans le dialecte de leur province. Ce qu'expriment de patience, de résignation, de courage quotidien, ces visages qui pourraient avoir été peints par Le Nain semblent venir du fond des âges. Aucun faux-semblant, aucune leçon apprise. L'émotion que communiquent ces comédiens improvisés est celle de la vérité nue.

Dans *l'Arbre aux sabots,* Ermanno Olmi, que l'on avait un peu perdu de vue après ses premiers succès, prend une stature de grand cinéaste. Il a superbement maîtrisé un récit où l'on découvre par-delà le talent de l'artiste la sensibilité et la générosité de l'homme de cœur. Cet hommage à la peine des pauvres est une œuvre exceptionnelle. D'ores et déjà, répétons-le, un des « événements » de ce festival.

JEAN DE BARONCELLI.

ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

« Cette marge d'imprévisible qui fait l'événement »

Ermanno Olmi (quarante-six ans) appartient à la deuxième génération du néoréalisme italien ». Celle qui, au début des années 60 a trouvé une nouvelle approche intimiste, humaniste des mœurs, des sentiments, des faits de société. On le connaît par *Le temps s'est arrêté, Il Posto, les Fiancés* et *Un certain jour,* mais les caprices de la distribution nous ont privés d'une partie de son œuvre. On le retrouve à Cannes avec *l'Arbre aux sabots,* chronique de la vie paysanne en Lombardie, à la fin du dix-neuvième siècle, qui est la somme de ses conceptions sur le rôle du cinéma.

« *Je suis né à Bergame,* dit-il, *dans une famille d'ouvriers venus de la campagne à l'époque de la grande industrialisation. Je suis resté attaché à la campagne parce que mes grands-parents ont continué d'y vivre, aux environs de Bergame. Tout le film est inspiré de récits que j'ai entendus dans mon enfance — le mariage de Maddalena, c'est celui de ma grand-mère qui fit, à cette occasion, son premier voyage à la ville — ou de choses que j'ai vues dans mon enfance. Car, pendant les années 30, la vie paysanne était encore assez semblable à ce qu'elle était vers 1898. Je n'ai pas une attitude passéiste, nostalgique. J'ai voulu recréer, concrètement, une culture qui ne passait pas à travers les livres, les idéologies, les philosophies, mais qui existait par les rapports à la nature, à la terre, par les gestes, les objets, les travaux saisonniers, un savoir identique pour tous. Ces gens étaient pauvres, souvent opprimés par des propriétaires qui savaient manifester leur pouvoir absolu, mais ils avaient des racines, des valeurs fondamentales. Ils pouvaient communiquer entre eux à tout moment, et leur culture était un langage commun à tous les gens issus de la terre, au-delà des dialectes, des nationalités.*

» *J'ai commencé à travailler dans le cinéma documentaire. En filmant des événements, je me suis aperçu que l'espace n'était pas seulement organisé en fonction de la caméra, mais du cadre de vie des hommes. Jamais, depuis, dans mes films, la caméra n'a eu de présence dominante. Je la fais participer, sans idées préconçues, à l'événement que je fais revivre, au moment où il s'accomplit. Alors, il se passe toujours quelque chose d'imprévisible. Pour moi, cette marge d'imprévisible contient la vraie substance poétique.*

» *C'est pour cela que j'emploie des acteurs non professionnels. Il me faut la présence, la réaction humaine à l'événement. En général, l'acteur se substitue à son personnage, évolue en entité privée, prédomine. L'interprète pris dans la vie n'a pas, lui, cette réaction.*

» *J'ai découvert le cinéma, à travers les films hollywoodiens, comme une magie, un enchantement. Mais, quand je passais de l'obscurité des salles à la lumière du dehors, la différence des réalités était trop forte, insoutenable. Puis, j'ai vu les films de Rossellini. Tout a changé. Il n'y avait plus d'avant et d'après l'écran, mais un rapport toujours loyal avec la réalité. Oui, tout le cinéma de Rossellini a été une contribution à la réalité, à la vie, à la communication. Et si je dois me réclamer du « réalisme », c'est bien en fonction de ce cinéma-là, que j'estime essentiel.* »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Musées

DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

M. Lecat défend le projet de loi-programme

L'Assemblée nationale examine jeudi 18 mai, le projet de loi de programme sur les musées, adopté par le Sénat en première lecture. Ce projet, qui comporte l'installation du musée du dix-neuvième siècle dans les bâtiments de l'ancienne gare d'Orsay, se heurte, sur ce point, aux critiques des députés du R.P.R. et de ceux de l'opposition (le Monde *du 13 mai). Mercredi, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a défendu le texte devant la commission des affaires culturelles, en présence de M. Maurice Tissandier (U.D.F.), rapporteur pour avis de la commission des finances.*

Le ministre a déclaré que la création du musée du dix-neuvième siècle s'inscrit dans l'opération de rénovation du Louvre, qui consiste à le dégager des locaux administratifs, à y créer des installations d'accueil, des locaux réservés au personnel et des locaux scientifiques et à régler le problème de l'Orangerie. L'installation du musée d'Orsay permettrait de disposer de l'espace nécessaire à cette rénovation. En réponse à la principale objection émise par la commission des affaires culturelles, dont le rapporteur est M. Jean-Paul Fuchs (U.D.F.), M. Lecat a souligné que le projet de loi prévoit la création de vingt nouveaux musées en province.

Mme Missoffe (R.P.R.) ayant demandé si la création du musée d'Orsay ne pouvait pas être davantage étalée dans le temps, afin d'accentuer l'effort en faveur des musées de province, M. Lecat a indiqué que cette solution est encore à l'étude. Il a rappelé que, dans l'état actuel du projet, des crédits de fonctionnement ne seront pas nécessaires, pour ce musée, avant 1982.

LE XIXe SIÈCLE A LA GARE D'ORSAY

Un projet en péril

Alors que l'opération semblait engagée sans retour, le projet du musée du dix-neuvième siècle à la gare d'Orsay suscite des réserves de dernière heure, réserves bien tardives et peut-être d'intention *politique,* mais *qui* n'en sont pas moins préoccupantes pour ceux qui, comme nous, ont toujours pensé qu'il fallait conserver cet admirable exemple de l'architecture 1900 et qu'on ne pouvait le sauver qu'en l'utilisant.

Au Sénat, réserves de la commission des finances (qui se sont d'ailleurs adoucies). A l'Assemblée, réserves de la commission des finances. Le projet Orsay est une des pièces maîtresses de la loi programme des musées décidée en conseil des ministres le 10 août 1977 et *discutée* aujourd'hui au Palais Bourbon. *Cette loi* qui prend enfin à bras le corps un problème jusqu'alors abordé de façon empirique et par à-coups, prévoit un accroissement annuel de 20 % pendant cinq ans des crédits d'équipement de l'État en faveur des musées nationaux (1) et des musées classés et contrôlés (c'est-à-dire des musées de province).

L'enveloppe globale est de 1 milliard 200 millions répartis ainsi : 968 millions pour les premiers, 236 pour les seconds. Orsay obtenait 185 millions, somme notoirement insuffisante qui a été portée à 388 millions, estimation correspondant aux études faites par la direction des musées de France. Ce sont ces 388 millions dont certains ne veulent pas.

Pourquoi ? Vous avez, disent-ils, déjà fait Beaubourg opération de prestige et de grande dépense qu'il n'est pas utile de rééditer. Peut-être, mais remarquons que les 388 millions de francs d'Orsay ne sont pas les 1 028 millions de francs de Beaubourg (540 pour le bâtiment lui-même). Remarquons surtout que Beaubourg, réussite exemplaire sur le plan de l'architecture et *de* l'animation, *n'était pas indispensable* : tableaux et sculptures pouvaient demeurer au palais de Tokyo.

Orsay correspond, au contraire, à une nécessité : le Jeu de Paume éclate (avec péril *pour les collections*), ne peut s'étendre à l'Orangerie (prévue pour la collection Walter-Guillaume) et il n'y a aucun moyen de présenter au Louvre l'ensemble du dix-neuvième siècle post-romantique (en gros de Courbet à 1905) que devrait accueillir Orsay. D'autant que l'évolution du goût, l'état des études historiques, commandent que l'on montre aujourd'hui l'autre dix-*neuvième* siècle, celui qui a été retiré des cimaises en 1945.

Un musée pompier ? Non. Il y a eu à cette époque des peintres « académiques » ou « officiels », dont l'œuvre fait encore sourire. Mais il y a eu aussi de bons, de très bons et même de très grands artistes qui, autant que Puvis de Chavannes ou Gustave Moreau (devant lesquels on se tordait de *rire il y a trente ans*), méritent réhabilitation. La fin du dix-neuvième siècle, c'est bien sûr, et d'abord, Manet, Degas, Van Gogh, mais c'est aussi Carolus-Duran, Gérôme Bonnat, excellents peintres dans lesquels un siècle s'est reconnu et qu'il n'y a aucune raison de laisser pourrir dans les oubliettes.

Autre objection : tout pour Paris, rien pour la province. Est-ce vrai ? 236 millions, après tout ce n'est rien, et les crédits d'équipement et de fonctionnement des musées classés et contrôlés ont plus que doublé depuis 1974. Mais le problème n'est pas là. Il faut avoir le courage de le dire, au risque de provoquer de vertueuses indignations : c'est à la province de prendre en main la gestion de son patrimoine, comme la Ville *de Paris le fait* pour ses musées. Elle l'a fait au siècle dernier (pour ne citer qu'un exemple, l'admirable musée historique lorrain est né en 1850 de l'initiative d'une société archéologique locale). Elle a cessé de le faire depuis la première guerre. Et, si les dernières décennies ont été marquées par quelques belles réalisations (Caen, Besançon, Poitiers, Bourges, Lyon), on a encore trop souvent l'impression que le musée de province est pour beaucoup de municipalités le parent pauvre dont on se soucie comme d'une guigne, ne serait-ce que parce qu'il n'est pas électoralement rentable.

Conclusion : Orsay demeure à notre sens une priorité absolue (même par rapport à ce grand musée de la science et de la technique que nous appelons de tous nos vœux). D'autant que, si l'opération est *réussie*, il s'agira d'un musée exemplaire et entièrement original. Le programme s'oriente en effet vers une *présentation globale, synthétique,* de toute l'activité artistique du siècle dernier : peinture, sculpture, arts décoratifs, projets d'architecture, évocation de la vie intellectuelle et musicale de l'époque. Orsay peut être ce que n'est aujourd'hui aucun musée, si prestigieux soit-il : le musée d'une civilisation, l'analyse d'un des plus grands moments de l'histoire culturelle de l'Europe.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Ils ne sont pas tous à Paris (Versailles, Fontainebleau, Ecouen, Compiègne, Pau).

ROSTROPOVITCH NE VIENDRA PAS

Le nouveau film de François Reichenbach consacré à Mstislav Rostropovitch, dont la projection avait été annoncée pour le 29 mai, ne sera pas présenté à Cannes. Il a été apparemment impossible de trouver un horaire dans un programme très chargé.

Devant cette situation, Rostropovitch a décidé, en accord avec François Reichenbach, de renoncer à la présentation du film. On peut regretter, pour Rostropovitch, qu'il soit ainsi privé d'une manifestation officielle d'amitié après la décision prise par le gouvernement d'U.R.S.S de lui retirer, ainsi qu'à sa femme, Galina Vichnevskaïa, la nationalité soviétique.

Mais on regrettera davantage ce rendez-vous pour le Festival qui ne s'était pas repenti d'avoir projeté naguère le merveilleux film de Reichenbach sur Arthur Rubinstein, *l'Amour de la vie.* Car cette évocation de Rostropovitch, donnant à Bâle, en octobre dernier, des cours d'interprétation à trente jeunes violoncellistes accourus du monde entier, est un des hymnes les plus fantastiques à la musique qu'on puisse trouver et qui témoigne de la puissance et de l'éloquence de l'instrument cinématographique.

Ce film, sur lequel nous reviendrons lors de sa sortie à Paris, donnera lieu à trois émissions pour la télévision. — J. L.

Notes

Rock

Thin Lizzy au Stadium

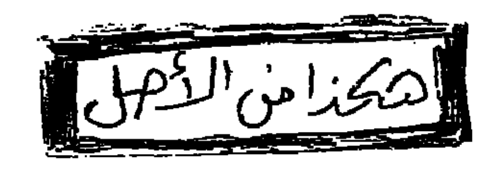
Les tournées qui n'en finissent pas, les petits concerts dans les universités devant des audiences fantômes, les cachets dérisoires lorsqu'il faut jouer coûte que coûte pour se faire connaître ou simplement ne pas sombrer : tout cela, Thin Lizzy l'a connu durant de nombreuses années. Réunis en 1970 à Dublin, les quatre musiciens ont enfin connu le succès dans les pays anglo-saxons en 1976, à force de persévérance et d'expériences communes. Thin Lizzy pratique un hard-rock conventionnel et puissant qui se prête volontiers à quelques finesses de style.

Si les *disques manquent parfois* de diversité, le *groupe propose* un show excitant et dense. C'est que Thin Lizzy connaît la scène pour l'avoir fréquentée assidûment, le contact avec le public n'est plus un secret. Il s'agit de l'introduire sans artifice à une musique énergétique et directe. Les compositions sont efficaces. Thin Lizzy est un groupe honnête qui travaille avec acharnement sa musique pour ne pas tromper les auditeurs. Aussi évident que cela puisse paraître, ce n'est pas toujours le cas.

ALAIN WAIS.

★ Le 18 au Stadium, à 20 heures.

■ RECTIFICATIF : une erreur de transmission a rendu illisible la fin de notre article intitulé « Aspects de la contestation à Rennes » (le Monde du 16 mai). Il fallait lire : « A Rennes, les points de convergence qui se sont fait jour sanctionnent ce changement des mentalités : le refus de hiérarchiser les différents supports audiovisuels, le projet de dresser, au plan national, un catalogue de productions « non commerciales » et un mémorandum des problèmes juridiques qu'elles rencontrent »...





DEMAIN

L'Orchestre de Chambre de ROUEN, que dirige Jean-Claude BERNEDE, effectue actuellement, du 15 au 28 mai, une tournée de concerts au Japon sous le haut patronage du Ministère des Affaires Etrangères.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Faust.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Récital Emile Nelligan.
T.E.P., 20 h., films : Mon oncle, de J. Tati ; Network, de S. Lumet.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : le Propre et le Reste (N. Chatelet, C. Prigent, D. Laporte, Hué et Foguel) ; 20 h. 30 : La revue parlée (R. Garaudy) : La peinture chinoise.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Yddish Story.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Pilobolus Dance Theater.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Si l'été revenait.
Cité Internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — La Resserre, la Marmite. — Grand Théâtre, 21 h. : Dialogues d'exilés.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaïa.
Epicerie, 20 h. 30 : Michaël Kohlhaas.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Jacques Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Maison des Amandiers, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.

Jeudi 18 mai

Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Orsay, I, 20 h. 30 : Beckett.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou (dernière).
Saint-Georges, 20 h. 30 : Plantons sous la suie.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Farlatev.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de-Nesle.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugusse.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue; 23 h. 15 : F. Bender.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A. Simons ; 22 h. : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 19 h : les Fantasticks (dernière) ; 20 h. 30 : Chris et Laure.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h 30 : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 15 : A Burton ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, I, 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
Le Mame du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.
Petits-Pavés, 21 h 30 : Flash dingue ; 22 h. : M. Fontenay ; 22 h. 30 : Poésie.
Le Plateau, 20 h 30 : A. Sachs ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte : 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.

Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : D. Veda.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard ; 22 h. : C. Astier. — II, 20 h. 30 : C. Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Rufus.
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : la Célestine.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : le Bonnet de fou.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Heu-reux.
Mantes, C.C., 21 h. : Claude Bolling et Showbizz Band.
Meaux, cathédrale, 20 h. 45 : Ensemble instrumental E. Hollebeke.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : le Retour de Bertholt Brecht.
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Ensemble chorégraphique de Vitry.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : Quatuor Parthenia ; 21 h. : J. Léandre, contrebasse.
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Trio d'anches I. Pleyel (Mozart, Pleyel, Dubois).
Cité des arts, 21 h. : R. Behrman et G. Chorley (Schubert, Wolf). Minton (Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : London Symphony Orchestra, dir. C. Abbado, sol. M. Polini et Y. Minton (Beethoven).
Conservatoire national supérieur de musique, 20 h. 30 : G. Charlier (Bach, Saint-Saëns, Debussy, Bartok, Szymanowsky).
Atelier du sculpteur P. Mathieu, 20 h. 30 : Nejumi Saccari, violon (Yaaye).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : Canadian Creative Music Collective.
Centre culturel américain, 20 h. 30 : Jay Gottlieb, piano (Bland, Del Tredici, Kolb).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 45 : Quatuor Parrot (Vivaldi, Telemann).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Orchestre J.-P. Lore, Ensemble polyphonique de Paris (Vivaldi, Bach, Mozart).
Eglise Notre-Dame-des-Champs, 21 h. : Trio Guilbert (Debussy, Rameau, Fauré, Bach, Loeillet).
Salle Rossini, 20 h. 30 : D. Vayenberg (Lalo, Saint-Saëns, Debussy, Fauré).
American Center, 20 h. : Atelier rencontre avec John Cage.

La danse

M.J.C. Censier, 21 h. : Vie à Pablo Neruda.
Mogador, 20 h. 30 : Israël hassidique 78.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Compagnie Watercress.
Studio Chandon, 21 h. : Terre Macha l'Ange.

cinémas

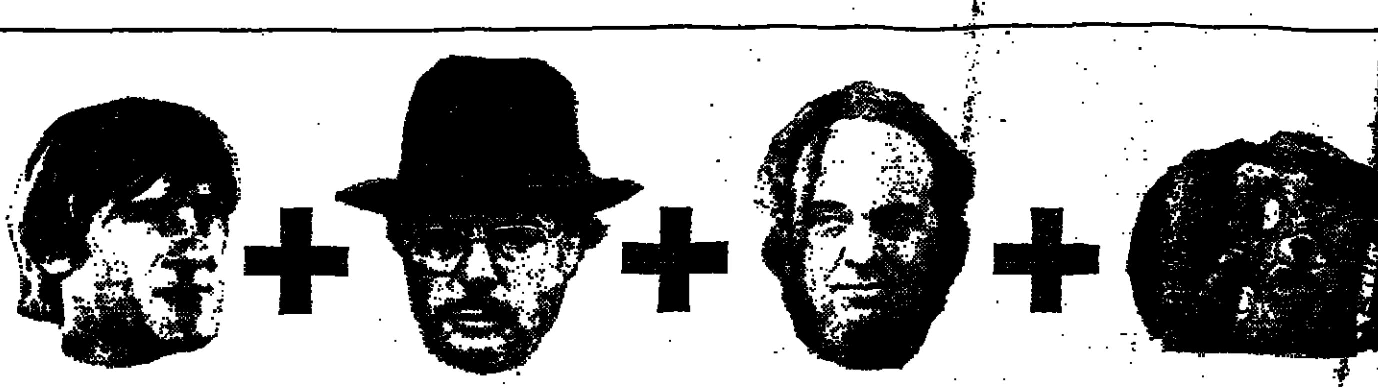
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

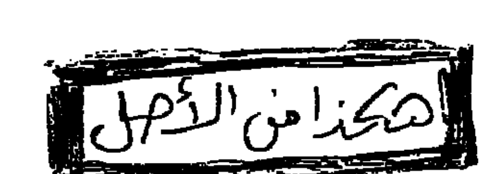
La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Scènes de la rue : Show People, de K. Vidor ; 18 h. 30, Le cinéma et l'histoire : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 20 h 30 : quatre-vingt ans de cinéma brésilien : Sangue Mineiro, de H. Mauro ; 22 h. 30 : le Château, de R. Noelte.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinocha Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Murat, 16e (288-99-75).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11 ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).





SPECTACLES

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.F. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Lumière, 9e (770-84-64), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-89-17), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) H. Sp.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (première partie) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (deuxième partie) v.f. : Madeleine, 8e.
JULIA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAI 68 PAR LUI-MEME : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MILITIA BATTLEFIELD (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o./v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
STAY HUNGRY (A., v.o) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les films nouveaux

SOLEIL DES HYENES, film tunisien de Ridha Behi (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
UN JUGE EN DANGER, film italien de Damiano Damiani (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT, film français de Michel Vocoret : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
TRINITA VA TOUT CASSER, film italien de G. Colizzi : Balzac, 8e (359-52-70) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOMME A TOUT FAIRE, film suisse de Thomas Koerfer : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ECRIRE SUR L'ECRAN (courts métrages inédits) : la Clef, 5e (337-90-90).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ALFREDO, ALFREDO (It., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), J., S., L.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
LE CAVALIER DU CREPUSCULE (A., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
CLEOPATRE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41)
CHARLES, MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DAMNES (It., v.o., *) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44)
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f., **) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FIVES EASY PIECES (A., v.o.) ;
FIVE EASY PIECES (A. v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
HELLZAPPOPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Capri, 2e (508-11-69)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58)
JENNY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES MONSTRES (It., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
NEW-YORK NE REPOND PLUS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
SAND (It., v.o., **) : les Templiers, 3e (272-94-56).
SOLEIL VERT (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ZARDOZ (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Quelle histoire !

Pauvre Emmanuelle Riva ! C'était Mme Ex, mercredi soir sur TF 1, Mme ex-Jean-Pierre Darras. Il la plaque après vingt ans de mariage, il la plante là avec ses quatre gosses, il divorce, il retrouve une seconde jeunesse auprès d'une belle, d'une appétissante blonde, un gros chou à la crème, elle attend un bébé. L'« Ex », elle, ferait plutôt penser à un vieux croûton oublié au fond d'un placard. Quelle histoire ! Tout perdre, comme ça, une vraie catastrophe, en quelques semaines, quelques mois : son homme (ce n'est pas qu'il soit particulièrement beau mais quand on n'en a qu'un, on y tient forcément), ses enfants (ils préfèrent aller vivre chez leur heureux papa, c'est plus gai, en effet), son pavillon (devenu trop grand), ses amis (en réalité ceux de son mari), son nom (il le lui a donné, il le lui reprend)... Au train où ça allait, on s'attendait à la voir perdre aussi la vue et l'ouïe.

Décidément Hervé Bazin — ce téléfilm de Françoise Verny et Michel Wyn est tiré d'un de ses romans — ne lui a pas fait de cadeau. Ah si ! Il lui offre une chance de refaire sa vie avec un ex-O.A.S. paraplégique et enragé, seul parti auquel puisse apparemment prétendre une femme dans sa triste situation. Le plus fort c'est que loin de la plaindre, il la blâme, il lui donne tous les torts, elle réagit mal, avec grogne, avec hargne... Mettez-vous à sa place !

Ou plutôt non, gardez-vous-en bien ! Pourquoi les hommes auraient-ils le privilège de ces lunes de miel à la chaîne, de ces perpétuels retours de printemps ? Pourquoi seules les stars, les héritières et les intellectuelles en renom s'estimeraient-elles en droit d'en faire autant ? Jusqu'ici on nous a dit et répété (la Femme rompue, la Femme de Jean), travaillez, retravaillez, c'est une assurance contre le désespoir et la dépendance en cas de débâcle conjugale. C'est aussi, soyons francs, une occasion de rencontrer, si et quand le besoin s'en fait sentir, un nouveau compagnon, pas forcément à vie ni à demeure, mais présent, mais aimant.

Il n'y a pas d'âge pour le bonheur, c'est un état d'esprit, une volonté, une certaine idée des responsabilités de chacun envers soi-même et envers les autres, en particulier les enfants ; de toutes les responsabilités la moins bien partagée. Songez-y avant qu'il ne soit trop tard.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 18 MAI

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, participe à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

VENDREDI 19 MAI

— Le journal a lieu en direct du Quai d'Orsay, avec *M. Louis de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, sur TF 1, à 13 heures.

— *M. Jean-Pierre Soisson*, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, parle des différents problèmes que pose la coupe du monde de football en Argentine, sur R.M.C. Choc, à 13 h. 20.

● RECTIFICATIF. — Les émissions régionales de radio produites par FR 3 et diffusées dans les tranches horaires que leur réserve Radio-France représentent vingt-cinq mille heures par an, et non deux mille cinq cents, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* daté 14-15 mai.

JEUDI 18 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 45, Comment faire ? (devenir chauffeur) ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (accidents et assurances) ; 19 h. 45, Assemblées parlementaires : le Sénat.



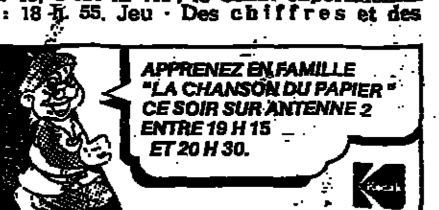
20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de C. Brulé, musique de J. Loussier, réal. M. Camus (3e épisode) : Emilie contre Frédéric.

Voltaire, déçu par le comportement de ses admirateurs, par l'inconstance de la fortune, s'isole et écrit « Zadig », l'aventure orientale.

21 h. 30, Magazine : L'événement (La Chine sans Mao, ou le poids d'une idéologie. Première partie), par *J. Dubois* et *A. Retsin*.
22 h. 20, Ciné première (avec Félicien Marceau, écrivain).
22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie : le C.E.S. expérimental d'Istres ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (Michel Fugain) ; 20 h., Journal.



20 h. 35, FILM : L'IRONIE DU SORT, d'E. Molinaro (1973), avec P. Clementi, M.-H. Breillat, J. Spiesser, C. Rich, J. Desailly, P. Vaneck.

Deux versions possibles du destin d'un jeune résistant (Nantes, en 1943), et de ceux dont le sort est lié au sien. Tout dépend d'un démarreur d'automobile.

Les jeux du hasard selon un roman de Paul Guimard. La virtuosité de Molinaro ne suffit pas à rendre crédible le procédé littéraire.

21 h. 55, Série documentaire : Légendaire (Intersignes, annonce faite à Gabrielle).

Sur un petit village breton, l'Ankou rôde.

22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : EVA, de J. Losey (1962), avec J. Moreau, S. Baker, V. Lisi, G. Albertazzi, J. Villiers, R. Carrone, L. Gastoni. (N. Rediffusion.)

Un écrivain britannique, installé à Venise, s'éprend d'une prostituée de luxe, qui s'acharne à l'humilier et à le détruire.
Adaptation très sophistiquée, sombrant dans l'esthétisme, d'un roman de James Hadley Chase sur le thème de la femme fatale.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Tourterelle et le Corbeau », de J. Mariotti ; 19 h. 25, Biologie et médecine : le pancréas ;

20 h., « La Chute d'Icare », de Serge Ganzl et J.-P. Colas, avec R. Coggio, S. Pelayo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... A Nice.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Escales : croisière vers la mer de Tranquillité sur la Lune : Haydn, Jarre, Schoenberg, Cochereau ; 20 h. 30, Musique à découvrir ...cordes et voix : « Quatuors vocaux » (Haydn) ; « Duo concertant pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Mètres » (P. Marcland) ; « Lumières mobiles » (Sciortino) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Futiles années folles ; à 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon... Salons imaginaires de M. Proust (Beethoven, Wagner, Franck, Fauré, Hahn, Strauss, Saint-Saëns, Messager, Satie).

VENDREDI 19 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25 : Faire : La fabrication pharmaceutique ; 12 h. 30, Midi première ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 45, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : *Le sac*, d'A. Lang. Mise en scène : J. Ardouin. Réal. : P. Sabbagh. Avec B. Lavalette, J. Gauthier, G. Raffin.

De l'influence néfaste de la fortune sur la moralité des « Françaismoyens ».

21 h. 55, Magazine : L'événement : La Chine sans Mao, ou le poids d'une idéologie (deuxième partie), par J. Dubois et A. Retsin.

Un approche de la vie quotidienne des Chinois, moins évidente que leur vie idéologique, par l'auteur de Comment Yu-Kong déplaça les montagnes.

22 h. 50, Documentaire : La musique est à tout le monde.
23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Dans l'intérêt des familles (sixième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : *Les mystères de New-York* ; 16 h., Aujourd'hui magazine : Les loisirs ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Nice (4) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club (Michel Fugain) ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Série : Les brigades du tigre : « les Enfants de la Joconde » ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophe (Itinéraires d'hommes).

Avec MM. M. Déon (Mes arches de Noé), M. Jullian (Délit de vagabondage), J. d'Ormesson (Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée), H. Vincenot (la Billebaude).

22 h. 45, Journal.
22 h. 50, Télé-Club : SARN, de C. Santelli, avec D. Labourier, H. Virlojeux, P. Vaneck (rediffusion).

D'après le roman de Mary Webb le Précieux Maléfice, une jeune paysanne, affligée d'un bec de lièvre, résiste à la corruption et trouve le bonheur.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Centre des jeunes dirigeants d'entreprise ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Magazine : Le nouveau vendredi... « Le pouvoir, disent-ils... », par H. Amouroux. Réal. J.-M. Perthuis.

Henri Amouroux propose une réflexion sur le pouvoir, à travers des entretiens avec cinq premiers ministres (Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Pierre Messmer, Jacques Chaban-Delmas, Jacques Chirac).
Le pouvoir désiré, menacé, renforcé, conquis puis reconquis, le pouvoir omniprésent est de retour.

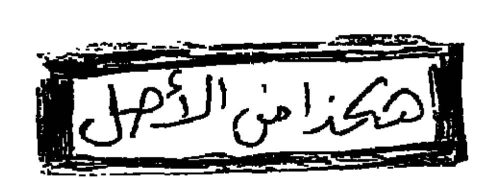
21 h. 30, Festival de Cannes 1978, par M. Le Roux et A. Andreu. Réal. J. Manceau.

FRANCE-CULTURE

20 h., Les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950 : fantastique et anticipation scientifique ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Nice.

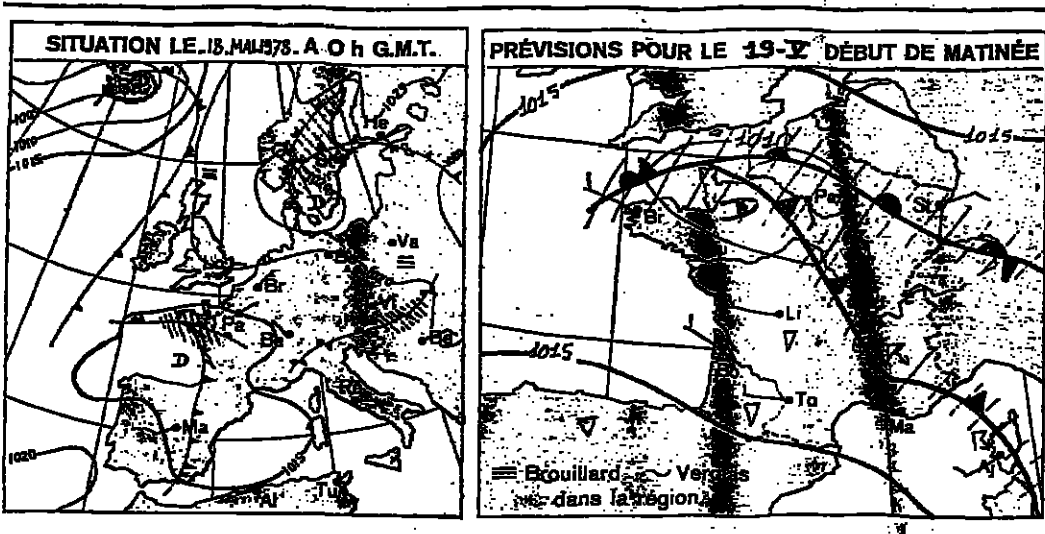
FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento : Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30, Triptyque... à 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : le Japon ; à 17 h., Postlude : Haydn, Telemann, Purcell ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time
20 h., Entre les pavés, l'herbe : la mémoire du village ; 21 h., Cycles d'échanges franco-allemands... En direct de Baden-Baden, Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Bour : « Sérénade en la majeur » (Brahms) ; « Concerto pour violon en la mineur » (Dvorak) ; « Carnaval », ouverture (Dvorak) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige. ▽ averses ⚡ orages ⟶ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 mai à 0 heure et le vendredi 19 mai à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence de masses d'air humide et instable, associées à une zone dépressionnaire qui évoluera lentement à travers le sud-ouest de l'Europe.

Vendredi 19 mai, sur l'ensemble du pays, le temps sera très nuageux, localement brumeux le matin, temporairement pluvieux avec des ondées qui seront parfois accompagnées d'orages. Ces précipitations seront toutefois plus fréquentes sur les régions s'étendant des côtes de la Manche aux frontières de l'Est et du Nord-Est, où les nuages demeureront abondants. En revanche, quelques périodes ensoleillées se produiront sur l'Aquitaine, les régions pyrénéennes et le Midi méditerranéen, où les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au secteur ouest.

Les températures maximales s'élèveront un peu sur les régions méridionales ; ailleurs, elles seront stationnaires ou en baisse.

Jeudi 18 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,7 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mai ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 20 et 12 ; Brest, 19 et 11 ; Caen, 17 et 11 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 21 et 10 ; Dijon, 22 et 10 ; Grenoble, 17 et 9 ; Lille, 17 et 8 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille, 22 et 13 ; Nancy, 18 et 5 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice, 17 et 12 ; Paris-Le Bourget, 19 et 9 ; Pau, 18 et 12 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 21 et 12 ; Strasbourg, 20 et 7 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 7 ; Athènes, 27 et 15 ; Berlin, 17 et 7 ; Bonn, 18 et 6 ; Bruxelles, 17 et 7 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 16 et 9 ; Genève, 18 et 10 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 16 et 8 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 21 et 12 ; New-York, 12 et 11 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 20 et 10 ; Stockholm, 9 et 5.

Journal officiel

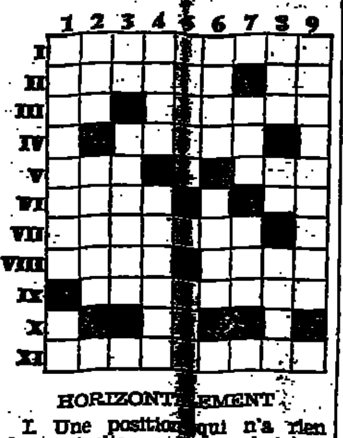
Sont publiés au Journal officiel *du 18 mai 1978 :*

UN DECRET portant répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées pour 1978.

DES LISTES d'admissibilité aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'école nationale de la magistrature.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 076



HORIZONTALEMENT

I. Une position qui n'a rien de particulier. — II. Combat une longue et douloureuse maladie ; Bienheureux. — III. Lettres d'adieu ; Ne pas laisser épars. — IV. Bien équilibré. — V. Va à la mer ; Généralement cassant quand il est froid. — VI. Est loin d'être achevée quand elle est close ; Nappe. — VII. Orifices d'aération. — VIII. Où l'on situe la pomme d'Adam ; Joue un rôle dans *Werther*. — IX. Permettent d'être mieux vu du public. — X. Coin de France. — XI. Pour les rattraper, on peut toujours courir !

VERTICALEMENT

1. Est donc à même de constater que l'argent n'ajoute rien à la joie de vivre ; Pronom. — 2. Courante, à Paris... et ailleurs ; Coup de fers. — 3. Abréviation ; Indicateurs du quartier... latin. — 4. Ile ; Retentir. — 5. Prouvent donc qu'ils ont mauvais caractère ; Plante. — 6. Flâna (anagramme) ; Fit le veau. — 7. Tel le cœur de Thomas ; Se perd implicitement. — 8. Vécut comme un pacha ; Voix confuse ; Masse froide. — 9. Coups de main.

Solution du problème n° 2 075

Horizontalement

I. Déserteur. — II. Etude ; Ans. — III. Voies. — IV. Ont ; Ri. — V. Inespérés. — VI. Restitue. — VII. Ani ; Là. — VIII. Pourceaux (Circe). — IX. Ah ! ; Terrée. — X. Rimer. — XI. Courageux.

Verticalement

1. Devoir ; Parc. — 2. Etonne ; Ohio. — 3. Suites ; Mu. — 4. Ede ; Starter. — 5. Res ; Pincera. — 6. Métier. — 7. Eau ; Ru ; Arme. — 8. Un ; Réélue. — 9. Radis ; Axe (Rome-Berlin).

GUY BROUTY.

Transports

LE NOUVEL INDICATEUR DE LA S.N.C.F. EST UN LIVRE DE POCHE

Un nouvel indicateur intitulé « ville à ville » complétera, à partir du 28 mai, les documents horaires actuellement mis à la disposition des voyageurs par la S.N.C.F. Cet indicateur qui remplace l'ancien Chaix abandonné il y a deux ans, de six cents pages au format de poche (13 × 21), offre une sélection de cinq cents relations choisies en fonction de leur fréquentation au départ de deux cents gares françaises et étrangères.

L'indicateur « Ville à ville » (édition du service d'été 1978) sera mis en vente au prix de 29 F à partir du 20 mai dans les bibliothèques de gares et chez les libraires-papetiers. Une formule d'abonnement est également proposée dans l'indicateur lui-même.

SPORTS

FOOTBALL

LA COUPE DU MONDE

La France a pris « certaines dispositions » pour assurer la sécurité des joueurs en Argentine

A une quinzaine de jours du coup d'envoi de la Coupe du monde de Football en Argentine, les prises de position contre le régime de Buenos-Aires et les inquiétudes pour la sécurité des joueurs se multiplient.

Sur la proposition de MM. Jean-François Revel et Emmanuel Le Roy Ladurie, le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) s'est « *associé pleinement à l'initiative de ceux qui se sont élevés contre l'organisation de la Coupe du monde de football en Argentine* ». Le CIEL signale que « *cette initiative ne peut pas ne pas poser, dès à présent, le problème de la tenue des Jeux olympiques de 1980 dans un pays comme l'U.R.S.S., qui est actuellement le centre le plus puissant du totalitarisme mondial* ».

Les joueurs de l'équipe de France, en stage au Touquet, ont reçu deux lettres, de Mme Simone Signoret et de la Ligue des droits de l'homme, sur la situation politique en Argentine. D'autre part, l'Association des familles et amis des détenus et disparus français en Argentine et en Uruguay — au nombre de vingt-deux, comme les sélectionnés français — demande à chaque joueur de faire un geste ou d'essayer d'obtenir des nouvelles d'un disparu. Le COBA (Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde), qui a recueilli « cent mille signatures pour le boycottage », appelle à une manifestation de désapprobation le 23 mai.

Interrogé par M. Claude Wilquin, député socialiste (Pas-de-Calais), sur les « *consignes que le gouvernement a données à la délégation française pour qu'elle ne serve en aucune façon de caution aux tortionnaires argentins* », M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a répondu : « *C'est évidemment aux autorités du pays hôte, l'Argentine, qu'incombe la responsabilité de la sécurité des participants à la Coupe du monde de football. Le gouvernement français a pris acte des assurances que lui a données à cet égard le gouvernement argentin. Il a, de son côté, pris certaines dispositions, dont vous comprendrez que, pour des raisons de sécurité, le détail n'en puisse être révélé.* »

En Argentine, où la presse s'en prend vivement à la France et à l'Allemagne fédérale à propos de la sécurité des joueurs, les ambassadeurs de ces deux pays ont été convoqués par le ministre des affaires étrangères. A cette occasion, il leur a été rappelé qu'aucune personne armée ne serait autorisée à pénétrer sur le territoire argentin pendant la durée de la Coupe du monde.

Le renflouement du Red Star

C'est le 25 juin que M. Jacques Bertrand, choisi par le Red Star comme conseiller juridique et fiscal avec l'assentiment du syndic de liquidation Me Chevrier, devra déposer son rapport et ses propositions devant le tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Déclaré en liquidation de biens pour cessation de paiements à une caisse de retraite, par un jugement du 20 octobre 1977 (*le Monde* du 24 décembre 1977), le Red Star avait bénéficié d'une suspension provisoire de poursuites le 18 février 1978 (*le Monde* du 13 février).

A court terme, le club audonien doit être en mesure de satisfaire ses échéances jusqu'à expiration de la saison en cours.

Pour le problème plus délicat des créances du club (environ 4 500 000 F), le Red Star souhaite arriver à un concordat qui étalerait le remboursement de la dette sur sept ou huit ans.

Afin de pouvoir tenir ces engagements, M. Bertrand préconise l'adoption par le Red Star du statut des sociétés d'économie mixte dont le capital proviendrait, pour 35 % minimum, de l'Association sportive, pour 20 % minimum des pouvoirs publics (municipalité de Saint-Ouen ou conseil général) et pour le reste des souscriptions. Ce serait le premier club professionnel à adopter ce statut juridique depuis que le décret d'application (18 janvier 1977) de la loi Mazeaud l'autorise. — G. A.

AUTOMOBILISME

Renault a construit un prototype spectaculaire pour les Vingt-Quatre Heures du Mans

C'est une voiture très spectaculaire que Renault a préparée pour les prochaines Vingt-Quatre Heures du Mans (10 juin et 11 juin). L'un des quatre prototypes (1) de la Régie a subi d'importants aménagements qui en feront le pendant, dans le domaine de la curiosité, de la Porsche *Silhouette* 935. La voiture vedette de l'équipe Renault, qui sera confiée à Jabouille et Tambay, est équipée d'un moteur de plus forte cylindrée, 2 litres 140 au lieu de 2 litres, et sa ligne de carrosserie ainsi, naturellement, que son aérodynamisme sont différents. C'est ce prototype qui a atteint récemment de hautes vitesses sur l'aérodrome militaire d'Istres (378 kilomètres-heure).

On sait que la vitesse de pointe a une grande importance au Mans en raison de la longue ligne droite des Hunaudières, et qu'il est encore plus intéressant d'aller vite sans demander d'effort supplémentaire au moteur. Les recherches aérodynamiques de Renault ont abouti à construire une voiture « bulle », à l'habitacle enveloppant, plus longue de 15 centimètres, dont les tests ont été jugés satisfaisants, encore que, paraît-il, sa conduite extrêmement « pointue », du fait de sa grande vitesse, ait provoqué certaines réserves de la part des pilotes appelés à effectuer les essais.

Renault, comme Porsche, a donc choisi de répartir ses chances en étant à la fois conventionnel et novateur, c'est-à-dire prudent et hardi. L'équipe Porsche comporte une voiture *Silhouette* 935, deux prototypes 936, tous trois équipés du nouveau moteur à double turbo-compresseur et à refroidissement mixte air et eau, et d'un prototype éprouvé dont le moteur est exclusivement refroidi par air. C'est ce dernier type de voiture qui a remporté les Vingt-Quatre *Heures du Mans en 1976 et 1977.*

FRANÇOIS JANIN.

(1) Renault engage quatre prototypes au Mans et fournit des moteurs turbocompressés à l'équipe américaine Mirage, basée à Phoenix, dont la participation est forte de deux voitures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

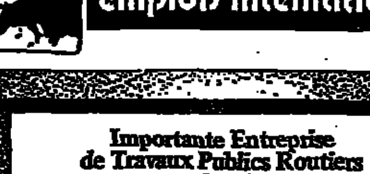
ANIMATEUR COMMERCIAL

pour renforcer son équipe

Il sera chargé d'actions de formation : animation de séminaires, assistance auprès des responsables commerciaux locaux, déplacements en province très fréquents. Expérience de plusieurs années dans le domaine bancaire ou des assurances appréciée.

Envoyer C.V., salaire actuel et prét. à n° 4.718, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

emplois internationaux



Importante Entreprise
de Travaux Publics Routiers
recherche
pour son agence de TEHERAN

UN COLLABORATEUR ACHATS MATÉRIEL

Attaché au service matériel, il sera notamment le Correspondant Administratif du bureau d'achats de Paris.

- L'expérience du matériel T.P. est souhaitable.
- Une bonne connaissance de l'anglais parlé, lu, écrit est nécessaire.

Adresser CV, photo et salaire actuel à :
COFRARAN - Service Recrutement
72, rue Régnault 75013 Paris
en rappelant la réf du poste CO.3031

LTP

Organisation interprofessionnelle de formation continue Afrique occidentale
cherche
3 spécialistes en formation professionnelle, disponibles à partir de septembre 1978 :

1) UN RESPONSABLE GESTION

- Docteur en droit.
- Diplôme gest. des entreprises.
- Expér. en gest. des ressources humaines et/ou formation.
- Expér. Afrique appréciée.

2) UN RESPONSABLE DEVELOPPEMENT

- Ecole supér. de commerce.
- Diplôme complémentaire de gestion des entreprises.
- Expér. en format. animation.
- Expér. Afrique appréciée.

3) UN RESPONSABLE INFORMATION

- Licence en droit.
- Expér. journalistique (information-économie-social).
- Expér. Afrique appréciée.

Adres. lettre de candidature, C.V. détaillé, photo à Sofrecor, 8, rue de la Paix, 75002 Paris, en indiquant impérativement un contact téléphonique.
Les candidatures devront parvenir avant le mardi 23 mai 1978.

POUR EMIRAT ARABE

INGÉNIEURS PLANNING

(PERT), pour suivre et contrôler l'avancement d'un important chantier pétrolier. Anglais courant indispensable.
Env. C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland-8e.

SOCIETES AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche

AUDITEURS CONTROLEURS de GESTION CHEF COMPTABLE

Avantages des Contrats expatriés.
Expédier C.V. et photo sous n° 8.429, L.T.P.
31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris qui transmettra.

GESTION 2000
Chantier Tunisie

INGÉNIEURS CHEFS CHANTIER

CHARPENTE METALLIQUE
supervision montage, expérience chantier exigée.
246-42-01.

emplois régionaux



ENTREPRISE DE FABRICATIONS ELECTRO–MECANIQUES
Biens d'équipements (100 personnes)
OCCUPANT UNE EXCELLENTE PLACE SUR SON MARCHE EN FRANCE ET A L'ETRANGER.
située dans petite ville du Limousin
recherche

directeur de production

Ce cadre supérieur est responsable de la production : organisation du travail (séries de *moyenne importance*) *direction, animation,* gestion de la fabrication... Il négocie avec les sous-traitants et est responsable des approvisionnements. Il participe à l'équipe de Direction.

Souhaitons candidats de 38 ans minimum. Ingénieurs A.M., ENSI mécanique, ou équivalent, ayant compétence en tôlerie et expérience confirmée d'un poste de commandement en fabrication et méthodes.

Adr. CV et prét.
sous No28M071
69, rue de Monceau
75008 PARIS



VILLE MOYENNE DE LA REGION PROVENCE ALPES/COTE D'AZUR
recherche

UN URBANISTE

de préférence Architecte ayant une bonne expérience (3 à 5 ans) des problèmes de l'habitat ancien (étude opération programm., connaissances techniques de la réhabilitation, connaissances pratiques des procédures administratives et financières *pour*
MISSION D'ETUDES, DE COORDINATION ET D'ANIMATION.

Adresser C.V. :
Division A.U.E. - C.E.T.E., avenue de l'Europe, B.P. 241, 13605 AIX-EN-PROVENCE.

Pour déplacements PROVINCE longue durée nous recherchons DESSINATEUR

E. 2/P. 1 Charpente Métallique.

Sachant METRER.
Général Services E.T.T., 47, rue de Maubeuge-9e.

ANNONCES CLASSEES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

INGENIEUR GRANDE ECOLE
ou formation universitaire mathématique équivalente

Débutant ou avec un maximum de 3 ans d'expérience, le candidat doit avoir la pratique du Fortran et du Basic, et l'expérience des traitements en time-sharing.
La participation à la réalisation de logiciel conversationnel ou en Time-sharing serait appréciée.

Justification des qualités requises doit être envoyée avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité à M. ENSCH - Service du Personnel - CAM
3, rue Jean Marin NAUDIN - 92220 BAGNEUX

CAM

Près de **CHATEAU-THIERRY**
(Vallée de la Marne)

Vous voulez fuire les grandes agglomérations, Vous aimeriez vivre dans une ville située dans une région agréable à 89 Kms de Paris (liaisons faciles par train et autoroute).



Filiale française de Melitta International
département CORNETS-FILTRES
vous propose le poste de :

responsable service ordonnancement lancement et planning

MISSION : sous la responsabilité du Directeur Général, il sera chargé de créer le service et de le rendre opérationnel.

Une formation et une expérience confirmées en organisation industrielle sont indispensables. Une *connaissance de la gestion des stocks* sera un atout supplémentaire.

En plus des qualités d'analyse, de synthèse et d'organisation, il devra aussi être un homme de contact et de relation.

Position cadre. Avantages sociaux. 13e mois.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel MELITTA France
02570 CHEZY-sur-Marne.

IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE
DE DISTRIBUTION
EN PLEIN DÉVELOPPEMENT
PROCHE BANLIEUE
SUD-EST DE PARIS
recherche

JEUNE JURISTE

de préférence titulaire du D.J.C.E. pour seconder le responsable du service juridique et fiscal.

Candidature 1er emploi acceptée.

Envoyer C.V., photo et prétentions
sous n° 33636 B à

bleu — 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES qui trans.

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS PARIS
recherche
RESPONSABLE ACHATS

DÉPARTEMENT ÉQUIPEMENT de la MAISON

Souhaité : expérience travail similaire, connaissance gds magasins spécialisés, problèmes d'organisation et de gestion.

Excellent contact humain et apt. à diriger indisp.
Situation + [illegible]00 000 F.

Adresser C.V. manuscrit à : CLAIRE, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE
Siège PUTEAUX (92)
Filiale d'une importante Société Immobilière
recherche

INGÉNIEUR BATIMENT

Diplômé E.T.P.-E.S.T.P. - A.M. ou équivalent

Formation complémentaire C.H.E.C. souhaitée. Il sera chargé de la mise au point de projets de Bâtiment et de la coordination des Etudes T.C.E.

Quelques années d'expérience souhaitées en B.E.T. ou bureau de contrôle.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions sous la référence n° 5.760 à :

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris qui transmettra

IMPORTANT
CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue
NORD DE PARIS
recrute

UN INGÉNIEUR PHYSICIEN

pour travaux de recherche et d'assistance technique
EN EMISSION ACOUSTIQUE

Une bonne expérience de la mesure (méthodes électroniques) et des connaissances en métallurgie seraient appréciées. Anglais indispensable.

Déplacements fréquents à prévoir.

Adr. C.V., photo et prét. à : n° 63.193, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SAFT Groupe C.G.E.
Leclanché
recherche pour POITIERS

2 ASSISTANTS MARKETING OPERATIONNEL

Ils prépareront et mettront en œuvre les lancements commerciaux, ils contrôleront et dynamiseront la vie des produits lancés.

L'un interviendra plus particulièrement dans le canal de distribution radio et applications électroniques.
L'autre dans celui de la photographie, de l'horlogerie ...
Ces postes conviennent à des techniciens de l'électronique ayant une expérience commerciale dans les circuits de distribution de leur domaine d'action.
Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature sous réf. P 7-20 en mentionnant la rémunération souhaitée à

SAFT
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS PERRET



KLöCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL
EXPORTATEUR
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche
pour sa Société Française à Paris un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour l'industrie chimique de base

Le candidat sera INGENIEUR de GRANDE ECOLE expérimenté, ayant travaillé dans l'engineering chimique pour des pays en voie de développement industriel.

La pratique professionnelle de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.

Une formation complémentaire dans la maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de Contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

Importante Entreprise de
Travaux Publics Routiers
recherche
pour son Siège Social Paris 13e arrt
- Métro Porte d'Ivry -

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DES ACHATS DE MATERIEL

- Il participera à la rédaction des marchés, suivra l'ensemble de la procédure d'approvisionnement et d'acheminement du matériel vers l'IRAN
- Une bonne connaissance du matériel ou de la profession T.P. est souhaitable
- La pratique de l'Anglais est indispensable
- De courtes missions en IRAN pourront être nécessaires.

Adresser CV, photo et salaire actuel à :
COFRARAN Service Recrutement
72, rue Régnault 75013 Paris
en rappelant la réf du poste CO 3021

LTP

Importante Société Importation
Matières Premières
REGION PARISIENNE
recherche pour sa division alimentaire

J.H. CHEF DE PRODUITS

Avec de préférence quelques années d'expérience produits spéculatifs ou alimentaires.
Formation Ecole de Commerce.
Fonction : achats, ventes produits spéculatifs, contrôle réseau de vente.
Voyages et déplacements fréquents.

Adr. C.V., photo et prétentions ss le n° 3.977 à :
PUBLICITES REUNIES
112, boulevard Voltaire — 75011 PARIS.

KLöCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL
EXPORTATEUR
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche
pour sa Société Française à PARIS un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour l'industrie agro-alimentaire

Le candidat sera INGENIEUR de GRANDE ECOLE, expérimenté, ayant travaillé comme expert ou conseiller avec les pays en voie de développement industriel.

La pratique professionnelle de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.

Une formation complémentaire dans la maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de Contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

MANPOWER France
PARIS 9ème

Vous avez déjà vendu du matériel et/ou des systèmes comptables *et* vous désirez changer d'orientation sans pour autant perdre vos connaissances dans le domaine de la comptabilité.

Nous vous proposons de vous joindre à l'équipe qui est chargée du recrutement, détachement et de la gestion de notre personnel intérimaire comptable ainsi que de la recherche de nouveaux clients et du suivi de l'ensemble de ceux-ci.

Il est indispensable de posséder une formation comptable; par ailleurs, une première expérience de la vente de services (même dans un autre domaine) sera un atout majeur.

I.F. GUITTON Service Recrutement 88 rue Lafayette 75009 PARIS attend lettre manuscrite C.V., photo et prétentions.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue NORD de PARIS, rech.

UN INGÉNIEUR Expérimenté en Normalisation

Cet ingénieur en relation étroite avec les différents laboratoires du centre aura à assurer de nombreux contacts avec les professions des industries mécaniques et les différents organismes français ou étrangers, traitant des problèmes de normalisation.

Adresser curr. vitae, photo et prétent., N° 63.130, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

FILIALE IMPT GROUPE FRANÇAIS
C.A. 100 millions de francs
Banlieue Ouest
recherche

DIRECTEUR PRODUCTION

Responsable de :
- développement de matériels sophistiqués ;
- fabrication en petite série ;
- essais usine et chez le client.

Ingénieur diplômé - Minimum 3 ans expérience mécanique et petites séries souhaitée.

Ecrire sous le numéro 63.460, à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

Leader sur le marché du Confort de l'Habitat
nous recherchons pour notre
Département Marketing

un CHEF de PRODUIT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Sous l'autorité du responsable du Marketing Chauffage, il aura pour mission :
- *de définir les produits en fonction des besoins* du marché
- de suivre leur création
- d'assurer leur lancement en liaison avec la Direction des Ventes,
- de suivre leur rentabilité et leur évolution.

Son profil :
- Ingénieur électricien
- 1ère expérience réussie en marketing ou vente
- anglais indispensable (recyclage possible)

Ecrire avec CV et prét. à no 63807 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

VOUS ÊTES DYNAMIQUES

THUILLIER PEUGEOT
VOUS PROPOSE
DE FAIRE CARRIERE
DS SON RESEAU DE VENTE.
NOUS DEMANDONS :
- Niveau d'enseignement secondaire ;
- Très bonne présentation ;
- Etre âgé minimum 22 ans

NOUS OFFRONS :
- Formation rétribuée ;
- Fixe, primes et avantages divers ;
- Voiture de fonction.

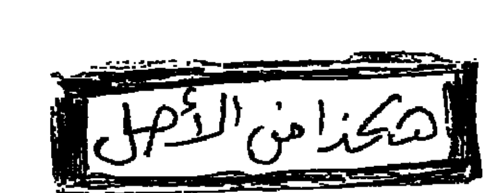
Se présenter M. Durand, 46, rue de la Mouzaïa, Paris-19e.

Pr seconder secrétaire général
Important Groupe Industriel
recherche pour Paris

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

- *Formation universitaire.*
- *Quelques années d'expér.*
- *Anglais, espagnol appréciés.*

C.V., photo et prétent.
à no 2.963 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.



offres d'emploi — offres d'emploi

E.C.L.
recherche
DÉPARTEMENT GESTION

1) Ingénieur parfaite connaissance IMS, capable d'organiser l'architecture d'une base de données et de coordonner plusieurs projets réalisés ss IMS
2) Ingénieurs et analystes-Programmeurs expérimentés
— CICS/DL 1/Cobol-DOS
— CICS—Assembl./OS.
3) Ingénieurs d'études haut niveau, 5 à 6 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de projets touchant la production.

DEPARTEMENT MINI-INFORMATIQUE
TEMPS REEL
1) Ingénieurs diplômés 1 à 5 ans d'expérience en mini-calculateurs (MITRA, SOLARS, T 2000, etc.)
2) Ingénieurs télécomm. ou équivalent Expérimentés centraux téléphoniques pilotes par calculateur.

Ecrire avec C.V. et prétentions ou téléphoner pr Rd.-vs E.C.L., 55, rue Hermel, 75018 Paris, 259-10-40.

Le Caravanier, le Campeur, recherche :
SECRÉTAIRE de RÉDACTION
affinités, spécialités souhaitées. Vacances en août. - Envoyer C.V., prétentions : EDIREGIE, 3, cité d'Hauteville, Paris-10e.

Ecole privée gérée par collectif d'enseignants recherche :
PROFESSEURS
Phys. - Philo. - Angl. - Franç. Sc. Nat. et Inter-disciplinaire. Travail demandé : cours, participation, réunions. Envoyer lettre détaillée à : L'ECOLE ET LA VILLE, 15, r. D.-Casanova, 75001 Paris.

Association s'occupant d'aménagement du territoire cherche :
DOCUMENTALISTE
à mi-temps, de 14 à 18 heures.
Envoyer d'urgence C.V. et prét. au CNERP, 219 bd Saint-Germain. - 75007 PARIS.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD DE PARIS recrute pour travaux de recherche et d'assistance technique en émission acoustique un
AGENT TECHNIQUE DE HAUT NIVEAU
Possédant une solide expérience de la mesure physique. - Des connaissances en électronique seraient appréciées. Anglais lu.
Déplacements fréquents à prévoir.
Adr. C.V., photo et prét. à : no 63.185, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE H.L.M. PARIS recherche
CHARGÉ D'OPÉRATIONS
Le titulaire de ce poste aura la responsabilité du montage et du suivi d'un certain nombre d'opérations locatives et d'accession à la propriété sur les plans juridique, administratif, financier et commercial. Formation supérieure et expérience de la promotion immobilière dans le secteur social indispensable. Envoyer C.V., photo et prétentions sous le no 63.851 : CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES et de CONSEILS en INFORMATIQUE
ANSWARE
Filiale du Groupe THOMSON pour sa division Grande Informatique recherche
INFORMATICIENS
● Pour exercer les fonctions de
— PROGRAMMEURS.
— ANALYSTES-PROGRAMM.
— ANALYSTES.
● Ils seront intégrés dans des équipes structurées, menant à bien d'importants projets en batch ou télétraitement.
● Il faut être
— Dynamique ;
— De formation supérieure ;
— Bien maîtriser COBOL ou PL 1 ou ASSEMBLEUR ;
— Avoir une ou deux années d'expérience sur I.B.M., CII-HB ou UNIVAC.
● Les connaissances supplémentaires DB/DC, ou connaissance d'un générateur de programmes tel que PROTEE sont appréciées.
Adresser rapidement, sous réf. GI 503, votre C.V. détaillé, photo et délai de disponibilité et prét. à M. Huet ANSWARE, 135, rue de la Pompe, 75116 PARIS. Réponse rapide assurée et discrétion de rigueur.

COLLABORATEUR gd stand. pr contact haut niv. Poss. partiel. 236-30-24. H. Bur.

Niveau PUBLIC-RELATION pr situation grand standing. Ecr. no 5.563 à ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, r. Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

TRINDEL
(6.000 personnes)
Société d'installations électriques d'Automatismes et d'informatique industrielle
recherche pour son département INFORMATIQUE INDUSTRIELLE basé à SAINT-OUEN, 93400
TECHNICIENS MAINTENANCE
ayant une expérience sur mini-calculateurs et leurs périphériques (expér. sur P.D.P. 11 et de systèmes temps réel appréciée).
● Formation BTS électronique AFPA 2e degré ou similaire.
● Libéré O.M.
● Permis de conduire exigé.
● Avantages sociaux Bâtiment et T.P., Mutuelle, restaurant d'entreprise, frais de déplacements.
● Voiture de fonction.
● Poste évolutif.
Envoyer C.V., photo, prétent. sous référence A 78/21 à : Société TRINDEL DP-PS 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE Banlieue OUEST recherche
JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DEBUTANTS
Intéressés par études circuits électroniques (logiques ou analogiques).
Restaurant entreprise. Avantages sociaux.
Adresser C.V. et prétentions à no 63.901 - CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

IMPORTANTE STE rech. pour son Département informatique de gestion
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Miage ou équivalent
Ecr. av. C.V. et prétentions sous réf. 8.062 à SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès, 92807 Puteaux

Cabinet conseil en communication NEUILLY recherche : CHARGE DE RELATIONS PUBLIQUES
2 ans d'expérience pr poste assistant de chef de département, libre très rapidement. Env. C.V. manuscrit avec rém. souhaitée et ph. retournée à : C. MAILLET, 14, r. de la Tuyolle, Taverny, 95150.

Centre chirurgical Marie-Lannelongue, 133, avenue de la Résistance, 92350 LE PLESSINS-ROBINSON recherche
LABORANTINE
titulaires B.T.S. ou DELAM. Libre de suite pour remplacement 1 mois min. Tél. pour rendez-vous : 630-21-33 poste 36-05.

REDACTEUR AGENT ADMINISTRATIF
Sérieuses référ. exigées. Salaire début 3.700 F. Adr. C.V. no 63.822 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

ASSOCIATION de FORMATION recherche
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES
UNIVERSITAIRES
expér. format., dynamiques, capables initiatives. Env. C.V. + photo ASPROFORC 152 bd Haussmann, 75008 Paris.

SERVICE JURIDIQUE
recherche
Jeune Homme ou Jeune Femme
LICENCIÉ en DROIT
Connaissance droit du travail et droit immobilier. Possibilités évolution carrière service du personnel ou gestion immobilière. Ecr. lettre manuscrite av. C.V. no T 05 397 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

LABO PHOTO PROFESSION. PARIS, recherche :
TIREURS COULEUR DEVELOPPEURS COULEUR
QUALIFIES. Tél. : 555-80-71.

LE CARAVANIER-LE CAMPEUR recherche HOMME JEUNE pr service DOCUMENTATION affinités, spécialités et automobile souhaitées. Vacances en août. Env. C.V. à EDIREGIE 3, Cité d'Hauteville, Paris-10e.

IMPORTANTE STE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses Services comptables et financiers. Ecr. av. C.V. et prét. ss. référ. no 8.604 à SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

Importante Sté Immobilière rech. un SURVEILLANT du 6 juill. au 6 août. Hor. : 8 h. à 20 h. Lieu de travail Créteil. Sal. 2.440 F Conviendrait étud. Téléph. pour rend.-vs. 377-12-61 M. Carpentier.

COLLABORATEUR (TRICE)
Pour travaux de rédaction. Ecr. no T 05223 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représent. offre

Société leader dans sa branche accessoires automobiles recherche :
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
— Secteur région Nord.
— Rémunération fixe + intéressement, véhicule de fonction frais de route.
— Expérience 3 ans minimum souhaitée.

INSPECTEUR COMMERCIAL
— Visite clientèle garages et stations.
— Rémunération fixe + intéressement, véhicule de fonction + frais de route.

INSPECTEUR COMMERCIAL
(27 ans minimum)
— Capacités de dynamiser une équipe commerciale.
— Solide expérience de la distribution et du terrain.
— Aptitudes aux négociations commerciales à tout niveau.
— Salaire fixe selon compétences, véhicule de fonction + frais de route.
Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à PAUL JOURNÉE, S.A., 39-41, avenue Marceau, 92400 COURBEVOIE.

secrétaires

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS (8e) - recherche
Secrétaires confirmées
pour ses directions Marketing et Commercialisation
Esprit d'initiative indispensable.
Envoyer C.V. et photo ss référ. 528 à : AXIAL Pub. 91, faubourg Saint-Honoré, PARIS (8e), qui transm.

FROMAGERIES BEL
Quartier Saint-Lazare recherche pour son Service Exportation
UNE SECRÉTAIRE
Français/Allemand (écrits et parlés)
Outre la correspondance, devra assurer le suivi de statistiques, budgets, etc., avec une grande autonomie.
Horaire personnalisé Restaurant d'entreprise Possibilités de congés
Envoyer C.V. et lettre man. à Direction du personnel Fromageries BEL 4, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

Ag. de Pub. rech. Secrétaire sténodactylo, même débutante pour travail varié. Ecrire en envoyant C.V.+photo et prétentions à Mme Trin, Pub. Delrieu, 79, Champs-Elysées, PARIS (8e)

Imp. organisation de Tourisme social. Service Personnel formation, recherche
SECRÉTAIRE
niv. B.T.S. poste temp. 6 mois. 3.150 F, 37 h. 1/2. - 261-84-03.

Pour PARIS-17e
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE
Ecr. avec C.V. et prét. SERCIS, 55, r. Pierre-Curie 78370 PLAISIR.

Sténodactylos

VILLE DE MONTREUIL (93) recherche
UNE STENODACTYLO
TITULAIRE DU BAC G1. Salaire mensuel net : 2 280 F. Adresse C.V. et candidature à M. le Maire 93105 MONTREUIL.

demandes d'emploi

HOMME 32 ANS - Maîtrise Sc. Eco. (+)
5 ans expérience Secrétaire de Rédaction grande Agence de Presse Internationale (service économique et financier).
TRILINGUE : anglais, français, espagnol, cherche France-Etranger poste responsabilité, haut niveau, relations extérieures, journalistiques ou équivalent.
Ecrire no 2595 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Dynamique. Longue expérience Import, Export, Douanes Transit, Organisation et Administration générale.
Méthode gestion informatique moderne. Contrôle budgétaire.
Libre de suite.
Ecrire sous le no 753.022 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS, qui transm.

SECRÉTAIRE PARTICULIER
Homme 30 ans - Expérience 10 ans entreprise privée, banque. Très disponible.
Rech. poste de confiance de préférence auprès personnalité domaine artistique, industriel ou financier.
Tél. au 033-29-53

Jeune femme 29 ans, format. universit. économique + documentation, bonne connaiss. alle. et angl., sténographie, assistante galerie d'art province, cherche situation en relation avec diffusion de l'art, Paris ou centre culturel français ou étranger. Ecr. no 2 612, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Association de Formation ch. EMPLOIS STABLES pour ses stagiaires. pers. qualifié. Secrétaires, sténodactylos, dactylos-bilingues, employés (ées), bur.-dact., aides-comptables. S'adr. : ASPROFORC, 152, bd Haussmann, Paris-8e - 359-12-77

TRADUCTEUR QUALIFIE agréé S.F.T. rech. : poste traducteur. Trad. technique ou juridique. Allem., angl., néerlandais. - Interprétariat possible. T. 950-78-71 (matin) - 926-95-08.

Cadre draperie soierie ch. empl. directeur ou chef de fabrication en Afrique du Nord. Ecr. no T 05383 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Journaliste diplômé Sc. Po., traduct. allem. et angl., longue exp. rédactionnelle, spécial. politique étrangère, disponible travail après-midi ou nuit, examine ttes propositions presse, document., édition, traductions. Ecrire sous le no 2630 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, Paris (9e)

Couple 50 a. ss ent. ch. place gardiens propriété. H. entretien jardin, etc. Femme entretien maison si nécessaire cuisine w.-e., région indif. Tél. ent. NAZOTTI, M. CARON 725-13-57 h.b.

H.E.C., 35 ans, dem. Chalon-sur-Saône (71), exp. dist. phys., anglais, cherche poste adm.-fin. Ecr. No 2600 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens-75427 Paris-9e

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Pour PLACEMENT ou PIED-A-TERRE dans ensemble grand standing CHAMBRES - STUDIOS 2 PIECES et PLUS 202, rue des Pyrénées PARIS-20e. Proche grands magasins. NATION et Portes de Paris. S.G.E.I., 37 rue des Cordelières, 75013 PARIS. Tél. : 331-65-61.

236-46-83. GAMBETTA. Ds imm. 1900, sup. DUPLEX, 4/5 pces + TERRASSE + BALCON. PLEIN CIEL. Charme. SOL. VERDURE.

16e PORTE DAUPHINE Imm. standg rénové. Vidéo, asc., vide-ordures, chff. centr. Imm. GRD LIVING + 2 CHAMBRES 2 bains, gde cuisine. Terrasse. JARDIN PRIVATIF S/pl. ce jour 14 h.-19 h., 77, rue BELLES-FEUILLES - 870-87-83

16e ROND-POINT BUGEAUD Imm. stand. rénové, vidéo, vide-ordures, asc., ch. centr. Imm. GRAND 2 PIECES Bains, entrée, cuisine équipée. Vis. ce jour, 14 h.-19 h., 77, rue BELLES-FEUILLES - 870-47-02

Mo PL.-DES-FETES - Sél., 3 ch., bns + douche, 2 wc. Imm. réc. Balc. s/jardin. - 503-03-18

CŒUR MARAIS - BEAU 2 PCES CFT + 1 P. DUPLEX. Imm. classé. Tot. : 235.000 F avec 47.000 F - 271-40-80

19e LAUMIERE - Part. vend bel appt 185 m2 en duplex + 30 m2 balc., dble exposition, vue imprenable sur plan d'eau. Livg 35 m2, cheminée, 7 p., 2 s. de bains, 2 cuisines, 2 entrées, caves. Possib. parkg. 840.000 F. Téléph. : 206-69-19

9e St-Georges ds bel H.P. 3e ét. s/verd., 6 p. poss. tt cft + toit gr. 167 m2 à aménager en Duplex PX EXCEPTIONNEL. 878-[illegible]-65

EXCELLENT PLACEMENT Neuf, jamais habité. Studette : 103.000 F Locat. assurée : 8.400 F par an. 139, rue des Pyrénées Tous les jours sauf dimanche, de 14 h. à 19 h. au 370-0[illegible]

GUY-MOQUET sur square 3 pces, entr., cuis., wc, bains, chauffage central - 229-4[illegible]

69, RUE PIGALLE (50 m. place), Studio tt cft. [illegible] crédit. Sur place. T. : 874-[illegible]

7, RUE DE L'ASSOMPTION 4/5 Pièces 147 m2 + 30 m2 terrasse, 6e étage. Vue dégagée. Sur place de 14 h. à 19 h. GEFIC - 224-10-23

BOIS VINCENNES, près R.E.R. Récent 3 ét., 4 pièces, cuis., wc, s. bains, asc. + terrasse 30 m2. Parking. 530.000 F - 346-[illegible]

Près av. Saint-Mandé - Récent vaste sél., salon, entr., 3 ch., cuis., 2 wc, s. bains + s. d'eau, dressing, balcon. Soleil. Park. Calme. 610.000 F - 344-71-[illegible]

XIXe
STUDIOS à partir de 101.000 F
2 PIÈCES à partir de 197.000
PARKING en sus
DISPONIBLES immédiatement
CONDITIONS SPECIALES POUR INVESTISSEURS
IMMOVERY 533-68-91

Mo LAMARCK-CAULAINCOURT Très bel imm. rénové. 2 pièces vendu dans l'état ou refait neuf, à partir de 155.000 F. 770-73-77 tous les matins ou : 522-95-20

R. de TOCQUEVILLE-17e, part. vd Studio récent, tt conf. Tél. av. 10 h., après 17 h. : 766-20-66

Bon 20e - Part. vend 4-5 pièces 80 m2, 2 terrasses 60 m2, imm. 73, 480.000 F, 6e et dern. étage. Tél. : 360-91-70

Mo VILLIERS. Part. Atelier de caractère, vue jard. et rue, gdes verrièr. S.-O., arb. inté., extér. 80 m2 aménag. luxueus. 550.000 F Té. 755-93-08, dom. 770-43-09 bur.

36, BD SUCHET
5/6 P., 160 m2 av. jardins priv. Côté MAUNOURY + gdes dép. + 2 serv. Vend., sam. 14-18 h. 265-08-72 ou 224-53-75.

Mo PYRENEES, dans bon imm. Studio refait neuf, s/jdin, wc, bns, chff., cuis. équip. 67.000 F ; et 2 P. à rénover, cuis. s. d'eau, 75.000 F. Le propriétaire : 885-28-07 et 255-11-46

CHATEAU-ROUGE IDEAL PLACEMENT - 2 Pces, entrée, cuis., wc, bains. A REPEINDRE - 325-77-33

RUE JACQUEMONT 2 P., entr., cuis., wc, cabin. toil. 129.000 F - 229-44-61

Rue JOSEPH-DE-MAISTRE 3 P., entrée, cuis., wc, bains, 230.000 F - 229-44-61

TROCADERO 7e et 8e ét. RECEPTION + 3/4 CHAMBRES, grde terrasse, plain-pied - 567-47-47 (matin)

VICTOR-HUGO. Beau 6-7 P. étage élevé. Parfait état. 723-71-88.

XVIe FOCH (Près)
DANS BEL IMM. P. DE T. GRAND 5 P. ÉT. 3e ASC., SOLEIL. A RENOVER
PRIX : 795.000 F.
Vendredi, samedi, 14 h. à 18 h., 1, RUE PERGOLESE.

Rue de la **POMPE** 2 P., 55 m2 standg. + loggia dans imm. récent. 440.000 F. 328-88-13.

DAUMESNIL 5 P., 105 m2 + loggia. Excellent état. 9e étage. Tél. : 307-51-92.

GEORGE-V. 6 P., 2 bains, gd standing. 170 m2. Poss. prof. libérale. MICHEL ET REYL. 265-90-85.

MARAIS PROCHE THORIGNY bel imm. XVIIIe de caractère et de bon standing. Parfait état, 2e ét. sur rue, VRAI 3 P. haut de plafond, cuis., w.-c., bns modernes. ch. centr., tél. Prix 3[illegible]000 F. crédit 80 %. Voir pptaire jeudi, vend., 14 h. 30 à 18 h. 30, 31, rue CHARLOT.

TROCADERO, RUE GREUZE 6 P., 170 M2 Gd standg., 3e ét., plein Sud. DORESSAY. 548-43-94.

PEREIRE double liv., 2 ch., asc., chauff. cent. Affaire exceptionnelle. 292-10-04.

VRAI MARAIS
5-7-9 rue des Tournelles Rénovation de grande qualité : du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en duplex. Visite du mardi au samedi inclus, de 16 à 19 h., OU TELEPHONE heures bureau : **359-30-85**

AV. PARMENTIER. Dans un imm. récent, 2 P., 55 m2, cuis. équ., s. de b., balc., asc., tél., calme, s/jard., 6e étage : 320.000 F. Téléphonez, après 20 heures au : 347-08-72.

PARTIC. vd ds imm. P. de T. BEAU 5 PCES, GD STDG, 2 bains, DECOR LUXE, 4e étage, asc. CHBR. SERV. 1, RUE MAGELLAN. Jeudi, vendredi, de 14 à 18 h.

PRES **GAMBETTA** PLACE duplex, 4 P., tt cft, ét., impec. 255.000 F. Téléphone : 328-65-36.

GARE DE LYON Très bel imm. P.deT. Beau 5 pces tt cft, ch. serv. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

XVIe - Saint-Jean-de-Passy Stud. avec kitchen., 28 m2. Conviendrait pr investissement. JOUBERT ET ANDRE Tél. : 256-67-06.

190 M2 - MUETTE
4e ét., imm. classique début du siècle, ravalements effectués. Tr. agréable appt 6 p., princ., clair, bien proportionné + au 7e chbre service av. kitch. et cab. de toilette. Tél. : 771-63-55

APPARTEMENT GD STANDING **AVENUE MALAKOFF** 213 m2, 2 chambres de service Téléph. 553-44-41 ou 96-16.

PRÈS GARE DE LYON Luxueux 4 p. ét. neuf, dans imm. stand. 1975, avec box 600.000 F - Téléph. 328-88-13.

PHILIPPE-AUGUSTE Près métro. Lux 5 pces, 110 m2, tt cft, 2 box ds belle résidence, espace vert. 515.000 F - 328-65-36

PRÉSIDENT-WILSON Splendide 7-8 pces, étage élevé SOLEIL. PARFAIT ETAT. DORESSAY - 548-43-94.

MONTMARTRE-LAMARCK STUDIOS et 2 PIECES - conft, s/jardin, PAR PPTAIRE. Beaux travaux de rénovation. TELEPH. : 574-54-04

PORTE DAUPHINE Magnifique 180 m2, 10e étage. Imm. récent - 567-22-88

BUTTES-CHAUMONT 5 P., gd standg avec terrasse 120 m2, vue panoramique. 1.250.000 F - Tél. : 328-88-13.

A AMÉNAGER
MARAIS - SAINT-PAUL Surfaces 25, 100, 150 m2 dans immeuble rénové style LOFT new-yorkais. Tél., asc. 588-82-32.

PRÈS LUXEMBOURG
PPTAIRES VENDENT DIRECT. dans immeuble en rénovation STUDIOS et UN 2 PIECES bains, wc, cuis. équipée, tout confort. S/place, de 15 h. à 19 h. JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, 7, rue ROYER-COLLARD 723-98-45

LUXEMBOURG
Imm. pierre de taille ravalé, sol. Ppteire vd Appt jamais habité. Entrée, sél. dble, 2 chambres, 2 bains, 2 wc, cuisine aménagée, v.-ord. Décoration raffinée. Moq. Asc. Chff. ecoir. Balcons. Cave. Le tout absolument impeccable. Vis. : vendredi, samedi, dim. matin : 14, rue GAY-LUSSAC

VANEAU IMM. BOURG. magnifique 2 Pces, tt conft, refait à neuf. A SAISIR. — Tél. : 325-75-42.

GOBELINS
3 P., cuis. équipée, s. d'eau. calme, 300.000 F - 331-81-31

GAY-LUSSAC
Studio à rénover, 1er étage, clair, 69.000 F - 331-99-46

VIe - SAINT-MICHEL
300 m2, 3e étage, immeuble grand standing. Possibilité professionnel. 567-22-88

SAINT-SÉVERIN
BEAU DUPLEX 100 M2
28, rue de la PARCHEMINERIE Téléph. : 633-85-30

Particulier vend, métro Pierre-Curie, 2 pces, cuis., tt cft, tr. b. ét. 180 000 F. Tél. 672-33-46, de 9 h. à 10 h. ou après 20 h.

Paris Rive gauche

SUR PARC MONTSOURIS dans hôtel particulier standing gd 3 p. tt cft. Tél. : 306-82-08.

MONTPARNASSE, rez-de-chaus. poss. libérale 88 m2. Refait neuf tout confort. Téléph. : 222-36-15.

COLLEGE DE FRANCE (près) grand studio de caractère, 2 fenêtres sur rue, soleil, cuisine équipée, sal. de bains. Px : 145 000 F. Tél. : 325-63-94.

PASTEUR entrée 4 p., w.-c., bains, chauffage cent., calme, immeuble bourgeois, ascenseur. 560 000 F. ETUDE BRANCION. TEL. : 828-61-85.

157, BD SAINT-GERMAIN. Situation exceptionnelle 4 p. tt cft, 115 m2, entresol, cour calme, caractère. S/place JEUDI-VENDREDI 15 h. à 19 h.

CARDINAL-LEMOINE charmant rez-de-jardin privé 2 pièces, refait neuf, tt confort, beau living voûté. T. 266-27-55.

SAINT-SULPICE beau studio, tt confort sur jardin, ascenseur, Px : 228 000 F. Tél. : 540-88-77.

CONVENTION 3/4 PCES cuis. équipée, salle de bains. tt cft, bel imm. pierre de t., poss. parking. Rue calme, soleil, Px 490 000 F. S/place 14 à 17 h. 20, RUE EUGENE-MILLON.

VAUGIRARD-NECKER 72 m2, imm. 1973, 430 000 F., 5e ét. s/verdure. T. 292-10-04.

BLAINVILLE-PANTHEON studio luxueux, Tél., ascenseur, plein sud. Téléph. : ODE. 42-78.

GEORGES-PITARD ODE. 95-18. Vue imprenable. Séjour + chbre 47 m2 luxe asc.

Avenue EMILE-DESCHANEL très beau rez-de-chaussée, 4 p., 2 sanitaires, 130 m2, parfait état, chbre service, 950 000 F. Exclusivité : 705-22-60.

Appartement grand standing 142 m2, étage élevé, Sud et Est. Tél. : 583-50-24, après 19 heures.

XVe résid. 3e âge, Arcadie avec assistance médicale, appt 1re main, 2 p., cuis., s. de bns. Tél., gd balc. sur jardin, soleil, parking, cave. Tél. : 288-86-85.

27, RUE DRAGON
Imm. 18e siècle, STUDIO + LOGGIA, cuis., bns, wc, 175.000. Ce jour, 17 h.-19 h. ou 222-05-68

CLUNY
TRÈS BEAU DUPLEX
100 m2 - Prix : 650.000 F 28, r. de la PARCHEMINERIE Téléph. : 633-85-30

CHAMP-DE-MARS
44 bis, r. de la FEDERATION STUDIOS et 2 PIECES. Tt cft. Dans imm. restauré. Prestations de qualité. Vis. samedi 15/17 h.

RUE BONAPARTE
DIRECT. PPTAIRE 2 P. sur belle cour ravalée. Tél. : 734-98-06 HEURES BURX.

RUE BONAPARTE
DIRECT. PPTAIRE 85 M2 sur belle cour ravalée. Très GD SEJOUR, 2 chbres, salle de bains, cuis., dressing. Tél. : 734-98-06 heures BURX.

CENSIER Studio 1er étage Cuisinette, w.-c., dche, soleil. Prix : 98.000 F. 331-89-46.

ODEON duplex 70 m2 restaurer, imm. 18e siècle, 390.000 F. 33[illegible]

DUNOIS. Métro Chevaleret **VUE** IMPRENABLE balcon, asc. 87 m2 4 P. 520.000 F. ODE. [illegible]-10.

Rue **SAINT-LOUIS-EN-L'ILE** dans immeuble Louis-XIII, 110 m2 env. très bon état, clarté, charme, classé. 880.000 F. 771-63-[illegible]

RUE JACOB
dans bel imm. [illegible] **6 P. 230 M2** standg. possib. profess. libérale) libre serv. Tél. 720-96-[illegible] matin.

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME
Petit imm. entier restauré : EN DUPLEX **5 PIECES** de 1[illegible] m2 environ, 3 chbr., 2 bns, cuis. séjour av. cheminée. 60 m2 [illegible] + loggia.
SOREDIM [illegible]-57, [illegible]-45.

ODEON
RUE HAUTEFEUILLE. HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 pièces de [illegible] m2 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 / 227-91-45

VAL-DE-GRACE
Dans très bel immeuble au 6e étage avec ascenseur, je vends sur même palier DEUX TRES BEAUX APPTS Gd liv. [illegible] 1 chambre s/cour-jardin [illegible] m2, tout confit, restauré totalement avec goût. Prix exceptionnel : 349.000 F. Visite de 1[illegible] heures à 19 heures. Jeudi, vendredi, samedi, 29, RUE BERTHOLLET ou PROMOTIC au 322-10-74

PLACE D'ITALIE
Dans immeuble rénové IDEAL PLACEMENT STUDIOS ET 2 PIECES Tout confort. Prix intéressant. Le propriétaire : 265-11-64

Mo COMMERCE
Immeuble pierre de taille 3 Pces, confort, 6e étage, asc. Jean FEUILLADE au 566-00-75

3, RUE DE L'ÉPERON
Mo Saint-Michel - Pptaire vend Studio [illegible] pces, imm. rénové. Ce jour, 14 h. 30 à 17 h. 30

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Région parisienne

SUR BORDS DE MARNE
LES BERGES DE SUCY
à 500 m. du Pont de Chennevières
121, avenue du Général-Leclerc - Sucy-en-Brie (94) R.E.R., station de Sucy ou La Varenne Saint-Maur
3 pièces 64 m2 + Loggia 12 m2 à partir de 198 000 F
4 pièces 83 m2 + Loggia 12 m2 à partir de 240 000 F
5 pièces 102 m2 + Loggia 11 m2 à partir de 298 000 F
(1 % patronal). Visite sur place tous les jours de 14 h. à 19 h. Sam. et Dim. de 10 à 19 h. sauf mardi. SOGIDEC, 33, Champs-Elysées - 359-94-04.

PORTE D'ITALIE
« LE WINCHESTER » 94 LE KREMLIN-BICETRE
101, rue G.-Péri, neuf : STUDIOS, 3-4 Pces à partir STUDIO 90.000 F GRAND STUDIO 34 m2, 135.000 : 3 PCes 68 m2 270.000. 4 Pces 80 m2 303.000. Vis. sur place ts les jours sf marc., 14 à 19 h. Sam. et dim. 10 à 19 h. Livraison immédiate. SOGIDEC, 33, Champs-Elysées, 8e. ELY. 94-04.

YVELINES 35' PARIS Particul. vd direct. Appt VUE VALLEE SEINE imm. récent pierre taille. Jardin 5 PCES PRINCIP. Moquette. Tél. Cuis. aménagée. Park. privé. Asc. A 200 M. comm., écoles, collège. Prox. équip. sportifs 410.000 F. Tél. Collège 09[illegible]-22 Soirée et W.-E. 4[illegible]-25-68.

NEUILLY près BOIS, PIECES chf. centr. demi-ss-sol. Px très intéressant. 11 h.-13 h. 747-66-08.

NEUILLY Château, Chambres bonne. 6e asc. Eau chaude, fr. 11 h. - 13 h. - 747-66-08.

LA CELLE-ST-CLOUD, splendid. 5-6 P. 110 m2 ds parc boisé comprenant séj. triple avec loggia plein sud, 3 chbres de 12 m2, 2 s. de b., w.c., 2 caves, park. Visite sur place de 10 h. à 17 heures. les 18-19-20 mai, 54, résid. Elysée-II, 3e droite.

VERSAILLES, ds immeuble nf achevé fin juin 78, studio tt conft, près gare, rive droite. PRIX : 208.000 F. L.N. 045-29-09.

JOUY-EN-JOSAS PART. VD 4 P. 100 m2. Résidentiel URGENT, cause départ. PRIX EXCEPTIONNEL B. : 306-82-08 D. 500-89-45.

BAGNEUX 5 P. confort, 5e ét., asc., 2 s. de bains + solarium 30 m2 + 40 m2 terrasse et balc. avec 124 000 F. Vendredi et samedi 14 h. à 18 h., 59, rue du Meunier. Téléphone : 655-03-42.

MEUDON-LA-FORET 4 pièces + loggia, tout confort. Px : 205 000 F. Tél. : 273-17-69.

4 KM DE VERSAILLES Magnifique appt en DUPLEX, 285 m2 HABITABLES, garage 4 voitures, jardin privatif de 300 m2. - 953-77-77.

ISSY-LES-MOULINEAUX Immeuble récent sur verdure, luxueux 3 pièces, 290 000 F. Vendredi de 15 h. à 19 h. 41, AVENUE BOURGAIN.

VINCENNES R.E.R. **5 P.** Près bois, P. de Taille sur rue et jardin, soleil, tt cft., balc., tél., park. 430.000 F. Tél. : 824-73-33.

NEUILLY RESIDENTIEL PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE DE GRAND STANDING. Livraison 3e trimestre 1979. Etudions votre plan avec notre architecte. Toutes possibilités : du STUDIO au 8 PIECES. 624-39-49. - Pour rendez-vous.

LE PECQ Calme - Dans imm. STANDING NEUF LIVRAISON IMMEDIATE : BEAU 2 P., 47 M2 + BALCON. PRIX T.T.C. : 252.000 F. Prêt conventionné possible. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET : 976-85-90.

COURBEVOIE zone pavillon. 4 min. gare petit imm. de qualité, rénové : beau 2 Pièces, entrée, cuisine, wc, bains. Entièrement refait au goût du client. - Prix : 118.000 F. Téléphone 766-12-00.

VERSAILLES GLATIGNY imm. réc. 1er étg. s/jard., appt 87 m2, cave, parking : 430.000 francs. Agence Colbert : 950-48-24.

VERSAILLES LIGNE SAINT-LAZARE 7e étg., appt 83 m2, balcon, cave, parking : 445.000 francs. Agence Colbert : 950-48-24.

VERSAILLES ETATS-UNIS imm. neuf remise clés en octobre 1978 : appartement de 70 m2, balcon, cave, parking : 445.000 francs. Agence Colbert : 950-48-24.

COURBEVOIE PROCHE GARE appt 4 P., cuis., wc, bns, chff. centr., bon imm. réc., quartier calme et agréab. 380.000, créd. 80 %. Agence Gare, 333-35-05.

NEUILLY PLACE WINSTON-CHURCHILL BEL APPART. CLASSIQUE **7 P**CES, 220 m2, grand balcon. DORESSAY : 548-43-94

92-BOULOGNE IMMEUBLE NEUF
Livraison immédiate 5 pièces - 129 m2 + annexes + 2 terrasse 54 m2. 790.000 F y compris un parking double. Prêts conventionnés 608-43-63
79, avenue du Général-Leclerc Métro : Pont de Sèvres de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h.

NEUILLY
PAR PPTAIRE - Coquet Pied-à-terre, 2 Pces, conft. Ascens. Prix intéressant - 574-54-04.

Fontenay-le-Fleury, 23' Montparnasse, P. à P. vend 4-5 Pièces, résidentiel, tout cft. 460-28-89.

MoROBINSON. P. à P. vd appt pet. imm. 85m2, dble livg, 2 ch., s. de bns, cave, box + garage, plein sud. T. 631-62-68, apr. 17 h.

Province

VOTRE MARINA à partir de 135 000 F. (anneau parking) à PORT-CAMARGUE La Méditerranée la plus proche de Paris. EMSA : 522-38-20.

CANNES, SUR CROISETTE à 2 pas Palais du Festival, vendrais Studio meublé. Ecr. ou tél. M. BONNEFOIS, 48, rue Melchion, Marseille-5e, ou 16 (91) 48-22-34

DEAUVILLE
GD STUDIO CUISINE Salle de bains tout à neuf. Prix SACRIFIE à débattre VUE URGENCE. VISITE WEEK-END, 35, RUE JEAN-MERMOZ.

appartements occupés

5e CARDINAL-LEMOINE Aps occupés loi 1948 41-47-51-106 m2, asc. Vis. sur R.-Vs 14-18 h. : 325-66-72 ou 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

constructions neuves

METRO NATION, SQUARE SARAH-BERNHARDT
DUPLEX 109 M2, 3 liv. + 3 chbres, 2 entrées, jardin privé ensoleillé 217 m2 livrable de suite. Prix : 772.000 F. (Prêt conventionné demande en cours). Sur place les après-midi, 32, rue de LAGNY. TEL. : 607-64-15.

locations non meublées Offre

Paris

A SAISIR charmant 2 pièces 40 m2 entièrement remis à nf. Tél., asc. installé prochainement 4e ét., 1 750 F ch. comprises. Vis. sur place vend. 19 11/15 h. 37, avenue Victor-Hugo ou Téléphone : 622-49-21.

TROCADERO grand standing : living + 2 chambres, 2 bains, 110 m2 + balcon, 2 parkings, 4 000 F. Téléphone : 387-05-55.

R. ST-HONORE, 4/5 p. duplex bains et cabinet toil., soleil, calme, asc., tél., ref. neuf, caract., 3 900 F. T. : 293-58-66.

SANS COMMISSION
AUTEUIL imm. neuf jamais occupés. Studios standing 950 F à 1.250 F. 2 P., 60 m2 sur jard. 2.000 F. Tél. : 608-11-44.

METRO JASMIN. Imm. standg gd studio sur verdure. 1.220 F. 266-92-15.

Région parisienne

NEUILLY bd Commdt-Charcot imm. récent VUE S/BOIS. Très bel appt balcon, hall, séj. dble, 2 ch s/jdin, cuis., bns, parkg. 4 700 F c.c. ROUSSEL 620-36-49.

PONT DE NEUILLY
Grand standing, STUDIOS tt cft, tél., parkings, 1.041 F ch. compr. 2 P. tout cft. Téléph. Parking. 1.750 F ch. compr. - 526-67-23

A L'ISLE-ADAM proche de Paris et à la campagne à louer
3 pièces : 1 500 F par mois
4 pièces : 1 800 F par mois
5 pièces : 2 000 F par mois
charges en sus.
Résidence la Croix-des-Vignes, 92, avenue des Bonshommes, SECAU, Téléphone : 272-16-75.

Province

Pr. Châlon-s/Marne loue 4 gdes p. tt cft, rivière, pêche truite. TEL. : (26) 42-43-70.

travail à domicile

Offre

TRADUCTEUR à domic., pour trad. techn. ou scientif. Anglais thème ou version. Indiq. statut, format. prof., expér. prof., réf., type de machine à écr. Ecrire no 2620 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 Paris (9e).

Demande

Dactylo, techni-cciale expérim., ch. travx à dom. franç. ou lang. étrang. (man. ou écriv.). Ecr. no 2597 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 Paris (9e)

représent. demande

PHARMACIE GP représt. C.M. pourrait prendre en main diffus. seconde bonne maison. T. 720-63-54 matin ou écrire : MAGNE, 48, av. Iéna, Paris-16e.

occasions

LIVRES, achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, r. de Buci-6e. Tél. : 326-68-28.

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2 sur stocks. Tél. : 589-86-75.

autos-vente

5 à 7 C.V.
Part. vend G.S. PALACE 1975. 33.000 km. Excellent état. Prix : 15.000 F. Tél. dom. : 957-86-75.

12 à 16 C.V.
Part., cause double emploi, vd R 30 TS, 76, 24.000 km. Etat impeccable - 303-43-71

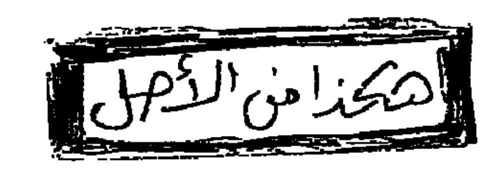
+ de 16 C.V.
ROLLS Corniche 1971, Blanche. Etat exceptionnel. 140.000 F. Expertisée à 150.000 F. Téléph. : 544-55-80.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles 11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

locat.-autos

E.A.G. - RENT A CAR RENAULT - PEUGEOT B.M.W. 316 504-01-50



L'immobilier

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la LIGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leurs concours.

locations meublées Offre

Paris

CONVENTION. Récent, étage élevé, plein sud, studio tout confort, balcon, parking, 1 100 F + charges. Téléphone : 742-99-09.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appt Paris, villa banlieue Ouest, 265-67-79.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** Pour cadres de groupes européens ou diplomates.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche VILL., PAVILL. pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

immeubles

Europa, 54, r. Amsterdam, Paris ach. urgence immeuble occupé loi 48 avec appartem. libre. Paris ou banlieue — 520-13-57.

A GEMENOS PRES MARSEILLE ancien moulin transformé et en partie restauré. - SITE VERDOYANT. - Très recherché. Surf. habit. 9. m2 en 3 plans, terrain attenant 2.000 m2, conv. à maison de repos ou de vacances ou hôtel - restaurant. Prix demandé : 1.000.000 F. AFFAIRE EXCEPTIONN. Tél. : 76-91 3.-66-92, apr. 15 h.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

bureaux

1 à 20 burx ts quartiers. Locations sans pas-pte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

XVe - Mo DUPLEIX Petit immeuble 30 bureaux, parfait ét, 8 tél., parkg, 400 000 F. par an. Téléphone : 720-57-24.

fonds de commerce

A CEDER LIBRAIRIE D'ART GALERIE meilleure artère Rive gauche Pour métiers d'art, av. ou sans stock. Env. 50 à 60 m2. 326-45-19.

Achète hôtel, murs et fond env. 60 à 100 ch. Grande ville. Paris Côte d'Azur. Ecr. N° 7217 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens-75427 Paris-9e

locaux commerciaux

Rech. à louer dans quartier confection 2e arrdt, local 500 m2 clair et aéré, vente et fabrication magasin souhaité. 2 park. Travaux acceptés. URGENT - Téléph. : 246-99-16.

AV. VICTOR-HUGO. Imm. Gd standg., vds 5 P. ccilales, 150 m2 environ, chbre service. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

Près AV. Gal-LECLERC 90 m2 en toute propriété. TEL. : 266-67-06.

hôtels-partic.

Pptaire vend Hôtel particulier fin 19e. Pierre de taille, grand jardin, garage. Bon état. Idéal prof. libérale bâti sur 1.100 m2. Centre DOUAI - Tél. : 88-95-20.

Auteuil, voie priv., vd agréable maison bien située, jdin, gar., 9 p., tt cft. Téléph. 647-62-10.

XVIe - DANS VERDURE HOTEL PARTICULIER Jardin, piscine — 325-20-77.

VIIe (CALME, CAMPAGNARD) PETITE FOLIE 1830 DELICIEUSEMENT AMENAGE PLEIN SUD sans vis-à-vis. JARDIN DE REVE 600 M2, dépendances. Px très élevé. BURON, B.P. 289-02 PARIS.

VESINET Résidentiel, 5' R.E.R. commerces, hôtel particulier S/1.000 M2 BOISE, 6 chbres. Possib. faire 2 appts. séparés, const. récente à saisir. EXCLUSIVITE - AGENCE de la MAIRIE. 976-52-52.

VERSAILLES NOTRE-DAME Hôtel Part. parfait état, belle réception : 350 m2 habitables, garage pour 2 voitures, terrain de 550 m2. PRIX : 2.050.000 FRANCS. Agence Colbert : 950-48-24.

villégiatures

ILE D'OLERON, mais. 5-6 pces tt cft. Côtes sud-est et ouest. Juin à sept. DUBOIS, ROUILLE 17500 DOLUS.

pavillons

FONTENAY-SOUS-BOIS 5 mn R.E.R., part. vend pav. 2 niv. 6 pces, cuis., 2 w.-c., s. de bains, ch. centr. gaz, coin feu, 1.0 m2 hab., cave. Parf. état. Gar., jardin 350 m2. Px : 530.000 Vis. sr pl. sam., dim., lundi, 385 bis, av. de la République - Téléph. : 875-58-24.

35 k. S.-et-M., par autoroute. Pav. impeccab., entr., 6 P., cuis., garage, tt cft. Beau jdin CLOS 245.000 F avec pt. cpt. 888-25-52.

IVRY Pavillon libre 90 m2 surf au sol P., cuis., bns, cave, gar. jardin, s/fac., courette, b. vue. B. état, Px 135.000 F. 678-34-52.

Rech. VINCENNES St-MANDE Pav. ou appt 3-4 p., même s. cft. Paiement cpt. Jean Haddi, 3, r. Isabey - 75016 PARIS.

BOIS-D'ARCY 8, rue Lafontaine, je vends sur 590 m2 rue calme, solide constr., gd séj. cuis., 4 chbres avec penderie, S. de bns, WC, ch. gaz, garage. Je serai sur place les 18, 19 et 20 de 10 à 17 h. Suite décès, prix à débattre.

CLAMART GARE, belle maison 1971, Style Ile-de-France. 7 pièces. Terrain 630 m2. Exceptionnel. Prix : 800.000 F. 645-90-80.

LE PERREUX PAVILLON, séj. dble, 3 chbres, cuis., bns, cft, gar. - 350.000 F. AGENCE REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette 94-LE PERREUX - Tél. 324-17-63

maisons individuelles

Maison de village basse Ardèche Vue dégagée, jardin, 5 pièces, cave et dépend. Cft. 250.000 F. Téléph. : 948-66-22.

maisons de campagne

15 KM DECIZE (NIEVRE) dans un cadre verdoyant et boisé, coquette, typique **MAISON DE CAMPAGNE** bon état, 4 belles pièces, poutres et cheminée, couverture petites tuiles, garage attenant aménagé, grenier dépend., cave, cour et jardin, le tout formant un agréable enclos de 1 600 m2. A SAISIR **PRIX : 140.000 F.** possible crédit 90 %. Cabinet PIERRE FRANÇOIS, 9, place Saint-Just, 58300 DECIZE. TEL. : (16) 86-25-12-12.

Maison Bourgeoise Dans petite ville de caractère EN CREUSE rivière à 100 m. bâtiment de 8 p. s/ 2niveaux, s. de bns, w.-c., chf. cent. sur partie. Rénovat. intér. en cours. Jardin derrière en espalier. **Prix : 150.000 F** Possibilité crédit 80 %. PROGECO 3, B.P. 159, 90, avenue du Général-de-Gaulle 03105 MONTLUÇON, cedex. Tél. : (16-70) 28-30-38.

Vds JOLIE MAISON de camp. pittoresque, 2.0 m2 habitables plus terrain ombragé 1.600 m2 entre Sète et Montpellier, bord de la Méditerranée. Téléph. (67) 78-91-92.

MORET 45 min. autoroute Sud belle maison ancienne + jardin, site classé. 320-73-37.

villas

ORSAY-VILLEBON Part. vd maison caractère 7 p., jard., 1.550 m2, Px : 650.000 F. Tél. : 723-30-18.

Sortie village proche MILLY-LA-FORET (lisière) FORET FONTAINEBLEAU Part. vd maison él., dépend. s/jardins 1.500 m2 entièrement clôturés. Excellent état. Tout confort. Tél. (94) 69-56-29.

Près ST-NOM-LA-BRETECHE Liaison Montparnasse-St-Lazare. Ds parc boisé, jolie villa réc. 156 m2, séj. av. cheminée jard. 400 m2. Px : 585.000 F. 482-46-99.

TREBEURDEN (22). Villa granit. Tout confort. 4 chbres, gd living, cuis., S. à manger, gar. Pour détails : BOUTERON 10, Garnier - 06000 NICE.

CROISSY 10 min. R.E.R., Villa rêve sur jardin 950 m2, réception 70 m2, 5 chbres, 4 bains, sous-sol total, gar. 4 voitures. Rare. IMMOB. OUEST. 976-18-18.

CHATOU Cause départ URGENT Maison 1976, état exceptionnel, séjour bur., 4 chbres, 2 bains, garage. Jard. 720.000 F. I.M.F. 976-33-14.

LE VESINET Centre Résidentiel Villa 1900 construct. 1er ordre Séjour, 4 chbres, beau jardin. 790.000 F. Sur place samedi et dimanche 14 à 18 h., 19 ter, av. du Gal-de-Gaulle.

SANTENY Luxueuse villa 8 pces, garage, sur terrain de 860 m2. 685.000 F — Téléph. 328-83-36.

terrains

SEVRES RESIDENTIEL Calme et ombragé TR. BEAU TERRAIN D'ANGLE 24 X 40. 522-38-28 ou 246-36-37.

Part. vd BOUFFEMONT, sup. terr. 1.000 m2. Viab., fac. 30 m. 195.000 F. - Tél. 991-07-67. H. B.

Vends terrain 2.100 m2 à SAINT-MEDAR-DES-PRES 500 m. du ctre de Fontenay-le-Comte. Vue sr la Vendée. Perm. de constr. Pour tous renseign. téléph. 202-05-90 ou samedi, dimanche 470-40-80.

GAMBAIS (YVELINES) A vendre très beau terrain arborisé, 10.000 m2. Prix : 580.000 F. - Téléph. 953-77-77.

HERBLAY - 95 La Patte d'Oie Echangeur A 15 Terrain industr. viabilisé Lots : 1.500 m2 à 6.500 m2. SIFIF - 723-49-86.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS viabilisés et constructibles av. ou sans étangs et bord rivière également terrains pour création étangs. Tél. matin 9 heures à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

HOULGATE - Terrain à bâtir 2.500 m2 - Eau-gaz-électricité, 59 F le m2 - 359-30-85 h. bur. ou 567-07-08 après 20 heures.

CORSE COTI CHIAVARRI Part. vd terrain pied ds l'eau, viabilisé. Electricité. 6.900 m2. 280.000 F. - Tél. : 990-59-91.

YONNE Vends directement terrain viabilisé, 5.200 m2, très belle vue, arbres, abri en dur, hameau calme, 135 km Paris. Prix : 77.000 F. Tél. après 20 h. (16) 86-65-33-74.

chalets

CREVOUX (05) alt. 1.600 m. à 16 km Embrun raviss. chalet, gd séj., 5 chb., bs, 2 wc, gar., terr. 3.000 m2, prox. pistes ski. Ts renseign. Y. LIONARD, 43, rue du Président-E.-Herriot - 69002 LYON. Téléphone : (78) 42-72-23

propriétés

Sa agence, part. vd belle propr. tt cft, 100 km Paris, rég. Sens. Cuis. éq., séj. av. chem., 4 ch., s.d.bs, w.-c., cab. de toil., gar., Ter. cl. 2.800 m2 (agr.+verger). Px 380.000 F. T. (16-86) 88-62-83.

Vends très belle propriété à VIARMES (95), style av. tourel. anc. sur parc 2.400 mèt., mur 3 m. de haut, 350 m2 habit., réception, salon, séjour, salon d'hiver et cuis. 1er étage : 3 gdes chbres + s. de bns, toil. 2e étage : 3 gdes p. + toil. et dches, s.-sol, 2 caves et buand., chauff. mazout. Px : 780.000 F. Téléph. : 282-05-90 ou sam., dim. : 470-40-80.

Part. vd ds domaine environs COMPIEGNE, MAISON TRAD. sal., liv. + 4 p., combl. amén., gde cuis., 2 s. bns, gar. s.-sol, joli jdin 850 m2 env. S./pl. cent. équestre, pisc., patin., tennis. Px 480.000 F - T. 16-4-476-07-74.

A VENDRE A COUERON (Loire-Atlantique), propr. confortable 300 m2 habit. Dépendances, parc 4.500 m2. S.C.P. GIRARD et NICOLLE, notaires associés à COUERON Téléph. : 86-10-01.

A VDRE BAIE MT-ST-MICHEL belle propriété, gd jdin, 13 pces Renseign. : (50) 38-61-59.

COMEDIENNE vd urgence cause double empl. : Charmante ppté normande. Cuis. équipée, séj., salle à manger, salon-fumoir, 4 chambres, 1 salle de bains, 2 cabin. toilette. GRAND CONFORT. 2. Jolies dépendances de même style avec caves, salle de jeux, gar., terrain agrément clos 5.900 m2 environ. Tél Mme Gensac avant 10 h. ou après 20 heures : 624-85-28.

ROYAN - SAINTONGE et BORDELAIS
— ROYAN : maison camp. : R. + 1, 6 chbres, gd séj., cheminée bois, dépend. 7.000 m2 parc : 500.000 F.
— ROYAN : maison camp. : R. + 2, 6 chbres, gd séj., cheminée bois, dépend. 10.000 m2 bois et terres : 450.000 F. C.P.I.C. : 120.000 s/20 ans à 7 % à déduire.
.. REGION ROYAN : 2 fermettes à restaur., très bon état, pierre de t., dépend. terrains jdin : 2.800 m2 et 3.000 m2 : 210.000 F.
— PRES ROYAN : 400 m. de la plage : belle VILLA R + 1 : 240 m2 hab. + gar. et 800 m2 jdin agrém. : 580.000 F.
— LANGON : 8 km de l'autoroute des Landes : très joli moulin à eau rénové, 5 chbres, séj. 3 ha terrain planté arbres, maison gardien : 600.000 + viager 1 tête, 81 ans.
Exclusivités : Promotel. « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 SAUJON. (46) 93-28-01-08.

Vends Propriété Luberon 39.750 m2 boisé + cultivable Maison en construction + 1 maison habitable, eau, tél., électricité, vue superbe. Prix : 600.000 F part. poss. Emilio Azzalini. Tél. 75-85-70 (90) Lunel 84480 Bonnieux.

Vend 50 km PARIS, face forêt Rambouillet site classé MAISON RUSTIQUE ANCIENNE. Living, poutres, cheminée, 3 chambres, cuis., w.c., douche, bx combles. Jardin. 500.000 F. Tél. M ROBERT - 720-03-38.

NORMANDIE, 130 km. Except. Gde maison normande meublée av. rech. tt confit, 5 vastes Pces, 3 bs. Terrain 6.000 m2, pelouse, arbres, source + petite maison aménagée, pêche truites 2 km sous contrat. Px élevé justifié. Eventuel. Vente-Location; Créd. poss. Me JOURDAIN (27) Beaumont-le-Roger T. (16-32) 44-20-09.

Près **GISORS** charm. PROPR. impecc., entrée, gd séj., cuis., 2 ch., bns, gren. aménageab., chff. fuel, garage, Jard. 3.000 m2, belle vue. Prix 350.000. Cab. Blondeau-Leblanc, 2, Fg Cappeville, à GISORS. Téléphone : (16-32) 55-06-28.

YONNE 17 km d'AVALLON, sur terr. 14.500 m2, maison familiale récente 210 m2 hab. sur s-sol. Px 700.000 F. BARILLON, not., 89 ISLE-SEREIN (86) 33-94-32.

CHANTILLY (à 15 kilomètres) dans site campagnard, belle et vaste maison 19e siècle, en P. de T., séjour, bureau, cuisine, 4 grandes chambres, S. de B., grenier, chambres de service, dépendances, garage, parc de 3.600 m2, très belle affaire. Prix : 550.000 F. DEVIQ CONSEIL - 471-00-06.

CANNES - MOUGINS Vends ma propriété, élégante construc. réc. 320 m2 plain-pied. Parc 4.800 m2, grande piscine. Prix : 2.100.000 F. (Eventuelle facilité vendeur) Tél. jusqu'au 25-05 : 524-05-37 de 9 h. à 16 h. puis (93) 45-14-54

LYS - CHANTILLY Part. vd magnifique propriété parc boisé 7.500 m2, piste caval. 7 p. dt 4 ch., 4 s. de bns, 5 w.-c. 2 chem., cuis. équipée, chauff. mazout. S/sol aménagé. Plein sud + maison de gardien. Tél. 727-78-28 ou. 421-51-53 week-end.

70 KM PARIS NORD-OUEST, 35 km sortie autoroute Pontoise **MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ** Comprenant 3 maisons avec parc herbages et bois. Le tout sur 6 hectares environ. Excellent état grande classe. Cadre magnifique. Tél. M. CARON (16-32) 55-84-24.

594 PROPRIÉTÉS de la fermette au château. Autour de Paris : 0 à 120 km. L'ORDINATEUR DE LA **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par téléphone, questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. Téléph. 757-62-02.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha., avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Téléphone matin, 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

VERSAILLES MAISON PART. 260 m2, récept., 3 P., 7 chbr., 2 cuis., 2 bns, cour et jard. : 1.200.000 F. Téléphone 950-16-43.

viagers

Placement unique. ISLE-ADAM, 35 km Paris Jlie ppté anc., moulin, chute d'eau privée, cadre splend., parc et jard. 4.500 m2, avec 280.000 F + rente. 80 et 73 ans. Pr rens., tél. 469-08-10.

Buttes-Chaumont. Occupé, 2 p., tt conf. 1 tête 77 ans. 120.000 F. + 1.200 F mensuel. T. 202-87-09.

NICE. Libre appt grand stand. 110 m2 + terrasse. Jard. 120 m2. Vue imprenable baie Nice. Px : 450.000 + 3.570 F rente. ETUDE LODEL. 355-61-58.

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. LODEL, 35, bd, Voltaire. 700-00-99.

1er ordre près Palm-Beach **CANNES** moderne 2 P., cuis., bains, terrasse. Vue mer, occupé, 76 ans. Prix : 110.000 F + rente. VOL. 58-70.

La Celle-Saint-Cloud. Libre villa 4 P., gar., jardin 500 m2. 85.000 + 3.500 F/mois 1 tête. **F. CRUZ,** 8, rue La Boétie. 266-19-00.

MONTPARNASSE, 3 P., 70 m2 Balcon, bel imm. pierre taille. 260.000 F. Pas de rente, occupation limitée à 12 ans. **F. CRUZ,** 8, rue La Boétie. 266-19-00.

LA RENTE VIAGÈRE vend vite et bien. G. BOUE N.D.I 9, rue Lagrange, 5e, 633-71-47.

manoirs manoirs

PETIT MANOIR
PRÈS D'ENGHIEN
Sur 1.300 m2, ppté, arbres centenaires, 180 m2 habitables, séjour, salle à manger, 5 chambres, 2 salles de bains + 80 m2 de communs formant 4 pièces - 850.000 F
Pour visiter : sur place samedi, dimanche, de 10 h à 19 h, 10, rue de la Ferme (200 mètres Mairie). SOISY-SOUS-MONTMORENCY ou téléphoner heures de bureau : 359-94-04

20 KM PARIS NORD MANOIR 18e siècle, 10 pièces, dépendances. Magnifique PARC 7.400 m2. Px 1.300.000 F. Crédit possible. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 — 073-36-93.

châteaux

VALLEE DE LA LOIRE près BLOIS par autoroute **MAGNIFIQUE DEMEURE XVIIe SIECLE** parfait état. 12 Pièces, nombreuses dépend. Parc 14 ha. — Jardin à la française; — Tennis, piscine. Exclusiv. ANSELLE : 329-78-50. 3, avenue Vavin, 75006 Paris.

domaines

FERME POUR ELEVAGE de CHEVAUX 72 ha (180 acres) dans les Blue Ridge Mountains, Virginie, U.S.A., lot de première val. av. vue magnif., 30 stalles, vaste man. couv., grange à foin, entr., habit. 6 pces pl. 2 appts, kilom. de clôture. Tél. au (703) 345-8746 après 19 heures.

53 HECTARES - SOLOGNE Salbris, très bonne chasse à tous gibiers, territoire 2/3 bois, 1/3 plaine, sources, possib. 2 beaux étangs, bâtim. ferme à aménager. Le tout libre vente IMMOB. REMANGEON S.A. 18104 VIERZON, B.P. 132. Tél. : (36) 75-39-91 +.

locations ventes

SUR BORDS DE SEINE LOCATION-VENTE
3 PIECES à partir de 1.500 F + charges Résidence de l'Ile, 45, av. J.-Jaurès, ILE-ST-DENIS. Près de la Gare. Sur place ts les jours (sf mardi).
Livraison immédiate
SOGEDIC. 33, Champs-Elysées. — Tél. : 359-94-04.

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur surench. au Pal. de Just. à Paris, le jeudi 1er juin 1978, à 14 h.
APPART. LIBRE 3 Pièces princip., cave,
BOULOGNE-BILLANCOURT (92)
4, rue Kermen et 2, rue Jules-Ferry.
M. à P. : 88.011 F
S'adr. Me VARAUT avocat, Paris (6e). 4, bd Saint-Michel, tél. 326-01-77 : Me BORONAT, avoc., Paris-8e, 64, rue d'Amsterdam ; Me PERARD, avocat à Paris-1er, 1, rue Rouget-de-Lisle.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 1er juin 1978, à 14 heures
UN APPARTEMENT
au 7e étage, compren. : 2 P., cuis., hall, débarras, s. de bains, w.-c., cave, dans IMMEUBLE sis à PARIS (7e)
28, rue CHEVERT
MISE A PRIX : 50.000 F
S'adr. à Me Marcel BRAZIER, avocat à Paris (8e), 178, bd Haussmann ; tous avocats près les Tribun. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE sur conversion de saisie immobilière en vente ordinaire au Palais de Justice à Nanterre (92), le mercredi 31 mai 1978, à 14 heures EN DEUX LOTS
UN LOGEMENT de 3 Pces princip., cuis., w.-c., salle d'eau, débarras, cave, au rez-de-ch.
UN APPARTEMENT 5 P. pales, entrée, cuis., bns, w.-c., placards, cave, emplacement ds le garage collectif de l'imm., 1er étage.
Dans un Immeuble à
SCEAUX (92) 3, rue de la Flèche.
MISE A PX : 1) 30.000 F ; 2) [illegible].000 F.
S'adresser pour tous renseignements à Me Jacques TALON, avocat, demeur. à Paris (1er), 20, quai de la Mégisserie (tél. 236-59-25), déposit. d'une copie du cahier des charges; Sté Civile Prof. Roger ENNEQUIN et J.-F. MASSELIN, avoc., 16, av. Pierre-1er-de-Serbie, Paris (16e), tél. 720-47-41, et à ts avocats près les Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Versailles.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 1er juin 1978, à 14 h., 2 LOTS
2 BUREAUX
à St-Maur-des-Fossés 94
33, av. J.-Jaurès/9, av. d'Arromanches
MISE A PRIX : 3.000 F par lot soit 6.000 F au total.
S'adr. Me HILAIRE, avoc. à Paris-11e, 6, bd Richard-Lenoir, tél. 700-34-34.

Vente au Tribunal de BAYONNE, lundi 29 mai 1978, à 14 h., en 4 lots dépendant du domaine de LARRALDIA à VILLEFRANQUE (64)



1er lot : Hôtellerie du Château de LARRALDIA
4 étoiles, 21 chambres Grand Luxe et Salles de Bains, Salons, Salles à Manger, dépendances avec Restaurant, Bar, Salons, Chambres, Solarium, Barbecue, Salle de Club-Séminaire, Piscine, Chapelle. Tout confort et Grand Luxe. 2 lignes téléphoniques, commun sur 105.022 m2 de terrain boisé, Pelouses, Parcs, Jardins d'agrément.
MISE A PRIX : 1.300.000 F

2e lot : CLUB HIPPIQUE « Le Cheval Roux »
Ecuries, Manèges et Logements sur 214.791 m2 de terrain boisé, Pelouses, Promenades.
MISE A PRIX : 40.000 F

3e lot : MOULIN de POYLOA
avec 2.006 m2 de terres, situé pour partie sur VILLEFRANQUE et sur SAINT-PIERRE-D'IRUBE.
MISE A PRIX : 5.000 F

4e lot : Ensemble de TERRAINS - 64.914 m2
à VOCATION CONSTRUCTIBLES
MISE A PRIX : 250.000 F

Pour renseignements s'adresser à Mes P. PIQUEMAL et Alain HUMMEL, avocats à BAYONNE, 12, rue Thiers, tél. (59) 25-03-82, ou à tout autre avocat au Barreau de BAYONNE.
Pour les visites, s'adresser à Me UGALDE, huissier à BAYONNE, Cité du Palais, Chemin de Marhum, tél. (59) 25-00-81.

SERVICE DES DOMAINES
Vente aux enchères publiques le lundi 12 juin 1978, à 15 heures à ORLEANS Mairie, Salle Hardouineau

LOT UNIQUE composant un ensemble immobilier dénommé
« CHATEAU D'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE »
à 8 km de Malesherbes
LIBRE
Comprenant :
— CHATEAU proprement dit, construction du début du XIXe siècle, en bordure de l'Essonne - Superficie au sol 350 m2 - Entouré de douves - Sous-sol avec chauffage et caves - 18 pièces, cuisine, office, salle de bains, dégagements, débarras, W.-C., eau, électricité - Chauffage à revoir.
— TERRAINS autour du château sur les communes d'Augerville-la-Rivière et Orville séparés par l'Essonne.
— AUTRES CONSTRUCTIONS sur Augerville : communs, pigeonnier, serres, bâtiments agricoles : sur Orville : Pavillon de chasse, pavillon dit « Bowling ».
Inscription à l'inventaire supplementaire des Monuments Historiques des façades et toitures des communs et du pigeonnier.
Superficie totale de l'ensemble : 94 ha 82 a 41 ca
MISE A PRIX : 1.350.000 FRANCS
Visites : sur rendez-vous.
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CHARGES :
— DIRECTION DES SERVICES FISCAUX (Domaines), Cité Administrative Coligny, 131, rue du Faubourg-Bannier, 45042 ORLEANS CEDEX (tél. 62-43-58 poste 241).

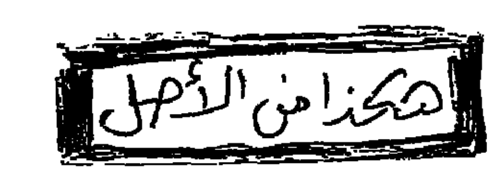
Etude de Me H. LUNEAU, syndic, 23, rue Peiresc, TOULON, VAR, FRANCE, tél. 92-35-42 - Cabinet de Mes C. GIRARD, J.-G. LEVY, J. PIN, avocats, 21, rue Mirabeau, TOULON, VAR, FRANCE, tél. 92-89-36 - Vente aux ench. publ. mardi 13 juin 1978, à 14 h. 30, au Pal. de Just. à Toulon, d'une
USINE dite MINI ACIERIE
dépendant de la liquidation des biens de la S.A. SUDACIER située dans la Zone Industrielle de
TOULON-EST à LA GARDE (Var) FRANCE
sur la MISE A PRIX de : 50.000.000 de francs
Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude de Me LUNEAU, syndic.

Vente au Palais de Justice à Paris, le LUNDI 29 MAI 1978, à 14 heures EN DEUX LOTS
1er lot : UN GRAND MAGASIN AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET UN GRAND LOCAL AU PREMIER ÉTAGE
à usage de CAFÉ-RESTAURANT
LOUE - MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
2e lot : UN APPARTEMENT de 2 pièces au premier étage
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION - MISE A PRIX : 40.000 F
sis tous deux à PARIS (6e)
5, rue de l'ANCIENNE-COMÉDIE
S'adresser à Me BOHONAT, avocat, 64, rue d'Amsterdam à PARIS (9e), tél. 874-17-24 ; et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

VENTE au Palais de Justice à Nanterre, mercredi 7 juin 1978, à 14 h, UN LOT
3 TERRAINS CONTIGUS + MAISON Sce Tot. 790 m2
NANTERRE (92) rue de la GARENNE, nos 369, 371 et 373.
M. A P. 50.000 F - S'adr. à Me BOISSEL avocat à Paris (2e), 36, r. Petits-Champs, tél. 742-48-94 ; Me BRAZIER, avoc. à Paris, 178, bd Haussmann, tél. 924-39-03.

VENTE sur saisie au Palais de Just. à Pontoise, le jeudi 1er juin 1978, à 14 h.
Pavillon à GOUSSAINVILLE (95) - LIBRE
14, boulevard de Verdun et 14, rue H.-Vuillemin. Jardin, conten. 378 m2.
MISE A PRIX : 100.000 F - S'adr. à Me BUISSON, av. à Pontoise-95, tél. 464-31-62.

ADJUDICATION CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
le 6 juin 1978
SANS MISE A PRIX
PROPRIÉTÉ à SAINT-CLOUD (92) - 13, av. Duval-Le-Camus
Résidentiel - Très bon état général - Sous-sol aménagé - Rez-de-chaussée Deux étages - Surface utile 300 m2 - Jardin - Garage - Contenance au sol 850 m2
Consignation : 150.000 Francs
Visites et renseignements : Me J.-M. POISSON, notaire, 21, avenue Rapp, 75007 PARIS, tél. 555-07-64.



Le Monde

équipement

URBANISME

Créée dans le but d'améliorer la construction des bâtiments publics

La mission Tricot se met au travail

La mission Tricot est au travail : afin d'étudier les moyens d'améliorer la qualité architecturale des bâtiments publics, la mission a lancé des enquêtes dans les ministères pour savoir comment l'Etat construit un collège, un hôpital, un bureau de poste, une caserne ou un palais de justice.

« Nous voulons aller au fond des choses, explique M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, ancien secrétaire général de l'Elysée et président de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques. Cette première année sera essentiellement consacrée à des recherches et à des consultations. » Cela afin d'inventorier les procédures et les règles de la commande publique, de bien connaître la pratique « qui peut être fort différente de la réglementation », et de recueillir tous les avis et suggestions.

Pour qu'un bureau de poste soit un monument de son temps

Des groupes d'architectes et de fonctionnaires ont été « lancés » dans la douzaine de ministères désignés par le décret du 20 octobre dernier. Cette recherche doit approfondir celle qui avait été menée il y a dix-huit mois par M. Claude Cornuau, dont le rapport suggérait la création de cette mission. Les services qui construisent le plus sont actuellement, dans l'ordre décroissant : les télécommunications, l'armée, l'éducation, la santé, les postes, le fisc, l'agriculture, etc. Il est intéressant de « décortiquer » les procédures, les normes, les habitudes administratives pour essayer de comprendre comment le souci de l'efficacité ou... de la facilité, la recherche du meilleur prix ou... la sécurité de la routine (les mêmes architectes, les mêmes entreprises), mènent aux résultats que l'on connaît : quelques belles exceptions au milieu de la grisaille et de la médiocrité.

« L'Etat doit s'efforcer de faire de la haute couture. Sur dix mille architectes, il peut en trouver cinq cents bons », affirme M. Jean-Marie Butikofer, ingénieur des ponts et chaussées, ancien directeur régional de l'équipement de la Corse et secrétaire général de la mission, qui s'est installé avec quelques collaborateurs au palais de Chaillot. *« Il faut améliorer les conditions de la création. Quand un architecte doit assimiler des circulaires de cinquante pages et respecter un catalogue de six cents normes, si, à la fin, il respecte quatre cent quatre-vingt-huit normes sur six cents, il est usé. C'est un gaspillage de matière grise. »*

L'ennui est que l'administration a toujours de bonnes raisons de faire vite. Dans les années 60, on construisait « un C.E.S. par jour » ; 3 millions de mètres carrés de bâtiments scolaires ont été lancés en 1970. Aujourd'hui, ce sont les télécommunications qui sont « pressées ». Pour les C.E.S., le boom est fini, et l'on s'inquiète enfin de la qualité. Chacun s'accorde en effet à reconnaître que la construction des collèges, ces fameux C.E.S. industrialisés, qui ont essaimé à travers le pays, discrets dans les grandes villes, mais trop voyants dans les bourgs, n'est plus aussi anarchique qu'elle l'a été. *« Nous avons établi un catalogue afin que les maires sachent qu'ils ont le choix »*, explique M. Jean-Claude Parriaud, directeur des équipements au ministère de l'éducation. *« Il y a déjà mille cinq cents noms dans le Bottin des architectes qui ont construit pour l'éducation nationale, mais nous en introduisons cent trente nouveaux environ chaque année. Un cabinet d'architectes ne réalise pas plus d'une opération par an, alors que certains en avaient autrefois quatre ou cinq. »*

Faire des œuvres originales

Mais la plupart des constructions sont des modèles industrialisés, qui s'intègrent souvent difficilement dans les paysages ruraux malgré des tentatives pour « briser » les volumes et colorer les façades de teintes plus sourdes que le blanc faussement réputé neutre. La largeur des bâtiments (deux classes séparées par un couloir) empêche généralement de les surmonter d'une toiture. *« En plus de l'architecte concepteur du modèle, nous désignons pour chaque édifice un architecte « adaptateur ». On lui demande de faire une œuvre originale, tandis que, dans les années 60, on lui disait : « Dépêchez-vous, la rentrée est le » 15 septembre. »*

« Nous cherchons à améliorer la qualité des bâtiments courants, assure M. Parriaud, et *l'idée de créer des secteurs pilotes où certains dépassements de prix seraient autorisés me semble illusoire. Cela risque de n'avoir aucun effet sur la production moyenne. »*

L'un des objectifs de la mission Tricot est en effet la création dans les ministères constructeurs de secteurs pilotes où les normes techniques et financières pourraient être assouplies de manière à encourager l'innovation. Un peu à la façon dont le « plan-construction » a permis la construction de quelques milliers de logements H.L.M. « innovants » (sur cinq cent mille par an). Ferment de progrès ou simple alibi ? On le saura plus tard.

Mais, avant de réserver des enveloppes financières pour l'expérimentation (400 000 francs sont inscrits au budget de la mission pour ses études propres et le financement des surcoûts), la mission « réfléchit » dans plusieurs directions. En plus des « enquêtes » lancées dans les ministères, des groupes de travail vont étudier des sujets « horizontaux » (relations avec l'urbanisme, programmation, choix des architectes, concertation avec les usagers, etc.). On se penchera aussi sur le passé pour analyser dans quelles conditions le dix-neuvième siècle, par exemple, a produit des bâtiments publics (les gares, l'Opéra) dignes d'intérêt. Enfin, on lancera des « limiers » (architectes) à l'étranger, où bien souvent la qualité moyenne des bâtiments publics est meilleure qu'en France (1).

Au lieu de construire des collèges qui ont des airs d'usines et des bureaux de poste qui ne ressemblent à rien, pourquoi ne pas admettre que les bâtiments publics doivent aussi être des monuments et marquer la ville de signes compréhensibles, de points de repère ?

M. Tricot et les membres de la mission se sont donné une année de réflexion et d'investigation qui devrait aboutir à un conseil interministériel au début de 1979. *« Nous ne voulons pas être les méchants qui donnent des coups de pieds dans les taupinières*, explique M. Butikofer. *Nous préparons un blocus. La tâche sera longue, sereine. »* Mais le secrétaire général de la mission insiste aussi sur son caractère temporaire et sur le souci de ses membres de *« ne pas s'éterniser »*, ni devenir un organisme (un de plus) permanent. La mission Tricot a quelques années pour tenir le pari de la douceur et de la fermeté.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Des bourses destinées à des architectes diplômés (de préférence jeunes) sont attribués pour des missions d'étude à l'étranger d'une durée de quarante-cinq jours entre le 15 juillet e tle 31 octobre prochains. Seize pays ont été retenus et le montant de la bourse sera de l'ordre de 12 000 F. Les candidatures doivent parvenir avant le 10 juin à la mission : Palais de Chaillot, place du Trocadéro, 75116 Paris (tél. 704-21-01).

● PRECISION. — Dans l'article sur le complexe commercial Centre 2 à Saint-Etienne (*le Monde* du 17 mai), c'est une réponse « *négative* » et non « *affirmative* » qu'ont apportée les élus à la question : « *Referiez-vous ce centre commercial ?* » M. Tomas, actuel adjoint à l'urbanisme, avait d'ailleurs précisé, parlant du projet conçu sous la municipalité précédente de M. Michel Durafour : « *Nous en avons hérité avec ce qui était bien et ce qui était moins bien.* » Cependant la municipalité de M. Sanguedolce (P.C.) ne nie pas qu' « *il était nécessaire de renforcer et de vitaliser l'appareil commercial stéphanois.* »

CONSTRUCTION NAVALE

Le groupe saoudien TAG renonce à renflouer Terrin

Après avoir examiné la situation et les perspectives financières et économiques de Terrin, les experts du groupe TAG, que dirige l'homme d'affaires saoudien M. Akram Ojjeh, ont abouti à des conclusions pessimistes et ont décidé de ne pas donner suite à leurs propositions tendant à renflouer le groupe de réparation navale marseillais (« le Monde » daté 7-8 mai).

« Nous n'avons jamais eu l'intention de renflouer le groupe Terrin définitivement », indique-t-on dans l'entourage de M. Ojjeh, et n'avons jamais fait de déclaration en ce sens. Il s'agissait à l'origine d'une consultation entre M. Akram Ojjeh et les amis qu'il a au gouvernement. « Ceux-ci, a précisé un porte-parole, ont attiré son attention sur les difficultés du groupe Terrin et lui ont demandé d'examiner la possibilité d'une prise de participation. Les études auxquelles le groupe TAG a procédé ne paraissent pas devoir aboutir aujourd'hui à un résultat positif, car il s'agit d'une affaire très difficile. Nous avons examiné toutes les possibilités d'un redémarrage de l'entreprise Terrin et même « sondé » nos firmes travaillant à l'étranger.

Les péripéties de l'affaire Terrin, qui jettent l'opprobre sur la réputation du port de Marseille, ne donnent pas de l'ensemble de la réparation navale française une image conforme à la réalité. Car, sur les douze principales firmes de ce secteur, il en existe de bien gérées, bien équipées, capables de soutenir la concurrence des Pays-Bas, du Portugal, de la Grèce, de Malte ou de Singapour.

Toutefois, la réparation navale subit inévitablement le contrecoup des crises de la marine marchande et de la construction. De nombreux pays en voie de développement se sont équipés en engins de radoub — les « *formes* » — depuis 1975. Quant aux armateurs, dont les coûts d'exploitation sont mis à mal par l'effondrement des taux du fret et l'endettement des entreprises, ils cherchent à différer le plus possible les réparations ou les travaux d'entretien à effectuer sur leurs navires. Du coup, les firmes françaises de réparation ont accompli 7,6 millions d'heures productives en 1977, contre 11 en 1974. Les effectifs sont tombés de 8 000 à 6 400 personnes. En 1976, les pertes des douze sociétés se sont élevées à 60 millions de francs. Pertes qui ont pour cause le coût des heures perdues (représentatives du personnel payé, mais non occupé) et les écarts, évalués à 10 % en moyenne, entre les prix de vente et les prix de revient.

Cette distorsion n'est pas insurmontable, mais, dans le climat de concurrence internationale « ouverte » qui caractérise toutes les activités maritimes, elle peut avoir des effets négatifs graves pour les entreprises françaises.

Aux Pays-Bas, l'Etat prend à sa charge 75 % de la valeur des pertes subies par les chantiers. Les firmes proposent aux armateurs des prix de dumping inférieurs de 30 % à leurs coûts de revient. « *Il y a un mystère*, constate M. Dominique de Mas Latrie, secrétaire général du syndicat des réparateurs de navires, *ce sont les pays qui ont les plus forts niveaux de salaires, la R.F.A. en tête, qui semblent le moins souffrir. Pourquoi ?* » Parce que ces chantiers qui font souvent et de la construction et de la réparation reçoivent diverses aides, à divers titres, et par différents organismes (par les Länder notamment). Le système français de subvention est, en revanche, beaucoup plus « transparent », parce que plus « classifié » et plus centralisé. Dans ce domaine comme dans d'autres « l'Europe de la subvention » reste un vaste capharnaüm où chacun des Etats fait ce qu'il veut dans un climat de « sauve qui peut » en cherchant à ne pas trop éveiller les soupçons des autorités communautaires.

Plusieurs regroupements sont en cours pour donner plus de résistance aux entreprises. Une première opération s'est faite à Dunkerque. Une autre se prépare sous l'égide des Ateliers français de l'Ouest (AFO) auxquels s'associeraient des établissements du groupe Dubigeon Normandie et Ziegler, de Dunkerque. Mais ces restructurations ne seront pas *suffisantes* pour relancer *les* « stations services maritimes » et l'activité des « garages portuaires français ». « *Le problème numéro un à résoudre à Marseille*, dit M. de Mas Latrie, *c'est d'assainir le climat social pour que soit mis un terme aux détournements de travaux au profit de Cadix, de Scaramanga, de Gênes ou de Lisnave au Portugal.* »

Autre exigence : réduire le coût de la location des « formes » de réparation (là la balle est dans le camp des autorités portuaires), et réduire les tarifs de remorquage et de pilotage.

On comprendrait mal qu'un pays dont le chef de l'Etat réaffirme souvent la « vocation maritime » laisse péricliter la réparation navale. Ce secteur industriel trouve naturellement sa place dans les grands ports de commerce. En outre, la réparation et la transformation des navires présentent l'avantage, au moment où l'on reparle du pacte de l'emploi, d'entraîner dans leur sillage un nombre considérable de sous-traitants. Ces activités vont de la grosse tôlerie à l'électronique, en passant par l'électricité, la mécanique, la peinture, l'ameublement. Elles exigent une main-d'œuvre qualifiée très abondante (80 % de l'ensemble des salariés contre 45 % en moyenne).

La réparation des navires n'exige pas des investissements lourds, mais les frais de main-d'œuvre entrent pour 85 % dans la « valeur ajoutée » dégagée par ces entreprises.

D'où une double constatation : ce secteur de l'industrie pourrait offrir des emplois aux jeunes ayant une bonne formation technique ; mais l'importance des frais de main-d'œuvre, s'ils ne sont pas maîtrisés, rend les entreprises particulièrement vulnérables. A défaut d'un effort pour comprimer les frais généraux, rechercher des marchés nouveaux, réorganiser leurs structures, diversifier leurs activités, ces entreprises ne seront pas à même d'aborder, avec confiance et chances, l'année 1979, dont les experts pensent qu'elle marquera la reprise de la conjoncture dans la « réparation » navale (avec au moins deux ans d'avance sur la reprise escomptée dans le secteur, combien plus compromis, de la « construction » des navires).

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ENVIRONNEMENT

POINT DE VUE

La protection du Rhin : pollution à la demande...

par LOUIS ULRICH (*)

L'ASSEMBLEE nationale discute, ce jeudi 25 mai, un projet de loi « *autorisant l'approbation de la convention signée à Bonn, le 3 décembre 1976, relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures* ».

Il est en soi très réjouissant de constater que ce fleuve, transformé depuis trente ans en une énorme rigole d'égouts, soit l'objet des soins attentifs des gouvernements riverains et qu'un premier accord concret ait été obtenu sur les rejets de sel, certes au prix d'une grande opération d'injections en couches profondes dans le sous-sol de l'Alsace (*le Monde* du 26 avril).

En fait, l'examen du projet de loi révéla que derrière les bonnes intentions affichées, se cacha une singulière gestion de la pollution restante.

Il faut constater que la pollution saline du Rhin sera stabilisée, plutôt que véritablement réduite. En effet, si la convention prévoit une réduction des rejets de sel de 60 kilos par seconde (20 kilos en fait dans une première phase), elle insiste surtout sur l'obligation pour chaque Etat d'interdire toute éventuelle augmentation des déversements. En outre, le total des rejets maximaux exprimés en « ions chlore » ne devrait pas dépasser 312,9 kilos par seconde, avec une tolérance momentanée jusqu'à 323,3 kilos/seconde, à l'occasion d'un débit plus élevé du Rhin. Or, ces quantités sont sensiblement supérieures à la pollution actuellement constatée dans le Rhin, qui ne serait que de 295 kilos/seconde. Enfin, il n'est indiqué nulle part clairement dans la convention si l'ensemble des rejets des Etats (312 kilos) est calculé avant ou après le début des injections dans le sous-sol alsacien.

Par contre, les rejets maximaux autorisés pour chaque nation riveraine sont prévus : 168 kg/s pour la France (contre 160 kg/s constatés) ; 10 kg/s pour la Suisse (contre 5 kg/s) ; 134,9 kg/s pour l'Allemagne (contre 130 kg/s).

On en arrive ainsi à une notion nouvelle, codifiée par une convention internationale : celle de quotas de pollution admissible, attribués à chaque pays riverain. Une commission internationale examinera, chaque année, les rapports des Etats sur « *l'évolution de la charge en ions-chlore des eaux du Rhin et, en cas de besoin, elle proposera aux gouvernements une adaptation* ». Est-on bien certain que ces adaptations éventuelles se feront dans le sens d'une réduction des rejets ?

Les « contingents » de pollution sont seulement fixés à l'échelon international : chaque Etat peut, à l'intérieur de son quota, moduler les quantités de sel rejetées par les différentes entreprises industrielles implantées sur son territoire. La convention est très claire : « *Les augmentations des quantités d'ions-chlore provenant des rejets isolés ne sont admissibles que dans la mesure où les parties contractantes concernées procèdent sur leur territoire à une compensation de la charge, ou si une compensation globale peut être trouvée dans le cadre de la convention internationale.* »

En d'autres termes, une entreprise polluante pourra augmenter ses déversements de sel, si elle trouve, avec l'accord des autorités, des « compensations » soit auprès d'une autre entreprise nationale polluante, soit chez des partenaires étrangers. La convention internationale a même prévu qu'un Etat « *peut exceptionnellement, pour des raisons impératives et après avoir demandé l'avis de la Commission internationale, autoriser une augmentation, sans qu'une compensation immédiate soit opérée* ».

Y aura-t-il dorénavant des « droits acquis » à la pollution et un trafic des contingents de pollution ? C'est la question que l'on se pose en Alsace, notamment dans la région concernée par la première opération de dépollution. C'est aussi la question sur laquelle le débat parlementaire se devrait d'apporter plus de clarté.

(1) Voir *le Monde* du 26 avril.

(*) Conseiller général du Haut-Rhin (C.D.S.).

M. GUERMEUR (R.P.R.) PRÉSIDE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE NAUFRAGE DE L' « AMOCO-CADIZ »

La commission d'enquête créée à l'Assemblée nationale, à la suite du naufrage d'un navire pétrolier (l'*Amoco-Cadiz*) sur les côtes de Bretagne, le 16 mars 1978, s'est réunie, mercredi 17 mai, pour élire son bureau.

M. Guy Guermeur (R.P.R., Finistère) a été élu président et M. Henri Baudouin (U.D.F., Manche) rapporteur. M. Arthur Paecht (U.D.F., Var) a été désigné comme vice-président et Mme Marie Jacq (P.S., Finistère) comme secrétaire.

POLLUTION-PUNITION - DÉRISION

Le tribunal administratif de Rennes, appliquant l'article 61 du code des port. maritimes, vient de condamner M. Papadopoulos, capitaine du cargo grec l'Trinikos, à une amende de... 36 francs pour pollution par rejet d'hydrocarbures dans le port de Lorient, le 27 juillet 1977.

Jusqu'à la loi de finances du 29 décembre 1956, qui avait majoré de 50 % le taux des amendes pénales, les pollueurs n'encouraient qu'une amende de 24 francs. A l'évidence il y a progrès dans l'application du principe : « Les pollueurs seront les payeurs. »...

PAS DE RASSEMBLEMENT ANTI-NUCLÉAIRE A CREYS-MALVILLE CET ÉTÉ

(De notre correspond. régional.)

Lyon. — Il n'y aura pas de grande mobilisation cet été autour du site de Creys-Malville (Isère) où l'E.D.F. construit une centrale nucléaire dite « surrégénératrice ». Ainsi en ont décidé les membres de la coordination des comités Malville de la région Rhône-Alpes réunis les 13 et 14 mai à Lyon. En effet, la population qui habite à proximité du site paraît encore traumatisée par les graves événements de l'été dernier, au cours desquels on avait relevé un mort et cent blessés du côté des manifestants.

En revanche, les comités sont toujours décidés à contester la construction de la centrale, ainsi que l'ensemble du programme nucléaire. Mais ils veulent organiser sur le terrain des « opérations positives » destinées à prouver aux habitants qu'il existe une alternative au nucléaire. — B. E.

M. Defferre accuse les communistes de « mensonge » et d'« insulte »

Une vive polémique s'est engagée à Marseille entre M. Gaston Defferre, député (socialiste), maire de la ville et le journal communiste *la Marseillaise* au sujet de l'affaire Terrin. Dans le numéro du 14 mai de ce journal, sous le titre « Comment l'union se crée », le rédacteur en chef adjoint de l'organe local du P.C., M. Désiré Calderon, avait mis en cause la volonté initiale du parti socialiste de s'opposer aux licenciements chez Terrin et lui reprochait de n'avoir consenti à le faire que sous l'impulsion du P.C. Dans un article intitulé « *Union ou mensonge ?* », M. Defferre répliquait avec vigueur dans son propre journal, *le Provençal*, du mardi 16 mai en écrivant : « *Le parti communiste parle beaucoup d'union. L'union est-elle pour le parti communiste le mensonge, l'insulte, la domination ? Ce n'est pas notre conception et ce n'est pas celle qui peut servir les travailleurs victimes du drame de la réparation navale. En vérité, certains dirigeants communistes et certains journalistes communistes sont furieux de constater que les socialistes ont été présents dans toutes les manifestations organisées par les syndicats du groupe Terrin, parfois même plus nombreux que les communistes, qu'ils ont défendu vigoureusement les ouvriers, les employés et les cadres menacés de perdre leur emploi (...).* »

M. Désiré Calderon répond à M. Defferre, le mercredi 17 mai, par un nouvel article qui s'intitule simplement « Union » et dans lequel il écrit notamment : « *On ne pourrait donc que se féliciter que* le Provençal, *après s'être fait — de surcroît dans ses propres colonnes — le porte-parole des thèses du pouvoir et du patronat sur la soi-disant fatalité des huit cent vingt-cinq licenciements de Terrin, se déclare aujourd'hui à leurs côtés. (...) Les considérants par lesquels est passé* le Provençal *pour s'attaquer avec bassesse et mesquinerie à mon article (...) ne sont-ils que la manifestation de cette tentation permanente de dévoyer le débat ? Son auteur en est disqualifié...* »

A PROPOS DE...

Les actes de vandalisme dans le métro

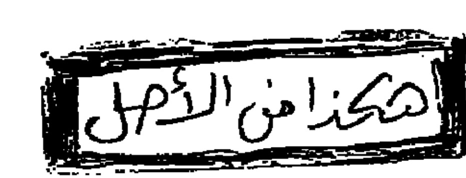
Le retour des banquettes en bois ?

Banquettes lacérées, graffiti sur les sièges : les actes de vandalisme ne cessent de se multiplier depuis plusieurs années dans le métro parisien. Notamment dans les voitures de première classe.

En 1977, chaque mois 1 532 banquettes et strapontins ont été détériorés ; en mars 1978, 2 162 coussins ont été détruits. C'est la ligne 9 qui détient tous les records. La Régie a tenté d'appréhender les délinquants, mais aucun auteur de déprédation n'a été pris en flagrant délit.

Seule solution : remplacer les banquettes. Coût de l'opération : un million de francs en 1977. La Régie reconnaît qu'elle est totalement désarmée devant ce phénomène, elle affirme néanmoins que, s'il prend des proportions trop importantes, les banquettes « molles » seront remplacées par des banquettes en bois...

Quant aux graffiti, la Régie a multiplié, sans succès, les essais afin de mettre au point une matière qu'il serait plus facile de nettoyer. Les coussins du nouveau matériel, qui sera mis en service au mois de septembre, seront striés pour que slogans et dessins y soient moins visibles.



Le Monde

économie

M. Barre explique sa politique à la télévision

• Il admet une légère progression de la masse salariale en 1978
• « La hausse des prix permettra aux entreprises d'investir »

« Il n'y a pas de changement dans la politique du gouvernement, mais au contraire une continuité », a déclaré M. Raymond Barre, le mercredi soir 17 mai, en ouverture du « face à face » qui l'opposait à plusieurs journalistes sur les écrans de TF 1.

La tendance des prix, avant qu'il n'arrive à l'hôtel Matignon, « *c'était*, a-t-il dit, *13 à 14 % pour l'année 1976, 17 % pour l'année 1977. Le premier effort à faire était donc d'empêcher une telle évolution. Ce que nous avons fait l'an dernier, c'est-à-dire 9 %, a représenté un effort considérable, et nous n'avons pu le réaliser que parce que les facteurs profonds de l'inflation ont été contrôlés, parce que la masse monétaire a cessé de croître au rythme du passé, parce que la politique budgétaire a été une politique très prudente, parce que, surtout, les Français ont admis qu'ils devaient accepter une modération de l'évolution de leurs rémunérations. C'est la raison pour laquelle je dis que nous avons repris le contrôle de l'évolution de l'économie* ».

Expliquant la politique menée par le gouvernement en matière de tarifs publics, M. Barre a déclaré : « *L'an dernier, nous avons commencé à remettre en ordre les entreprises nationales. Ce qui a permis d'éviter une aggravation de la situation financière des entreprises publiques, mais cela n'était pas suffisant. A l'époque, il était indispensable, parce que le contrôle des évolutions fondamentales n'avait pas encore été acquis, de ne pas recréer des anticipations de hausse des prix. (...) Nous ne recherchons pas systématiquement la vérité des prix pour les entreprises publiques (...) Mais, lorsque le déficit d'exploitation des entreprises nationales atteint un degré aussi élevé que celui que l'on a constaté, il faut bien prévoir des concours budgétaires et les financer. Vous pouvez les financer soit par l'impôt, soit par la création de monnaie — on a alors recours à la Banque de France, — soit par la hausse des tarifs qui est supportée par les usagers. Il est normal que ce soient ceux qui utilisent le service public ou qui bénéficient du service public qui le paient à un coût qui corresponde à la réalité.*

» Alors, nous avons décidé des hausses de tarifs pour éviter que les concours de l'Etat ne croissent encore davantage — accroissement qui nous empêche d'agir dans d'autres domaines, — et nous avons pris cette décision parce qu'il n'est pas bon de laisser les entreprises publiques s'enfoncer dans le déficit. »

M. Barre a poursuivi : « *Pendant quatre ou cinq mois, les indices de prix seront élevés. Mais, l'an dernier, aux mois de février et mars, j'ai expliqué constamment que les hausses auxquelles nous allions procéder allaient entraîner un fort indice. Les Français ont compris, car la hausse de l'indice, ce n'est pas l'inflation. La hausse de l'indice, c'est l'inflation lorsque cette hausse traduit l'explosion des facteurs profonds qui sont à l'origine de l'inflation ; tandis qu'à l'heure actuelle, ce que nous faisons, ce sont des hausses d'ajustement qui doivent faire disparaître un potentiel accumulé d'inflation.* »

Répondant ensuite à une question sur l'évolution du pouvoir d'achat des salariés des entreprises nationalisées, M. Barre a déclaré : « *Lorsqu'une économie a des prix qui montent, il faut, bien sûr — ce qui n'est pas le cas dans tous les pays, — que les rémunérations s'ajustent sur la hausse des prix. Pour ce qui est du pouvoir d'achat, celui-ci peut être d'autant mieux distribué que les prix montent moins vite.*

» Autrement dit, le pouvoir d'achat s'obtient par la baisse des prix. Lorsque les prix montent, un effort est consenti par le pays, effort qui est la stabilisation du pouvoir d'achat. »

La hausse des prix agricoles

Faisant un parallèle avec les décisions prises à Bruxelles le 12 mai concernant les prix agricoles, le premier ministre a commenté : « *La réduction des montants compensatoires, ce que l'on appelle la dévaluation du « franc vert », va se traduire par une hausse des prix agricoles en France. On peut voir immédiatement la conséquence de cette hausse des prix agricoles : les prix montent. Mais qu'est-ce qui est important pour l'agriculture et pour l'économie françaises ? C'est que l'agriculture française ne soit plus dans des conditions telles que ses exportations soient pénalisées. Et pour l'intérêt de notre pays, pour l'intérêt de notre agriculture, il est bon, même si nous le payons pendant quelques mois d'une hausse des prix des produits agricoles, que notre agriculture puisse redevenir compétitive et exportatrice.*

» C'est toujours la balance qu'il y a à faire entre un intérêt à court terme, dont on peut être affecté, je le reconnais, et une vue à plus long terme. Pour les entreprises nationales, nous payons des tarifs plus élevés, mais cela allège le budget de l'Etat, cela permet aux entreprises de mieux développer leurs programmes. »

Après avoir précisé qu'il y aurait chaque année une opération « tarifs publics », M. Barre a déclaré :

« *J'entends parler ici ou là de « matraquage », comme si le gouvernement n'avait d'autre idée que de frapper les Français, comme s'il n'était pas soucieux de la situation des ménages moins favorisés, de la situation des travailleurs. C'est ce procès constant, selon lequel le cœur, le sentiment, la générosité, se trouvent d'un côté, tandis que le gouvernement est froid, indifférent, et n'a pas d'autre idée que de faire souffrir les Français. Cette vision assez curieuse n'a aucun rapport avec la réalité.*

» Car ceux qui ont la responsabilité du gouvernement savent très bien que si des mesures ne sont pas prises tout de suite, et des mesures d'une ampleur suffisante, nous allons tous ensemble le payer beaucoup plus gravement l'an prochain ou dans deux ans. »

« Si nous libérons les prix maintenant... »

A la question qui lui était posée de savoir quel argument il avait trouvé pour convaincre M. Giscard d'Estaing de libérer les prix de l'industrie, ce qu'il n'avait pas fait dans le passé, M. Barre a répondu : « *Il y a une différence entre une libération des prix dans un contexte orienté vers l'inflation et une libération des prix dans un contexte où, je me permets de le dire, un certain nombre de facteurs sont contrôlés. Si nous libérons les prix à l'heure actuelle, c'est parce que le franc a, comme on dit, une bonne tenue. (...) C'est en second lieu parce que la progression de la masse monétaire est contenue. C'est parce que les Français ont accepté une modération de l'évolution de leurs rémunérations, et c'est aussi parce que le gouvernement a dit très clairement qu'il ferait jouer la concurrence, tant sur le plan intérieur que sur le plan international. (...) La concurrence permet de jeter quelques brochets parmi les carpes et d'empêcher les carpes de prendre le goût de vase. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Bastiat qui l'a dit jadis. Et ce n'est pas mal de penser que nous avons trop de carpes en France qui prennent le goût de la vase. Cela va changer.* »

Les entreprises qui vont améliorer leur situation financière en profiteront-elles pour investir ? « *Il y a une excellente garantie*, a répondu M. Barre, *c'est que les entreprises, du fait même que nous avons une économie de concurrence, sont conduites à investir et à faire des investissements qui ne sont pas simplement des investissements de productivité, mais des investissements d'extension de capacité. Je crois que beaucoup d'entreprises françaises qui pourraient se développer ne peuvent pas investir parce qu'elles ont une situation financière déséquilibrée, parce qu'elles ont un excédent de main-d'œuvre ; l'investissement reprendra non seulement lorsque la conjoncture internationale et nationale s'améliorera, mais encore lorsque leur situation financière sera devenue plus saine.* »

Maintenir le pouvoir d'achat Jusqu'à 30 000 F par mois

M. Barre a ensuite précisé quelle serait l'évolution des salaires et du pouvoir d'achat. « *Le principe est le maintien du pouvoir d'achat. Je l'ai écrit aux organisations professionnelles et syndicales en leur recommandant de respecter le principe du maintien du pouvoir d'achat. De surcroît, le gouvernement a recommandé qu'un effort soit fait en faveur des basses rémunérations et des rémunérations des ouvriers, des travailleurs manuels. Il est évident que, si cet effort est fait, cela signifie que la masse salariale pourra augmenter un peu plus rapidement que les prix. En revanche, là où le gouvernement estime qu'un effort doit être fait par les titulaires de hauts revenus, à partir du niveau qu'il a fixé, c'est-à-dire 30 000 francs par mois, c'est, je le reconnais, une perte de pouvoir d'achat, puisque la rémunération en valeur nominale est bloquée.* »

Pour les salariés qui gagnent moins de 30 000 francs par mois, « *il y aura maintien du pouvoir d'achat, c'est la recommandation du gouvernement ; mais je vous signale que c'est l'affaire des entreprises. Le gouvernement peut faire une recommandation. Nous pensons qu'il est possible, pour des entreprises, de dégager un surplus, et, au lieu de le répartir de façon indifférenciée sur tout le monde, de l'affecter en priorité, grâce à des actions différenciées, sur les bas salaires et sur les salaires des ouvriers.* »

En ce qui concerne l'évolution du SMIC, le premier ministre a précisé : « *Nous avons fait, au 1er mai, une hausse du SMIC qui comportait une augmentation du pouvoir d'achat au-delà de la simple hausse des prix. J'ai annoncé qu'au 1er juillet nous ferions une augmentation du SMIC qui tiendrait compte à la fois de la hausse des prix et d'une évolution des autres salaires, de telle sorte que la personne payée au SMIC puisse bénéficier d'un progrès de pouvoir d'achat. J'ai annoncé qu'au mois de décembre il y aurait de nouveau une augmentation du SMIC en pouvoir d'achat, c'est-à-dire que, pour les smicards, non seulement la hausse des prix serait couverte, mais qu'il y aurait, en plus, une augmentation du pouvoir d'achat.* »

Parlant ensuite des difficultés rencontrées par certaines entreprises, M. Barre a assuré : « *Depuis dix-huit mois, chaque fois qu'une entreprise en difficulté ayant besoin d'un concours financier pour se redresser a présenté un plan de redressement, chaque fois que l'équipe responsable était décidée à redresser ses affaires, le concours de l'Etat n'a pas été mesuré. Je tiens à le dire ce soir : le concours de l'Etat ne sera pas mesuré aux entreprises qui feront cet effort. J'ajoute que là où il y a des licenciements et des suppressions de postes, le gouvernement entend mener une politique d'aménagement du territoire qui soit vigoureuse. En Lorraine, au moment de l'affaire sidérurgique, j'ai donné la preuve que le gouvernement pouvait favoriser des implantations d'entreprises, et vous aller voir que nous ferons pour les Vosges — puisque vous avez parlé de l'affaire Boussac — le même effort de prospection systématique d'entreprises pour la création d'emplois nouveaux.* »



(Dessin de KONK.)

Le déficit budgétaire : 15 à 20 milliards

A la *question* qui lui était posée de savoir pourquoi l'Etat n'avait pas réagi plus tôt dans l'« affaire Boussac » — les difficultés de l'entreprise datent de sept ans, — M. Barre a notamment répondu : « *Je ne viens pas ici pour vous dire que tout ce que fait le gouvernement est parfait, mais je voudrais au moins que vous rendiez au gouvernement cette justice que, depuis dix-huit mois, il n'a pas ménagé son aide aux entreprises en difficulté... Mais ce que nous souhaitons, c'est que les travailleurs ne soient point abusés et que les emplois qui leur sont ou qui leur seront offerts, soient des emplois sains et durables. Car c'est tromper les travailleurs que de dire que des emplois sont maintenus alors qu'on les subventionne, alors que l'on sait qu'on ne pourra les subventionner longtemps, et qu'un beau jour, on se retrouvera devant une situation telle que l'entreprise tout entière disparaîtra.* »

Assurant, enfin, que la pause fiscale promise dans le programme de Blois serait respectée, M. Barre a déclaré que le déficit du budget de l'Etat évoluait actuellement entre 15 et 20 milliards de francs et qu'il pourrait encore être l'année prochaine « *du même ordre de grandeur* ».

LES RÉACTIONS

LA C.F.D.T. : il y a bien continuité...

En déclarant qu'« *il y a continuité de la politique du gouvernement* » M. Barre a raison, commente la C.F.D.T. Il en a fait la preuve : « *L'inflation, qui n'a pas cessé depuis son arrivée au gouvernement, va se poursuivre par la hausse des tarifs publics, la hausse des produits agricoles, la liberté des prix ; le pouvoir d'achat des travailleurs, indexé sur l'indice des prix, continuera à baisser. Quand au SMIC, il n'a pas augmenté plus vite que les salaires, comme l'a dit M. Barre, mais moins vite depuis que ce dernier est au gouvernement.*

» L'emploi continuera à se dégrader, conséquence d'une politique économique de concurrence fondée sur le profit. Les propos du premier ministre confirment l'appréciation portée par la C.F.D.T. à l'issue de sa récente entrevue, sur l'étroitesse des possibilités de négociations offertes par la politique gouvernementale. Seule l'action résolue des travailleurs sur leurs revendications prioritaires permettra d'élargir les possibilités pour aboutir aux résultats qu'ils attendent.

● *M. Chevènement*, député socialiste du Territoire de Belfort, animateur du CERES : « *Le premier ministre a donné le spectacle d'un maître d'école béat, ayant enfin maté une classe un peu trop frondeuse, et distribuant, pour leur bien, des punitions aux récalcitrants. Campé du haut de sa victoire électorale, sans doute celle des brochets sur les carpes, M. Barre entend accommoder ces dernières à sa façon et le leur a fait savoir. Mais n'est pas brochet qui veut. L'économie et la société françaises ne sont pas en mesure de supporter la médecine de M. Barre : la saignée traditionnelle des médecins de Molière. La ponction sur le pouvoir d'achat des travailleurs ne trouvent, en effet, sa contrepartie ni dans un effort de justice sociale ni dans un renouveau de l'initiative publique pourtant indispensable, notamment en matière de restructuration industrielle. Le pari libéral de M. Barre est cohérent avec sa philosophie et avec le programme de Blois, il ne l'est pas avec la réalité de l'économie française, il enfonce notre pays dans la crise.* »

● *M. Henry*, secrétaire général de la FEN : « *Le premier ministre n'a ouvert de perspectives claires et positives ni sur le maintien et la progression du pouvoir d'achat ni sur les garanties de l'emploi. Aucun mot n'a été prononcé sur la formation professionnelle des jeunes. Qui pâtira le plus de cette politique, sinon les jeunes et les familles les plus modestes ?* »

● *Le secrétariat* de la C.F.T.C. « *regrette qu'en dehors des dispositions visant les jeunes, plutôt heureusement aménagées, des mesures favorisant dans l'immédiat la création d'emplois n'aient pas été envisagées* ».

Changer sans trop le montrer

« Il y a vingt mois que je répète la même chose... Il n'y a pas de changement de politique : c'est la continuité... » En reprenant plusieurs fois ces expressions, mercredi soir à la télévision, M. Barre a cherché à convaincre une opinion surprise par l'ampleur et la rapidité de hausses de prix que la campagne électorale de la *majorité* n'avait guère laissé prévoir. Le public, les commentateurs, ne comprendraient-ils donc rien à ce qui se passe depuis deux mois ? Les inflexions multiples de la politique gouvernementale qu'ils perçoivent constitueraient-elles de simples mirages ?

La tâche était délicate pour le premier ministre de justifier les mesures nouvelles tout en affirmant qu'elles correspondaient exactement à la poursuite d'une action qui ne les comprenait pas. N'eût-il pas été plus simple — et plus loyal — d'admettre qu'une fois le vote acquis le gouvernement pouvait aller plus loin dans la voie du libéralisme qu'il affectionne, sans se soucier des états d'âme des électeurs.

Car l'affirmation de M. Barre, selon laquelle il *« répète la même chose » depuis septembre 1976*, est loin d'être entièrement exacte. Sur la nécessité d'un effort des Français pour faire face à la concurrence accrue et aux désordres économiques qu'engendre la crise mondiale, il a certes peu varié ; mais sur les conséquences à en tirer, c'est une autre affaire.

L'investissement crée-t-il nécessairement l'emploi ?

Le premier ministre annonçait, il y a encore six mois, qu'après la « purge » de 1977, la France connaîtrait le redressement, avec une croissance de 4,5 % en 1978 et une réduction du chômage ; c'est aujourd'hui une nette aggravation de celui-ci qui est admise, en raison d'une expansion inférieure d'un tiers *à l'objectif. La hausse des prix*, pronostiquée pour 1978, devait être de 6,5 % ; les *ministres* s'attendent maintenant qu'elle atteindra ou dépassera 10 %. Parce que les hausses de tarifs publics décidées par le gouvernement sont deux fois plus fortes que l'an dernier (12 % en moyenne, au lieu de 6,5 %), preuve éclatante qu'il y a bien changement ; parce que le relèvement des prix agricoles dépasse les prévisions des experts officiels ; enfin, parce que la libération des prix industriels — dont il n'avait guère été question pendant les dix-sept premiers mois de gouvernement de M. Barre — va intervenir à une vitesse encore insoupçonnée il y a un mois.

Inflexion aussi dans la politique de l'emploi : le « pacte » numéro 2, adopté mercredi par le conseil des *ministres (voir page 12)* est, pour l'essentiel, moitié moins avantageux que l'ancien ; et pas seulement, comme l'a affirmé M. Barre, parce que l'effort psychologique à entreprendre pour convaincre le patronat d'embaucher est aujourd'hui moins nécessaire. En fait, le gouvernement, qui avait voulu *réduire le niveau du* chômage avant les élections, donne la priorité aux économies budgétaires et se résigne à la progression de la vague de sous-emploi.

Le propos de M. Barre sur les finances publiques n'est d'ailleurs *plus le même* : alors qu'il fustigeait naguère avec la dernière sévérité le déficit admis par son prédécesseur, *M. Chirac — ou celui que prévoyait* la gauche, au cas où elle parviendrait au pouvoir, — le premier ministre s'est déclaré, *mercredi*, *« prêt à accepter un déficit budgétaire du même ordre de grandeur »* que celui de 1978 : 15 à 20 milliards de francs, en exécution. Sans renoncer totalement à alourdir la fiscalité ; car l'interprétation parfois donnée *aujourd'hui du « gel de l'impôt »* promis à Blois est que l'expression concerne seulement les taux des taxes, *non leur assiette. Il n'y a* donc pas violation de la promesse de pause fiscale quand l'impôt à payer s'accroît par extension de sa base, son taux restant constant...

Tant de durcissements limitent la portée du discours sur la continuité. M. Barre utilise cependant la même argumentation pour justifier les inflexions nouvelles : *tous ces efforts sont nécessaires*, dit-il, si l'on ne veut pas que le pays ait à en consentir de pires *« l'an prochain ou dans deux ans »*. En particulier, la libération des prix industriels va permettre aux entreprises d'élever leurs profits, donc d'investir davantage et de créer des emplois. Les deux premières conséquences du raisonnement sont exactes, mais pas nécessairement la troisième.

L'expérience française a, au contraire, montré depuis dix ans — c'est aussi l'une des leçons de *mai 68 !* — que les chefs d'entreprise ont en majorité tendance à donner la priorité aux investissements *dits de productivité* c'est-à-dire à ceux qui permettent de remplacer la main-d'œuvre par la machine. Pour la raison simple que les prix de revient s'en trouvent souvent abaissés — plus les salaires augmentent, plus il est tentant de substituer l'« esclave mécanique » à l'homme, — tout en mettant l'entreprise à l'abri des mouvements sociaux : la machine ne *se met pas en grève, ne réclame* pas d'augmentations de salaire, accepte l'horaire de travail qu'on exige d'elle... Qui peut garantir qu'il en ira différemment à l'avenir ? On peut *même penser que le mouvement s'intensifiera*, sous l'aiguillon de la concurrence étrangère aiguisée par la crise...

Libérer les prix pour relancer l'investissement : oui ; pour multiplier les emplois : c'est moins sûr. M. Barre ne peut l'ignorer, qui invite d'ailleurs les entreprises *« mal gérées » ou dont les marchés se rétrécissent* à se séparer des salariés en surplus, pour élever leur productivité ; et qui *n'admet de faire intervenir l'Etat* dans les secteurs menacés que pour sauver les *emplois « sains et durables »*. Aller dans ce sens sans prendre les moyens de créer des emplois dans d'autres secteurs — mieux, brocarder ceux qui, « *de l'autre côté* » de l'échiquier politique, proposent la création d'emplois sociaux visant à améliorer la qualité *de la vie collective* — c'est se résigner à l'aggravation du chômage ou du moins en accepter le risque.

« Stagflation »

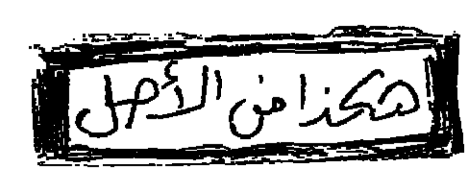
M. Barre a *évoqué*, il est vrai, une *hypothèse de salut*, celle d'une reprise économique internationale. *Dans ce cas*, la *production* française — donc les *salariés* — bénéficieraient des ventes nouvelles. Mais lier l'avenir national à cette hypothétique relance — que continue à refuser l'Allemagne de l'Ouest, notre principal partenaire, et que ne prévoit pas l'O.C.D.E. — c'est accepter que le sort de centaines de milliers de travailleurs français dépende de l'étranger. Et renoncer, en fait sinon *en paroles*, à un *effort* autonome de réanimation économique.

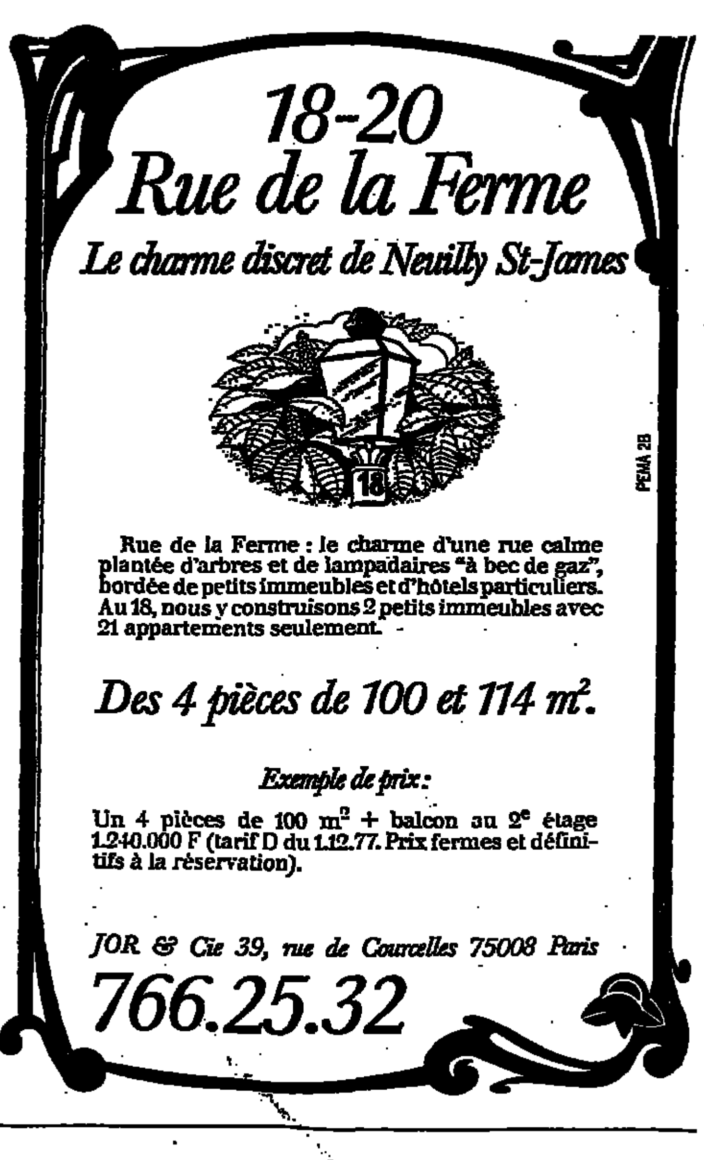
Celui-ci serait pourtant bien nécessaire en l'état du marché de l'emploi et des perspectives économiques de la France. M. Barre n'a fait, mercredi à cet égard, qu'une concession : celle de laisser progresser un peu la masse salariale, pour qu'au-dessous de 30 000 francs par mois le pouvoir d'achat des *salaires soit* maintenu, tandis qu'au bas de l'échelle des « coups de pouce » *successifs seraient donnés* au SMIC. C'était désavouer publiquement M. Monory, le ministre de l'économie, qui préconisait, mardi dans nos colonnes, de bloquer le pouvoir d'achat de l'ensemble de la masse salariale, ce qui aurait imposé de reprendre aux cadres ce qu'on aurait accordé aux petits salaires. C'était aussi infléchir un peu l'objectif officiel précédent, qui semblait moins net à cet égard.

La stagnation de la *demande* nationale ne sera donc pas organisée systématiquement. Mais son progrès non plus, *ou à peine*. De sorte que le risque de voir réapparaître la langueur — une fois passée l'euphorie post-électorale du patronat, qui le fait présentement lancer les commandes différées dans l'attente du scrutin, — n'est pas du tout à exclure.

Langueur, avec persistance d'une certaine inflation et aggravation sensible du chômage, telles sont bien les caractéristiques de la « stagflation » dans laquelle se débat le *monde occidental depuis des années*. La médecine du docteur Barre ne paraît pas devoir en guérir la nation.

GILBERT MATHIEU.





ÉCONOMIE

Dans une lettre au premier ministre

M. Giscard d'Estaing fixe les priorités de l'action gouvernementale

Voici le texte de la lettre adressée par M. Giscard d'Estaing à M. Barre :

« Mon cher premier ministre,

» Ainsi que je l'ai indiqué aux Français après les élections législatives, et comme vous l'avez vous-même confirmé au Parlement dans votre déclaration de politique générale, la période qui s'ouvre, après que les choix électoraux ont été tranchés, doit être consacrée prioritairement à trois actions qui détermineront l'avenir de la société française.

» La première de ces actions est la poursuite du développement économique. Les difficultés de la situation internationale, les changements profonds dans les rapports entre les puissances économiques mondiales, les forces et les faiblesses propres à l'économie française, rendent nécessaire une action qui soit à la fois conjoncturelle et structurelle, pour achever le rétablissement de l'équilibre de l'économie française et pour accélérer l'adaptation de notre savoir, de nos productions et de nos échanges aux données de la fin du vingtième siècle.

» Cette tâche implique notamment que soient mis en place les moyens d'une politique accrue de concurrence et de développement des responsabilités des entreprises ; que l'effort engagé dans les industries de pointe soit développé ; que la situation des branches et des entreprises en péril soit considérée avec la plus grande attention dans un esprit dynamique ; que les efforts d'assainissement de la situation financière de l'Etat et du secteur public soient énergiquement poursuivis, notamment du côté de la limitation des dépenses ; et qu'enfin, soient mis en place les moyens d'une politique active et durable de plein emploi.

» Simultanément, le combat engagé depuis plusieurs années pour faire reculer l'injustice dans la société française doit être renforcée.

» Cette orientation implique que, s'ajoutant au développement des relations contractuelles que vous venez d'encourager, l'Etat prenne dans les secteurs qui dépendent de lui ses pleines responsabilités. Celles-ci portent notamment sur l'amélioration de la justice fiscale ; sur les moyens de développer de façon significative la participation dans l'entreprise ; de renforcer la protection dont doivent bénéficier, dans notre société, les catégories et les groupes les plus défavorisés ; en particulier de mettre en œuvre la priorité annoncée en faveur des familles, tout en poursuivant la politique engagée au profit des personnes âgées ; de faire en sorte que la revalorisation de la condition des travailleurs manuels s'accomplisse à un rythme régulier.

» Enfin, le troisième axe majeur de l'action gouvernementale doit consister dans le développement, dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la société française, de l'esprit et des moyens de l'initiative et de la responsabilité.

» Cette orientation concerne au premier chef le développement des responsabilités locales, pour lequel un calendrier précis d'action doit être établi. Plus généralement, elle doit inspirer l'ensemble de la réforme de l'Etat, en ce qui concerne les rapports entre celui-ci et les administrés. Elle doit être guidée par le souci de simplifier aussi largement que possible la vie de nos concitoyens. A cet égard, j'écarterai de l'ordre du jour du conseil des ministres les textes dont la rédaction ne serait pas aisément accessible, et ceux qui institueraient des formalités administratives supplémentaires. Enfin cette orientation invite au développement de la vie associative.

» La mise en œuvre de ces orientations doit être poursuivie, dans le respect des concertations indispensables, d'une façon aussi méthodique que possible.

» C'est dans cet esprit qu'à la suite de nos entretiens, j'ai arrêté le calendrier de travail du conseil des ministres, que je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint.

» Je souhaite que, dans le même esprit, chaque administration programme, sous votre autorité, ses tâches essentielles. (...) »

Le programme de travail du gouvernement

Le président de la République indique, d'autre part, que, dans les cinq mois à venir, les délibérations du conseil des ministres porteront particulièrement sur les sujets suivants :

Mai : la défense de l'emploi, le développement de la participation, l'amélioration de la condition maternelle et de la vie familiale.

Juin : le développement des responsabilités locales, l'adaptation des structures économiques, le progrès de la vie contractuelle, la protection de la santé publique.

Juillet : le développement des industries de pointe, l'adaptation du système éducatif, la politique des sports et des loisirs.

Août : l'application de la politique de l'emploi, certains problèmes agricoles, la conservation du patrimoine culturel.

Septembre : la politique de développement technologique et de redéploiement industriel, le fonctionnement des universités, celui des institutions judiciaires.

AFFAIRES

M. Ceyrac : priorité doit être donnée à la restauration financière des entreprises

« *La politique économique est entièrement dominée par le fait international. Pour y faire face, les entreprises doivent pouvoir se battre à armes égales avec les entreprises étrangères. Cela exige d'abord qu'elles retrouvent leur liberté de gestion et qu'elles aient le moyen de restaurer leurs ressources financières* », a déclaré, le 17 mai, devant l'Association des journalistes économiques et financiers, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F.

Après avoir rappelé que la liberté des prix devait être *rapidement étendue aux services — et tout particulièrement aux services à caractère industriel — et au commerce* », affirmé que le « *calendrier de libération des prix industriels suscitait plus de problèmes qu'il n'en réglait* » et critiqué « *la vente des prix des services publics telle qu'elle est pratiquée* » dans la mesure où « *le gouvernement a donné le sentiment que la liberté des prix signifiait la hausse des prix* », ce qui est un « *sentiment inexact* », M. Ceyrac a évoqué la situation financière des entreprises françaises qui « *demeure difficile* ».

Pour remédier à cette situation, il faut agir dans trois directions, a affirmé le président du C.N.P.F.: Réévaluer les bilans, développer l'épargne investir dans les entreprises en prenant des mesures d'incitation comme, par exemple, l'avoir fiscal à 100 %, enfin, à titre temporaire, accorder des facilités de crédit aux entreprises sous forme de prêts bonifiés.

En ce qui concerne la politique sociale M. Ceyrac a précisé en répondant aux questions des journalistes que le C.N.P.F. « *proposait aux syndicats de bâtir un nouveau type d'allocation-chômage sans faire d'économie* ». « *Le problème de l'allocation supplémentaire d'attente (ASA) — qui représente 90 % du salaire brut — est délicat* », a poursuivi le président du C.N.P.F. « *On pourrait examiner la redistribution des prestations (90 % pour les uns, 35 % à 40 % pour les autres) en ramenant l'ASA de 90 % à 70 % afin d'accroître l'allocation actuellement fixée à 35 %.* »

Parlant enfin de la déclaration de M. Monory (*le Monde* du 17 mai), selon laquelle les banques prendront en compte dans l'examen des demandes de crédit qui leur seront adressées l'évolution de la masse salariale, M. Ceyrac a déclaré « *qu'il y avait là une idée intéressante* ». Il a insisté sur l'intérêt pour les entreprises françaises d'établir desb udgets prévisionnels, pratique courante aux Etats-Unis.

HUMEUR...

La tâche de M. François Ceyrac n'est pas aisée. Président du Conseil national du patronat français, il ne peut qu'approuver les grandes lignes d'une politique économique que le C.N.P.F. appelle de tous ses vœux depuis plusieurs années. Représentant les chefs d'entreprise, il se doit de faire publiquement connaître les préoccupations et les inquiétudes de ses mandants. Or, bon nombre de patrons sont moroses. L'euphorie post-électorale passée, la réalité est là : la conjoncture est molle. La reprise tant attendue des investissements n'est pas intervenue. Les prévisions sont médiocres. Certains secteurs, les travaux publics en particulier, sont dans une situation critique.

Dès lors, il n'est pas étonnant que M. François Ceyrac ait saisi l'occasion que lui offrait l'Association des journalistes économiques et financiers pour lancer quelques flèches en direction du gouvernement et réclamer une politique plus hardie en matière de restauration des ressources financières des entreprises.

Nul doute que le propos soit d'abord à usage interne. En reprenant à son compte des revendications maintes fois exprimées, M. Ceyrac tend manifestement à rassurer une base qui, sans remettre en cause l' « ouverture sociale » *— bien mesurée — que préconise le C.N.P.F., s'interroge néanmoins sur ses conséquences.*

Que ce discours traduise une certaine déception n'est pas moins contestable. Beaucoup de temps a été perdu, estime-t-on au C.N.P.F. Dès lors que l'on avait décidé de « purger » *l'économie française, il fallait* « mettre le paquet », *et vite, afin de profiter* « de cette période de calme social assez irréelle » *pour reprendre l'expression de M. Ceyrac. A tout le moins, les entreprises eussent été en meilleure posture pour résister à un automne 1978 et surtout à un printemps 1979 que l'on prévoit chauds.*

Est-ce à dire que l'on est à la veille d'une fronde patronale ? Certes non. « Jamais un premier ministre n'a tenu un langage aussi favorable aux entreprises », *affirmait, il y a quelque temps, un responsable du C.N.P.F. On continue de le penser, même si l'on espère obtenir* « un peu plus un peu plus vite ». *Espoir fallacieux ? Après tout, M. Monory n'a-t-il pas avancé d'un mois la libération des prix industriels ? N'a-t-il pas renoncé aux* « étapes » *initialement prévues ? De là à espérer qu'il est possible d'infléchir l'attitude du gouvernement sur l'avoir fiscal ou sur la réévaluation des bilans, il n'y a qu'un pas que l'on franchit aisément.*

Bref, la mauvaise humeur — courtoise — du C.N.P.F. se veut tout à la fois circonstancielle et intéressée. Gageons qu'elle sera accueillie sans trop de ressentiment à l'hôtel Matignon. Ne dit-on pas que le premier ministre veut convaincre les Français qu'il ne fait pas la politique des patrons ? — Ph. L.

Le gouvernement refuse d'assouplir l'encadrement du crédit en faveur du Crédit agricole

Pour la deuxième année consécutive, les dirigeants du Crédit agricole se plaignent de l'encadrement du crédit, qui limite davantage l'activité de la « banque verte » que celle des autres établissements.

En 1977 comme en 1976, le gouvernement leur répond qu'il lui est impossible de lever en leur faveur les contraintes qui pèsent sur le système bancaire tout entier. C'est, en substance, ce que devait déclarer, le jeudi 18 mai, M. Monory, ministre de l'économie, devant l'assemblée générale de cette institution, comme l'avait fait M. Raymond Barre l'année précédente, sans davantage satisfaire les mutualistes agricoles réunis à Paris.

Thème général des interventions de M. Delatte et Lallement, respectivement président et directeur général de la Caisse nationale : la « banque verte » collecte plus de fonds qu'elle ne peut en prêter, au grand dam des agriculteurs.

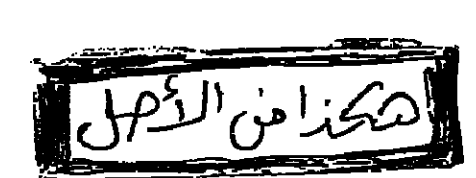
En 1977, ses ressources ont augmenté de 15,2 % (11 % pour les dépôts à vue et 40 % pour l'épargne-logement, ce qui lui assure 30 % du marché national), tandis que ses crédits n'augmentaient que de 12,5 %, taux de croissance le plus bas depuis 1970. Certes, le Crédit agricole a pu développer ses activités *non* « *encadrées* », comme le logement, et surtout les prêts « *calamités* », qui sont passés de 2,1 milliards de francs en 1976, à 8,9 milliards de francs en 1977, à cause de la sécheresse, mais il ne dispose pas de cette formidable « *soupape* » que constitue les crédits à l'exportation, également « *désencadrés* », et qui ont permis aux autres banques d'obtenir une progression de 13,9 % pour leur concours en 1977. Conséquence : la Caisse nationale se voit contrainte de revendre ses excédents de ressources aux autres établissements sur le marché monétaire (60 milliards de francs à fin 1977) et ses bénéfices ont continué à augmenter très fortement, passant de 600 millions de francs à 1 milliard de francs.

*Les dirigeants de la caisse dénoncent cette anomalie, qui les conduit à fournir à leurs concurrents les moyens de consentir des prêts à leurs propres clients, mais beaucoup plus chers. Inversement, les autres banques continuent à remettre en question les « *privilèges* » du Crédit agricole, notamment ses bonifications de prêts et ses avantages fiscaux.

La querelle n'est pas nouvelle, mais il est certain que l'encadrement du crédit, en place depuis cinq ans, en « gelant » les positions acquises, sclérose la profession bancaire et fait naître des tensions de plus en plus fortes. M. Monory devait assurer les mutualistes agricoles que le gouvernement étudiait pour 1979 une refonte des bases de l'encadrement, qui pourrait éventuellement.

● *La société Bodet S.A. de Trementines (Maine-et-Loire) et la firme suisse Patek Philippe S.A.* de Genève assureront le chronométrage des championnats du monde de football qui vont se dérouler en Argentine. Bodet S.A. fournira quarante horloges numériques à chiffres sautants double face. Le montant de la commande est de 145 000 francs. Patek Philippe S.A., de son côté, posera toutes les horloges à aiguilles et installera la centrale horaire à partir de laquelle seront commandées les pendules en activité durant le championnat.





SOCIAL

M. Robert Boulin : le deuxième « pacte » pour l'embauche des jeunes a un caractère « transitoire »

Avant de commenter, le mercredi 17 mai, devant la presse, les grandes lignes du projet de loi adopté quelques heures plus tôt au conseil des ministres et reconduisant un « pacte national pour l'emploi » profondément revu et corrigé *(le Monde* du 18 mai), M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a d'abord indiqué qu'en ce qui concerne les statistiques du chômage, il ne retiendrait plus, à partir du mois prochain, que les *chiffres en données observées.*

Les données corrigées de variations saisonnières continueront certes à être publiées, mais, a-t-il dit, *« elles n'intéressent que les statisticiens et non l'opinion publique, pour laquelle seules comptent les demandes non satisfaites réellement recensées à la fin du mois. » « Il faudra jouer le jeu »*, a ajouté M. Boulin *« et ne pas prendre tantôt les données brutes, tantôt les données corrigées pour appuyer telle ou telle thèse. Si le chiffre en données observées m'est favorable en ce moment [— 2,5 % en avril], je sais très bien qu'il me sera défavorable en septembre. »*

D'autre part, les inscriptions de chômeurs différées à l'ANPE (« ligne-emploi »), qui étaient au nombre de 18 274 à la fin d'avril seront, dès le mois prochain, réintégrées dans les statistiques. M. Boulin annule ainsi une mesure que son prédécesseur, M. Christian Beullac, avait prise quelques mois avant les élections législatives, malgré l'avis de l'INSEE.

Après avoir assuré que le premier « pacte » pour l'emploi avait été « *un grand succès* » puisqu'il a touché cinq cent cinquante mille jeunes, le ministre du travail et de la participation a précisé que le « pacte bis » concernera environ quatre cent mille personnes et qu'il coûtera finalement 2,5 milliards de francs et non 3 milliards comme initialement prévu.

Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat chargée de l'emploi féminin, qui assistait à cette conférence de presse, ainsi que M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, a, pour sa part, indiqué les différentes catégories de femmes adultes qui bénéficieront aussi des mesures contenues dans le pacte 1978-1979, à l'exception des embauches avec exonération partielle des charges sociales. Il s'agit, pour ce qui concerne les contrats emploi-formation, des *« veuves et femmes divorcées, mères célibataires ainsi que les femmes cherchant une réinsertion dans la vie professionnelle au moins deux ans après une naissance ou une adoption »* et, pour ce qui a trait aux stages de formation professionnelle et aux stages pratiqués en entreprise des *« femmes veuves, divorcées ou mères célibataires ».*

M. Jacques Legendre se prononce, quant à lui, *« pour une formation en alternance à la fin de la scolarité obligatoire ».* (Lire page 2.)

M. Robert Boulin, qui *« espère que le vote de la nouvelle loi interviendra avant le 20 juin afin qu'elle puisse être appliqué à partir du 1er juillet »* — le « pacte n° 1 » prenant fin le 30 juin. — a ensuite souligné les orientations des nouvelles dispositions. Pour le gouvernement, il convenait, a-t-il dit de *« mettre l'accent sur l'apprentissage et la formation professionnelle des jeunes, de faire comprendre aux employeurs qu'il fallait désormais qu'ils se « responsabilisent » et d'assurer enfin un meilleur contrôle des mesures prises ».*

Mais le ministre du travail et de la participation a également indiqué que le « pacte » pour l'emploi avait un caractère *« transitoire »* et qu'il allait préparer un *« programme d'actions à moyen terme en faveur de l'emploi devant permettre de résoudre les problèmes structurels qui se posent aux jeunes : inadaptation entre formation initiale et qualification réelle, nouvelles aspirations de jeunes face au monde du travail, etc. »* Enfin, M. Robert Boulin, qui a insisté sur le fait que l'Agence nationale pour l'emploi devait absolument retrouver sa vocation première et entière, c'est-à-dire de placement des demandeurs d'emploi, a aussi annoncé qu'il présenterait prochainement de nouveaux textes législatifs relatifs à la participation.

LE MOUVEMENT DE LA JEUNESSE COMMUNISTE : un fabuleux cadeau aux patrons.

M. Richard Dethyre, membre du bureau national du Mouvement de la jeunesse communiste de France, nous a déclaré : *« Barre, Boulin reconduisent le pacte national pour le chômage des jeunes (...). Au-delà du caractère scandaleux de la manœuvre qui consiste à renouveler le fabuleux cadeau fait aux patrons en leur offrant une main-d'œuvre que la présente loi entend river davantage aux machines afin d'augmenter le profit, le gouvernement met en place tous les dispositifs de la réforme Haby en relançant l'apprentissage et le pré-apprentissage qui recrute les jeunes à partir de quatorze ans. La loi du 5 juillet recule la limite d'âge de formation gratuite à vingt-cinq ans. C'est dix ou douze ans qu'un jeune serait offert gratuitement aux patrons afin d'effectuer un parcours probatoire et exploratoire. L'alibi de formation acquise au cours de ce stage est plus que malhonnête quand on sait que 75 % des stagiaires ont un niveau supérieur ou égal au C.A.P. Au même titre que le pacte national n'a pas résorbé le chômage des jeunes, il ne fera en rien baisser celui des femmes. Les chiffres et la vague de licenciements sont là pour le prouver (...).*

» Les fédérations et cercles de la jeunesse communiste, poursuit M. Dethyre, *s'emploient à développer la lutte partout où sont les stagiaires du plan Barre pour les inciter à faire de la fête* d'Avant-Garde, *les 3 et 4 juin, à Ivry, un grand moment de la lutte pour leurs revendications. »*

La C.G.T. : 1 452 206 chômeurs

La C.G.T., qui estime de son côté que les mesures contenues dans le « pacte bis » « *laissent sans réponse les revendications* » qu'elle a formulées, que « *le patronat continu à faire une bonne affaire* » et que « *l'extension de ces mesures à certaines catégories de femmes officialise un marché du travail de seconde zone* », annonce d'autre part, que, selon ses calculs, le nombre des chômeurs a été, en avril, de 1 452 206 contre 1 379 235 en avril 1977.

La C.F.T.C. : il serait grave que le patronat prétende conserver le monopole du pouvoir économique

Les dirigeants de la C.F.T.C. ont, le 16 mai, devant la presse, tiré leurs premières conclusions des conversations qu'ils viennent d'avoir avec les représentants des pouvoirs publics et du patronat.

Auparavant, M. Bornard, secrétaire général, avait observé, à propos des rapports entre les syndicats et les partis, que les travailleurs ne suivent pas fatalement, *dans le domaine politique,* les orientations de leurs syndicats. Des divergences sont apparues entre *la* C.G.T. et *la* C.F.D.T., entraînant des polémiques entre les deux syndicats, y compris *dans les entreprises. « Il y a eu des changements de tactique spectaculaires, certaines organisations constatant qu'ils avaient trop misé sur la politique »*, a dit le dirigeant chrétien en se félicitant de l'attitude de la C.F.T.C., qui s'était tenue en dehors de la campagne électorale. Les coordinations syndicales vont-elles changer ? Va-t-on trouver les interlocuteurs prêts à négocier ? demande le syndicaliste. Et il ajoute : *« S'il n'y a pas de résultats avant les vacances, on risque de déboucher sur un coup d'éclat à la rentrée. »*

Ni le gouvernement ni le C.N.P.F. n'ont pris d'engagements nets, considèrent MM. Jacques Tessier, président de la C.F.T.C., et Jean Bornard. Les syndicalistes attendent le test que devraient constituer les négociations dans le secteur public et nationalisé, mais déjà relèvent le fait que M. Barre ne donne plus à la lutte contre l'inflation la même prépondérance que l'an passé.

« Il serait grave, conclut M. Bornard, *que les pouvoirs publics apprécient mal les limites du possible et du nécessaire dans le domaine social. Il serait non moins grave que le patronat prenne comme alibi les difficultés présentes pour ne pas reconnaître aux salariés leurs droits sur les résultats de travail et prétends conserver le monopole du pouvoir économique, au risque de dresser les intéressés contre des mesures qu'ils ne pourraient ni comprendre ni admettre. »*

Le syndicat chrétien et la JOC

En ouvrant la conférence de presse, M. Tessier avait évoqué la *« sorte de kermesse »* organisée à La Courneuve par la JOC. *« La C.F.T.C.,* dit-il, *est une organisation syndicale très jalouse de son indépendance. Elle ne veut ni querelle religieuse ni controverse politique. La JOC est une organisation de laquelle la C.F.T.C., dans sa longue histoire, a reçu une jeune force militante précieuse. Actuellement, la JOC est un mouvement de l'Eglise, dont elle reçoit l'essentiel de ses ressources. Nous n'avons pas à connaître son comportement, ni à commenter la charte de la jeunesse ouvrière qui a été publiée. Ce que je veux ajouter, c'est que la tromperie la plus pernicieuse consiste à faire croire qu'on peut identifier le mouvement ouvrier avec le marxisme. »*

Pour préparer les négociations sociales

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. SE RENCONTRENT LE 19 MAI

Une rencontre « au sommet » aura lieu le vendredi 19 mai à 15 heures entre la C.G.T. et la *C.F.D.T.,* au siège de l'organisation animée par M. Edmond Maire, 5, rue Cadet. Elle sera consacrée à préparer les négociations sociales qui doivent prochainement s'ouvrir entre le C.N.P.F. et les syndicats. D'ores et déjà, le service de presse de la C.F.D.T. a indiqué qu'aucune déclaration ne serait faite au terme de cette réunion.

LA FÉDÉRATION C.F.D.T. DES P.T.T. VEUT RELANCER L'ACTION REVENDICATIVE

La distribution du courrier sera perturbée en région parisienne, le jeudi 25 mai, en raison d'une nouvelle grève des préposés appelés par les syndicats C.G.T., F.O. et *C.F.D.T.* à revendiquer le samedi comme jour de repos. Selon la fédération C.F.D.T. des P.T.T., *cette action s'inscrit dans* un mouvement de mécontentement croissant au sein des P.T.T., dû, pour l'essentiel, *« à l'insuffisance des effectifs nécessaires pour attribuer les repos et les congés ».*

Grève du personnel des stations maritimes, grève du service des renseignements téléphoniques, arrêt de travail des agents d'entretien des cabines téléphoniques publiques : *« L'épreuve de force se prépare »*, a déclaré le 10 mai M. Emile Le Beller, secrétaire de la fédération.

La C.F.D.T. qui dénonce l'utilisation des P.T.T. à des fins exclusivement économiques, propose que les 3 milliards de francs dégagés par les augmentations des tarifs du téléphone et de la poste servent à améliorer le service rendu aux usagers et à satisfaire les revendications du personnel (augmentation des effectifs, titularisation des auxiliaires).

A Paris

LA NOUVELLE GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES DES CONDUCTEURS D'AUTOBUS EST LARGEMENT SUIVIE

Le conflit qui oppose, depuis le 27 avril, les conducteurs d'autobus parisiens à la direction de la R.A.T.P. s'est durci ce jeudi 18 mai : toutes les organisations syndicales — C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et autonomes — ont, cette fois, appelé à une grève de vingt-quatre heures, qui paraît très largement suivie.

En effet, selon la direction de la R.A.T.P., il n'y avait, ce jeudi à 8 heures du matin, que 796 autobus en service sur 3 080 (soit 25,7 %) et seulement 982 machinistes sur 3 517 *(soit 28 %) étaient à leur poste. Les* conducteurs d'autobus réclament, on le sait, un réaménagement de leurs horaires et l'amélioration de leurs conditions de travail, avec une augmentation des effectifs qu'ils évaluent à cinq cents personnes. Mais, depuis le 28 avril, il n'y a pas eu de nouvelles négociations entre la direction et les syndicats.

Ce jeudi matin, une manifestation a eu lieu de l'Hôtel de Ville au siège de la R.A.T.P., quai des Grands-Augustins.

● *Le conflit à l'agence Aigles* (groupe de *presse le Progrès - le Dauphiné libéré*), déclenché par une grève des clavistes observée depuis le 9 mai, devait en principe faire l'objet d'une réunion exploratoire tripartite (direction, délégués du personnel, inspection du travail) ce jeudi 18 mai. Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. de journalistes ont annoncé le mercredi 17 mai qu'une réunion tripartite semblable à celle qui était prévue pour les *employés jeudi matin a été acceptée* à leur égard pour le même jour par la direction.

● *Aux établissements Dehé à Mâcon*, un délégué F.O. porte plainte après un incident avec des grévistes. L'union départementale F.O. de Saône-et-Loire nous signale, au sujet de l'incident relaté dans *le Monde* du 11 mai (un cadre de l'entreprise jette une barre de fer contre un gréviste) que « l'auteur » a porté plainte auprès du procureur de la République « pour menaces verbales *de* mort *sous condition* et entrave à la liberté du travail ». Le délégué et agent de maîtrise *affirme, en effet, avoir été menacé* et agressé par des grévistes.

LA DIRECTION D'ALSTHOM-ATLANTIQUE DÉMENT L'EXISTENCE D'UN PLAN DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS

Au cours d'une conférence de presse *tenue le 17 mai à Belfort,* la C.G.T. a affirmé que le groupe Alsthom-Atlantique, né en 1976 de la fusion des sociétés Alsthom et des Chantiers de l'Atlantique, et qui emploie au total 46 000 personnes, dont 7 500 à Belfort, avait mis au point un plan de restructuration prévoyant la suppression de 3 000 emplois.

La C.G.T., qui n'a précisé ni l'échéance ni le nom des entreprises qui seraient touchées, a l'intention de demander une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise d'Alsthom-Atlantique, afin d'obtenir sur ce projet des éclaircissements de la direction. Elle a proposé également une réunion aux autres syndicats de l'entreprise, et compte, par l'intermédiaire de sa fédération des *métaux, s'adresser* aux groupes parlementaires de l'Assemblée nationale.

Interrogée, la direction d'Alsthom-Atlantique déclare n'avoir *« aucune connaissance d'un plan de cette nature »* et fait remarquer que *« la C.G.T. ne lui a posé aucune question à ce sujet ».*

MANUFRANCE : chômage technique confirmé.

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Une partie des salariés de Manufrance seront mis en *chômage technique cet été.* Cela vient d'être confirmé par la direction de la Manufacture *d'armes et de cycles de Saint-Etienne,* au comité d'entreprise. Cette période d'inactivité s'étendra *sur deux mois à partir* du 19 juin. Elle affectera non seulement 80 % de l'effectif de la D.P.M. (division des produits manufacturés) occupant au total quelque mille deux cents personnes, mais aussi une centaine d'autres employés, principalement dans les services d'entretien. Les syndicats de l'entreprise se refusent à donner leur blanc-seing a de telles mesures qui se traduiront pour l'entreprise par une économie d'environ 12 millions de francs.

Le chiffre d'affaires de Manufrance a diminué de 14,4 % au cours du premier trimestre par rapport à la même période de l'an passé. La trésorerie est actuellement suffisante pour assurer en totalité les échéances de mai.

Pour celles de juin, le P.D.G., M. Gado-Clet, est optimiste : *« D'ici là, la nouvelle société d'exploitation sera créée. »* Le P.D.G. table, plus que jamais, sur une arrivée imminente de 12 millions en provenance du Koweït et surtout sur un prêt très important à intérêts capitalisés de 6,5 % sur dix ans qui serait consenti par un organisme étranger (capitaux allemands et américains). Il ne serait pas nécessaire d'obtenir les 310 millions proposés outre-Rhin. C'est une somme sensiblement moindre qui pourrait être avancée, non pas en unités de compte, mais en deutschemarks, et le Crédit agricole serait prêt à se substituer à l'Etat pour en garantir le montant. — P. C.

● *Les métallurgistes C.F.D.T. ont été reçus par l'U.I.M.M.* (Union des industries - métallurgiques et *minières)* le 17 mai. A l'issue de l'entrevue exploratoire, M. Chérèque (C.F.D.T.) a déclaré *« ne tomber ni dans l'optimisme béat ni dans le pessimisme noir. (...) Nous avons entrevu quelques possibilités de discussions sur des problèmes précis »*, a-t-il ajouté.

ÉTRANGER

UNE ÉTUDE DE L'O.C.D.E.

Le « dilemme » suédois

La Suède se trouve confrontée à « *la multiplicité et au caractère, à certains égards contradictoire, des objectifs ambitieux assignés à la politique économique* » : réduire les pressions sur les coûts et les prix, ainsi que le déficit de la balance des paiements courants, tout en maintenant le niveau de l'emploi et en améliorant la compétitivité des entreprises. Face à un choix, les responsables ont fait en 1977 preuve d'« *hésitation* » et se retrouvent devant le « *même dilemme* », indiquent les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique) dans l'étude annuelle consacrée à la Suède.

En 1978, le produit intérieur brut en termes réels demeurerait stationnaire, le niveau de l'investissement productif continuerait à baisser fortement et, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le pouvoir d'achat des ménages diminuerait. Cependant, les experts notent des « *traits encourageants* » : une dégradation de l'emploi serait évitée, les exportations redémarreraient et les stocks pourraient redescendre à un niveau plus proche de la normale. L'inflation se ralentirait et la position internationale de l'économie suédoise s'améliorerait.

L'année 1978 pourrait donc, souligne l'étude, « *être une période de consolidation et préparer le terrain du redressement qui devrait ensuite s'amorcer* », afin notamment de réduire la hausse des prix et le déficit extérieur. Mais les mesures de soutien de l'emploi, qui intéressent 4 % environ de la population active, à court terme donnent « *un caractère expansionniste* » au budget.

L'absorption par le secteur public de la main-d'œuvre dégagée par le secteur privé, qui permet de maintenir le chômage à un faible niveau, risque d'avoir des « *répercussions assez fâcheuses* » sur le rythme de la croissance potentielle et de rendre plus difficiles les changements de structure. Cependant des « *ressources accrues* » devront être consacrées à la création d'équipements neufs, dans la mesure où la place de secteur comme la construction navale, la sidérurgie et le textile va se réduire.

ETATS-UNIS

● *Les revenus personnels des Américains* ont augmenté de 1,4 % en avril pour atteindre un rythme annuel de 1.680 milliards de dollars. Les traitements et salaires ont augmenté de 18,1 milliards de dollars contre 17,5 milliards en mars. Cependant le taux d'utilisation de la capacité de production de l'industrie américaine a progressé de 0,5 % en avril pour atteindre 83,2 %. La progression est due principalement à la métallurgie et à la construction automobile, ainsi qu'à la reprise du travail dans les mines de charbon. — *(A.F.P.)*

● *L'amélioration de la productivité* s'est nettement ralentie dans les principaux pays industrialisés l'an dernier, indique une étude publiée par le département américain du travail. En revanche, le coût unitaire de la main-d'œuvre a progressé beaucoup plus rapidement qu'en 1976. C'est le Japon qui a vu la productivité augmenter le plus fortement l'an dernier, mais moitié moins vite qu'en 1976 (6,1 % au lieu de 13 %). Viennent ensuite l'Allemagne fédérale (4,2 % au lieu de 8,2 %), le Canada (4 % au lieu de 3,3 %), la France (3,8 % au lieu de 9,4 %), les Etats-Unis (2,2 % au lieu de 6,8 %) et l'Italie (0,5 % au lieu de 7,5 %). En Grande-Bretagne, la productivité a diminué de 1,5 %, alors qu'elle avait augmenté de 3,5 % en 1976. Pour l'augmentation des coûts unitaires, le classement est le suivant :

Italie (22 % au lieu de 10,2 %), Royaume-Uni (11,8 % au lieu de 14,2 %), France (8,5 % au lieu de 5,4 %), Etats-Unis (6,5 % au lieu de 9,1 %), R.F.A. (4,9 % au lieu de 9,1 %, R.F.A. (4,9 % au lieu d'une baisse de 2 %) et Japon (3,3 % au lieu d'une baisse de 3,7 %).

AU CONSEIL ÉCONOMIQUE

« Le facteur prix n'est pas déterminant pour la conquête de marchés extérieurs »

écrit M. Pierre Bataille dans un rapport sur l'exportation

Le facteur prix est important, mais n'est pas déterminant pour la conquête des marchés extérieurs. Ce qui compte, c'est l'« *offre globale* », qui comprend la qualité du produit, son adaptation à la demande, les délais de livraison, les crédits, les services d'après-vente. Cette appréciation émane d'un rapport sur « *la compétitivité des produits français à l'exportation* », présenté au nom de la section de l'expansion économique extérieure et de la coopération du Conseil économique et social par M. Pierre Bataille, président de la société Poclain. Ce rapport et le projet d'avis, qui ont été adoptés par la section par 11 voix contre 3 (C.G.T., C.F.D.T.) et 2 abstentions (Coopération agricole, F.O.), seront soumis, les 22 et 23 mai, à la discussion et au vote de l'assemblée du palais d'Iéna.

Dans le projet d'avis, M. Bataille souligne que la compétitivité exige « *une efficacité de toutes les fonctions* » de l'entreprise : recherche, financement, gestion, commercialisation, politique d'achat, condition de travail... « *La faiblesse d'une seule de ces fonctions compromet*, écrit-il, *l'efficacité de l'ensemble.* » L'état d'esprit industriel de l'Allemagne fédérale et la réputation des produits d'outre-Rhin sont notamment cités en exemple, alors que les salaires en R.F.A. sont supérieurs à ceux de la France et que le deutschemark s'inscrit en hausse.

Pour le rapporteur, « *un Etat ne saurait compter sur sa politique de change pour améliorer sa compétitivité. Si une parité un peu basse peut constituer un adjuvant temporaire pour les exportations de certains secteurs, l'expérience prouve qu'à plus long terme les variations de taux de change n'ont ni suffi à rétablir la balance commerciale des pays à monnaie affaiblie, ni compromis la compétitivité des pays à monnaie forte* ».

D'une façon générale, l'Etat « *doit jouer un rôle d'accompagnement* », c'est-à-dire « *assurer, avec l'ensemble de la nation, un environnement propice à l'effort mené par les entreprises* ». Il s'agit notamment d'adapter « *à la concurrence exacerbée qui se fait jour depuis la crise de l'énergie* » le système français de crédit à l'exportation et d'encourager le marché financier, par exemple en révisant le dispositif d'incitations fiscales aux placements immobiliers. En tout état de cause, la tâche essentielle incombe aux entreprises, car pour M. Bataille « *celles qui raisonnent en termes nationaux sont condamnées à plus ou moins long terme* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

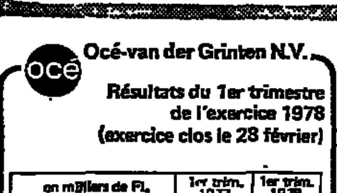
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,6725	4,6825	+ 2	+ 38	+ 28	+ 53	+ 65	+ 110
Yen (100)	4,2100	4,2200	+ [illegible]	+ 20	+ 0	+ 28	+ 19	+ 70
D. M. ...	2,0450	0,0510	+ 6	+ 85	+ 120	+ 150	+ 423	+ 463
Florin ...	2,1950	2,2020	+ 8	+ 105	+ 175	+ 300	+ 560	+ 620
F. B. (100)	2,0530	0/0570	+ 6	+ 80	+ 120	+ 145	+ 370	+ 400
F. S.	14,0800	14,1000	+ 240	+ 320	+ 470	+ 600	+1140	+1395
L. (1 000)..	2,3500	2,3580	+ 140	+ 158	+ 270	+ 300	+ 810	+ 860
L. (1 000)..	5,3530	5,3650	— 320	— 210	— 625	— 545	—1680	—1540
£	8,4620	8,4850	— 195	— 120	— 380	— 290	—1165	—1020

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16
Florin	2 11/16	3	7 1/4	7 7/8	7 9/16	7 15/16	8 1/16	8 7/16
$ E.-U	4 1/4	5	4 5/16	4 11/16	4 1/4	4 7/8	4 5/8	5 1/8
F. B. (100).	4 7/8	5 1/8	5 1/2	6 1/4	5 3/4	6 1/4	[illegible]	[illegible]
F. S.	1/4	7/8	7/8	1	1 1/16	1 7/16	1 7/16	1 9/16
L. (1 000)..	10 1/2	13 1/2	14	14 3/4	14 1/4	15	14 1/4	15
£	7 1/2	9 1/2	10 1/8	10 7/8	10 3/8	11	11 1/8	11 7/8
Fr. franç...	7 7/8	8 1/2	8 1/2	9 1/4	9 1/4	9 7/8	10 1/8	10 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



en milliers de Fl.	1er trim. 1977	1er trim. 1978
Ventes	185 624	295 370
Résultat d'exploitation	16 176	18 015
Bénéfice net (hors minoritaires)	7 256	7 381
Marge brute d'autofinancement	19 436	25 003
Bénéfice net par action (en florins)	4,14*	4,20
Marge brute d'autofinancement par action (en florins)	11,09*	14,27

* ajusté en fonction de l'augmentation de capital d'avril 1977.

Les chiffres du 1er trimestre 1978 (Ozalid compris) sont comparés à ceux du 1er trimestre 1977 relatifs à l'ancien groupe OCE (avant acquisition d'Ozalid).

Le chiffre d'affaires a augmenté de 59 % et le résultat d'exploitation de 11 % (après des pertes de change de plus de 2 millions de florins).

Si le bénéfice net reste pratiquement inchangé, la marge brute d'autofinancement est en progression de 29 %.

L'activité du groupe peut être considérée comme satisfaisante, et il est estimé que le résultat de 1977 sera égalé en 1978.

TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Le conseil d'administration de la Compagnie française des pétroles a décidé, dans sa séance du 11 mai, de convoquer les actionnaires en assemblée générale extraordinaire le 29 juin prochain, date de l'assemblée générale ordinaire, pour permettre à la Compagnie d'émettre, si les conditions sont favorables, des obligations convertibles dans la limite d'un plafond de 500 millions de francs.

Il est rappelé qu'une assemblée générale extraordinaire, tenue le 24 avril 1976, avait déjà prévu une telle éventualité, mais les autorisations nécessaires données au conseil sont devenues caduques en avril 1977.

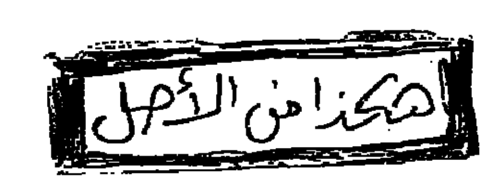
Cette procédure normale est préalable à toute émission de ce type : la Compagnie n'envisage pas dans l'immédiat d'opération particulière, mais souhaite s'en réserver la possibilité dans un délai d'un an, en cas d'émission réalisée en France, et de deux ans en cas d'émission réalisée à l'étranger.

Les actionnaires seront convoqués et informés selon les voies légales habituelles.

BAIGNOL ET FARJON S.A.

Les comptes de l'exercice 1977 font ressortir, malgré une expansion de 27 % du chiffre d'affaires, une perte, après amortissements normaux, de 2 880 650 F. Ce résultat tient, d'une part, à l'insuffisance de la hausse de prix qui a été accordée par l'engagement de modération de février 1977, d'autre part, à la provision de 3 000 000 F qui a été faite, conséquence de celle qu'a constituée la filiale commerciale en raison des mauvais résultats de ses filiales étrangères et plus spécialement de l'une d'entre elles.

Compte tenu de ce résultat, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale ordinaire de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice 1977 et de reporter à nouveau le déficit.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 MAI

Redressement

Après deux nouvelles séances de baisse, la Bourse de Paris s'est bien ressaisie mercredi. Un mouvement de redressement s'y est en effet opéré, qui, amorcé dès l'ouverture, mais de façon encore bien timide, s'est amplifié, puis peu à peu étendu au fil des cotations, si bien qu'à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse supérieure à 1,2 %.

L'intérêt des opérateurs s'est principalement concentré sur cinq compartiments : le bâtiment, les pétroles, la construction électrique, les magasins et l'alimentation. Ailleurs, les points de fermeté ont été beaucoup plus éparpillés. Bref, une cinquantaine de valeurs ont monté de manière appréciable (1 % et plus).

Réaction technique ? Beaucoup de professionnels l'affirmaient du moins, faisant remarquer qu'après le recul de ces dix derniers jours, le marché était désormais assaini et la liquidation mensuelle, qui doit commencer le 22 mai par la réponse des primes, à peu près terminée. Il est vraisemblable aussi qu'à l'approche de cette échéance, des vendeurs à découvert aient jugé bon de « se racheter ». Tout le monde autour de la corbeille attendait en tout cas avec grand intérêt l'allocution télévisée que M. Barre devait prononcer dans la soirée, et surtout les détails que ce dernier pouvait être amené à donner sur la détaxation fiscale destinée à favoriser les placements d'actions. « Pour atteindre son but, cette détaxation ne devra toutefois pas être trop compliquée, nous a confié un spécialiste. Autrement, elle passera au-dessus des filets. »

Les cours de l'or ont peu fléchi, le lingot revenant de 26 895 F à 26 875 F et le napoléon de 260 F à 258,90 F. Le montant des transactions est passé de 6,53 à 7,81 millions de francs.

Effritement à peu près général des valeurs étrangères.

LONDRES

Indécis

La tendance a été incertaine, les industrielles s'effritant quelque peu, et avec une baisse de Shell sur ses résultats. Légère hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 176 75 contre 177 50

VALEURS	CLOTURE 17/5	COURS 18/5
Beecham	669 ...	663 ...
British Petroleum	898 ...	834 ...
Courtaulds	125 ...	125 ...
De Beers	345 ...	349 ...
Imperial Chemical	362 ...	367 ...
Rio Tinto Zinc Corp	214 ...	216 ...
Shell	562 ...	556 ...
Vickers	172 ...	174 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3/4	31 3/4
*West Driefontein	23 1/4	24 ...
*Western Holdings	28 1/8	28 5/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/4 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LABORATOIRES ROGER BELLON. — Le dividende global est fixé à 18 F (inchangé).

SAINT-RAPHAEL. — Le bénéfice net pour 1977 revient de 4,07 millions de francs à 0,4 million de francs, en raison d'une relative stagnation des affaires, notamment sur les apéritifs. Le dividende global est ramené de 12,60 F à 6 F.

ESSILOR. — Le bénéfice net consolidé pour 1977 atteint 39,7 millions de francs (+ 6,8 %). La firme table sur une croissance moyenne de 15 % au cours des trois années à venir.

GEORGES LANG. — Bénéfice de 14,44 millions de francs (compte tenu d'une plus-value de cession de 28,57 millions de francs) contre une perte de 17,97 millions.

ALLOBROGE. — Dividende global pour 1977 : 10,80 F contre 9 F.

PILES WONDER. — 7 millions de francs pour un exercice de quinze mois contre 7,3 millions en 1976 (dont plus-values exceptionnelles) pour un exercice normal de douze mois. Marge brute d'autofinancement : 34,6 millions de francs contre 19,3 millions. Dividende global : 21,75 F contre 19,50 F.

NEW-YORK

La hausse se poursuit

En dépit des ventes bénéficiaires, la hausse des cours s'est poursuivie à Wall Street, où l'indice Dow Jones, après avoir gagné un moment plus de 8 points, en a conservé 4 à 858,37, ce qui porte à plus de 24 points ses gains en cinq séances. Le volume des transactions est resté considérable, se maintenant au-dessus de 40 millions de titres échangés (45,5 millions mercredi contre 48 millions la veille).

Cette animation exceptionnelle traduit le véritable renversement de tendance qui paraît avoir changé le cours des choses à Wall Street, où les investisseurs cherchent désormais n'importe quel prétexte pour acheter, même si de nombreux opérateurs profitent du mouvement pour concrétiser leurs gains. Ainsi, l'annonce d'une augmentation de 1,4 % des revenus personnels en avril a relancé le mouvement de hausse, auquel l'étranger a fortement participé, comme il l'a fait depuis un mois.

VALEURS	COURS 16/5	COURS 17/5
Alcoa	47 7/8	48 ...
A.T.T.	62 1/8	62 1/2
Boeing	48 7/8	48 ...
Chase Manhattan Bank	33 1/8	33 ...
Du Pont de Nemours	118 1/4	116 3/8
Eastman Kodak	55 ...	54 3/4
Exxon	48 ...	48 1/4
Ford	58 5/8	58 1/2
General Electric	53 3/4	54 1/8
General Foods	30 1/8	30 1/8
General Motors	62 7/8	63 1/8
Goodyear	17 1/2	17 3/8
I.B.M.	267 3/4	266 3/8
I.T.T.	32 ...	31 3/4
Kennecott	22 7/8	23 3/8
Mobil Oil	65 1/2	65 7/8
Pfizer	33 1/4	33 1/8
Schlumberger	77 ...	76 3/4
Texaco	25 1/4	25 1/8
U.A.L. Inc.	28 1/4	27 7/8
Union Carbide	41 7/8	41 5/8
U.S. Steel	28 3/8	29 7/8
Westinghouse	20 1/4	21 1/4
Xerox	53 3/4	53 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	16 mai	17 mai
Valeurs françaises	126	127,7
Valeurs étrangères	101,3	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

	16 mai	17 mai
Indice général	72,5	73

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/5	18/5
1 dollar (en yens)	228 45	228 35

BOURSE DE PARIS - 17 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 50	1 382	CAH (Ste) Centr.	829	838	Laffitte-Bail	142	144 50	Immoinvest	180	183
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
692	4,5 % 1973	732	729	730	729
2130	C.N.E. 3 %	2380	2338	2385	2338
405	Afrique Occ.	408	409	408 50	401
380	Air Liquide	294 80	295 80	297	295
[illegible]					
82	Cie Pétr. Imp.	79 30	81 10	81 10	80
318	C.F. Fr.-Can.	317	316	316	315
20	De Beers (S.)	20	20	19 95	20
655	Deuts Bank	622	627	627	620
290	Dome Mines	338	340	340 10	335
515	Du Pont Nem.	552	552	560	555
225	East Kodak	257 30	255 10	351	255 40
16	East Rand	17 80	17 20	17 40	17 55
137	Ericsson	132 40	133 80	133 80	131 50
217	Exxon Corp.	227 50	229 80	230 10	229 50
226	Ford Motor	244 50	240	240	237
87	Free State	96 80	97	96 20	97
236	Gen. Electric	251	250	249	250
320	Schlumberg.	357 90	358 20	363 20	358
45	Shell Tr (S.)	48	47 70	47 70	47 30
610	Siemens A.G.	605	601	603	600
48	Sony	36	36	35 80	35 70
12	Tanganyika	11 80	11 80	11 80	11 60
250	Unilever	224 80	235	235	235
16	Union Corp.	15 40	15 60	15 60	15 30
110	U. Min. 1/10	106	103 50	103 50	101 50
100	West Drief.	110 80	111	112	113
29	West Deep.	44 80	44 70	45	44 50
92	West Hold.	105 10	104 50	104	105
220	Xerox Corp.	247 80	249	249 70	248
0 86	Zambia Corp.	0 83	0 81	0 81	0 80

• VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

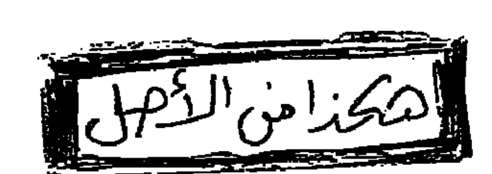
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 683	4 686	4 670
Allemagne (100 DM)	220 790	220 190	220
Belgique (100 F)	14 125	14 094	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	206 190	205 370	205 500
Danemark (100 krd)	81 620	81 710	81
Suède (100 krs)	100 490	100 230	100 250
Norvège (100 k.)	85 710	85 700	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 504	8 474	8 550
Italie (1 000 lires)	5 398	5 370	5 450
Suisse (100 fr.)	235 140	235 580	233 500
Autriche (100 sch.)	30 698	30 640	30 750
Espagne (100 pes.)	5 746	5 745	5 750
Portugal (100 esc.)	10 265	10 250	10 500
Canada ($ can. 1)	4 232	4 236	4 215
Japon (100 yens)	2 066	2 080	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/5
Or fin (kilo en barre)	26850	26850
Or fin (en lingot)	26895	26875
Pièce française (20 fr.)	260	258 90
Pièce française (10 fr.)	212	208
Pièce suisse (20 fr.)	233 80	232 80
Union latine (20 fr.)	228 80	228 50
Souverain	251	251 50
Pièce de 20 dollars	1249 60	1238
Pièce de 10 dollars	569	573 20
Pièce de 5 dollars	391	..
Pièce de 50 pesos	1075	1084
Pièce de 10 florins	246 50	248



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 mai 1978 a été tiré à 563 720 exemplaires.



A B C D E F G

A PROXIMITÉ DU TRIBUNAL OU EST JUGÉ M. ORLOV

M. André Sakharov et sa femme ont été appréhendés par la police

De notre correspondant

Moscou. — Le « tribunal populaire » qui juge M. Youri Orlov, cofondateur du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, devait prononcer son verdict ce jeudi 18 mai. Dans son réquisitoire, le procureur avait demandé, la veille, la peine maximale prévue par le code pénal de la fédération de Russie pour « agitation et propagande antisoviétiques », soit sept ans de camp de travail plus cinq ans d'assignation à résidence dans un lieu d'exil.

Jeudi matin, un incident a eu lieu à l'extérieur du tribunal. L'académicien André Sakharov voulait pénétrer dans le prétoire. Après un échange de propos assez vifs, le prix Nobel de la paix et sa femme furent contraints par des policiers à monter dans un fourgon de la police qui démarra aussitôt. Entre-temps, une quarantaine de personnes, criaient « *ce procès n'est pas conforme à la loi* » et « *on n'a pas le droit d'interdire l'entrée au public* ».

M. Sakharov avait été convoqué déjà trois fois par la « Prokuratura » de Moscou. Le 23 mars dernier, le procureur adjoint de la ville lui avait donné un « *dernier avertissement* » après sa participation à une manifestation de Juifs soviétiques : « *Nous avons montré notre humanité envers vous,* avait-il dit. *Mais vous serez tenu pour responsable de toute nouvelle action de ce genre et vous serez puni avec toute la rigueur de la loi soviétique.* »

La journée de mercredi avait été occupée par la lecture d'une partie des documents diffusés par le groupe et retenus contre l'accusé par le réquisitoire et par le plaidoyer. M. Orlov a remercié son avocat, Me Evgueni Schalman, pour son assistance, mais il a refusé qu'il prenne la parole, et a demandé à présenter lui-même sa défense.

Faisant le bilan du procès, sa femme et ses deux fils ont estimé que M. Orlov « *avait gagné moralement et du point de vue de la logique, car il a donné clairement la preuve que les charges retenues contre lui ne tenaient pas* ».

Sans cesse interrompu par la présidente du tribunal, et en butte aux quolibets du public, M. Orlov a parlé environ une heure. Puisque le procureur a tenu un discours essentiellement politique, j'ai le droit, moi aussi, de parler d'idéologie, a-t-il déclaré en substance. Il a souligné, une nouvelle fois, que les informations diffusées par son groupe n'étaient ni fausses, ni diffamatoires, alors que le seul fait de distribuer des documents à des correspondants étrangers est assimilé par les autorités à la diffamation de l'Etat soviétique. Dans tous les pays, a-t-il dit, la législation intérieure est parfois en contradiction avec les accords internationaux. La tâche du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki est d'attirer l'attention sur cette contradiction et de faire correspondre les lois intérieures à l'Acte final de la conférence. Dans tous les pays, des gens se sont fixé le même objectif.

Alors qu'une femme dans le public lui criait qu'il était un « fauteur de guerre », M. Orlov a déclaré que « *la tolérance idéologique était nécessaire à la coexistence pacifique* ».

Mme Irina Orlov, qui avait été fouillée à l'entrée de la salle d'audience — il est interdit de prendre des notes pendant le débat et, *a fortiori*, d'enregistrer — a été amenée à la fin de la journée dans une salle où elle a été totalement déshabillée (à l'exception de son soutien-gorge) par trois auxiliaires féminins de la police, mais en présence de trois policiers. Ses fils ont été également fouillés.

D'autre part, selon l'agence Tass, les deux membres du groupe géorgien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, MM. Zviad Gansakhourdia et Merab Kostava, jugés à Tbilissi, auraient mis en cause des journalistes occidentaux : MM. Friendly, ancien représentant de *Newsweek* à Moscou, qui a quitté l'U.R.S.S. l'année dernière, et David Shipler, qui est toujours correspondant du *New York Times* en U.R.S.S. « *A ce procès,* écrit Tass, *on voit se profiler les véritables protagonistes des actions subversives en territoire de l'U.R.S.S.* »

DANIEL VERNET.

« L'HUMANITÉ » : une condamnation serait un déni de justice.

L'Humanité de ce jeudi 18 mai rapporte, en première page, la peine requise par le procureur et ajoute : « *Un tel verdict pour ce qui n'est en fait qu'un délit d'opinion serait accueilli comme un déni de justice.* » Dans un article en page intérieure, l'organe du P.C.F. écrit : « *Tandis que la presse soviétique maintient le black-out, le déroulement du procès du physicien Youri Orlov suscite de plus en plus d'inquiétudes (...) Toute condamnation qui maintiendrait en prison le physicien serait reçue par l'opinion internationale comme un déni de justice, car ni les autorités soviétiques ni le tribunal n'ont produit publiquement aucune preuve de la participation de Youri Orlov à une conspiration criminelle. Son activité à la tête du « Groupe pour la surveillance des accords d'Helsinki » ne saurait justifier une lourde peine de privation de liberté, même si les textes incriminés expriment une opposition à la politique officielle de l'U.R.S.S.* »

UNE CELLULE DU P.C.F. INTERVIENT EN FAVEUR D'ÉDOUARD KOUZNETSOV

La cellule Lozeray (14e arrondissement de Paris) du parti communiste a adopté, à l'unanimité, une déclaration concernant l'écrivain soviétique Edouard Kouznetsov. Elle a transmis ce texte à l'ambassade d'Union soviétique à Paris et au quotidien du P.C.F., *l'Humanité* (qui ne l'avait pas publié le 18 mai).

Dans sa déclaration, la cellule Lozeray rappelle que M. Kouznetsov a été arrêté en 1961 « *pour son attitude non conformiste* » et a passé sept ans de réclusion criminelle. Ne parvenant pas à obtenir l'autorisation de quitter l'U.R.S.S., après sa libération, il tente, sans succès, de s'emparer d'un avion. Condamné à mort en 1970, sa peine a été commuée en quinze ans de bagne. Toute visite lui est interdite et il a déjà fait une grève de la faim de près de quarante jours.

La cellule communiste conclut : « *La cellule Lozeray considère que le cas d'Edouard Kouznetsov constitue, entre autres, une atteinte intolérable à la dignité humaine et contredit toute conception de la démocratie et des droits de l'homme. Elle demande donc à l'unanimité la libération d'Edouard Kouznetsov, et que liberté lui soit donnée de se rendre dans le pays de son choix.* »

M. Jean-Claude Boussac négocie avec le président du tribunal de commerce de Paris

M. Jean-Claude Boussac, gérant du C.I.T.F., maison mère du groupe Boussac, a rencontré, mercredi 17 mai, le président du tribunal de commerce de Paris, M. Cesselin. On ne connaissait pas encore, jeudi 18 mai, les résultats de cet entretien. Il semble qu'on ait demandé à M. Jean-Claude Boussac de donner sa démission, compte tenu de l'opposition marquée à plusieurs reprises par les pouvoirs publics et son oncle, M. Marcel Boussac, principal actionnaire du groupe, à l'encontre du « plan de survie » qu'il a élaboré.

Si M. Jean-Claude Boussac acceptait de s'écarter de la gestion du groupe, il serait peut-être possible d'envisager la constitution d'une nouvelle équipe, approuvée par les pouvoirs publics et M. Marcel Boussac. Cette équipe serait chargée de réaliser un véritable « bilan de santé » de l'entreprise et de présenter un plan de redressement. Dans ces conditions, le tribunal de commerce pourrait éventuellement accorder au groupe le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites. Sinon, un dépôt de bilan, avec règlement judiciaire, voire liquidation, serait inévitable. Il semble que les ultimes négociations portent actuellement sur les modalités de la solution judiciaire, plutôt que sur son principe. En tout état de cause, une décision paraît imminente.

Aux États-Unis

M. WALLACE COMPTE SE RETIRER DE LA POLITIQUE

Montgomery (Alabama) (Reuter). — M. George Wallace, gouverneur de l'Alabama, champion, dans les années 60, de la « suprématie blanche », a déclaré, mardi 16 mai, de manière inattendue, qu'il désirait se retirer de la vie politique, et qu'il avait renoncé à briguer le siège de sénateur de son Etat.

M. Wallace, ayant été trois fois gouverneur de l'Alabama, ne peut se représenter une quatrième fois. Il pouvait, en revanche, tenter sa chance pour le siège de sénateur de l'Alabama (chaque Etat américain est représenté par deux sénateurs), que M. John Sparkman, un démocrate sudiste comme lui, doit laisser vacant cette année.

[M. Wallace a-t-il réellement décidé de quitter la scène politique ? Agé de cinquante-huit ans, « sudiste » pur et dur, aux accents volontiers populistes et racistes, quatre fois candidat à l'élection présidentielle, le gouverneur de l'Alabama est connu pour son tempérament impétueux. Son secrétaire de presse a confirmé que M. Wallace entendait se retirer de la vie politique. L'état de santé du gouverneur, paralysé des jambes depuis la tentative d'assassinat dont il a été victime en 1972, pourrait être une explication. M. Wallace avait commencé sa carrière politique en 1946 à la Chambre des représentants de son Etat natal.]

● *Au Laos, quatorze Soviétiques auraient été tués* mardi 16 mai, au cours d'une embuscade tendue par des rebelles anticommunistes, à proximité de Vientiane, annonce le quotidien thaïlandais *Bangkok World*, citant un rapport des services de sécurité thaïlandais. Cependant, le quartier général de l'armée thaïlandaise affirme ne pas avoir reçu un tel rapport et aucune information n'a été rendue publique au sujet de cet incident par les autorités laotiennes. — (A.F.P.)

● *Une messe à la mémoire d'Aldo Moro* a été dite en l'église de la Madeleine à Paris, en présence du représentant de M. Giscard d'Estaing, de M. Gabriel Robin, de MM. de Guiringaud, Maurice Schumann, vice-président du Sénat, du nonce apostolique, Mgr Righi Lambertini, des cardinaux Benelli, archevêque de Florence, et Marty, archevêque de Paris, et de plusieurs centaines de personnes.

Dans une brève homélie, le cardinal Marty a évoqué « *l'agonie morale* » que l'homme d'Etat italien a dû subir durant cinquante-cinq jours avant d'être exécuté. « *M. Aldo Moro avait été choisi,* a-t-il dit, *en raison de son autorité et de son rôle politiques et de la dignité de sa vie privée, en raison de l'homme qu'il était...* »

NOUVELLES BRÈVES

● *Nomination d'un conseiller d'Etat.* — Sur proposition de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, M. Raymond Pestourie, président du tribunal administratif de Grenoble, a été nommé conseiller d'Etat, en remplacement de M. François Mejean, par le conseil des ministres du 17 mai.

● *Des coups de feu* ont été tirés ce 18 mai, vers 1 h. 30 sur la vitrine de la Librairie des femmes, 68, rue des Saint-Pères (6e arrondissement).

Pour la première fois depuis 1973

AIR FRANCE A FAIT UN BÉNÉFICE DE 9,5 MILLIONS DE FRANCS

Pour la première fois depuis 1973, Air France sera en mesure de présenter à l'assemblée générale de ses actionnaires, le 27 juin prochain, les résultats financiers pour l'exercice 1977 reflétant la réalité de sa gestion et se soldant par un léger bénéfice, indique la société nationale.

Le bénéfice net, au bilan, enregistré par la compagnie nationale en 1977 aura été de 9,5 millions de francs, avec un compte d'exploitation bénéficiaire de 17,8 millions. S'agissant de l'activité subsonique, les dépenses ont progressé de 14,4 % par rapport à l'année précédente, tandis que les recettes, avant toute compensation des charges dites d'intérêt général, ont augmenté de 15,6 %. S'agissant de l'activité de Concorde, les recettes ont progressé de 42,6 %, et les dépenses de 41,3 %.

Au total et après versement des compensations par l'Etat au titre de la double installation d'Air France à Orly et à Roissy, du maintien en service des Caravelle et de la sous-utilisation de Concorde, le chiffre d'affaires de la compagnie — qui atteint 9 716 millions de francs — progresse de 21,8 % tandis que les dépenses augmentent de 16 %.

Une marge brute d'autofinancement de 646,2 millions de francs a pu être dégagée par la compagnie.

